

ORDRE DU JOUR SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 DÉCEMBRE 2021 – 19 h

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
DECEMBER 7, 2021 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
- 2) RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT
- 3) PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD
- 4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE ET CELUI DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2021 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE EXTRAORDINARY SITTING AND THE ORDINARY SITTING HELD OCTOBER 5, 2021
- 5) <u>DÉPOT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS</u>
 - a) Liste des comptes payés du 11 septembre au 10 novembre 2021 au montant de 4 261 724,01 \$ / List of accounts paid from September 11 to November 10, 2021, in the amount of 4,261,724.01
 - b) États financiers Août 2021 / August 2021 financial statements
 - c) Amendements budgétaires mensuels Septembre et octobre 2021 / September and October 2021 monthly budget amendments
 - d) Dépôt procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des finances et suivi budgétaire du 10 septembre 2021 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.203 / Tabling of the September 10, 2021 minutes of the meeting of the Advisory Committee on Finance and Budget Monitoring and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.203
 - e) Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité du sentier communautaire du 5 août et du 23 septembre 2021 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.217 / Tabling of the August 5 and September 23, 2021 minutes of the Community Trail Committee meetings and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.217
 - f) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil / Tabling of declarations of pecuniary interests of Council members
 - g) Dépôt des rapports finaux d'audit de conformité portant sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 / Tabling of the final compliance audit reports on the budget and the 2021-2023 triennal capital expenses program
 - h) États comparatifs semestriels en vertu de l'article 176.4 du *Code Municipal du Québec |* Biannual comparative statements under the provision of article 176.4 of the *Municipal Code of Québec*

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

a) Adoption du règlement numéro 1224-21 – Règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile / Adoption of by-law number 1224-21 – By-law establishing the fees for the celebration of a civil marriage or a civil union

- b) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1225-21 et avis de motion Règlement concernant l'établissement du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable / Presentation and tabling of the draft by-law number 1225-21 and notice of motion By-law concerning the establishment of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee
- c) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1226-21 et avis de motion – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures / Presentation and tabling of the draft by-law number 1226-21 and notice of motion – By-law concerning the establishment of the Public Works and Infrastructures Advisory Committee
- d) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1227-21 et avis de motion – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire / Presentation and tabling of the draft by-law number 1227-21 and notice of motion – Bylaw concerning the establishment of the Recreation, Sports, Culture and Community Life Advisory Committee
- e) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1228-21 et avis de motion Règlement concernant l'établissement du comité consultatif sur la protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques / Presentation and tabling of the draft by-law number 1228-21 and notice of motion By-law concerning the establishment of the Advisory Committee on Environmental Protection and Climate Change Adaptation
- f) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1229-21 et avis de motion Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des finances et suivi budgetaire / Presentation and tabling of the draft by-law number 1229-21 and notice of motion By-law concerning the establishment of the Advisory Committee on Finance and Budget Monitoring
- g) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1231-21 et avis de motion – Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des communications / Presentation and tabling of the draft by-law number 1231-21 and notice of motion – By-law concerning the establishment of the Communications Advisory Committee
- h) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1197-21 et avis de motion Règlement concernant l'établissement du comité de transport actif et la mobilité durable / Presentation and tabling of the draft by-law number 1197-21 and notice of motion By-law concerning the establishment of the Active Transportation and Sustainable Mobility Committee
- i) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1232-21 et avis de motion – Règlement pour édicter les normes applicables aux membres du conseil municipal de Chelsea – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale / Presentation and tabling of the draft by-law number 1232-21 and notice of motion – By-law to enact standards applicable to members of Chelsea's Municipal Council – Code of ethics and professional conduct in municipal matters
- j) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1233-21 et avis de motion – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de la mise à niveau de la station d'épuration du centre-village / Presentation and tabling of the draft by-law number 1233-21 and notice of motion – Borrowing by-law establishing expenditures and a loan required to upgrade the wastewater treatment plant for centre-village
- k) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1234-21 et avis de motion – Règlement établissant les taux de taxe foncière et la tarification des divers services pour l'exercice financier 2022 / Presentation and tabling of the draft by-law number 1234-21 and notice of motion – By-law establishing the 2022 tax rates and fees for various services

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

- a) Octroi du contrat pour la location et l'entretien d'un appareil de pliage et d'insertion / Awarding of a rental and maintenance contract for a folding and inserting device
- b) Octroi du contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau de la station d'épuration du secteur centre-village / Awarding of the contract for professional engineering services for the upgrade of the wastewater treatment plant for the centre-village sector
- c) Entérinement des dépenses octroyées pour des travaux d'entretien au Centre Meredith et payées à même l'excédent non affecté / Endorsement of expenses awarded for maintenance work at the Meredith Center and paid from the non affected operating surplus

6.3) <u>AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS</u>

- a) Autorisation de dépenser et payer les achats de sel à déglaçer des chaussées pour la saison hivernale 2021-2022 / Authorization to spend and pay the purchase of the road de-icing salt for the 2021-2022 winter season
- b) Autorisation de travaux supplémentaires pour le remplacement du ponceau au 1290 Route 105 / Authorization for additional work for the replacement of the culvert at 1290 Route 105
- c) Autorisation de travaux supplémentaires pour le remplacement du ponceau sur la Route 105 au nord du chemin Engler / Authorization for additional work for the replacement of the culvert on Route 105, north of chemin Engler
- d) Autorisation de services professionnels supplémentaires à la firme Brodeur Frenette S.A. pour la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme / Authorization for additional professional services to Brodeur Frenette S.A. for the revision of the Master plan and planning by-laws
- e) Autorisation de dépenser et payer les achats 2022 de différents bacs roulants et pièces de rechange pour la collecte des matières résiduelles / Authorization to spend and pay the 2022 purchase of various wheeled bins and spare parts for the collection of residual material
- f) Entérinement du paiement de la facture de Bell Canada pour le déplacement du réseau de communication aérien sur le chemin de la Mine / Endorsement of the payment to Bell Canada for the relocation of the aerial communication network on chemin de la Mine

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

a) Programmation des travaux associée à la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 / Programming of work stipulated with the Federal Gas Tax Fund and Contribution from the Government of Quebec for 2019-2023

6.5) MANDATS / MANDATES

- a) Mandat à la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l. pour entreprendre des procédures judiciaires sur le lot 2 923 970p-01, portant le matricule 6041-65-8603-0-000-0000 / Mandate to the firm RPGL, lawyers, to undertake legal proceedings on lot 2 923 970p-01, role number 6041-65-8603-0-000-0000
- b) Mandat à la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l. pour entreprendre des procédures judiciaires sur le lot 3 030 900, portant le matricule 5745-77-5810-0-000-0000 / Mandate to the firm RPGL, lawyers, to undertake legal proceedings on lot 3 030 900, role number 5745-77-5810-0-000-0000
- c) Mandat pour la signature d'une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement, d'usage et de droit de passage dans l'emprise municipale au bénéfice du terrain de Golf Larrimac / Mandate for the signature of a real and perpetual servitude for eacroachment, use and right of way in the municipal allowance for the Larrimac Golf course

- d) Mandat pour la signature d'une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement, d'usage et de droit de passage dans l'emprise municipale au bénéfice de la propriété sise au 154, chemin de la Rivière / Mandate for the signature of a real and perpetual servitude for eacroachment, use and right of way in the municipal allowance for the property at 154 chemin de la Rivière
- e) Mandat à Me Marc-Olivier Bisson, RPGL Procédures judiciaires 11, route 105 / Mandate to Me Marc-Olivier Bisson, RPGL Legal proceedings 11 Route 105
- f) Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2022 / Mandate to the *Union des municipalités du Québec* for the purchase of dust control for 2022
- g) Mandat à DHC Avocats de prendre les recours judiciaires appropriés devant la Cour fédérale Commission de la capitale nationale Paiements suite à l'Avis du Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiement en remplacement d'impôts / Mandate to DHC Lawyers to undertake appropriate legal measures before the Federal Court National Capital Commission Payment following the Notice of the Payment in Lieu of Taxes Dispute Advisory Panel

6.6) <u>DIVERS / VARIOUS</u>

- a) Nomination à divers comités municipaux, nomination du Maire suppléant et signataires aux comptes et transactions bancaires / Nomination on various municipal committees, nomination of the Pro Mayor and signatories to bank accounts and financial transactions
- b) Félicitations à Madame Manuela Teixeira élue Personnalité de l'année lors de la remise des Prix Excelor 2021 de la Chambre de commerce de Gatineau / Congratulations to Mrs. Manuela Teixeira elected Personality of the Year at the 2021 Excelor Awards by the Gatineau Chamber of Commerce

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

- a) Permanence de Monsieur Frederick Werrell au poste d'opérateur chauffeur classe B / Permanency of Mr. Frederick Werrell as class B Operator Driver
- b) Permanence de Monsieur Troy Chamberlin au poste de mécanicien / Permanence of Mr. Troy Chamberlin as Mechanic
- c) Embauche de Madame Laura Rendle Hobbs à titre de commis à la comptabilité / Hiring of Mrs. Laura Rendle Hobbs as Finance Clerk
- d) Paiement de l'allocation de transition par suite du départ de la Mairesse / Payment of the transitional allowance as a result of the Mayor's departure

7) <u>URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT</u>

7.1) <u>DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS</u>

- a) Dérogation mineure Nombre d'enseignes sur le bâtiment 87, chemin d'Old Chelsea / Minor exemption – Number of signs on the building – 87 chemin d'Old Chelsea
- b) Dérogation mineure Distances entre des constructions accessoires et l'emprise de l'ancienne voie ferrée 654, route 105 / Minor exemption Distances between accessory buildings and the allowwance of the old railway corridor 654 Route 105
- c) Dérogation mineure Nombre d'enseignes sur le bâtiment 7, chemin Alonzo-Wright / Minor exemption – Number of signs on the building – 7 chemin Alonzo-Wright
- d) Dérogation mineure Superficie maximale de construction et marge arrière 36, chemin de la Côte-d'un-mille / Minor exemption Maximum building area and rear setback 36 chemin de la Côte-d'un-mille

- e) Dérogation mineure Hauteur maximale d'un bâtiment secondaire 15, chemin Birch / Minor exemption Maximum height of an accessory building 15 chemin Birch
- f) Dérogation mineure Marges latérales et arrière 149, chemin Marc-Aurèle-Fortin / Minor exemption – Side and rear setbacks – 149 chemin Marc-Aurèle-Fortin
- g) Dérogation mineure Distance entre un bâtiment secondaire et l'emprise de l'autoroute 5 372, chemin Jean-Paul-Lemieux / Minor exemption Distance between an accessory building and the allowance of Highway 5 372, chemin Jean-Paul-Lemieux
- h) Dérogation mineure Distance d'une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105 664, route 105 / Minor exemption Distance between a porch and its steps and the allowance of Route 105 664 Route 105

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale Enseignes 87, chemin d'Old chelsea / Site planning and architectural integration program – Signs – 87 chemin d'Old Chelsea
- b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale Habitation unifamiliale isolée 31, chemin Nordik / Site planning and architectural integration program Single family detached dwelling 31 chemin Nordik
- c) Plan d'implantation et d'intégration architecturale Enseignes 457, route 105 / Site planning and architectural integration program Signs 457, route 105

7.3) <u>AVANT-PROJETS DE LOTISSEMENT / PRELIMINARY SUBDIVISION PROPOSALS</u>

7.4) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

a) Adoption du règlement numéro 1203-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d'y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones / Adoption of by-law number 1203-21 By-law amending certain provisions of zoning by-law number 636-05 – Provisions amending the specifications grid of zones CA-204 and CA-209 in order to remove specific provision 16 and to create a new specific provision 55 to be added to these zones

7.5) <u>DIVERS / VARIOUS</u>

8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS

 a) Acceptation provisoire du projet domiciliaire 9839593 Canada Inc. (Projet chemin Scott) – Phase 1 et cession des chemins des Grands-Ducs et des Bois-Francs et des servitudes de drainage / Provisional acceptance of the 9839592 Canada Inc. Project (chemin Scott Project) – Phase 1 and transfer of chemins des Grands-Ducs and Bois-Francs and drainage servitudes

9) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

10) <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY</u>

- Embauche de plusieurs pompiers à temps partiel / Hiring of many part time firefighters
- b) Adoption des annexes du règlement numéro 21-RM-05 / Adoption of the appendices of by-law number 21-RM-05

11) LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le procèsverbal de la session extraordinaire et celui de la session ordinaire du 5 octobre 2021 soient et sont par la présente adoptés.

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 5 octobre 2021 à 19 h exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ une minute.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

<u>351-21</u>

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

352-21

APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années <u>2022</u>, <u>2023 et 2024</u> prévoyant les dépenses d'investissement et les revenus, financements et affectations suivants:

352-21 (suite)

IMMOBILISATIONS				
	2022	2023	2024	
Administration générale	1 377 500 \$	50 000 \$	15 000 \$	
Sécurité publique	818 000 \$	1 424 000 \$	578 000 \$	
Transport	12 506 446 \$	5 995 000 \$	1 117 000 \$	
Hygiène de milieu	1 965 025 \$	1 221 896 \$	12 218 959 \$	
Loisirs et culture	943 350 \$	1 005 025 \$	1 855 000 \$	
Total des investissements	17 610 321 \$	9 695 921 \$	15 783 959 \$	

REVENUS, FINANCEMENTS ET AFFECTATIONS				
	2022	2023	2024	
Transferts & contributions	4 543 694 \$	1 260 948 \$	6 909 480 \$	
Autres revenus parcs et terrains de jeux	0\$	50 000 \$	0\$	
Financement à long terme	12 488 000 \$	8 065 973 \$	8 646 479 \$	
Affectation activités de fonctionnement	143 750 \$	124 000 \$	63 000 \$	
Affectation fonds de roulement	174 877 \$	195 000 \$	165 000 \$	
Affectation surplus fonctionnement affecté	260 000 \$	0 \$	0\$	
Total revenus, financement et affectations	17 610 321 \$	9 695 921 \$	15 783 959 \$	

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>353-21</u>

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

John-David McFaul	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 5 octobre 2021 à 19 h 30 exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 20 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

<u>354-21</u>

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

355-21

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 7 septembre 2021 soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 5 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2021 AU MONTANT DE 3 330 316.21 \$

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS - JUIN ET JUILLET 2021

DÉPÔT DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS - AOÛT 2021

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE DU 19 AOÛT 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.203

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS DU 13 AOÛT 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LA COTE DE CLASSIFICATION 114.220

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 11 AOÛT 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DES RENCONTRES DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DES 28 JUILLET ET 26 AOÛT 2021 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.224

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DU 23 JUILLET 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.206

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SERVICES DE SANTÉ À CHELSEA DU 22 JUILLET ET DU 23 SEPTEMBRE 2021 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.221

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2021 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.205

DÉPÔT DE L'ANALYSE HYDROLOGIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE DU RAVIN HUDSON

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1224-21 ET AVIS DE MOTION RÈGLEMENT FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

Le conseiller Jean-Paul Leduc présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement portant le numéro 1224-21 intitulé « Règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile » sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de fixer les tarifs pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile par les membres du conseil municipal.

Jean-Paul Leduc

356-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-21 – RÈGLEMENT POUR EFFECTUER LA REFONTE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT RELATIFS AUX TRAVAUX DU RÉSEAU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE les règlements numéro 589-03 (1186-21), 700-07 (1178-21), 780-11 (1179-21), 823-12 (1180-21) et 824-12 (1181-21) ont été uniformisés afin d'assurer la même charge fiscale unitaire pour tous les utilisateurs du réseau de traitement des eaux usées du centre-village;

ATTENDU QU'IL y a lieu maintenant de regrouper ces règlements numéro 589-03 (1186-21), 700-07 (1178-21), 780-11 (1179-21), 823-12 (1180-21) et 824-12 (1181-21) en procédant à une refonte de ces derniers;

ATTENDU QUE le but de cette refonte est de simplifier la lecture des règlements et de simplifier les procédures de taxation;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement pour effectuer la refonte des règlements d'emprunt relatifs aux travaux du réseau de traitement des eaux usées du centre-village » soit et est par la présente adopté, conditionnellement à l'approbation des règlements numéro 1178-21, 1179-21, 1180-21, 1181-21 et 1186-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>357-21</u>

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1201-21 – RÈGLEMENT POUR EFFECTUER LA REFONTE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT RELATIFS AUX TRAVAUX DU RÉSEAU DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE les règlements numéro 781-11 (1182-21), 825-12 (1183-21) et 835-12 (1184-21) ont été uniformisés afin d'assurer la même charge fiscale unitaire pour tous les utilisateurs du réseau de traitement de l'eau potable du centre-village;

ATTENDU QU'IL y a lieu maintenant de regrouper ces règlements numéro 781-11 (1182-21), 825-12 (1183-21) et 835-12 (1184-21) en procédant à une refonte de ces derniers;

ATTENDU QUE le but de cette refonte est de simplifier la lecture des règlements et de simplifier les procédures de taxation;

357-21 (suite)

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le « Règlement pour effectuer la refonte des règlements d'emprunt relatifs aux travaux du réseau de traitement des eaux usées du centre-village » soit et est par la présente adopté, conditionnellement à l'approbation des règlements numéro 1182-21, 1183-21 et 1184-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

358-21

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR AVEC SES ATTACHEMENTS À MÊME L'EXCÉDENT AFFECTÉ

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat d'un tracteur avec ses attachements a été approuvé et un montant net de 100 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition de ce tracteur;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 23 septembre 2021:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)	
Carrière & Poirier Equipment Ltd	97 634,00 \$	97 634,00 \$	
Alekko inc.	167 000,00 \$	167 000,00 \$	

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Carrière & Poirier Equipment Ltd est la plus basse conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Carrière & Poirier Equipment Ltd au montant de 97 634,00 \$, incluant les taxes, pour l'achat d'un tracteur avec ses attachements représente un montant net de 97 634,00 \$;

358-21 (suite)

ATTENDU QUE le coût d'achat du tracteur avec ses attachements sera payé par l'excédent affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat du tracteur avec ses attachements au montant de 97 634,00 \$, incluant les taxes, à la compagnie Carrière & Poirier Equipment Ltd.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 97 634,00 \$ du poste budgétaire 59-131-00-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Exercice suivant) au poste budgétaire d'affectation 23-810-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-724 (Véhicules - Transport).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>359-21</u>

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ABRASIFS POUR LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'abrasifs 5-10 pour la saison hivernale 2021-2022;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 24 septembre 2021:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX UNITAIRE (\$/TM)	PRIX TOTAL pour 3 000 tonnes (taxes incluses)
Lafarge Canada inc.	20,00 \$	68 985,00 \$
Construction DJL inc.	22,00 \$	75 883,50 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Lafarge Canada inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

359-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le conseil octroie le contrat pour la fourniture d'abrasifs 5-10 pour la saison hivernale 2021-2022, au montant de 68 985,00 \$, incluant les taxes, à la compagnie Lafarge Canada inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-621 (Pierre, concassé, gravier) pour l'année 2021 et le solde de cet engagement sera budgété en 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>360-21</u>

OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RAMPE POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE FARM POINT

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, la construction d'une rampe pour l'accessibilité universelle au rez-de-chaussée du centre communautaire de Farm Point a été approuvée et un montant net de 175 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour ces travaux de construction;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 30 septembre 2021:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)	
2696894 Canada inc. (Qualitech Construction)	186 081,29 \$	169 917,02 \$	
6739741 Canada inc. (Gestion DMJ)	205 254,52 \$	187 424,73 \$	
9150-0124 Québec inc. (Groupe Diamantex)	257 314,05 \$	234 962,03 \$	

ATTENDU QUE la firme FCSD architecture + design a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 2696894 Canada inc. (Qualitech Construction) est conforme et recommandée par la firme FCSD architecture + design et le Service des travaux publics et des infrastructures;

360-21 (suite)

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 2696894 Canada inc. (Qualitech Construction) au montant de 186 081,29 \$, incluant les taxes, pour la construction de la rampe au centre communautaire de Farm Point représente un montant net de 169 917,02 \$;

ATTENDU QUE le coût des travaux pour la construction d'une rampe pour l'accessibilité universelle au centre communautaire de Farm Point sera financé par les règlements d'emprunt numéros 848-12 et 1172-20;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil octroie le contrat pour la construction d'une rampe pour l'accessibilité universelle au centre communautaire de Farm Point au montant de 186 081,29 \$, incluant les taxes, à la compagnie 2696894 Canada inc. (Qualitech Construction).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-722 (Bâtiments – Loisirs et culture), règlements d'emprunt 848-12 et 1172-20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>361-21</u>

PAIEMENT DES DÉPENSES POUR L'INSTALLATION DES RÉSERVOIRS DE CARBURANT À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021, l'achat et l'installation de réservoirs pour l'essence et le diesel ont été approuvés et un montant net de 40 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDUE QUE par la résolution numéro 202-21, le conseil a autorisé l'achat des réservoirs pour un montant net de 12 579,04 \$ à même le fonds de roulement;

ATTENDU QUE le coût réel net pour l'achat des réservoirs a été de 11 111,48 \$, il y a donc lieu de désengager le fonds de roulement pour un montant de 1 467,56 \$;

ATTENDU QUE l'installation des réservoirs de carburant comprend la mise en place d'une dalle de béton ainsi que des travaux électriques;

ATTENDU QUE le coût de ces travaux sera financé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans pour un montant maximal net de 28 888,52 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil autorise le paiement des travaux pour l'installation des réservoirs de carburant pour un montant maximal net de 28 888,52 \$.

361-21 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 28 888,52 \$ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-729 (Biens durables autres - Transport).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u> 362-21</u>

AUTORISATION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE SUPPLÉMENTAIRES À LA FIRME STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU AU 1290 ROUTE 105

ATTENDU QUE par la résolution numéro 07-21, le conseil a octroyé un contrat à la firme Stantec Experts-conseils Ltée au montant de 53 612,84 \$, incluant les taxes, pour des services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le remplacement du ponceau au 1290, Route 105;

ATTENDU QU'À ce jour, aucun montant n'a été autorisé pour des honoraires professionnels supplémentaires;

ATTENDU QUE des travaux additionnels ont été nécessaires suite à la découverte d'un vieux ponceau existant non répertorié lors de la conception des plans et devis;

ATTENDU QUE la surveillance bureau et en chantier de ces travaux supplémentaires ne faisaient pas partie du mandat initial et la firme Stantec Experts-conseils Ltée a soumis les honoraires professionnels supplémentaires suivants:

AVENANT	DESCRIPTION	HONORAIRES	
Avenant 1	Surveillance bureau et chantier supplémentaires	6 450,00 \$	
Total se	ervices professionnels d'ingénierie non prévus	6 450,00 \$	
	•		
	TPS (5 %)	322,50 \$	
	TVQ (9,975 %)	643,39 \$	
	TOTAL	7 415,89 \$	

362-21 (suite)

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures recommande ces honoraires professionnels supplémentaires qui s'élèvent à 7 415,89 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels d'ingénierie supplémentaires pour le remplacement du ponceau au 1290 Route 105 seront financés par le règlement d'emprunt numéro 956-16;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil autorise les services professionnels d'ingénierie supplémentaires pour le remplacement du ponceau au 1290, Route 105 à la firme Stantec Expertsconseils Ltée pour un montant de 7 415,89 \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-30-721 (Infrastructures chemin – Drainage/ponceaux (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 956-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

363-21

MANDAT À DHC AVOCATS - COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE – PAIEMENTS SUITE À L'AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ASSOCIÉS AUX PAIEMENTS EN REMPLACEMENT D'IMPÔTS

ATTENDU QUE suite au dépôt du rôle triennal 2018-2019-2020 de la Municipalité, plusieurs rencontres entre les représentants de la Commission de la capitale nationale (CCN), de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la Municipalité ont eu lieu au cours de l'année 2018 pour tenter d'en arriver à une entente sur la valeur juste et équitable des propriétés de la CCN dans le Parc de la Gatineau;

ATTENDU QU'AUCUNE entente n'est intervenue et que la CCN a payé un montant de PERI (paiement en remplacement d'impôts) moindre que les montants découlant des valeurs inscrites au rôle et ce, à la fois pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité, à la suggestion expresse de la CCN, s'est adressée au Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts, instauré par la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts pour résoudre cet important différend qui a un impact majeur sur les finances de la Municipalité depuis maintenant trois (3) ans;

363-21 (suite)

ATTENDU QUE suite à une audience tenue pendant une (1) semaine du 16 au 20 novembre 2020, le Comité consultatif, composé de trois (3) experts indépendants et pancanadiens, a unanimement fait droit en grande partie aux représentations de la Municipalité quant à la valeur des terrains en litige dans son Avis à la CCN rendu le 16 février 2021;

ATTENDU QUE ce faisant, le Comité consultatif a réitéré les mêmes principes qu'il avait déjà retenus dans son Avis rendu le 6 décembre 2019 et concernant la portion du Parc située dans la Ville de Gatineau;

ATTENDU QUE malgré les demandes répétées de la Municipalité auprès de la CCN, ce n'est que le 16 juin 2021 que celle-ci a voulu entamer des discussions avec la Municipalité par la transmission d'une proposition qui ne respectait ni les conclusions ni les principes énoncés par le Comité consultatif;

ATTENDU QUE suite à cette correspondance du 16 juin 2021 de la CCN et à la demande expresse de la Municipalité, des échanges et rencontres sont intervenus entre les experts des parties, incluant les représentants de la MRC, pour tenter de comprendre de façon précise les paramètres de cette proposition;

ATTENDU QUE la Municipalité a insisté depuis le début et tout au long des échanges pour que les discussions suivent les enseignements énoncés par le Comité;

ATTENDU QUE malgré ces nombreux échanges, la Municipalité fait les constats suivants :

- 1. Il est manifeste que la CCN n'a aucune intention de respecter l'Avis unanime du Comité consultatif;
- La CCN entend plutôt refaire sa propre analyse et ses propres valeurs non seulement en faisant totalement fi des principes unanimement reconnus par le Comité, mais au surplus en prônant des méthodes qui n'ont même pas été soumises au Comité lors de l'audience en novembre 2020;
- 3. La CCN demande à la Municipalité et à l'Évaluateur municipal d'accepter une somme monétaire forfaitaire autre que sous forme de PERI pour les années 2018 à 2023 et de convenir, pour le futur, d'appliquer des principes d'évaluation pourtant contraires aux principes et règles émis par le Comité consultatif dans ses deux Avis à la CCN et concernant l'évaluation du Parc de la Gatineau;
- 4. La CCN ne garantit pas le versement de la somme forfaitaire, autre que sous forme de PERI, pour les années futures;

ATTENDU QUE selon les valeurs proposées par la CCN dans sa proposition, la Municipalité aurait un manque à gagner, à compter de l'année 2024, de plus ou moins 800 000\$ par année et ce, pour toutes les années subséquentes;

363-21 (suite)

ATTENDU QU'À l'invitation expresse de la CCN, la Municipalité s'est engagée en toute bonne foi dans le processus de règlement des différends prescrits par la Loi et elle doit maintenant constater, à la lumière des derniers échanges, que la CCN n'avait et n'a toujours manifestement aucune intention de suivre les enseignements du Comité;

ATTENDU QU'EN effet, le 28 septembre dernier, la CCN a, encore une fois, représenté à la Municipalité la même proposition que celle déjà formulée le 16 juin dernier et pourtant contraire aux principes retenus par le Comité consultatif lui-même, avant de rendre sa décision finale;

ATTENDU QUE pour la Municipalité, cette proposition de la part de la CCN est tout simplement inacceptable, manifestement déraisonnable et profondément irrespectueuse de la Municipalité et de ses citoyens de même que du processus prévu par la Loi pour le règlement de ce type de différend;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu de mandater Me Paul Wayland, avocat et associé directeur de la firme DHC Avocats, pour transmettre une mise en demeure à la CCN exigeant que celle-ci rende sa décision finale dans les dix (10) jours selon les paiements prévus dans l'Avis du Comité, et à défaut, pour prendre tous les recours judiciaires appropriés devant la Cour fédérale pour que celle-ci rende un jugement déclaratoire contre la CCN pour son refus manifestement déraisonnable de suivre les recommandations du Comité consultatif dans son Avis unanime rendu le 16 février 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>364-21</u>

MANDAT DE TROIS ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE CARBURANT EN VRAC

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

364-21 (suite)

 précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long.

QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1^{er} avril 2022 au le 31 mars 2025 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale.

QU'UN contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables.

QUE la Municipalité confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom.

QUE la Municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin.

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

QUE la Municipalité s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ :

- Facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0,0100 \$ (1,0 ¢) par litre acheté aux non-membres UMQ.
- Pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200,00 \$.

364-21 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>365-21</u>

MANDAT À ME MARC-OLIVIER BISSON, RPGL - PROCÉDURES JUDICIAIRES – 800, ROUTE 105

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a constaté que le propriétaire du 800, Route 105 a effectué des travaux, plus particulièrement sur le lot 3 030 146 au cadastre du Québec, propriété connue comme étant le 800, Route 105;

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués à l'intérieur de la bande riveraine ainsi que du littoral, en y aménageant un espace fabriqué avec du sable, en détournant un ruisseau avec des morceaux de bois afin d'y installer une toile et un foyer extérieur avec un bain tourbillon;

ATTENDU QUE le règlement de zonage interdit strictement d'effectuer des travaux de remblais, de détourner un ruisseau et d'y aménager une aire de détente (foyer extérieur, bain tourbillon) à l'intérieur de la bande riveraine et du littoral;

ATTENDU QUE la Municipalité doit prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la règlementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le préambule cidevant soit et fait partie intégrante de la présente résolution, et que la Municipalité mandate Me Marc-Olivier Bisson, avocat, RPGL, sis au 283, rue Notre Dame, Gatineau (Québec), J8P 1K6, aux fins d'entreprendre tous les recours juridiques appropriés auprès de toute cour compétente afin de faire respecter la réglementation municipale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u> 366-21</u>

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* (RLRQ c C-27.1), le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses sessions ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

366-21 (suite)

ATTENDU QUE conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ c C-27.1), le Secrétaire-trésorier donnera un avis public du contenu du calendrier;

ATTENDU QU'EN vertu du règlement municipal numéro 1131-19 concernant la régie interne du conseil, les sessions ordinaires du conseil municipal de Chelsea auront lieu à 19 h dans la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, sauf exception;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil établit le contenu du calendrier des sessions ordinaires du conseil municipal de Chelsea, pour l'année 2022, qui est le suivant :

SESSIONS ORDINAIRES 2022 Conseil de la Municipalité de Chelsea Salle du conseil de la MRC des Collines 19 h			
Mardi	11 janvier		
Mardi	1 février		
Mardi	8 mars		
Mardi	5 avril		
Mardi	3 mai		
Mardi	7 juin		
Mardi	5 juillet		
Mardi	9 août		
Mardi	6 septembre		
Mardi	4 octobre		
Mardi	1 novembre		
Mardi	6 décembre		

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>367-21</u>

ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DE DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 647-05, 650-05, 633-04, 653-05, 755-10, 788-11, 790-11, 850-13, 787-11, 944-15, 1172-20, 1173-20 et 1175-20, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 18 octobre 2021, au montant de 6 084 000,00 \$;

367-21 (suite)

ATTENDU QU'À la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois (3) soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs		413 000,00 \$	0,500%	2022	
Mobilières		420 000,00 \$	0,700%	2023	
Banque	98,70920	426 000,00 \$	1,000%	2024	1,73259 %
Laurentienne		433 000,00 \$	1,300%	2025	
inc.		4 392 000,00 \$	1,500%	2026	
,		413 000,00 \$	0,500%	2022	
Financière		420 000,00 \$	0,750%	2023	
Banque Nationale inc.	98,67600	426 000,00 \$	1,050%	2024	1,74484 %
ivationale inc.		433 000,00 \$	1,300%	2025	
		4 392 000,00 \$	1,500%	2026	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	I QX 31600	413 000,00 \$	0,500%	2022	
		420 000,00 \$	0,750%	2023	1,74535 %
		426 000,00 \$	1,050%	2024	
		433 000,00 \$	1,250%	2025	
		4 392 000,00 \$	1,400%	2026	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE l'émission d'obligations au montant de 6 084 000,00 \$ de la Municipalité de Chelsea soit adjugée à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.;
- QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
- QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
- QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

367-21 (suite)

 QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

368-21

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 6 084 000,00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 18 OCTOBRE 2021

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 084 000,00 \$ qui sera réalisé le 18 octobre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
647-05	40 300 \$
650-05	146 200 \$
633-04	5 300 \$
653-05	4 500 \$
755-10	95 900 \$
788-11	130 400 \$
790-11	11 400 \$
850-13	91 200 \$
787-11	62 900 \$
944-15	201 300 \$
944-15	625 600 \$
1172-20	583 105 \$
1173-20	4 080 000 \$
1175-20	5 895 \$

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 755-10, 944-15, 1172-20 et 1173-20, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

• les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 octobre 2021;

368-21 (suite)

- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 avril et le 18 octobre de chaque année;
- les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
- les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
- CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
- CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
- CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA SUCCURSALE 10201 250-920 BOUL SAINT-JOSEPH GATINEAU, QC J8Z 1S9

 QUE les obligations soient signées par la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants. La Municipalité de Chelsea, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 755-10, 944-15, 1172-20 et 1173-20 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 octobre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

369-21

CONGÉ SABBATIQUE

ATTENDU QUE le 18 août 2021, la direction générale a reçu une demande de congé sabbatique autofinancé d'une durée de neuf (9) mois, plus précisément pour les mois de décembre 2023 à août 2024, de la part de l'employé # 517;

ATTENDU QUE la demande de congé sabbatique autofinancé répond aux conditions de travail de cadres de la Municipalité, article 12.09;

ATTENDU QUE la direction générale a approuvé ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu d'entériner la demande de congé sabbatique autofinancé de l'employé # 517, conformément aux conditions de travail des employé(e)s cadres de la Municipalité de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>370-21</u>

EMBAUCHE DE MADAME GENEVIÈVE CHAMBERLAND À TITRE DE TECHNICIENNE A LA TAXATION

ATTENDU QUE le 19 août 2021, la Municipalité publiait une offre d'emploi pour le poste permanent de technicien(ne) à la taxation;

ATTENDU QUE le comité de sélection a reçu la candidature interne de Madame Geneviève Chamberland;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Chamberland pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que Madame Chamberland soit embauchée à titre d'employée permanente au poste de technicienne à la taxation à compter du 27 septembre 2021, rémunérée selon la grille salariale des employés cols blancs pour ce poste avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

371-21

MODIFICATION DU CONTRAT DE SERVICE EN DÉCLASSEMENT DES ARCHIVES

ATTENDU QUE par la résolution numéro 12-21, le conseil a octroyé un contrat de service en déclassement des archives à Madame Annick Chauve:

ATTENDU QUE Madame Annick Chauve a dû consacrer plus d'heures que prévues au déclassement des archives et à la recherche de documents pour les demandes d'accès à l'information ainsi que toutes autres demandes;

ATTENDU QUE son contrat prévoyait une dépense nette maximum de 36 000,00 \$ pour l'année 2021;

ATTENDU QUE nous estimons avoir besoin de 420 heures supplémentaires d'ici la fin de l'année au taux horaire de 30,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu d'ajouter une dépense supplémentaire nette maximum de 12 600,00 \$ au contrat de service en déclassement des archives de Madame Annick Chauve pour l'année 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 12 600,00 \$ du poste budgétaire 02-330-00-141 (Salaire régulier – Déneigement) au poste budgétaire 02-140-00-419 (Honoraires professionnels – Service archives).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-140-00-419 (Honoraires professionnels – Service archives).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>372-21</u>

DÉROGATION MINEURE – ESCALIER DANS LA MARGE AVANT – 53, CHEMIN DE LAMOILLE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 289 490 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 53, chemin de Lamoille, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement d'un escalier de 0,8 m dans la marge avant, plutôt que 0,6 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05:

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

372-21 (suite)

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 289 490 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 53, chemin de Lamoille, afin d'autoriser l'empiètement d'un escalier de 0,8 m dans la marge avant, plutôt que 0,6 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>373-21</u>

DÉROGATION MINEURE - FRONTAGE D'UN LOT - 8, CHEMIN ENGLER

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 611 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Engler, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser un lot ayant un frontage de 17,12 m au lieu de 45 m, tel que stipulé par le règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 030 611 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 8, chemin Engler, afin d'autoriser un lot ayant un frontage de 17,12 m au lieu de 45 m, tel que stipulé par le règlement de lotissement numéro 637-05.

373-21 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

374-21

DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE D'UN LOT – 147, CHEMIN DE LA MINE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 849 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 147, chemin de la Mine, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre un lot ayant une superficie de 3 723 m², au lieu de 4 000 m², tel que stipulé par le règlement de lotissement numéro 637-05:

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 635 849 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 147, chemin de la Mine, afin de permettre un lot ayant une superficie de 3 723 m², au lieu de 4 000 m², tel que stipulé par le règlement de lotissement numéro 637-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

375-21

DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MAXIMALE DES BÂTIMENTS SECONDAIRES – 43, CHEMIN NORDIK

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 644 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 43, chemin Nordik, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre que les bâtiments secondaires aient une superficie de 112 m² au lieu de 95 m², tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule cihaut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 5 644 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 43, chemin Nordik, afin de permettre que les bâtiments secondaires aient une superficie de 112 m² au lieu de 95 m², tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

376-21

DÉROGATION MINEURE – RÉSIDENCE DANS LA MARGE ARRIÈRE – 315, CHEMIN LADYFIELD

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 289 667 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 315, chemin Ladyfield, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à 4,29 m de la ligne arrière de terrain, plutôt que 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

376-21 (suite)

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 289 667 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 315, chemin Ladyfield, afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à 4,29 m de la ligne arrière de terrain, plutôt que 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

377-21

DÉROGATION MINEURE – RÉSIDENCE DANS LA MARGE ARRIÈRE – 74, CHEMIN DE CABOT

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 289 660 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 74, chemin de Cabot, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à 4,44 m de la ligne arrière de terrain, plutôt que 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 8 septembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

377-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule cihaut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 289 660 (n.o.) au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 74, chemin de Cabot, afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à 4,44 m de la ligne arrière de terrain, plutôt que 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

378-21

MODIFICATION D'UNE DÉROGATION MINEURE – ABRI D'AUTO DANS LA MARGE AVANT – 36, CHEMIN DE KIRK'S FERRY

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 816 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 36, chemin de Kirk's Ferry, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une construction à l'intérieur de la bande riveraine soit à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas;

ATTENDU QUE la demande est aussi à l'effet de permettre :

- une remise située à 4,48 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m et à 2,09 m de la ligne latérale de terrain au lieu de 4.5 m.
- un abri d'auto situé à 4 m de la ligne avant du terrain, au lieu de 4,5 m;
- un abri d'auto situé à 0,44 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- une remise située à 2,02 m de la ligne latérale de terrain, au lieu de 4,5 m;
- un bâtiment principal situé à 2,35 m de la ligne latérale du terrain au lieu de 4,5 m;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a été accordée lors du conseil du 9 mars 2021, par la résolution 81-21;

ATTENDU QUE le comité consultatif sur les ressources naturelles (CCRN) avait effectué une recommandation lors d'une réunion ordinaire le 25 janvier 2021 et recommandait que l'empreinte au sol du nouveau bâtiment principal soit située au même emplacement que l'empreinte au sol du chalet existant afin de réduire le plus possible la perturbation du milieu;

378-21 (suite)

ATTENDU QUE le plan d'implantation a été modifié pour la présentation au comité consultatif d'urbanisme et du développement durable (CCUDD) conformément aux recommandations du CCRN, mais que, ce faisant, la distance entre l'abri d'auto et la marge avant a été modifiée et n'a pas été indiquée au nouveau plan;

ATTENDU QUE le CCUDD avait effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 3 février 2021 et avait recommandé une dérogation mineure pour l'abri d'auto à 4 m de la ligne avant du terrain, alors que sur le plan d'implantation corrigé l'abri d'auto était situé à 3,5 m;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 15 septembre 2021 pour cette correction à la demande de dérogation mineure accordée le 9 mars 2021 par la résolution 81-21 et à l'effet que cette correction serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil modifie la dérogation 81-21 du 9 mars 2021 en accordant la demande de dérogation mineure sur le lot 3 030 816 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 36, chemin Kirk's Ferry, de façon à permettre l'implantation de l'abri d'auto à 3,5 m de la ligne avant du terrain, plutôt que 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

379-21

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE – 4, CHEMIN PADDEN

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 244 532 au cadastre du Québec, connu comme étant le 4, chemin Padden, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une enseigne sur poteau de 0,51 m X 0,65 m pour les "Lofts du Village";

ATTENDU QUE l'enseigne sera en acrylique, fixée à un panneau en Maibec soutenu par des poteaux de bois renforcés d'acier et qu'elle sera illuminée par des lumières munies de réflecteurs dirigeant l'éclairage vers celleci;

ATTENDU QUE l'enseigne s'agence au bâtiment existant;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

379-21 (suite)

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'une enseigne sur poteau sur le lot 6 244 532 au cadastre du Québec, connu comme le 4, chemin Padden, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20096;
- à l'illustration de l'enseigne soumise le 16 août 2021 par la requérante:
- au plan d'implantation démontrant l'emplacement de l'enseigne, soumis le 17 août 2021 par la requérante.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>380-21</u>

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNES – 224, CHEMIN D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 571 au cadastre du Québec, connu comme étant le 224, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver deux (2) enseignes perpendiculaires rattachées au poteau de la galerie;

ATTENDU QUE les enseignes auront 1,07 m de largeur par 0,61 m de hauteur, pour une superficie de 0,61 m² chacune et seront pour les commerces "PowerWatts Chelsea" et " Parodontistes Chelsea";

ATTENDU QUE les enseignes sont en PVC imitant le bois et les logos et lettres en relief sont aussi de PVC;

ATTENDU QUE les enseignes s'agencent au bâtiment existant;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

380-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation de deux enseignes sur poteau sur le lot 2 635 571 au cadastre du Québec, connu comme le 224, chemin d'Old Chelsea, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20091;
- à la photographie en annexe des enseignes;
- aux détails des enseignes préparés par Impression Charles et reçus à nos bureaux le 31 août 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

381-21

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – TERRASSE – 181, CHEMIN D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 989 802 au cadastre du Québec, connu comme étant le 181, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'aménagement d'une terrasse en cour avant;

ATTENDU QUE les matériaux proposés s'agencent à ceux du bâtiment existant;

ATTENDU QUE la construction proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'aménagement d'une terrasse sur le lot 5 989 802 au cadastre du Québec, connu comme le 181, chemin d'Old Chelsea, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20090;
- aux plans préparés, signés et scellés par l'architecte Sophie Lamothe, dossier 17-278, révisés le 2 avril 2021, 18 pages.

381-21 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>382-21</u>

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – MARQUISE AU-DESSUS DES POMPES D'ESSENCE – 17, CHEMIN CROSS LOOP

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 790 315 au cadastre du Québec, connu comme étant le 17, chemin Cross Loop, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'une marquise audessus des pompes d'essence;

ATTENDU QUE les matériaux proposés s'agencent à ceux du bâtiment en construction;

ATTENDU QUE la construction proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour permettre la construction d'une marquise au-dessus des pompes d'essence sur le lot 4 790 315 au cadastre du Québec, connu comme le 17, chemin Cross Loop, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2020-20094;
- aux plans détaillés de la marquise, préparés par Enseignes Pattison, datés du 16 juillet 2020 et révisés le 4 août 2021, page 3/5:
- aux élévations soumises le 5 août 2021 par Vincent Brunet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette approbation est conditionnelle à ce que l'éclairage de la marquise soit remplacé par des lampes à col-de-cygne, puisque l'éclairage proposé n'est pas de type Dark Sky tel que l'exige la politique municipale;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

383-21

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – PHASE 2 DU PROJET COMMERCIAL INTÉGRÉ – 17, CHEMIN CROSS LOOP

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 790 315 au cadastre du Québec, connu comme étant le 17, chemin Cross Loop, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'un deuxième bâtiment commercial dans le projet commercial intégré;

ATTENDU QUE les matériaux proposés s'agencent à ceux du bâtiment en construction;

ATTENDU QUE la construction proposée est conforme aux critères du PIIA de Farm Point;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour permettre la construction d'un deuxième bâtiment commercial dans le projet commercial intégré sur le lot 4 790 315 au cadastre du Québec, connu comme le 17, chemin Cross Loop, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2020-20109;
- au plan d'implantation soumis le 11 décembre 2020 par le propriétaire, intitulé « Plan d'implantation proposé et manœuvre livraison commerce D », daté du 8 décembre 2020;
- aux plans d'aménagement paysager dessinés par Éliane Arbique, datés du 7 septembre 2021, 2 pages;
- aux élévations préparées par Neuf Architect(e)s, datées du 7 septembre 2021, 3 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette approbation est conditionnelle à :

- l'ajout d'un traitement architectural autour des portes de secours donnant sur le chemin Cross Loop (ex. ajout d'une petite marquise au-dessus des portes, chambranles autour des portes, etc.);
- l'ajout d'éléments pour la circulation piétonnière (trottoir, traverse, etc);
- le remplacement des arbres prévus au plan de plantation par des arbres de la forêt laurentienne.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

384-21

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNE – 587, ROUTE 105

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 636 051 au cadastre du Québec, connu comme étant le 587, Route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une enseigne sur poteau de 0,81 m X 0,61 m pour le cimetière des Pionniers de Chelsea;

ATTENDU QUE l'enseigne sera en PVC et la potence en aluminium;

ATTENDU QUE l'enseigne a le même design que celle du cimetière protestant situé sur le chemin d'Old Chelsea;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'une enseigne sur poteau sur le lot 2 636 051 au cadastre du Québec, connu comme le 587, route 105, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20097;
- à l'illustration de l'enseigne datée du 24 août 2021, préparée par Effigi Art Inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>385-21</u>

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AGRANDISSEMENT – 86, CHEMIN DE MONTPELIER

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 702 143 au cadastre du Québec, connu comme étant le 86, chemin de Montpelier, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée:

385-21 (suite)

ATTENDU QUE les matériaux proposés s'agencent à ceux du bâtiment existant;

ATTENDU QUE la construction proposée est conforme aux critères du PIIA du centre-village;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 5 702 143 au cadastre du Québec, connu comme le 86, chemin de Montpelier, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20103;
- aux plans préparés par Les Entreprises Unitech, contrat 21-6-346, datés de mars 2021 et révisés le 7 août 2021, 10 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>386-21</u>

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 217, CHEMIN D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 573 au cadastre du Québec, connu comme étant le 217, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver la résidence unifamiliale isolée proposée en remplacement de la résidence existante qui sera démolie;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont conformes aux critères du PIIA;

ATTENDU QUE le contour des fenêtres doit être mieux souligné et détaillé;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

386-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule cidevant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 2 635 573 au cadastre du Québec, connu comme le 217, chemin d'Old Chelsea, conditionnellement à ce que les chambranles des fenêtres (encadrement extérieur) soient plus importants et mieux travaillés, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20107;
- aux plans préparés par Jessica Pratt, technologue en architecture, projet 10-20-C4, datés du 5 septembre 2021, 10 pages.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

387-21

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 6 454 227 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 171, CHEMIN SCOTT

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 454 227 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 171, chemin Scott, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier et reçu par courriel le 20 août 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot 6 454 227 existant, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Hubert Carpentier et reçu par courriel le 20 août 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

388-21

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 2 635 109 AU CADASTRE DU QUÉBEC –163, CHEMIN DE LA MONTAGNE

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 635 109 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 163, chemin de la Montagne, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot existant, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Olivier Pelletier, dossier 210007H, minute 635, daté du 29 janvier 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 8 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer deux (2) lots à partir du lot 2 635 109 existant, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteurgéomètre Olivier Pelletier, dossier 210007H, minute 635, daté du 29 janvier 2021.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>389-21</u>

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – LOTS 3 031 395 ET 6 104 782 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 1317, ROUTE 105

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 3 031 395 et 6 104 782 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 1317, Route 105, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de créer trois (3) lots à partir de deux lots existants, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteurgéomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109686, minute 4118, daté du 15 juin 2021 et révisé le 22 juin 2021;

ATTENDU QUE le lotissement proposé est conforme au règlement de lotissement numéro 637-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa session ordinaire le 11 août 2021;

389-21 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le préambule cihaut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et le conseil approuve le plan d'avant-projet de lotissement afin de créer trois (3) lots à partir des lots 3 031 395 et 6 104 782 existants, conformément aux dispositions de la soussection 4.2.4 du règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats, tel que démontré au plan d'avant-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Marie Eve R. Tremblay, dossier 109686, minute 4118, daté du 15 juin 2021 et révisé le 22 juin 2021 et conditionnellement à ce que le lot du 1317, route 105 soit divisé en deux en formant des lots de forme plus régulière.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1222-21 ET AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE CITATION COMME IMMEUBLE PATRIMONIAL DE L'ANCIENNE ÉGLISE UNIE, SITUÉE AU 8, CHEMIN MILL

La conseillère Kay Kerman présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance de ce conseil, le règlement intitulé, « Projet de règlement numéro 1222-21 — Règlement de citation comme immeuble patrimonial de l'ancienne église unie, située au 8, chemin Mill » sera présenté pour adoption.

L'objectif est de ce règlement est de citer le 8, chemin Mill, l'ancienne église unie, comme un immeuble patrimonial, de façon à préserver le caractère architectural du corps originel du bâtiment. Ce règlement contribuera aussi à préserver une partie de l'histoire de la Municipalité de Chelsea, puisqu'il s'agit de la plus vieille église.

Kay Kerman		

<u>390-21</u>

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1222-21 – RÈGLEMENT DE CITATION COMME IMMEUBLE PATRIMONIAL E L'ANCIENNE ÉGLISE UNIE, SITUÉE AU 8, CHEMIN MILL

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (LRQ., chapitre P-9.002), une municipalité peut, par règlement de son conseil et après avoir pris l'avis du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local au patrimoine, citer en tout ou en partie un bien patrimonial situé sur son territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public;

390-21 (suite)

ATTENDU QUE la Loi définit un « immeuble patrimonial » comme étant tout bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique, notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain;

ATTENDU QUE le bâtiment fait partie de l'inventaire des lieux de cultes effectué par le conseil du patrimoine religieux du Québec et qu'il figure sur la liste des bâtiments et lieux historiques dans le secteur central annexée au plan d'urbanisme et aux règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'ancienne église unie possède un intérêt patrimonial pour ses valeurs historique et architecturale;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, lors de sa réunion du 8 septembre 2021;

ATTENDU QUE le conseil considère qu'il est opportun de procéder à cette citation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Projet de règlement numéro 1222-21 — Règlement de citation comme immeuble patrimonial de l'ancienne église unie, située au 8, chemin Mill », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de la séance publique du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable qui agira à titre de conseil local du patrimoine.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur le patrimoine culturel*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>391-21</u>

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D'Y RETIRER LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJOUTER À CES ZONES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

391-21 (suite)

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de retirer la dispositions particulière 16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'encourager la mixité des usages au centre-village;

ATTENDU QUE la disposition particulière 16 s'applique au total dans 13 zones au centre-village, mais son application est problématique uniquement dans les zones CA-204 et CA-209;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le premier projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le « Second projet de règlement numéro 1203-21 — Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 — Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d'y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

392-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1205-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 637-05 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉFINITION DE CHEMIN PRIVÉ ET AUX CAS N'EXIGEANT PAS DE CESSION DE TERRAIN OU DE COMPENSATION MONÉTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de lotissement portant le numéro 637-05 le 19 avril 2005 et est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement sur les permis et certificats afin d'autoriser jusqu'à cinq (5) lots sur un chemin privé, sous certaines conditions et qu'il y a lieu de modifier la définition d'un chemin privé;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 117.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité de Chelsea peut déterminer les cas où la contribution pour les frais de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels n'est pas exigée;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement de lotissement 637-05 afin de ne pas exiger des frais de parcs, terrains de jeux et espaces naturels pour un projet constitué d'un chemin privé, lorsque 80% d'un terrain est cédé ou vendu à la Municipalité ou à un organisme environnemental;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « règlement numéro 1205-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement numéro 637-05 – Dispositions relatives à la définition de chemin privé et aux cas n'exigeant pas de cession de terrain ou de compensation monétaire », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

<u>393-21</u>

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1206-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 640-05 RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE – DISPOSITION CONCERNANT L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PAE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement portant le numéro 640-05 connu sous le titre règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble aux fins d'exiger un plan d'aménagement d'ensemble pour les zones PAE du règlement de zonage, avant de procéder à une modification de zonage;

ATTENDU QUE le règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble portant le numéro 640-05 a été adopté le 19 avril 2005 et est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de ne pas exiger le dépôt d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour la modification de zonage d'une zone PAE, lorsque la modification au règlement concerne un terrain dont au moins 80% de sa superficie sera conservée à l'état naturel pour permettre sa protection environnementale à perpétuité;

ATTENDU QUE le conseil considère qu'il est opportun de procéder à cette modification;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et du développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 11 août 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement numéro 1206-21 – Règlement modifiant le règlement numéro 640-05 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble – Disposition concernant l'obligation de déposer un PAE », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

394-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1207-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 635-05 – MODIFICATION AU CHAPITRE 6 AFIN D'EXEMPTER CERTAINS PROJETS DE LA PLANIFICATION D'ENSEMBLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement portant le numéro 635-05 connu sous le titre *Plan d'urbanisme de la Municipalité de Chelsea* aux fins de diviser le territoire en aires d'affectation en vue d'y contrôler les catégories d'usage des terrains et des bâtiments ainsi que les densités d'occupation du sol;

ATTENDU QUE le règlement du plan d'urbanisme portant le numéro 635-05 a été adopté le 19 avril 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le chapitre 6 afin qu'une zone désignée comme étant soumise à un plan d'aménagement d'ensemble soit exemptée de cette exigence de planification d'ensemble si une superficie importante de la zone est réservée à la protection à perpétuité de la nature;

ATTENDU QUE le conseil considère qu'il est opportun de procéder à cette modification;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et du développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 11 août 2021:

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le « Règlement numéro 1207-21 — Règlement modifiant certaines dispositions du plan d'urbanisme numéro 635-05 — Modification au chapitre 6 afin d'exempter certains projets de la planification d'ensemble », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

395-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1208-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – ABROGATION DE LA ZONE PAE-62, CRÉATION DE LA ZONE RA-62 ET DE LA DISPOSITION PARTICULIÈRE #56

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636 05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'abroger la zone PAE-62 et de la remplacer par la zone RA-62 et d'y autoriser les usages permis en vertu du schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, ceci afin de permettre la conservation à l'état naturel de 80% de la superficie d'un terrain;

ATTENDU QU'IL y a lieu de créer la disposition particulière #56 visant à permettre un maximum de 5 résidences dans cette zone;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 11 août 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le « Règlement numéro 1208-21 — Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 636-05 — Abrogation de la zone PAE-62, création de la zone RA-62 et de la disposition particulière #56 » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

396-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1212-21 – RÈGLEMENT
MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX
PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 639-05 – DISPOSITIONS RELATIVES
AU NOMBRE DE LOTS SUR UN CHEMIN PRIVÉ ET AUX NORMES DE
CONSTRUCTION DE CELUI-CI

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 le 19 avril 2005;

ATTENDU QUE le règlement relatif aux permis et certificats portant le numéro 639-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée afin d'évaluer la possibilité de modifier le règlement sur les permis et certificats 639-05 afin de permettre 5 lots sur un chemin privé lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :

- le terrain a une superficie d'au moins 12 hectares;
- au moins 80% de la superficie de ce terrain sera cédé à la Municipalité ou à un organisme de bienfaisance à caractère environnemental;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement relatif aux permis et certificats afin d'augmenter sous certaines conditions le nombre de lots sur un chemin privé, puisque la modification proposée permet de faire des gains au niveau de la préservation de l'environnement;

ATTENDU QUE certaines normes de construction des chemins privés ont été modifiées par le service des travaux publics et des infrastructures et qu'il y a lieu de référer à ces nouvelles normes;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le « Règlement numéro 1212-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats numéro 639-05 – Dispositions relatives au nombre de lots sur un chemin privé et aux normes de construction de celui-ci » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

397-21

DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ PUBLIC TEMPORAIRE – PARC HOLLOW-GLEN – 12, CHEMIN DU PARC

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'une représentante de l'Association du district Hollow Glen visant la tenue d'un commerce temporaire de marché public qui aura lieu dans le parc Hollow Glen afin d'offrir à la population des produits artisanaux par approximativement 20 vendeurs;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE la tenue de ce commerce temporaire le 30 octobre 2021 pourra être effectuée selon les conditions suivantes :

- Dépôt d'une preuve d'assurance de l'association;
- Obtention d'un certificat d'autorisation d'usage pour l'usage temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil accepte la demande de commerce de marché public dans le parc Hollow Glen, tel que présenté par la représentante l'Association du district Hollow Glen, le 17 juillet 2021, sur le lot 3 484 813 au cadastre du Québec, propriété aussi connue comme le 12, chemin du Parc, et ce, selon les conditions suivantes :

- Dépôt d'une preuve d'assurance de l'association;
- Obtention d'un certificat d'autorisation d'usage pour l'usage temporaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>398-21</u>

DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR REPORTER L'ÉCHÉANCE DE L'APPROBATION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME RÉVISÉS

ATTENDU QUE le règlement numéro 273-19 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de troisième génération de la MRC est entré en vigueur le 6 février 2020, soit le jour de la signification de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à l'effet que ce document respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU),* les municipalités locales disposent d'une période de deux (2) ans suivant l'entrée en vigueur du SAD, soit jusqu'au 6 février 2022, pour adopter un nouveau plan d'urbanisme de même que des nouveaux règlements d'urbanisme de concordance;

398-21 (suite)

ATTENDU QUE les élections municipales et d'autres délais opérationnels font en sorte que quelques mois supplémentaires seront nécessaires afin de faire adopter le nouveau plan d'urbanisme et les nouveaux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut prolonger, à la demande d'une municipalité, un délai ou un terme imparti par la LAU selon les conditions qu'elle détermine, si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de reporter de douze (12) mois l'échéancier accordé pour l'adoption du nouveau plan d'urbanisme et les nouveaux règlements d'urbanisme, soit jusqu'au 6 février 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec de reporter de douze (12) mois l'échéancier accordé pour l'adoption du nouveau plan d'urbanisme et des nouveaux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Chelsea, soit jusqu'au 6 février 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>399-21</u>

RECONNAISSANCE DE LA VALEUR HISTORIQUE DU 108, CHEMIN PINE

ATTENDU QUE la Commission de la capitale nationale (CCN) est propriétaire d'une maison inhabitée dans la vallée du ruisseau Meech située sur le lot 3 029 751 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 108, chemin Pine;

ATTENDU QUE cette propriété datant de 1915 est inventoriée au répertoire du patrimoine culturel du Québec;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme numéro 635-05 et le règlement de démolition numéro 1166-20 de la Municipalité de Chelsea classifient cet immeuble comme un bâtiment historique;

ATTENDU QUE toute démolition d'un bâtiment historique doit être soumise et approuvée par le comité sur les demandes de démolition selon le règlement de démolition numéro 1166-20 et cela, même s'il a perdu 50% de sa valeur;

ATTENDU QUE la CCN n'a déposé aucune demande de permis de démolition, mais que la résidence apparait dans un état de détérioration avancée;

399-21 (suite)

ATTENDU QUE le conseil reconnait la valeur patrimoniale de ce bâtiment historique, déplore l'état de détérioration avancée du bâtiment et implore la CCN de le sauvegarder;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule cihaut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil demande que la CCN reconnaisse la valeur patrimoniale de ce bâtiment historique et évalue la possibilité de conserver, rénover, ou réutiliser cette résidence pour les besoins du parc de la Gatineau, comme site d'interprétation de l'histoire de la vallée du ruisseau Meech, ou un autre usage bénéfique aux canadiens et canadiennes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

400-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1213-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE SUR UN TRONÇON DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE À LA HAUTEUR DU PARC MUNICIPAL DE FARM POINT

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire modifier la limite de vitesse sur un tronçon du chemin de la Rivière à la hauteur du parc municipal de Farm Point;

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q. c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le « Règlement numéro 1213-21 — Règlement modifiant la limite de vitesse sur un tronçon du chemin de la Rivière à la hauteur du parc municipal de Farm Point » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et le Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

401-21

AUTORISATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU 311, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE des demandes ont été reçues pour l'aménagement d'un stationnement pour personnes à mobilité réduite et l'installation d'enseignes (P-150-5) à cet effet au 311, chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE cette demande a été présentée au comité consultatif des travaux publics et des infrastructures et que celui-ci recommande qu'un stationnement pour personnes à mobilité réduite soit aménagé dans le stationnement contigu à la rampe d'accès du sentier Voie Verte Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu d'autoriser l'aménagement d'un stationnement pour personnes à mobilité réduite et l'installation de panneaux de « stationnement accessible » (P-150-5) à cet effet au 311, chemin de la Rivière.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur générale et le Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-355-00-649 (pièces et accessoires autres).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION PROPOSANT UN NOM OFFICIEL AU SENTIER QUI PASSE SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE ST. MARY MAGDALENE

Le conseiller Simon Joubarne donne avis de motion concernant la recommandation du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire au nom de l'église St. Mary Magdalene afin de donner un nom officiel au sentier qui passe sur leur terrain, selon la Politique des noms commémoratifs de Chelsea.

Simon Joubarne	

<u>402-21</u>

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le comité du sentier communautaire (CSC) a été mis en place en décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1066-18 constituant le comité du sentier communautaire (CSC) le 3 avril 2018 par le biais de la résolution numéro 123-18;

402-21 (suite)

ATTENDU QUE plusieurs membres du conseil et citoyens ont siégé au sein du comité depuis sa création;

ATTENDU QUE le travail des membres a contribué à l'élaboration et au développement du sentier communautaire, maintenant appelé Voie Verte Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu de remercier tous les membres du conseil municipal et tous les membres ayant siégé au sein du comité du sentier communautaire pour leur implication, soutien et collaboration au fil des années.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

403-21

DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PARC CHELSEA

ATTENDU QUE Mme Geneviève Gougeon, membre de l'association des résidents du parc Chelsea, a présenté une demande d'appui financier au service de loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant totalisant 367,92 \$;

ATTENDU QUE cette demande d'appui financier est déposée dans le cadre de l'organisation d'une fête de quartier annuelle qui se déroulera le 9 octobre 2021 dans le parc McNally;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a effectué une recommandation lors de la réunion du 30 septembre 2021 quant à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil approuve la demande d'appui financier présentée par l'association des résidents du parc Chelsea pour un montant totalisant 367,92 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leur remplaçant soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Centres Communautaires / Loisirs vie communautaire.

404-21

REQUÊTE DE MME HEATHER WRIGHT CONCERNANT L'INHUMATION DES CENDRES DE SA MÈRE, MME MOIYA WRIGHT, DANS L'ANNEXE SUD DU CIMETIÈRE PROTESTANT D'OLD CHELSEA

ATTENDU QU'EN 1962, Mme Moiya Wright et Mme Judy Crawley ont fondé la Société historique de la Vallée de la Gatineau;

ATTENDU QUE de 1962 à 1965, Mme Wright en fut la présidente;

ATTENDU QUE de 1962 à 1989, Mme Wright, en collaboration avec Mme Crawley et la Société historique de la Vallée de la Gatineau, a instigué et a participé à la restauration et à la préservation du Cimetière protestant d'Old Chelsea;

ATTENDU QU'EN 1962, lors de la fondation officielle du « Old Chelsea Protestant Burial Ground », Mme Wright avait déjà exprimé le désir d'être inhumée dans l'aile sud du cimetière protestant;

ATTENDU QU'EN 1963, Mme Wright a ouvert *The Snow Goose Gallery* à Ottawa;

ATTENDU QU'EN 1964, Mme Wright, en collaboration avec Mme Crawley, a mis sur pied un Salon de thé à l'anglaise, ainsi qu'un petit musée à Moorside, Domaine de William Lyon Mackenzie King, le 10^{ième} Premier Ministre du Canada;

ATTENDU QU'EN 1990, Mme Wright, en collaboration avec 6 autres artistes, a fondé la Galerie Old Chelsea dans la maison patrimoniale Hanratty-Reynolds sur le chemin Scott à Chelsea;

ATTENDU QUE Mme Wright fut elle-même une artiste accomplie et a contribué au développement de plusieurs programmes d'artisanat chez les femmes inuites dans plusieurs communautés de l'Arctique;

ATTENDU QUE le comité de gestion des cimetières historiques a effectué une recommandation lors de la réunion du 30 septembre 2021 quant à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil appuie la requête de Mme Heather Wright concernant l'inhumation des cendres de sa mère, Mme Moiya Wright, dans l'annexe sud du Cimetière protestant d'Old Chelsea dans le lot de la Famille Wilkie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

405-21

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL POUR 2022

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Chelsea désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea prévoit la formation d'un (1) pompiers pour le programme *Pompier I*, quatre (4) pompiers pour la formation *d'Opérateur d'autopompe* et un (1) pompier pour la formation *Désincarcération* au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

40	6	-2	1
----	---	----	---

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que cette session ordinaire soit levée.

John-David McFaul	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

5) DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS

Sommaire par service

COMMONICATIONS	4 261 724.01 \$
COMMUNICATIONS	9 487.33 \$
Ressources Humaines	665.29 \$
Loisirs et Culture	100 966.30 \$
Administration Générale	688 643.99 \$
Entretien	205 737.94 \$
	679 329.12 \$
Travaux Publics et Infrastructure	2 485 142.50 \$
Sécurité Publique	49 243.88 \$
Environnement et Urbanisme	42 507.66 \$

Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
24049	2021-09-27	Ecole du Grand-Boise	PO10150	Contribution Coeur de Chelsea avec l'école \ Contribution Coeur de Chelsea avec l'école	02-701-70-610	-333.00 \$	-333.00 \$
24497	2021-10-05	EQUIPEMENTS JKL INC	40126	Brosse - Balai mécanique \ F.40126	02-320-00-649	-559.14 \$	-559.14 \$
24980	2021-09-15	MSEI MultiSciences Expertises Inc.	15768	Services professionnels - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith \ Serv. prof Surveillance travaux correctifs Centre Meredit	02-701-27-523	-35 119.11 \$	-35 693.99 \$
				Écriture 03-410-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	03-410-00-000	33 370.20 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	59-110-00-000	-33 370.20 \$	
			15493R	Rencontre bassin aération FP \ Honoraires prof services juridiques	02-414-20-412	-574.88 \$	
25272	2021 00 30	Hydro Quebec	690864AOUT21	Éclairage pubic août 2021 \ Electricite	02-340-00-681	-1 645.93 \$	-1 764.40 \$
			437048AOUT-21	Éclairage public août 2021 \ Electricite	02-340-00-681	-118.47 \$	
25292	2021-11-08	Location Lou-Pro Inc.	122405	locaton pompe remplacement ponceau sentier \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	-261.63 \$	-537.34 \$
			171441	location pompe remplacement ponceau sentier \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	-275.71 \$	
25358	2021-10-18	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	348211	Brosse - Nettoyage \ Brosse - Nettoyage	02-390-00-660	-9.19\$	-27.25 \$
			668670	sucre, crème \ Café - Garage municipal	02-320-00-610	-18.06 \$	
25381	2021-10-18	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	OCT-2021	location octobre chargeur sur roues 2021 \ Location chargeur sur roues/Mai à octobre 2021	02-320-00-516	-4 285.12 \$	-4 285.12 \$
25466	2021-10-20	Lauriault Electrique	2586	Ajout de prises au Centre Meredith \ Ajout de prises au Centre Meredith	02-701-27-522	-2 368.49 \$	-2 730.66 \$
			11398	Panneau de service Electrique (evenements et autres) \ Panneau de service Electrique	02-701-50-725	-362.17 \$	
25484	2021-10-20	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	41606061	Démarreur à batterie \ Démarreur à batterie	02-320-00-725	-1 030.17 \$	-2 294.31 \$
			N75664	CAM126/CAM129 - Pièces mécaniques \ F.N75664 - CAM126	02-390-03-525	-183.93 \$	
			N76433	CAM126/CAM129 - Pièces mécaniques \ F.N76433 - CAM129	02-390-03-525	-358.54 \$	
			N92412	CAM116 - Pièces mécaniques pour direction \ CAM116 - Pièces mécaniques pour direction	02-390-03-525	-721.67 \$	
25513	2021 11 02	Chelsea Elementary School	26/10/21	Projet communautaire, fonds vert \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	-274.69 \$	-549.38 \$
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-274.69 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	274.69 \$	
			26/10	Projet communautaire, fonds vert \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	-274.69 \$	
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	274.69 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	-274.69 \$	
25568	2021-11-02	Revenu Québec	meredith	TPS-TVQ SEPTEMBRE 2021 \ TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-12 206.01 \$	-19 030.12 \$
				TPS intrants RT0002	54-134-93-000	5 849.46 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-24 346.98 \$	
				TVQ intrants TQ0002	54-135-93-000	11 673.41 \$	
				TPS exigible RT0001	55-132-92-000	-1 721.12 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	189 198.40 \$	
formal v	DI Chàmas			Néhit direct angulé Du (2021 00 11			Page 2 sur 59

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 2 sur 59

Liste des chèques annulés

Chèque Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			Rapport TPSà recevoir- Municipalité	54-134-95-000	-187 477.28 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-6 981.39 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	191 935.65 \$	
			Rapport TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	-184 954.26 \$	
					-67 804.71 \$	-67 804.71 \$

☑Traitements de crédit

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25101	2021-09-15	2963-2072 Quebec Inc.	SEPT-2021	Contrat collecte matières résiduelles - Septembre 2021 \ Contrat collecte ordures - Août à décembre 2021	02-451-10-446	22 583.97 \$	69 455.46 \$
				Contrat collecte recyclage - Août à décembre 2021	02-452-10-446	18 587.63 \$	
				Contrat collecte compostage - Août à décembre 2021	02-452-35-446	20 695.50 \$	
				Contrat collecte ecombrants - Août à décembre 2021	02-452-90-446	2 509.33 \$	
				Collecte RDD - Septembre 2021	02-452-90-446	2 874.38 \$	
			13066	Facturation collecte matières résiduelles commerces/Juin 2021 \ Facturation collecte déchets commerces/Juin et juil.2021	02-451-10-446	416.78 \$	
				Facturation collecte recyclage commerces/Juin et juil.2021	02-452-10-446	537.51 \$	
			13117	Facturation collecte matières résiduelles commerces/ juillet 2021 \ Facturation collecte déchets commerces/Juin et juil.2021	02-451-10-446	497 27 \$	
				Facturation collecte recyclage commerces/Juin et juil.2021	02-452-10-446	753.09 \$	
25102	2021-09-15	7518218 CANANA INC (HKR CONSULTATION)	2373	Services professionnels ingénierie/Ponceau Route 105 - Engler \ Services professionnels ingénierie/Ponceau Route 105 - Engler	23-040-30-721	12 750.73 \$	12 750.73 \$
25103	2021-09-15	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	SEPT-2021	Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/septembre 2021 \ Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/Fév. à nov. 2021	02-330-00-443	6 684.78 \$	6 684.78 \$
25104	2021-09-15	9328-7746 QUEBEC INC (EAGLE EXCAVATION)	21074CH01	Travaux d'urgence - Chemin Susan \ Travaux d'urgence - Chemin Susan	02-320-00-521	3 386.01 \$	3 386.01 5
25105	2021-09-15	ABATTAGE EMONDAGE CHARLES LECLERC	1985	Abattage - Chemin Reid \ Abattage - Chemin Musie Loop & Reid	02-320-06-459	862.31 \$	2 242.01 9
			1951	Émondage - Ch. Mullen \ 16 chemin Mullen	02-320-06-459	862.31 \$	
			1950	Émondage - Ch. Juniper \ Chemin Juniper	02-320-06-459	229.95 \$	
			1949	Émondage - Ch. Du Dome \ Chemin du Dome	02-320-06-459	287.44 \$	
25106	2021-09-15	ABC MECANIQUE	1009331	VOL970 - Pièces mécaniques \ VOL970 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	64.76 \$	64.76
25107	2021-09-15	B and T Macfarlane Ottawa Limited	442919	Pièces mécaniques - KUBOTA \ Pièces mécaniques - KUBOTA	02-320-03-525	416.30 \$	416.30
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-39.55 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	19.78\$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	19.77 \$	
25108	2021-09-15	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	147278	Appels de service - Centre Meredith - CVCA \ F.147278	02-701-27-522	316.18\$	695.60
			147295	Appels de service - Centre Meredith - CVCA \ F.147295	02-701-27-522	379.42 \$	
25109	2021-09-15	BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE	AB-96698	Contrat vidange fosses septiques 2021 \ Contrat vidange fosses septiques 2021	02-490-00-446	57 102.17 \$	57 102.17
25110	2021-09-15	Bell Canada (9153)	SEPT-2021	Equipement téléphonique septembre \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	119.63 \$	632.36
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-160-00-331	17.08\$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 4 sur 59 Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

Liste des chèques

Chèque Date Fo	ournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			Communication - Téléphonie	02-220-00-331	34.19 \$	
			Communication - Téléphonie	02-320-00-331	51.27 \$	
			Communication - Téléphonie	02-330-00-331	51.27 \$	
			Communication - Téléphonie	02-390-00-331	34.19\$	
			Communication - Téléphonie	02-470-00-331	34.19\$	
			Communication - Téléphonie	02-610-00-331	119.63 \$	
			Communication - Téléphonie	02-701-10-331	68.36 \$	
			Communication - Téléphonie	02-702-30-331	34.17 \$	
25111 2021 09 15 Bid	o servico Montroal inc	006620	OdorControl Multi Mólango do micro organismos usino d'épuration \ OdoControl Multi - Mélange de micro-orgaismes - usine	02-414-30-635	655 36 \$	655 36
25112 2021-09-15 Bid	onest	SV323318	1 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	127.40 \$	2 802.80
		SV323171	5 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	637.00 \$	
		SV32523	1entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	127.40 \$	
		SV32524	7 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	891.80\$	
		SV324055	5 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	637.00 \$	
		SV322612	2 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	254.80 \$	
		SV324054	1 entretien annuel - Diverses adresses \ Contrat entretien annuel - Diverses propriétés	02-470-00-459	127.40 \$	
25113 2021-09-15 BM	MR QUINCAILLERIE TOURAINE	277899	BALAI A GAZON \ F.27789901 - Accessoires	02-320-00-649	59.77 \$	535.89
		277862	PEINTURE, INSECTICIDE, RUBAN, CABLE, PELLE \ F.27786201 - Accessoires	02-320-00-649	135.54 \$	
		277914	Bois, vis, peinture \ F.27791401 - Bois	02-320-00-624	174.53 \$	
			F.27791401 - Accessoires	02-320-00-649	56.28 \$	
		278262	rateau \ F.0278262 - Rateau	02-320-00-643	96.56\$	
		278408	boulon, clou \ F.0275408 - Quincaillerie	02-320-00-641	10.91 \$	
		278420	boulon \ F.0278420 - Quincaillerie	02-320-00-641	2.30 \$	
25114 2021-09-15 Bra	ault Maxtech inc	17156	Réparation et entretien annuel des systèmes U.V - Eau potable \ Réparation et entretien annuel des systèmes U.V - Eau potabl	02-412-30-522	2 940.49 \$	4 039.62
		17128	Réparation et entretien annuel des systèmes U.V - Eau potable \ Réparation et entretien annuel des systèmes U.V - Eau potabl	02-412-30-522	1 099.13 \$	
25115 2021-09-15 Bre	renda Brulotte	02/09/21	Remboursement erreur de paiement, \ Comptes a payer - autres	55-131-20-000	645.99 \$	645.99
25116 2021-09-15 CA	APITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85769	Juillet, télécommunication pour les usines \ 12 mois de télécommunication pour les usines	02-412-30-331	433.09 \$	433.09
25117 2021-09-15 Ca	arle Ford Inc.	213851	CAM122 - Pièces mécaniques \ F.213851	02-320-03-525	56.58 \$	179.10
		213883	CAM122 - Pièces mécaniques \ F.213883	02-320-03-525	122.52 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Dépôts annulés

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 5 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description		Poste	Montant	Total
25118	2021-09-15	Carriere & Poirier Equipment Ltd.	157588	KUBOTA - Réparation controller \ KUBOTA -	Réparation controller	02-390-01-525	847.34 \$	847.34 \$
				TPS intrants RT0001		54-134-92-000	-59.99 \$	
				Ent. et réparation véhicules		02-390-01-525	59.99 \$	
				TVQ exigible TQ0001		55-133-92-000	-74.80 \$	
				TVQ intrants TQ0001		54-135-92-000	37.40 \$	
				Ent. et réparation véhicules		02-390-01-525	37.40 \$	
25119	2021-09-15	Catherine Guilbault Création	1407	Gabarit cartin invitation \ Services techniques	autres	02-141-01-459	89.11 \$	89.11 \$
25120	2021-09-15	Catherine Knight / Christopher Howard	09/09-21	Remboursement septique 2020-202′ septique	Tarification/vidange des fosses	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25121	2021-09-15	Centre de Verification Technique Outaouais	215335	Vérification mécanique - CAM119 \ Vérification	on mécanique - CAM119	02-320-05-459	213.68 \$	213.68 \$
25122	2021-09-15	CHARLES IGA	4298	glace \ Aliments, café, eau, etc.		02-702-90-610	2.89\$	11.56 \$
			8094	glace \ Aliments, café, eau, etc.		02-702-90-610	2.89 \$	
			3310	2 sac glace \ Aliments, café, eau, etc.		02-702-90-610	5.78 \$	
25123	2021-09-15	CHELSEA NEARLY NEW	31/08/21	Demande de fonds loisirs \ Demande de fond	ls loisirs	02-701-20-970	3 000.00 \$	3 000.00 \$
25124	2021-09-15	Christine Rousseau	D2020-00491	Cautionnement,	Dépôt - Correctif complet septique - 500	55-136-41-000	500.00 \$	500.00 \$
25125	2021-09-15	Cima	22108369	Activités de surveillance pour le Barrage Hollo pour le Barrage Hollow Glen (2x/an	ow Glen (2x/an) \ Activités de surveillance	02-460-00-411	3 780.38 \$	3 780.38 \$
25126	2021-09-15	Clef Magique Enr.	17618	Cadenas \ Cadenas		02-390-00-649	308.09 \$	308.09 \$
25127	2021-09-15	Clermont Leonie	1849	design graphique \ Services techniques autre	es	02-141-01-459	94.56\$	202.64 \$
			1848	Desigh graphique \ Services techniques autre	es	02-141-01-459	108.08 \$	
25128	2021-09-15	Commtech	73361	Impression 22/07 au 20/08 \ Entretien et répa	aration -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	168.02 \$	848.69 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip.	bureau	02-120-00-527	166.41 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip.	bureau	02-130-00-527	110.93 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip.	bureau	02-220-00-527	347.78 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip.	bureau	02-130-00-527	55.55 \$	
25129	2021-09-15	Construction DJL, Agence Wakefield	5000367467	Chemins Musie & Service - Granulats 35.09 r	mg-20, 11.67 100-200 \ MG20B - 80 tonnes	02-320-00-621	459.93 \$	12 268.90 \$
				Gabion 4-8" - 14 tonnes		02-320-00-621	225.45 \$	
			500355084	23.39to mg-20 \ Pierre, concasse, gravier		02-320-00-621	306.57 \$	
			5000303012	Asphalte chaude - 1.84 tonnes \ Asphalte cha	aude - 20 tonnes	02-320-00-625	218.32 \$	
			5000367466	MC20B 47.35 tonnes Divers chemins \ MC	G20B 100 tonnes Divers chemins	02-320-00-621	694.20 \$	
			5000320266	4.03 to eb-10c \ Asphalte		02-320-00-625	478.19 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

			Liste des cheques				
Chèque Date	Fournisseur	Facture	Description	Po	oste	Montant	Total
		500381205	Asphalte chaude - 6.97 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	-320-00-625	793.36 \$	
		5000373665	Asphalte chaude - 8.98 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	-320-00-625	994.27 \$	
		5000373665.	Asphalte chaude - 0.99 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	-320-00-625	109.62 \$	
		5000373664	Asphalte chaude - 4.99 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	-320-00-625	552.50 \$	
		5000372653	Asphalte chaude - 6.88 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	-320-00-625	816.34 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54	-135-92-000	0.01 \$	
		5000386032	Chemins Patrick/Wright - Granulats 81.71to \ MG20B - 756 tonnes	02	-320-00-521	613.42 \$	
			Gabion 4-8" - 228 tonnes	02	-320-00-521	674.31 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54	-135-92-000	-0.02 \$	
		5000384512	Chemins Patrick/Wright - 184.26 to Granulats \ MG20B - 756 tonnes	02	2-320-00-521	2 415.12 \$	
		5000381217	Asphalte chaude - 1.87 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	2-320-00-625	212.86 \$	
		5000382885	Asphalte chaude - 8.07 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	2-320-00-625	964.96 \$	
		5000381206	Asphalte chaude - 1 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	2-320-00-625	63.24 \$	
		5000381206.	Asphalte chaude - 5.9 tonnes \ Asphalte chaude - 20 tonnes	02	2-320-00-625	682.77 \$	
	4	5000381206	Asphalte chaude - 8.52 tonnes \ Asphalte chaude - 10 tonnes	02	2-320-00-625	993.50 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54	1-135-92-000	-0.02 \$	
25130 2021-09-15	CONSULT'EAU	36422	Échantillonnage eau potable - Juillet 2021 \ Échantillonnage eau potable juil. à déc.2021	le - CC Farm Point 02	2-701-20-444	314.25 \$	637,49 \$
			Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen juil. à déc.2021	02	2-701-20-444	323.24 \$	
25131 2021-09-15	Copie Conforme	2121753	copie plan \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02	2-610-00-670	15.18 \$	15.18 \$
25132 2021-09-15	CORE INDUSTRIAL GASES	13325	Location aout - Cylindres \ Location - Cylindres	02	2-320-01-639	8.76 \$	8.76 \$
			TVQ exigible TQ0001	55	5-133-92-000	-0.83 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54	1-135-92-000	0.42 \$	
			Oxygène, propane, acétylène.	02	2-320-01-639	0.41 \$	
25133 2021-09-15	Daniel Fassen	10-09-21	Remboursement paiement mai-juillet, propriété vendu au 21 avril \ Com autres	nptes a payer - 55	5-131-20-000	2 082.30 \$	2 082.30 \$
25134 2021-09-15	Daniel St-Arnaud / Francine Monette	9/09/21	Remboursement septique 2020-2021, 1\Tarification/vida	ange des fosses 01	1-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
	TI ETANGAG ISTANIONOSE.	po11159	Eveil artistique dans les parcs - 25 septembre 2021 \ Eveil artistique da septembre 2021	ans les parcs - 25 02	2-702-90-499	524.94 \$	524.94 \$
25135 2021-09-15	DENIS CHARETTE	portino	Septembre 2021				
2777462 276773	DESLAURIERS - 137269 CANADA LTEE	60834	Appel de service - Alarme - Centre Meredith \ Appel de service - Alarme	e 02	2-701-27-522	135.10 \$	135.10 \$
25136 2021-09-15					2-701-27-522 2-150-00-412	135.10 \$ 1 252.02 \$	135.10 \$ 1 252.02 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 7 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25139	2021-09-15	Douglas Morrison Ltee	146821	Huile et graisse \ F.146821	02-320-00-633	676.96\$	781.44 \$
			148208	Huile et graisse \ F.148208	02-320-00-633	65.43 \$	
			146687	Huile et graisse \ F.146687	02-320-00-633	39.05 \$	
25140	2021-09-15	Emile Charles Immeubles inc	08-09-21	remboursement correction d'unité comptes a payer - autres	55-131-20-000	11 524.38 \$	11 524.38 \$
25141	2021-09-15	Enseignes Duguay	2276	6 AFFICHES - INTERDICTION TOTALE DE FEU \ 6 AFFICHES - INTERDICTION TOTALE DE FEU	03-310-02-000	796.69 \$	758.84 \$
				6 AFFICHES - INTERDICTION TOTALE DE FEU	23-610-00-000	-796.69 \$	
				6 AFFICHES - INTERDICTION TOTAL DE FEU	23-030-00-729	758.84 \$	
25142	2021 09 15	EPURSOL	93771	Vidange des boues Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	3 018 09 \$	16 773 31 \$
			93442	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	3 724.33 \$	
			93592	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	1 172.75 \$	
			93512	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	3 526.86 \$	
			93494	Vidange des chambres de vannes - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	627.76 \$	
			93960	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	4 703.52 \$	
25143	2021-09-15	Erwin mobile repair	623	CAM109 - Réparation freon \ CAM109 - Réparation freon	02-320-01-525	419.66 \$	419.66 \$
25144	2021-09-15	Exo Construction	D2021-00808	Cautionnement, épôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 055.00 \$	2 055.00 \$
25145	2021-09-15	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	433142	extermination 01/07 AU 31/10 - CASERNE \ Caserne #1	02-220-00-522	137.97 \$	137.97 \$
25146	2021-09-15	FABRIQUE DE LA PAROISSE ST-STEPHEN	AOUT-2021	Location stationnnent 2/2, 2021 \ Location - Terrains	02-370-00-512	1 000.00 \$	1 000.00 \$
25147	2021-09-15	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	JUIL-2021	Frais de gestion juillet \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-35 663.72 \$	35 663.72 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-1 255.59 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-2 503.86 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	39 423.17 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	35 663.72 \$	
05440		FOURNITURES DE BUREAU DENIS	302866	STYLO, SOUS-MAIN, PILE, REGISTRE \ Fournitures générales de bureau	02-130-00-670	19.98 \$	97.25 \$
25148	2021-09-15			×	02-702-30-670	6.89 \$	
25148	2021-09-15			Commande bibliothèque	02-702-30-070	υ.υυ φ	
25148	2021-09-15			Commande bibliotheque Commande service urbanisme	02-610-00-670	70.38 \$	
		Francis Canada Truck Center Inc.	X100281814	The state of the s			895.02 \$
		Francis Canada Truck Center Inc.	X100281814	Commande service urbanisme	02-610-00-670	70.38 \$	895.02 \$
		Francis Canada Truck Center Inc.	X100281814	Commande service urbanisme Pièces mécaniques - CAM130 \ CAM130	02-610-00-670 02-320-03-525	70.38 \$ 36.34 \$	895.02 \$
		Francis Canada Truck Center Inc.	X100281814	Commande service urbanisme Pièces mécaniques - CAM130 \ CAM130 TPS intrants RT0001	02-610-00-670 02-320-03-525 54-134-92-000	70.38 \$ 36.34 \$ -2.57 \$	895.02 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 8 sur 59

Liste des chèques

Chèque Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
Cheque Date	Tournisseur	Tuoture	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.60 \$	
		X100282460	Pièces mécaniques - CAM127 \ CAM127	02-320-03-525	65.59\$	
		7(100202 100	TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.64 \$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	4.64 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-5.79 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.90 \$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	2.89\$	
		X100282618	CAM119 - Pièces mécanique \ CAM119 - Pièces mécanique	02-320-03-525	62.85 \$	
		71,00202010	TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.45 \$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	4.45 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-5.55 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.78\$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	2.77 \$	
		R100060914	Réparation camion #127 - Temps sensor, etc. \ Labor - réparation camion #127	02-320-01-525	585.34 \$	
			Diagn softward charge - camion #127	02-320-01-525	74.06 \$	
			Temp sensor, tie-fir tree MDT 6.5-7.0MMFT7 - camion #127	02-320-01-525	70.84 \$	
			TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-51.70 \$	
			Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	51.70 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-64.46 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	32.23 \$	
			Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	32.23 \$	
25150 2021-09-15	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	14327	Location toilette sèche LPAFAP - 18/08 AU 18/09 \ Location toilette sèche LPAFAP - 2021	02-701-50-516	172.46\$	172.46
25151 2021-09-15	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	14383	Chemin des Artisans - Top soil 26 VERGE \ Top soil - 30 verges	02-320-00-521	515.67 \$	604.20
		14384	Chemin des Artisans - Top soil 4 VERGE \ Top soil - 30 verges	02-320-00-521	88.53 \$	
25152 2021-09-15	GLS	12804797	Envoi de pièces \ Envoi de pièces	02-320-00-322	9.37 \$	9.37
25153 2021-09-15	Green Caryl	MAI-2021	remboursement dépenses mai 2021 \ A recevoir - UMQ	54-136-90-003	232.20 \$	365.48
			A recevoir - UMQ	54-136-90-003	25.00 \$	
			A recevoir - UMQ	54-136-90-003	9.47 \$	
			A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	65.87 \$	
			A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	32.94 \$	
25154 2021-09-15	Groupe Archambault Inc.	cw24608085	7 CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	151.92 \$	174.39
	-1-15 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	cwq24608086	1 CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	22.47 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts ☑Traitements de crédit

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
	2021-09-15	GROUPE CLR/EXEL RADIO	EXL02274	PILES POUR MICROS \ PILES POUR MICROS	02-220-01-339	197.74 \$	197.74 \$
0.000) = 1 = 1 = 1 = 1 = 1				02-470-00-453	2 570.50 \$	2 570.50
	2021-09-15		64824	analyses eau de surface \ analyses eau de surface			1000000
25157	2021-09-15	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	110768	4 coroplast \ Publicité et information - publications	02-701-10-345	32.19 \$	32.19
25158	2021-09-15	Imprimerie Vincent Ltée	173884	Commande enveloppes Kraft 9x12 \ Enveloppes kraft 9x12	02-130-00-670	341.48 \$	341.48
25159 2021-09-15	2021-09-15	Innovision+ Inc.	22153	Hon. prof. confection et révision liste électorale et autres processus \ Hon. prof. confection et révision liste électorale et autres	02-120-04-419	4 549.94 \$	4 549.94 \$
				Écriture 59-110-00-000/Confection & révision liste électoral	59-110-00-000	4 154.70 \$	
				Écriture 03 410 00 000/Confection & révision liste électoral	03-410-00-000	-4 154 70 \$	
25160	2021-09-15	Josée Couture Luk	11160	Evell artistique dans les parcs - 2 octobre 2021 \ Evell artistique dans les parcs - 2 octobre 2021	02-702-90-499	800.00\$	800.00 \$
25161	2021-09-15	KALITEC SIGNALISATION	10835	Mesures d'atténuation de vitesse - Chemin de la Mine \ 2 Afficheurs de vitesse radar PREMIUM avec message	02-355-00-649	17 117.48 \$	17 117.48 \$
25162	2021-09-15	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019202848	Achat - 7.01 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épuration \ Achat - 21 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épur	02-414-30-635	4 585.99 \$	4 585.99 \$
25163 2021-09-15	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9007942106	Impression juillet 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	15.28 \$	252.74	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	36.27 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	2.33 \$	
V			Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	13.82 \$		
			Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	80.85 \$		
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	93.23 \$	
			9008012718	Impression aout 2021 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	0.69 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	1.64 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	1.93 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	3.87 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	2.83 \$	
25164	2021-09-15	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	206759	ENTRETIEN SEMI-ANNUEL DU COMPRESSEUR-AOUT 2021 \ ENTRETIEN SEMI-ANNUEL DU COMPRESSEUR-AOUT21	02-220-01-526	1 734.71 \$	1 734.71 \$
25165 2021-09-15	2021-09-15	Laboratoire Micro B	7926	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	891.67
		7925	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	86.23 \$		
			8067	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept		91.42 \$	
		8167	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$		
re:	☑ Chèques a	annulés ☑ Chèques ☑ Dépôts	s annulés 🛭	Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 10 sur 5
	_ 0,104000		- CIGIOS - E		and Walt a processing	1 0001 0 1	0 1 1

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			8281	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	70.14 \$	
			8071	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	460.48 \$	
			8168	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$	
25166	2021-09-15	Lapointe Drainage Itd	5017617	Chemin des Artisans - Ponceaux \ Chemin des Artisans - Ponceaux	02-320-00-521	7 262.49 \$	7 262.49 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-514.16 \$	
				Entr. & rép - Infrastructures	02-320-00-521	514.16\$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-641.09 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	320.55 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	320.54 \$	
25167	2021-09-15	LES SERVICES EXP INC.	622000	Surveillance travaux réfection ch. Lac-Meech, ch. Dunlop à Promenade Gatine \ Surveillance réfection ch. Lac-Meech, ch. Dunlop à Promenade	23-040-00-721	25 857.88 \$	51 278.85 \$
			627669	Surveillance travaux réfection ch. Lac-Meech, ch. Dunlop à Promenade Gatine \ Surveillance réfection ch. Lac-Meech, ch. Dunlop à Promenade	23-040-00-721	25 420.97 \$	
25168	2021-09-15	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	56025	2 livres num. fr \ Livres num. fr.	02-702-30-729	265.44 \$	283.24 \$
			56132	1 livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	17.80 \$	
25169	2021-09-15	Location d'autos et camions Discount	6534065179	Location 2021 auto sous-compacte pour le PVFS (6 mois) \ Location 2021 auto sous-compacte pour le PVFS (6 mois)	02-490-00-515	946.93 \$	946.93
25170	2021-09-15	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	1080576-21	Location laveuse à tapis \ Location laveuse à tapis	02-390-00-516	60.89 \$	60.89
25171	2021-09-15	Location Lou-Pro Inc.	167951	Réparation outils pour entretien des terrains sportifs \ Réparation outils pour entretien des terrains sportifs	02-390-00-526	213.28 \$	213.28
25172	2021-09-15	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	581172	Renouvellement abonnement annuel au Low Down \ Renouvellement abonnement annuel au Low Down	02-141-00-494	187.50 \$	187.50 \$
25173	2021-09-15	MACHINERIES FORGET	A40922	Achat et installation trailer hitch et lumière recul CAM135 et CAM136 \ Achat et installation trailer hitch et lumière recul CAM135	23-040-00-724	5 058.90 \$	10 117.80 \$
			A40920	Achat et installation trailer hitch et lumière recul CAM135 et CAM136 \ Achat et installation trailer hitch et lumière recul CAM136	23-040-00-724	5 058.90 \$	
25174	2021-09-15	Mark Whitalll et Guylaine Perreault	08/09/21	Remboursement septique 2020-2021 \ Tarification ordures, recyclage et compostage	01-212-13-001	283.00 \$	283.00 \$
25175	2021-09-15	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	CR599804	CREDIT, facture payé master et par chèque \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	-112.60 \$	23.07
			632076	Réparation du ponceau 20 chemin Boland \ Réparation du ponceau 20 chemin Boland	02-320-02-649	135.67 \$	
25176	2021-09-15	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1438	Publication appel d'offre - tracteur articulé \ Publicité et information - journaux et revues	02-320-00-341	313.65 \$	313.65
25177	2021-09-15	MEDIAS TRANSCONTINENTALE S.E.N.C SEAO	2459390	appel d'offre \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	149.10\$	326.10
20111 2021-0	The state of the s	and the second s		Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	23.72 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 11 sur 59

Liste des chèques

				Liste des cheques			
Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
				Journaux et revues	02-415-30-341	20.77 \$	
				Infrastructures Ch Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721	11.23 \$	
			2474686	appel d'offres controle materiaux \ Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	108.01 \$	
				Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	13.27 \$	
25178	2021-09-15	MÉLANIE LACROIX	25/08/21	remboursement dépense \ Articles de quincaillerie	02-470-00-641	38.16 \$	187.63 \$
				Cotisations à des associations et abonnements	02-470-00-494	149.47 \$	
25179	2021-09-15	Metalium	RPGAT-116438	Accessoires (métal + élastique) \ F.116438	02-320-00-649	264.45 \$	289.23 \$
			RPGAT-116437	Accessoires (métal + élastique) \ F.116437	02-320-00-649	24.78 \$	
25180	2021-09-15	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	/49666	CLAVIER ET SOURIS SANS FIL \ CLAVIER ET SOURIS SANS FIL	02-130-00-670	89.91 \$	2 000.41 \$
			749637	Contrat annuel support informatique 12/08 AU 11/09 \ Contrat annuel support informatique 2021	02-130-00-414	955.25 \$	
			749638	Contrat annuel support informatique, 12/09 AU 11/10 \ Contrat annuel support informatique 2021	02-130-00-414	955.25 \$	
25181	2021-09-15	MSEI MultiSciences Expertises Inc.	15768	Services professionnels - Surveillance travaux correctifs Centre Meredith \ Serv. prof Surveillance travaux correctifs Centre Meredit	02-701-27-523	35 119.11 \$	35 693.99 \$
				Écriture 03-410-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	03-410-00-000	-33 370.20 \$	
				Écriture 59-110-00-000/Surveillance travaux Centre Meredith	59-110-00-000	33 370.20 \$	
			15493R	Rencontre bassin aération FP \ Honoraires prof services juridiques	02-414-20-412	574.88 \$	
25182	2021-09-15	PARAGRAPHE	213884	19 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	474.31 \$	2 367.38 \$
			10583	10 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	231.95 \$	
			213883	3 LIVRES ang \ LP ang	02-702-30-729	88.14 \$	
			213976	1 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	38.84 \$	
			213977	56 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	1 534.14 \$	
25183	2021-09-15	Petro-Canada Fuels	19297	968.L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	115.20 \$	11 274.18 \$
				Essence	02-320-01-631	198.49 \$	
				Essence	02-330-01-631	377.02 \$	
			Essence	02-390-01-631	559.73 \$		
			Essence	02-610-01-631	21.12 \$		
			20361	651.4L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	76.49 \$	
				Essence	02-320-01-631	131.76\$	
				Essence	02-330-01-631	250.27 \$	
				Essence	02-390-01-631	371 58 \$	
				Essence	02-610-01-631	14.01 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 12 sur 59

Liste des chèques

Chèque Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
		20362	1452L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	79.52 \$	
			Diesel	02-320-02-631	729.30 \$	
			Diesel	02-330-02-631	786.41 \$	
			Diesel	02-390-02-631	64.92 \$	
		23138	703.4L diesel \ Diesel	02-220-02-631	38.98 \$	
			Diesel	02-320-02-631	357.48 \$	
			Diesel	02-330-02-631	385.47 \$	
			Diesel	02-390-02-631	31.83 \$	
		21404	952.5L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	110.23 \$	
			Essence	02-320-01-631	189.94 \$	
			Essence	02-330-01-631	360.77 \$	
			Essence	02-390-01-631	535.61 \$	
			Essence	02-610-01-631	20.20 \$	
		21403	1233.6L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	67.80 \$	
			Diesel	02-320-02-631	621.78 \$	
			Diesel	02-330-02-631	670.48 \$	
			Diesel	02-390-02-631	55.35 \$	
		19296	1796.9L diesel \ Diesel	02-220-02-631	103.01 \$	
			Diesel	02-320-02-631	944.70 \$	
			Diesel	02-330-02-631	1 018.68 \$	
			Diesel	02-390-02-631	84.09 \$	
		22788	1353.3L diesel \ Diesel	02-220-02-631	73.62 \$	
			Diesel	02-320-02-631	675.16 \$	
			Diesel	02-330-02-631	728.02 \$	
			Diesel	02-390-02-631	60.09 \$	
		22789	287.L essence \ Essence	02-220-01-631	33.09 \$	
			Essence	02-320-01-631	56.98\$	
			Essence	02-330-01-631	108.24 \$	
			Essence	02-390-01-631	160.70 \$	
			Essence	02-610-01-631	6.06 \$	
25184 2021-09-15	PG SOLUTIONS INC	STD43546	Installation et formation - Transphere \ Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	574.88 \$	574.88 \$
25185 2021-09-15	PIÈCE COURCHESNE	932-682693	Pièces mécaniques - CAM119-121 \ F.932-682693 - CAM121	02-320-03-525	2.76\$	182.51
		932-685064	Pièces mécaniques - CAM119-121 \ F.932-685064 - CAM119	02-320-03-525	-19.97 \$	
lure : ☑ Chèques	s annulés ☑ Chèques	☑ Dépôts annulés ☑	Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 13 sur 59
				1	mbre 2021 per Canadiau	

Au: 2021-11-10

☑ Dépôts

☑Traitements de crédit

☑ Débit direct

Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tot
			932-685055	Pièces mécaniques - CAM119-121 \ F.932-685055 - CAM119	02-320-03-525	199.72 \$	
25186	2021-09-15	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	768124	Accessoires - Garage municipal \ Accessoires - Garage municipal	02-320-00-649	104.08 \$	180.6
			N74038	Accessoires garage municipal \ Accessoires garage municipal	02-320-00-649	76.53 \$	
25187	2021-09-15	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0069853	Appels de service - Pneus \ CAM104	02-320-02-525	75.88 \$	370.80
			F0069563	Appels de service - Pneus \ CAM109	02-320-02-525	294.92 \$	
25188	2021-09-15	Portes Interprovincial Inc.	27619	Appel de service - Centre Meredith - Porte Zamboni \ Appel de service - Centre Meredith - Porte Zamboni	02-701-27-522	641.56 \$	641.50
25189	2021-09-15	Pyromatech	L30056	Inspection d'extincteur, lumière d'urgence et test hydrostatique - 2021 \ Centre communautaire Farm Point	02-701-20-522	111,53 \$	348.3
			L30055	Inspection d'extincteur, lumière d'urgence et test hydrostatique - 2021 \ Centre Meredith	02-701-27-522	236.85 \$	
25190	2021-09-15	QDI	7797	Mandat pour validation des besoins pluviaux projet New Chelsea \ Mandat pour validation besoins pluviaux projet New Chelsea	23-040-30-721	1 751.50 \$	1 832.1
				Infrastructures Ch Drainage/ponceaux (20 ans)	23-040-30-721	80.66 \$	
25191	2021-09-15	Riobec Securite Inc.	318165	Chemise \ F.318165	02-320-00-650	26.45 \$	560.1
				F.318165	02-330-00-650	26.44 \$	
			317679	gant, insectifuge \ F.317679	02-320-00-650	4.10 \$	
				F.317679	02-330-00-650	4.09 \$	
				F.317679 - Insectifuge	02-320-00-649	17.52 \$	
			318163	pantalon, retour \ F.318163	02-320-00-650	-22.77 \$	
				F.318163	02-330-00-650	-22.76\$	
			318990	BOTTES SÉCURITÉ	02-220-00-650	343.71 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 \$	
			318965	Protecteur d'ouie + cruche d'eau \ Protecteur d'ouie	02-390-00-650	102.33 \$	
				Cruche pour eau	02-390-00-649	71.86 \$	
			317998	Gants - Entretien \ Gants - Entretien	02-390-00-650	9.17 \$	
25192	2021-09-15	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201133784	vis \ Publicité et information - autres	02-220-00-349	16.09 \$	104.5
			201133187	vis \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-631-00-522	6.33 \$	
			201133526	Bâche pour terrain de baseball \ F.201133526 - Bâche	02-701-50-649	50.58 \$	
			201133843	Effaceur magique \ F.201133843 - Effaceur magique	02-390-00-660	10.51 \$	
			201132611	Huile \ Huile	02-390-00-633	9.19 \$	
			201133099	clés \ Clés LCCFAP	02-701-20-649	11.87 \$	2.
25193	2021-09-15	ROSSIGNOL	17839	plantation Abre parc du Ruisseau \ plentation Abre parc du Ruisseau	02-701-50-729	9 022.02 \$	9 022.0
ure :	☑ Chèques	annulés ☑ Chèques ☑ Dépôts	annulés 🗹	Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 14 sur

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
	2021-09-15	- CALACTER STATE	192808	gants, desinfectant, liq. vaisselle, net. vitre, pap hyg., savon \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	1 216.95 \$	1 272.70 \$
			192814	sac, lavo \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	16.66\$	
			192942	refill timemist \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	39.09 \$	
25195	2021-09-15	Services de sécurité ADT CANADA INC.	21907405	télésurveillance vol \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-20-522	129.73 \$	129.73 \$
25196	2021-09-15	Services Industriels Outaouais Inc	3869	Chaines de levage, o-ring et pièces - EU \ Chaines de levage, o-ring et pièces - EU	02-414-30-649	1 450.78 \$	1 450.78 \$
25197	2021-09-15	Sheila Mcewing	D2021-00569	Cautionnement, 4	55-136-44-000	310.00 \$	310.00 \$
25198	2021-09-15	Société d'assurance Automobile du QC	11/08/2021	Vérification dossiers conduites TP- Ent. \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	221.00 \$	351.00 \$
				Services techniques autres - Vérification dossier	02-390-05-459	130.00 \$	
25199	2021-09-15	Spca de L'Outaouais	SEPT-2021	Contrat pour contrôle animalier 2021 \ Contrat pour contrôle animalier 2021	02-290-05-459	2 426.51 \$	2 551.51 \$
			463734	Carcasse de chevreuil \ Carcasse de chevreuil	02-290-05-459	125.00 \$	
25200	2021-09-15	Ssq - Groupe Financier	SEPT-2021	cotisation assurance groupe septembre \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	105.27 \$	16 851.26 \$
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	105.27 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	616.23 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 232.52 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	312.91 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	182.73 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	500.97 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	2 727.13 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 718.32 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	23.03 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 014.86 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	832.77 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	299.66 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	7 179.59 \$	
25201	2021-09-15	St-Mary Magdalene Anglican Church	2021	Entente de location sentier 2021 À 2031 \ Location sentier SMM entente	02-701-50-512	1 200.00 \$	12 000.00 \$
				Location sentier SMM entente payé d'avance 10 ans	58-291-10-000	10 800.00 \$	
25202	2021-09-15	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉ	1627503	Solde contrat-Serv. prof. ingéni-surveillance-Rempl. ponceau 1290 Rte 105 \ Solde contrat serv. profRemplacement ponceau 1290 Rte 105	23-040-30-721	14 831.78 \$	14 831.78 \$
25203	2021-09-15	Strongco	92055303	VOL160 - Pièces mécaniques \ VOL160 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	115.41 \$	493.76
			92055877	VOL160 - Pièces mécaniques \ VOL160 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	378.35 \$	
25204	2021-09-15	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	AOUT-2021	Cotisation syndicale aout 2021 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	3 841.61 \$	3 841.61 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 15 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25205	2021-09-15	Talbot Maryse	2021-09-07	Projet fonds vert \ Services techniques autres	02-141-01-459	68.99 \$	68.99 \$
25206	2021-09-15	TESSIER RECREO-PARC	32937	Achat 2 fontaines à boire / Quartiers Ruisseau et Meredith \ Achat 2 fontaines à boire / Quartiers Ruisseau et Meredith	23-080-00-729	15 656.15 \$	15 656.15 \$
				Écriture 59-151-10-000/2 fontaines boire (Ruisseau & Meredit	59-151-10-000	14 296.15 \$	
				Écriture 23-920-00-000/2 fontaines boire (Ruisseau & Meredit	23-920-00-000	-14 296.15 \$	
25207	2021-09-15	Tetra Tech qi inc	60717673	Mandat pour plan directeur pour l'eau potable \ Mandat pour plan directeur pour l'eau potable	02-413-30-411	4 579.46 \$	6 844.47 9
			60717674	Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village \ Solde mandat pour plan directeur eaux usées centre-village	02-414-30-411	2 265.01 \$	
				Écriture 03-510-00-000/Solde plan directeur eaux usées	03-510-00-000	-2 068.25 \$	
				Écriture 59-131-00-000/Solde plan directeur eaux usées	59-131-00-000	2 068.25 \$	
25208	2021-09-15	TOROMONT CAT	PS031408094	BACK14 - Pièces \ F.658785 / 658781 / 658656	02-320-03-525	228.31 \$	828.65
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-16.16 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	16.16 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-20.15 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	10.08 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.07 \$	
			PS031407981	BACK14 - Pièces \ F.658785 / 658781 / 658656	02-320-03-525	137.63 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-9.74 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.74 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-12.15 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	6.08 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	6.07 \$	
			PS031408093	BACK14 - Pièces \ F.658785 / 658781 / 658656	02-320-03-525	462.71 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-32.76 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	32.76 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-40.85 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	20.43 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.42 \$	
25209	2021-09-15	UNIVAR CANADA LTD	1800870708	Produits chimiques - Eaux potable \ Produits chimiques - Eaux potable	02-412-30-635	1 282.26 \$	1 282.26
25210	2021-09-15	VAPOREL EAU PURE	85180	Eau pour garage municipal - 12 X 18L, 2 DEPOT \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610	56.50 \$	113.00
				Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-390-00-610	56.50 \$	
25211	2021-09-15	WSP CANADA INC	1030417	Caracteriation pour sentier QM \ Caracteriation pour sentier QM	02-701-50-419	1 925.83 \$	1 925.83
lure :	☑ Chèques a	annulés ☑ Chèques ☑ Traitements de crédit		Débit direct annulé Du : 2021-09-11 Débit direct Au : 2021-11-10	Imprimé le 10 nove	embre 2021 par Genevi	Page 16 sur 5

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25212	2021-09-15	XEROX CANADA LTEE	F57836300	impression reception 27/06 au 27/07 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. b	ureau 02-141-00-527	33.92 \$	33.92
25213	2021-09-15	Yvon Robert & Fils - Vente, Service & Location	19516	Réparation de scie à chaine \ Réparation de scie à chaine	02-390-00-526	119.45 \$	119.45
25214	2021-09-16	DOREEN STEVENS	14-09-21	Parcous de collines et d'eau - Inauguration de l'oeuvre d'art HG \ Parcous de collines d'eau - Inauguration de l'oeuvre d'ar	et 02-702-59-729	500.00 \$	500.00
25215	2021-09-30	1427361 Ontarion inc	27/09/21	Remboursement crédit, Comptes a payer - autres	55-131-20-000	389.67 \$	389.67
25216	2021-09-30	2963-2072 Quebec Inc.	13183	Facturation collecte matières résiduelles commerces/Août 2021 \ Facturation collecte déchets commerces/Août 202	02-451-10-446	727.21 \$	1 500.42
				Facturation collecte recyclage commerces/Août 2021	02 452 10 446	773.21 \$	
25217	2021-09-30	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	9179	Dépôt de branches \ Dépôt de branches	02-453-00-446	114.98\$	114.98
25218	2021-09-30	ABC MECANIQUE	1009685	Boyau, ferrure, raccord, montage \ F.1009685 - CAM121	02-320-03-525	133.80 \$	910.31
			1009674	Pièces mécaniques - Divers véhicules \ F.1009674 - VOL970 - Main D'oeuvre	02-320-01-525	344.93 \$	
				F.1009674 - VOL970 - Pièces	02-320-03-525	162.13 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0.01 \$	
			1009632	Pièces mécaniques - Divers véhicules \ F.1009632 - BACK14	02-320-03-525	120.41\$	
			1009679	Pièces mécaniques - Divers véhicules \ F.1009679 - CAM127	02-320-03-525	149.05 \$	
25219	2021-09-30	AMC Groupe Conseil Normand Chevalier	2009014-02F	Chargé projet - Plans intersection ch. Arthur et Ferguson \ Chargé projet - Plans intersection ch. Arthur et Ferguson	23-040-00-721	747.34 \$	747.34
				Écriture 23-920-00-000/Chargé projet ch. Arthur	23-920-00-000	-682.42 \$	
				Écriture 59-151-10-000/Chargé projet ch. Arthur	59-151-10-000	682.42 \$	
25220	2021-09-30	Andrea Rowe	D2021-00794	Cautionnement Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	310.00 \$	310.00
25221	2021-09-30	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	69237	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/aout. 2021 \ Usine eau potab Centre-Village (juillet à décembre 2021	le 02-412-30-444	4 278.84 \$	30 554,35
				Usine eaux usées Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-414-30-444	2 765.78 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (juillet à décembre 2021	02-414-20-444	612.58 \$	
			69056	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/Juillet 2021 \ Usine eau pota Centre-Village (juillet à décembre 2021	ole 02-412-30-444	4 278.85 \$	
				Usine eaux usées Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-414-30-444	2 765.77 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (juillet à décembre 2021	02-414-20-444	612.58 \$	
			69528	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/septembre 2021 \ Usine eau potable Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-412-30-444	4 278.85 \$	
				Usine eaux usées Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-414-30-444	2 765.77 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (juillet à décembre 2021	02-414-20-444	612.58 \$	
			67256	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/fevrier 2021 \ Usine eau pota Centre-Village (janvier à juin 2021)	ble 02-412-30-444	4 237.24 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Pos	ste	Montant	Total
				Usine eaux usées Centre-Village (janvier à juin 2021)	02-4	414-30-444	2 738.89 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (janvier à juin 2021)	02-4	414-20-444	606.62 \$	
25222	2021-09-30	Attache Remorque Gatineau	228802	immatriculatio, taxes pneus, \ Machinerie, outillage & équip Transport	23-0	040-00-725	109.38 \$	311.69
		Control of the Contro	234269	Sangles \ Sangles	02-3	320-00-643	202.31 \$	
25223	2021-09-30	AUBE vitre d'auto	9433	VOL160 - Remplacement vitre \ VOL160 - Remplacement vitre	02-3	320-01-525	201.21 \$	201.21
25224	2021-09-30	AUGER-VOYER ELISABETH	11202	Eveil artistique dans les parcs - 3 octobre 2021 \ Eveil artistique dans les p 2021	parcs - 3 octobre 02-7	702-90-499	574.88\$	574.88 \$
25225	2021-09-30	B and T Macfarlane Ottawa Limited	445237	KUBOTA - Pièces mécaniques \ F.445237	02-3	320-03-525	181.59 \$	181.59
				TVQ exigible TQ0001	55-	133-92-000	-17.25 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-	135-92-000	8.63 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-3	320-03-525	8.62 \$	
25226	2021-09-30	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	148173	Contrat entretien CVCA 2021 \ Contrat entretien CVCA 2021	02-	130-00-522	962.11 \$	4 810.55
				Contrat entretien CVCA 2021	02-2	220-00-522	481.06 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-3	320-00-522	481.06\$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02	412-30-522	240.53 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-	413-30-522	240.53 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-	414-30-522	240.53 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-	701-20-522	240.53 \$	
				Contrat entretien CVCA 2021	02-	701-27-522	1 924.20 \$	
25227	2021-09-30	BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE	AB-97661	282 vidange fosses septiques \ Contrat vidange fosses septiques 2021	02-	490-00-446	60 536.89 \$	60 536.89
25228	2021-09-30	BERNARD MARCHAND	20210012	Technique de sons GDPL 2021 \ Technique de sons GDPL 2021	02-	701-70-499	500.00 \$	500.00
25229	2021-09-30	Béton provincial	4000037690	Béton, \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-	-080-00-721	984.19 \$	984.19
25230	2021-09-30	Bionest	SV324767	Visite d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-	470-00-459	127.40 \$	127.40
25231	2021-09-30	Boivin Gauvin Inc.	FC20007239	ENTRETIEN ANNUEL OUTILS HOLMATRO 2021 \ ENTRETIEN ANNUEL HOLMATRO 2021	L OUTILS 02-	-220-00-526	3 678.69 \$	3 678.69
25232	2021-09-30	Bouquinart	102894	41 Livres fr. \ livres fr	02-	-702-30-729	923.52 \$	923.52
25233	2021-09-30	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85772	Appel de service - Usine d'eau usée - problème de communication \ Appel Usine d'eau usée - problème de comm	I de service - 02-	414-30-522	606.50 \$	606.50
25234	2021-09-30	Cedar Nisbet	13/09/21	Remboursement septique	eptique 01-	-212-19-001	283.00 \$	283.00
25235	2021-09-30	Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea	11272	Contribution à des organismes - Projet de la murale \ Contribution à des or Projet de la murale	rganismes - 02-	-701-20-970	1 000.00 \$	3 000.00
			11273	Contribution à des organismes - Projet de théâtre \ Contribution à des orgade théâtre	anismes - Projet 02-	-701-20-970	2 000.00 \$	
lure :	☑ Chèques	annulés ☑ Chèques ☑ Dépôts ☑ Traitements de crédit ☑ Dépôts		Débit direct annulé Du : 2021-09-11 Débit direct Au : 2021-11-10	50	mprimé le 10 nove	mbre 2021 par Genevie	Page 18 sur 5 ve Chamberlan

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25236	2021-09-30	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	339619	LAIT, CAFE, NOURRITURE \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	50.76 \$	50.76 \$
25237	2021-09-30	Cima	22113528	Dépôt plan de plantation du centre-village \ Dépôt plan de plantation du centre-village	02-470-00-453	3 018.09 \$	3 018.09 \$
25238	2021-09-30	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	109889	GANTS DE DÉSINCARCÉRATION \ GANTS DÉSINCARCÉRATION	02-220-00-650	495.83 \$	495.83 \$
25239	2021-09-30	Cocoriko	76	Modification de la connection Voila \ Honoraires prof administration et informatique	02-141-00-414	551.88\$	551.88 \$
25240	2021-09-30	COMITE DE LOISIRS CHELSEA NORD	2021	Reparation table de billard centre farm point \ Reparation table de billard centre farm point	02-701-20-999	600.00\$	600.00 \$
25241	2021-09-30	Construction DJL, Agence Wakefield	5000381272	61.07 tonnes MG20B - Ponceau ch. Church et Voie Verte Chelsea \ 60 tonnes MG20B - Ponceau ch. Church et Voie Verte Chelsea	23-040-50-721	786.43 \$	5 740.46 \$
			5000381272	11.78 tonnes gabion 4-8 / Ponceau ch. Church et Voie Verte Chelsea \ 45 tonnes gabion 4 8 / Ponceau ch. Church et Voie Verte Chel	23-040-50-721	174.04 \$	
				Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	67.57 \$	
			5000381273	35.99 tonnes gabion 4-8 / Ponceau ch. Church et Voie Verte Chelsea \ 45 tonnes gabion 4-8 / Ponceau ch. Church et Voie Verte Chel	23-040-50-721	695.17 \$	
			5000413247	Chemins Patrick/Wright - Granulats \ MG20B - 756 tonnes	02-320-00-521	156.37 \$	
				20mm net" - 500 tonnes	02-320-00-521	2 271.19 \$	
				MG56 - 384 tonnes	02-320-00-521	338.71 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.02 \$	
			5000401080	Chemins Musie & Service - Granulats \ MG20B - 80 tonnes	02-320-00-621	313.48 \$	
				MG56 - 50 tonnes	02-320-00-621	495.39 \$	
			5000419758	Chemins Patrick/Wright - Granulats \ Gabion 4-8" - 228 tonnes	02-320-00-521	442.14 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
25242	2021-09-30	CONSULT'EAU	36562	Échantillonnage eau potable - août 2021 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point juil. à déc.2021	02-701-20-444	314.25 \$	1 885.55 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen juil. à déc.2021	02-701-20-444	323.24 \$	
			10141	Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires \ Analyses de systèmes septiques avec rejet tertiaires	02-470-01-452	1 248.06 \$	
25243	2021-09-30	COOPERATIVE DES PARAMEDICS DE L'OUTAOUAIS	V827323	transport \ Services technique	02-220-00-442	146.34 \$	146.34 \$
25244	2021-09-30	David Beattie	20/09/21	Remboursement septique 2020-2021 \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25245	2021-09-30	DENIS CHARETTE	10347	Parcours de collines et d'eau, phase II - Oeuvre d'art Hollow Glen \ Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	2 759.40 \$	2 759.40 \$
25246	2021-09-30	DESLAURIERS - 137269 CANADA LTEE	61003	Appel de service - Trouble incendie - Centre Meredith \ Appel de service - Trouble incendie - Centre Meredith	02-701-27-522	165.28 \$	165.28 \$
25247	2021-09-30	Develo Tech.	10483	Collants signalisation \ Collants signalisation	02-355-00-649	179.44 \$	2 706.98 \$
			10500	Balises piétons PZ-1103 pour chemin Notch & Mine \ Balises piétons PZ-1103 pour chemin Notch	23-040-00-721	1 586.65 \$	
nclure :	☑ Chèques	annulés 🗹 Chèques	☑ Dépôts annulés	☑ Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 19 sur 59
	- Constant Marie	☑Traitements de crédit	☑ Dépôts	☑ Débit direct Au : 2021-11-10	Imprimé le 10 nove	embre 2021 par Genevie	eve Chamberland

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			40.0	Balises piétons PZ-1103 pour chemin Notch	23-040-00-721	793.33 \$	
				Ероху	23-040-00-721	34.50 \$	
				Ероху	23-040-00-721	34.49 \$	
				Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	78.57 \$	
25248	2021-09-30	DHC Avocats	176591	frais juridique ccn \ Honoraires prof services juridiques	02-150-00-412	1 672.65 \$	1 672.65 \$
25249	2021-09-30	Douglas Morrison Ltee	164042	Tank propane \ Tank propane	02-320-01-639	51.58 \$	103.14 \$
				Tank propane	02-330-01-639	51.56 \$	
25250	2021-09-30	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	1115489	Location refroidisseurs eau - septembre 2021 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517	75.42 \$	265.29 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.36 \$	
25251	2021 09 30	EPURSOL	94472	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02 415 30 522	1 842.22 \$	10 464.81 \$
			94533	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 351.75 \$	
			94147	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 351.24 \$	
			95052	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	3 919.60 \$	
25252	2021-09-30	Equipements Lourds Papineau	86306	CAM119 - Arm Bolts \ CAM119 - Arm Bolts	02-320-03-525	378.62 \$	882.29 \$
			86286	Pièces mécaniques et accessoires \ F.0086286	02-320-00-649	77.81 \$	
			86287	Pièces mécaniques et accessoires \ F.0086287	02-320-03-525	425.86 \$	
25253	2021-09-30	Excent environnement Inc	506	Libération finale - stabilisation sentier \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	13 571.59 \$	13 571.59 \$
25254	2021-09-30	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	AOUT-2021	Frais de gestion août 2021 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-74 434.00 \$	74 434.00 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 152.50 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-6 287.30 \$	
				Location Centre comm.Farm Point	01-234-70-016	408.00 \$	
				TPS exigible RT0001	55-132-92-000	20.40 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	40.80 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	83 404.60 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	74 434.00 \$	
25255	2021-09-30	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	329682	Chaise \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-702-30-726	379.41 \$	465.70 \$
			329681	reposte pied, nettoyant, etiquet, \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	89.63 \$	
			298287	CAHIER NOTES, SURLIGNEURS, STYLOS, MARQUEURS \backslash STYLOS, CAHIER NOTES, CHEMISES, ETC.	02-220-00-670	94.30 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			236196CR	annulation facture payé en double \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	-97.64 \$	
25256	2021-09-30	Francis Canada Truck Center Inc.	X100284250	CAM130 - Pressure valve \ CAM130 - Pressure valve	02-320-03-525	44.02 \$	44.02 \$
25257	2021-09-30	Francis Villeneuve	D2019-00041	Cautionnement, louvelle construction - 1	000 \$ 55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
25258	2021-09-30	GARAGE DU PARC	27624	Lubrifiant \ Lubrifiant	02-330-00-634	117.27 \$	117.27 \$
25259	2021-09-30	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	14437	location toilette \ Mardis en musique 2021 - 13 juillet	02-702-90-639	166.71 \$	367.92 \$
			10926	location toilette \ Mardis en musique 2021 - 29 juin	02-702-90-639	201.21 \$	
25260	2021-09-30	GAUVREAU TERRE DE SURFACE	2021	Remboursement final dépôt de garantie dalle béton FP \ Depots de garantie - au	tres 55-136-31-000	21 999.78 \$	21 999.78 \$
25261	2021-09-30	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	14221	20 verges top soil parc farm point \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	399.00 \$	2 738.98 \$
			13899	20 verges terre mixte parc farm point \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	605.00 \$	
			14503	38 tonnes sable à parc \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	1 179.64 \$	
			14750	Chemins Patrick/Wright - 28 tonnesTop soil \ Top soil - 300 verges	02-320-00-521	555.33 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 \$	
25262	2021-09-30	Genevieve Rousseau	20-09/21	Remboursement septique 2020-2021, \tanification/vidange des septique	fosses 01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25263	2021-09-30	Geoff Bleich	D2021-00447	Cautionnement, \ Dépôt - Correctif complet se 500 \$	ptique - 55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
25264	2021-09-30	Geoffery Barrett	D2021-00780	Cautionnement, Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	310.00 \$	310.00 \$
25265	2021-09-30	Gestion Poudrier inc.	75266	Remplacement fenêtres - Bureau de la Mairesse \ Remplacement fenêtres - Bur Mairesse	eau de la 02-130-00-522	6 539.13 \$	6 539.13 \$
25266	2021-09-30	GLS	13504613	Envoi - ELP \ Envoi - ELP	02-320-00-322	35.46 \$	58.80 \$
			13103778	Envoi - ELP \ Envoi - ELP	02-320-00-322	23.34 \$	
25267	2021-09-30	GRAND & TOY	S190627	5 boites papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	269.62 \$	500.26 \$
			729026	6 boites papiers 11x17 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	230.64 \$	
25268	2021-09-30	Groupe Archambault Inc.	CW24649448	CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	48.90 \$	249.51 \$
		The state of the s	CW24638028	4 CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	148.84 \$	
			CWQ24638029	2 CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	51.77 \$	
25269	2021-09-30	GROUPE CLR/EXEL RADIO	EXL02255	Batteries radio \ Batteries radio	02-320-01-339	316.07 \$	632.13 \$
				Batteries radio	02-330-01-339	316.06 \$	
25270	2021-09-30	H2LAB INC	65717	H2O puits \ H2O puits	02-470-00-452	2 212.98 \$	2 212.98 \$
25271	2021-09-30	Hutcheson James Gordon Rodgers	D2019-00780	Cautionnement, £ Dépôt - Correctif complet septio	que - 500 \$ 55-136-41-000	500.00 \$	500.00
25272	2021-09-14	Hydro-Quebec	690864AOUT21	Éclairage pubic août 2021 \ Electricite	02-340-00-681	1 645.93 \$	1 764.40 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 21 sur 59 Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur		Facture	Description	50	Poste	Montant	Tot
				437048AOUT-21	Éclairage public août 2021 \ Electricite		02-340-00-681	118.47 \$	
25273	2021-09-30	Hydro-Quebec		795249	Location parc 01/10/21 au 30/09/22 \ Location	- Terrains	02-701-50-512	399.84 \$	1 599.30
					02-702-701-512		58-291-10-000	1 199.46 \$	
25274	2021-09-30	INTER OUTAOUAIS		294104G	CAM127 - Adapteur \ CAM127 - Adapteur		02-320-03-525	13.73 \$	13.73
25275	2021-09-30	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	TIS	PS35968	Pelle01 - Pièces mécaniques \ Pelle01 - Pièces	s mécaniques	02-320-03-525	409.53 \$	409.53
					TPS intrants RT0001		54-134-92-000	-28.99\$	
					Ent. et réparation véhicules - pièces mécanique	es	02-320-03-525	29.89 \$	
					TVQ exigible TQ0001		55-133-92-000	-36.15 \$	
					I VQ intrants TQ0001		54-135-92-000	18.08 \$	
		14.			Ent. et réparation véhicules - pièces mécanique	es	02-320-03-525	17.17 \$	
25276	2021-09-30	Janjic Aleksandar		02019-00865	Cautionnement,	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00
25277	2021-09-30	Joao Malone		23-09-21	Remboursement tfe dossier vente pour taxes,	\ Comptes a payer - autres	55-131-20-000	529.44 \$	529.44
25278	2021-09-30	Joel Heppell		13-09-21	Remboursement septique, 2020-2021 \ Tarifica	ation/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.0
25279	2021-09-30	JRT AUTOMATISATION INC.		369461	Remplacement drive + claviers - Usine eaux us eaux usées	sées \ Remplacement drive + claviers - Usine	02-414-30-522	2 092.55 \$	2 092.5
25280	2021-09-30	kahat Jesse		13-SEPT-21	Zumba GDPL 2021 \ Zumba GDPL 2021		02-701-70-499	58.00 \$	58.00
25281	2021-09-30	L'Expert de la Remorque 1997 Inc.		286076	CAM132 - Barrure \ CAM132 - Barrure		02-320-03-525	39.37 \$	39,3
25282	2021-09-30	Laboratoire Micro B	1.5	3390	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvi pour l'eau potable - Janvier à sept	er à septembre 2021 \ Différents tests d'eau	02-412-30-444	70.14 \$	727.83
				3391	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier pour l'eau usée - Janvier à sept.	à septembre 2021 \ Différents tests d'eau	02-414-30-444	43.12 \$	
				3293	Analyses Farm Point - Janvier à septembre 2021 septembre 2021	21 \ Analyses Farm Point - Janvier à	02-414-20-444	316.76\$	
				3501	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier pour l'eau usée - Janvier à sept.		02-414-30-444	136.25 \$	
			111	3572	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvi pour l'eau potable - Janvier à sept	er à septembre 2021 \ Différents tests d'eau	02-412-30-444	70.14 \$	
				3500	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvi pour l'eau potable - Janvier à sept	er à septembre 2021 \ Différents tests d'eau	02-412-30-444	91.42 \$	
25283	2021-09-30	Lapointe Drainage Itd	12	017667	Ponceaux - Chemins Musie & Service \ 2x 24"	6m	02-320-02-649	1 867.26 \$	12 662.4
					1x 24" 9m		02-320-02-649	1 113.29 \$	
					TPS intrants RT0001		54-134-92-000	-211.01\$	
					Pièces et accessoires autres - Ponceaux		02-320-02-649	211.01 \$	
					TVQ exigible TQ0001		55-133-92-000	-263.11 \$	
ıre :	☑ Chèques a	annulés 🗹 Chèques	☑ Dépôts an	nulés 🗹 D	ébit direct annulé Du : 2021-09-11				Page 22 sur

☐ Chèques
☐ Craitements de crédit
☐ Craitements de crédit
☐ Craitements de crédit
☐ Craitements de crédit
☐ Chèques
☐ Chè

☑ Dépôts annu ☑ Dépôts ☑ Débit direct and ☑ Débit direct

Du : 2021-09-11 Au : 2021-11-10

Page 22 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Castron	Description.	-	22-1	4.11
neque	Date	Fourtilsseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tot
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	131.56 \$	
			50,000	Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	131.55 \$	
			5017667.	Remplacement ponceaux au sud du ponceau 69 \ Remplacement ponceaux au sud du ponceau 69	23-040-50-721	5 242.70 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-371.16\$	
				Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	371.15 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-462.80 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	231.40 \$	
				Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	231.40 \$	
			5017673	Ponceaux 18-R320 \ Ponceaux 18-R320	02-320-02-649	4 439.20 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-314.28 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	314.28 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-391.87 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	195.94 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	195.93 \$	
25284	2021-09-30	Lauriault Electrique	2414	Remplacement de la hotte - Centre Meredith \ Remplacement de la hotte - Centre Meredith	02-701-27-522	572.01 \$	1 321.8
			2437	Électricité nouv. comptoir prêt \ Électricité nouv. comptoir prêt	02-702-30-522	510.71 \$	
			2505	Retirer ancienne lumière voie ferrée \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	239.15 \$	
25285	2021-09-30	LES RELIURES CARON & LETOURNEAU LTÉE	55356	Reliure & réparation de livres \ Reliure & réparation de livres	02-702-31-499	959.53 \$	959.53
25286	2021-09-30	LETTRAGE D.R. LAPOINTE, ENRG	376	Réparation monument cimetiètes \ Réparation monument cimetiètes	02-631-00-522	942.80 \$	942.80
25287	2021-09-30	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1623694	2 Livres audio num fr \ Livres audios num fr.	02-702-30-729	218.45 \$	218.45
25288	2021-09-30	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	56424	13 livres num. fr \ Livres num. fr.	02-702-30-729	331.91 \$	331.91
25289	2021-09-30	LIBRARY OUTFITTERS	10237	Comptoir du prêt, bureau +banc \ comptoir du prêt	02-702-30-726	9 294.25 \$	9 294.25
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-658.00 \$	
				Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-702-30-726	658.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-820.44 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	410.22 \$	
				Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-702-30-726	410.22 \$	
25290	2021-09-30	LOCATION BATTLEFIELD	340015472	Drainage - Chemins Patrick/Wright - Location mini-chargeur \ Drainage - Chemins Patrick/Wright - Location mini-chargeur	02-320-00-521	536.47 \$	2 423.07
			340015791	location pompe pour remplacement ponceau \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	1 886.60 \$	
25291	2021-09-30	Location d'autos et camions Discount	6534065274	Location auto pour 24/07 au 23/08- Service environnement \ Location auto pour 3 mois - Service environnement	02-470-00-515	946.93 \$	946.93

☑ Chèques ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 23 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25292	2021-09-30	Location Lou-Pro Inc.	122405	locaton pompe remplacement ponceau sentier \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	261.63 \$	537.34 \$
			171441	location pompe remplacement ponceau sentier \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	275.71 \$	
25293	2021-09-30	Luc Lebel	D2021-00489	Cautionnement, \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	300.00 \$	300.00 \$
25294	2021-09-30	Manon Proulx	29/09	achat café \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	96.94\$	96.94
25295	2021-09-30	Martech Inc.	189337	Chemin de la Carrière \ Chemin de la Carrière	02-355-00-649	86.23 \$	583.50 \$
			189259	Panneaux divers P-150-2 / P-70-P-2 / P-230-P \ Panneaux divers P-150-2 / P-70-P-2 / P-230-P	02-355-00-649	497.27 \$	
25296	2021-09-30	Martin & Levesque Inc.	2122543	VÊTEMENTS DIRECTEUR - CHARLES ETHIER \ VÊTEMENTS DIRECTEUR - CHARLES ETHIER	02-220-00-650	250.65 \$	1 714.13 \$
			2142100	VÊTEMENTS - 34 POLO - POMPIERS - SELON ENTENTE \ POLOS	02-220-00-650	1 360.38 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.02 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.02 \$	
			2144787	2 polos \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	68.76 \$	
			2142121	polo \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	34.38 \$	
25297	2021-09-30	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	630530	bois \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	73.54 \$	266.63 \$
			631668	sonotube \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	193.09 \$	
25298	2021-09-30	Matthieu Pelchat	D2021-00582	Cautionnement, Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
25299	2021-09-30	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1656	Publication \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	349.29 \$	727.10 \$
				Bâtiments - Loisirs et culture	23-080-00-722	377.81 \$	
25300	2021-09-30	MEDIAS TRANSCONTINENTALE S.E.N.C SEAO	2489329	Publication appel d'offre \ Publicité et information - journaux et revues	02-320-00-341	7.91 \$	50.24 \$
		THE STORYCES AND		Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	42.33 \$	
25301	2021-09-30	MÉLANIE LACROIX	21/09/22	certificat cadeau BBQ \ Réceptions	02-160-00-493	64.42 \$	64.42 \$
25302	2021-09-30	Metalium	RPGAT-116467	Métaux \ Métaux	02-320-00-649	97.35 \$	97.35 \$
25303	2021-09-30	Michel B. Gauthier	585277	RÉPARATION TUYAU ALIMENTATION \ RÉPARATION TUYAU D'ALIMENTATION POMPE	02-220-01-525	240.00 \$	240.00 \$
25304	2021-09-30	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	749852	Écran , clavier, souris \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-141-00-670	46.80 \$	1 189.66 \$
				Biens durables- ameublement, équip. bureau	02-141-00-726	212.70 \$	
			749635	Achat portables pour employés - Télétravail \ Achat 9 docking station	23-020-00-726	678.35 \$	
				Écriture 23-710-00-000 / Achat portables télétravail	23-710-00-000	-619.42 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / Achat portables télétravail	59-110-00-000	619.42 \$	
			750016	appel de service \ Serv. tech services scientifiques et de génie	02-470-00-453	56.92\$	
			749417	Installation logiciel RIMBE - Postes urbanismes \ Installation logiciel RIMBE - Postes urbanismes	02-490-00-414	194.89 \$	
ure:	☑ Chèques	annulés ☑ Chèques ☑ Dépôts	annulés 🗹 🗅	Pébit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 24 sur 59

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 24 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25305	2021-09-30	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000281	Cotisation p13-14-15 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	1 127.56 \$	1 684.28
			2021-000310	cosation p16-17 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	556.72 \$	
25306	2021-09-30	Nova Marketing	5324	Ciné Parc 30 octobre 2021 \ Ciné Parc 30 octobre 2021	02-702-90-499	1 454.42 \$	1 454.42
25307	2021-09-30	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGREES QC	1729652	Formation \ Services de formation	02-130-00-454	57.49 \$	57.49
25308	2021-09-30	Pamela Place	D2021-00683	Cautionnement, \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	310.00 \$	310.00
25309	2021-09-30	Paradis Montpetit Beauchamp inc	144529	Mise en demeure	02-610-00-412	107.74 \$	181.09
			144967	Dossier (lettre) \ Dossier ettre)	02-610-00-412	73.35 \$	
25310	2021-09-30	PARAGRAPHE	204036CR	crédit factures payé en double \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-460.51 \$	16.03
			193821CR	Crédit facture payé en double \ Blens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-65.08 \$	
			192728CR	Crédit facture payé 2 fois \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-48.29 \$	
			214057	16 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	431.94 \$	
			214056	3 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	91.33 \$	
			214137	3 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	44.60 \$	
			214136	1 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	22.04\$	
25311	2021-09-30	Petro-Canada Fuels	1/3/3	1480.7L diesel \ Diesel	02-220-02-631	80.35 \$	20 576.35
				Diesel	02-320-02-631	736.96 \$	
				Diesel	02-330-02-631	794.66 \$	
				Diesel	02-390-02-631	65.60 \$	
			18599	302.9L DIESEL \ Diesel	02-220-02-631	17.18\$	
				Diesel	02-320-02-631	157.57 \$	
				Diesel	02-330-02-631	169.91 \$	
		9		Diesel	02-390-02-631	14.03 \$	
			25356	350.3L essence \ Essence	02-220-01-631	42.10 \$	
				Essence	02-320-01-631	72.55 \$	
				Essence	02-330-01-631	137.81 \$	
				Essence	02-390-01-631	204.60 \$	
				Essence	02-610-01-631	7.72 \$	
			23952	1600.5L ESSENCE \ Essence	02-220-01-631	192.90 \$	
				Essence	02-320-01-631	332.34 \$	
				Essence	02-330-01-631	631.28 \$	
				Essence	02-390-01-631	937.23 \$	
					JOE SERVICE 1777	22 (122)	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 25 sur 59

Liste des chèques

Chèque Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			Essence	02-610-01-631	35.34 \$	
		18636	Achat de 2 réservoirs de carburant \ Achat de 2 réservoirs de carburant	23-040-00-729	12 168.52 \$	
			Écriture 23-920-00-000 / 2 réservoirs carburant	23-920-00-000	-11 111.48 \$	
			Écriture 59-151-10-000 / 2 réservoirs carburant	59-151-10-000	11 111.48 \$	
		23954	1233.9L diesel \ Diesel	02-220-02-631	71.72 \$	
			Diesel	02-320-02-631	657.74 \$	
			Diesel	02-330-02-631	709.25 \$	
			Diesel	02-390-02-631	58.56 \$	
		25357	1112.5L diesel \ Diesel	02-220-02-631	65.12 \$	
			Diesel	02-320-02-631	597.25 \$	
			Diesel	02-330-02-631	644.02 \$	
			Diesel	02-390-02-631	53.16 \$	
		26473	700.7L essence \ Essence	02-220-01-631	83.44 \$	
			Essence	02-320-01-631	143.75 \$	
			Essence	02-330-01-631	273.04 \$	
			Essence	02-390-01-631	405.37 \$	
			Essence	02-610-01-631	15.28 \$	
25312 2021-09-30	PHOTOMIX	2021PM-ML0039	Éveil artistique dans les parcs - photographe \ Éveil artistique dans les parcs - photographe	02-702-90-499	166.71 \$	166.71
25313 2021-09-30	PIÈCE COURCHESNE	687011	CAM135 - Valves \ CAM135 - Valves	02-320-03-525	54.10 \$	54.10
25314 2021-09-30	Pieces Benoit Trudeau (Traction Gatineau)	261034933	Accessoires (combo barre) \ Accessoires (combo barre)	02-320-00-649	31.21 \$	31.21
25315 2021-09-30	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	M87606	Oil filter, air filter, gant, glass cleen \ F.M87606 - Pièces mécaniques / Accessoires	02-320-03-525	41.31 \$	711.09
			F.M87606 - Pièces mécaniques / Accessoires	02-320-00-649	123.91 \$	
		N82475	oil filter, air filter, transmission filter, fluid, \ F.N82475 - CAM121	02-320-03-525	264.58 \$	
		780126	gant \ F.780126 - Accessoires	02-320-00-649	64.30 \$	
		N81165	Pièces mécaniques et accessoires \ F.N81165 - Accessoires	02-320-00-649	5.52 \$	
		M79498	CAM125 - front disc brake rotor \ CAM125 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	211.47 \$	
25316 2021-09-30	Pilon Ltee	1312954	survey pickets \ Articles de quincaillerie	02-701-50-641	143.63 \$	916.42
		1304733	materiaux \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	8.05 \$	
		1304986	materiaux \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	244.00 \$	
		1305666	backer rod \ Entretien et réparation - Travaux correctifs	02-701-27-523	7.18 \$	
		1305273	materiaux \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	290.89 \$	
		1305276	nail common bright \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	95.05 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 26 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tot
			1308786	fibrecrete \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	127.62 \$	
25317	2021-09-30	PITNEY BOWES LEASING	3201795604	Location timbreuse 13/07 au 12/10 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 \$	522.77
25318	2021-09-30	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	F0070267	Appels de service - CAM122 / Loader \ Loader	02-320-02-525	1 434.32 \$	1 664.85
			F0070208	Appels de service - CAM122 / Loader \ CAM122	02-320-02-525	230.53 \$	
25319	2021-09-30	RECYSHRED	17301	destruction documents \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	189.65 \$	189.65
25320	2021-09-30	Regulvar	44661	Appel de service - Chauffage - Hôtel de Ville \ Appel de service - Chauffage - Hôtel de Ville	02-130-00-522	482.90 \$	482.90
25321	2021-09-30	Renée Heonaird	16/09/21	Remboursement bac, aucun en stock \ Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	01-234-40-002	91.98 \$	91.98
25322	2021-09-30	Richer Julien	547681	Trappage - Southridge \ Trappage - Southridge	02 320 01 499	313.50 \$	313.50
25323	2021-09-30	Riobec Securite Inc.	319838	garrot, pansement \ Remplacement et optimisation des trousses de premiers soins	02-320-00-675	88.53 \$	1 763.85
				Remplacement et optimisation des trousses de premiers soins	02-390-00-675	88.53 \$	
			319236	chaussure, protecteur, visiere, combinaison, casque, manteau, pantalon \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	230.44 \$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	230.43 \$	
			319302	combinaison, manteau, pantalon, chaussure, bandeau \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	374.77 \$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	374.74\$	
			319493	gant \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	14.20 \$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	14.20 \$	
			317737	manteau, pantalon \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	69.85 \$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	69.85 \$	
			318855	lunette, gant, lunette, casque, veste, \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	104.16\$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	104.15 \$	
25324	2021-09-30	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201123881	vis, \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	15.53 \$	63.79
			201134447	tuyau \ F.201134447 Réparation à l'Hôtel de Ville	02-130-00-522	20.68 \$	
			201133674	ancre \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	27.58 \$	
25325	2021-09-30	RPGL AVOCATS BARRISTERS	16531	Frais juridique dossier 100097-41151110 \ Honoraires prof services juridiques	02-701-27-412	8 778.69 \$	9 799.66
			16494	Frais juridique dossier 12298-157 \ Honoraires prof services juridiques	02-130-00-412	349.52 \$	
			16493	Frais juridique dossier 12298-147 \ Honoraires prof services juridiques	02-130-00-412	441.50 \$	
			16492	Frais juridique dossier 12298-055 \ Honoraires prof services juridiques	02-130-00-412	229.95 \$	
25326	2021-09-30	SANI-TEC	193806	sacs noir \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	43.67 \$	692.95
			193805	brosse cuvette \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	16.56\$	
			193829	pap.main, savon, cleaner, nettoyant, \ Équipe de l'entretien - Janvier à Septembre 2021	02-390-00-660	632.72 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 27 sur 59

Liste des chèques

hèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25327	2021-09-30	Sebastien Lemay	13-09-21	Éveil artistique dans les parcs - 26 septembre 2021 \ Éveil artistique dans les parcs - 26 septembre 2021	02-702-90-499	603.62\$	603.62 \$
25328	2021-09-30	SERVAVLE	1459	Ajout de 2e consigne sur les vannes régulatrices du réservoir d'eau potable \ Ajout de 2e consigne sur les vannes régulatrices	02-413-30-522	2 554.75 \$	2 554.75 \$
25329	2021-09-30	SIGNEBEC	11052	Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) / 12 juin au 3 juillet 2021 \ Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2)/19-06 au 3-07 2021	02-355-00-459	6 582.25 \$	16 369.34 \$
			INV9938	Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) / 12 juin au 3 juillet 2021 \ Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2)/19-06 au 3-07 2021	02-355-00-459	6 033.47 \$	
			INV-9926	Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) / 12 juin au 3 juillet 2021 \ Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) /12 et 13 juin 2021	02-355-00-459	1 427.11 \$	
			INV-9925	Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) / 12 juin au 3 juillet 2021 \ Signaleurs Old Chelsea (2) et Dunlop (2) /12 et 13 juin 2021	02-355-00-459	1 297.38 \$	
			INV-10752	Pesé / Zone de travaux \ Pesé / Zone de travaux	02-355-00-649	187.84 \$	
			INV-10423	Panneaux 3 arrêts 3 voies / Pesées \ Pesées	02-355-00-649	60.60 \$	
			INV1220	Panneaux 3 arrêts 3 voies / Pesées \ Panneaux 3 arrêts 3 voies	02-355-00-649	511.65 \$	
			INV1193	Panneaux limite de vitesse \ Panneaux limite de vitesse	02-355-00-649	269.04 \$	
25330	2021-09-30	Signel Services Inc.	108345	Réparation - CAM132 \ Réparation - CAM132	02-320-01-525	126.82 \$	126.82 \$
25331	2021-09-30	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	FC-295212	Oeuvre d'art Hollow Glen - installation de l'oeuvre \ Oeuvre d'art Hollow Glen - installation de l'oeuvre	02-702-59-729	212.47 \$	212.47
25332	2021-09-30	Strongco	92063522	VOL970 - Switch \ VOL970 - Switch	02-320-03-525	78.62 \$	78.62 \$
25333	2021-09-30	Techniparc	2021-100448	Contrat entretien terrains sportifs 2021 \ Contrat entretien terrains sportifs 2021	02-701-50-522	9 006.29 \$	9 006.29 \$
25334	2021-09-30	TOROMONT CAT	PS031408805	BACK14 - Pièces mécaniques \ F.031408463/031408218/031408217/031408806/031408805	02-320-03-525	539.30 \$	475.40 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-38.18 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	38.18 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-47.61 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	23.81 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	23.80 \$	
		3.40	PS031408806	BACK14 - Pièces mécaniques \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	71.55 \$	
			PS031408217	bearing \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	57.08 \$	
			PS031408218	CREDIT \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-228.31 \$	
			PS031408463	seal wiper, \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	35.78 \$	
25335	2021-09-30	Union des Municipalites du Quebec	148360	Frais de gestion de carburant, 01/07 au 30/09 \ Diesel	02-320-02-631	282.43 \$	282.43
25336	2021-09-30	WSP CANADA INC	1038028	Contrat étude écologique et hydrologique sentier Ruisseau \ Contrat étude écologique et hydrologique sentier Ruisseau	02-701-50-411	2 730.66 \$	2 730.66 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés

☑ Débit direct annulé

Du: 2021-09-11

Page 28 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description		Poste	Montant	Tota
	1		1,541514		es éco. et hydr.sentier Ruisseau	03-410-00-000	-2 493.45 \$	1018
					es éco. et hydr.sentier Ruisseau	59-110-00-000	2 493.45 \$	
25337	2021-09-30	Wurth Canada Limited	24483922	Quincailleries \ Quincailleries		02-320-00-641	114.95 \$	247.09
			24491054	Petits outils / lampe ergo \ Pe	etits outils / lampe ergo	02-320-00-643	132.14 \$	-,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
25338	2021-09-30	XEROX CANADA LTEE	F57957166	Frais copie réception, 27/07	au 26/08 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	33.92 \$	127.10
	C1 14		LR2957590	Renouvellement contrat loca	tion \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-141-00-517	93.18 \$	
25339	2021-10-01	2963-2072 Quebec Inc.	11801	Contrat collecte matières rés décembre 2021	siduelles - octobre2021 \ Contrat collecte ordures - Août à	02-451-10-446	22 583.97 \$	64 376.43
				Contrat collecte recyclage - A	Août à décembre 2021	02-452-10-446	18 587.63 \$	
				Contrat collecte compostage	- Août à décembre 2021	02-452-35-446	20 695.50 \$	
				Contrat collecte ecombrants	- Août à décembre 2021	02-452-90-446	2 509.33 \$	
25340	2021-10-01	Daniel ST-Arneaud	D2021-00703	Cautionnement	Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	310.00 \$	310.00 \$
25341	2021-10-01	REGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES COLLINES	OC I-2021	Quote-part 2021 octobre 202	21 \ Quote-part 2021 octobre	02-370-01-970	75 597.18 \$	75 597.18 \$
25342	2021-10-01	WSP CANADA INC	963789.	Hon. prof. plans/devis/surveil ingénierie-Stabilisation sentie	llance - Stabilisation sentier communautaire \ Hon. prof. er ch. de Welka	23-040-50-721	1 001.66 \$	1 001.66 5
25343	2021-10-07	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	9220	Voyages de souches \ Voyag	ges de souches	02-453-00-446	57.49\$	57.49 \$
25344	2021-10-07	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	OCT-2021	Contrat déneigement Hollow 2020-2021/Fév. à nov. 2021	Glen 2020-2021/octobre \ Contrat déneigement Hollow Glen	02-330-00-443	6 684.77 \$	6 949.92
			2021-carbu	Remboursement prime carbu	urant 2020-2021 \ Enlèvement de la neige	02-330-00-443	265.15 \$	
25345	2021-10-07	A LEVERAGE FOR MOUNTAINS	PO11301	Spectacle musique GDPL 20	021 \ Spectacle musique GDPL 2021	02-701-20-499	1 200.00 \$	1 200.00 \$
25346	2021-10-07	ABC MECANIQUE	1010089	CAM131 - Pièces mécanique	es \ CAM131 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	33.66 \$	33.66
25347	2021-10-07	AMUSEMENT SAUTE PARTOUT	S6676-1	Locatrion et livraison structur gonflable GDPL 2021	res gonflable GDPL 2021 \ Locatrion et livraison structures	02-701-70-499	630.41 \$	630.41 \$
25348	2021-10-07	Atelier Amberbrook	21-009	Panneau d'interprétation \ Pu	ublications	02-702-59-345	344.93 \$	344.93 \$
25349	2021-10-07	Attache Remorque Gatineau	235737	Accessoires pour remorque \	Accessoires pour remorque	02-320-00-649	45.34 \$	45.34 \$
25350	2021-10-07	AUDIO CINE FILMS INC	169035	Ciné Parc - 30 octobre 2021	\ Ciné-Parc - 30 octobre 2021	02-702-90-494	408.16 \$	408.16 9
25351	2021-10-07	B and T Macfarlane Ottawa Limited	444844	KUBOTA - Pièces mécanique	es \ F.444844	02-320-03-525	43.74 \$	43.74 5
				TVQ exigible TQ0001		55-133-92-000	-4.16\$	
				TVQ intrants TQ0001		54-135-92-000	2.08\$	
				Ent. et réparation véhicules -	plèces mécaniques	02-320-03-525	2.08\$	
25352	2021-10-07	Bell Canada (9153)	OCT-2021	Equipement téléphonique oct	tobre \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	119.61 \$	632.36 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct

☑ Débit direct annulé

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 29 sur 59

Liste des chèques

Chèque [Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-160-00-331	17.08 \$	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	51.27 \$	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	34.19 \$	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	119.63 \$	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	68.36 \$	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	34.19 \$	
25353 2	2021-10-07	BELL CANADA C/O SPECIAL BILLING	50095328	Travaux sur le réseau ch. Mine \ Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	74 552.44 \$	74 552.44 \$
25354 2	2021-10-07	Béton provincial	4000045076	Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	449.55 \$	449.55 \$
25355 2	2021-10-07	Bionest	SV327375	5 Visites d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	637.00 \$	4 083.15
			SV326105	1 Visite d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	127.40 \$	
			SV327615	1 visite d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	127.40 \$	
			SV326556	24 visites d'entretien \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	3 191.35 \$	
25356 2	2021-10-07	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	278804	Clous \ Clous	02-320-00-641	95.42 \$	576.70
			277495	Peinture \ Peinture	02-320-00-649	96.44 \$	
			278966	Divers achats \ Accessoires pour bois	02-320-00-649	193.14 \$	
			278575	Plateau peinture \ Plateau peinture	02-320-00-649	16.50 \$	
			279217	Peinture, pinceau, rouleau \ Peinture	02-320-00-649	145.92 \$	
			279230	DRAIN \ Drain - Drainage chemin Wright	02-320-00-521	18.37 \$	
			724115	BOULON, LCOU \ F.724115	02-320-00-641	10.91 \$	
25357 2	2021-10-07	Bouquinart	102184	2 Livres num. fr \ livres num. fr	02-702-30-729	175.71 \$	175.71
25358 2	2021-10-07	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	348211	Brosse - Nettoyage \ Brosse - Nettoyage	02-390-00-660	9.19 \$	27.25
			668670	sucre, crème \ Café - Garage municipal	02-320-00-610	18.06 \$	
25359 2	2021-10-07	Cima	22113922	Activités de surveillance pour le Barrage Hollow Glen (2x/an) \ Activités de surveillance pour le Barrage Hollow Glen (2x/an	02-460-00-411	3 780.38 \$	3 780.38
25360 2	2021-10-07	Clermont Leonie	1854	4 affiches \ Publicité et information - publications	02-702-90-345	229.67 \$	229.67
25361 2	2021-10-07	Construction DJL, Agence Wakefield	5000438057	170.61 to granulats - Ponceau au sud ponceau 69 \ 100 tonnes 3/4 nette/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	1 931.58 \$	11 432.39

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 30 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
				200 tonnes MG20B/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	1 363.89 \$	1010
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.02 \$	
			5000432517	11.83 to granulats - Ponceau au sud ponceau 69 \ 200 tonnes MG20B/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	155.05 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 \$	
			5000445206	68.15 togranulats - Ponceau au sud ponceau 69 \ 200 tonnes MG20B/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	893.26 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.02 \$	
			5000465506	ChemIns Patrick/Wright - 36.86 to Granulats \ MG20B - 756 tonnes	02-320-00-521	483.12 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.02 \$	
			5000432515	237.64 to granulats - Ponceau au sud ponceau 69 \ 200 tonnes MG20B/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	1 393 42 \$	
				75 tonnes 300-400 / Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	1 841.63 \$	
				75 tonnes gabion 100-200/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	700.59 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.02 \$	
			5000432516	166.92 to Chemins Patrick/Wright - Granulats \ MG20B - 756 tonnes	02-320-00-521	1 553.20 \$	
				Gabion 4-8" - 228 tonnes	02-320-00-521	225.76 \$	
				20mm net" - 500 tonnes	02-320-00-521	890.85 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
25362	2021-10-07	CORE INDUSTRIAL GASES	14103	Location septembre - Cylindres \ Location - Cylindres	02-320-01-639	8.76 \$	8.76 9
25363	2021-10-07	CORPORATION DES FLEURONS DU QUEBEC	5645	cotisation 2020 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-701-10-494	866.91 \$	866.91
25364	2021-10-07	COUILLARD CONSTRUCTION	501510	Réfection chemin du Lac-Meech, entre ch. Dunlop et Promenade Gatineau \ Réfection ch. du Lac-Meech, ch. Dunlop et Promenade Gatineau	23-040-00-721	850 825.95 \$	914 203.76 \$
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-85 082.60 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	181 391.57 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-32 931.16 \$	
25365	2021-10-07	Denis Charette	11159	balace du 25 septembre \ Autres services - Cachets	02-702-90-499	49.94 \$	49.94
25366	2021-10-07	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	1118021	Location refroidisseurs eau - octobre 2021 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	02-220-00-517	75.41 \$	265.29 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021	02-130-00-517	113.14 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021	02-701-20-517	38.37 \$	
25367	2021-10-07	Englobe Corp.	45734	Contrôle matériaux et évaluation géotechnique ch. Lac-Meech \ Contrôle matériaux et évaluation géotechnique ch. Lac-Meech	23-040-00-721	11 490.10 \$	14 907.79 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts

☑ Dépôts annulés

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 31 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			49335	Contrôle matériaux et évaluation géotechnique ch. Lac-Meech \ Contrôle matériaux et évaluation géotechnique ch. Lac-Meech	23-040-00-721	3 417.69 \$	
25368	2021-10-07	EPURSOL	95218	Vidange des boues - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 978.89 \$	2 978.89 \$
25369	2021-10-07	EQUIPEMENTS JKL INC	40126	Brosse - Balai mécanique \ F.40126	02-320-00-649	559.14 \$	1 224.48 9
			40185	1 Brosse centrale - Balai mécanique \ 1 Brosse centrale - Balai mécanique	02-320-00-649	665.34 \$	
25370	2021-10-07	Fernande Cloutier/Sylvain Mayer/Yvon Charbonneau	29/09	Remboursement septique 2020-2021 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25371	2021-10-07	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	14554	Location toilette sèche LPAFAP - 18/09 au 18/10 \ Location toilette sèche LPAFAP - 2021	02-701-50-516	172.46 \$	172.46 9
25372	2021-10-07	GAUVREAU TRANSPORT,7289243 CANADA INC	15089	Chemins Patrick/Wright - 57 vergeTop soil \ Top soil - 300 verges	02-320-00-521	1 130.49 \$	1 152.50 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 \$	
			15006	1/2 tonne de roche \ Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	22.00 \$	
25373	2021-10-07	Gayle Hermick / Edward Robert Paterson	29/09.	Rembourement septique 2020-2021	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25374	2021-10-07	GénieLab	1032	Trousse Wally (codage) \ Trousse Wally (codage)	02-702-30-729	275.94 \$	275.94 \$
25375	2021-10-07	GMS SECURITE INC	233012	remplacement systèmes sécurité intrusion, Centre Meredith \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	4 421.83 \$	41 844.54 \$
			233014	remplacement systèmes sécurité intrusion, 153 old chelsea \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	3 460.54 \$	
			233015	Contrat remplacement systèmes sécurité intrusion et contrôle d'accès \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	4 666.20 \$	
			233016	Contrat remplacement systèmes sécurité intrusion et contrôle d'accès \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	3 490.26 \$	
			233017	remplacement systèmes sécurité intrusion 12 ch. du part \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	3 780.27 \$	
			233018	remplacement systèmes sécurité intrusion, 311 ch. riviere \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	2 599.64 \$	
			233019	remplacement systèmes sécurité intrusion , 341 ch. Riviere \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	2 617.75 \$	
			233020	remplacement systèmes sécurité intrusion, 39 ch. Riviere \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	3 556.46 \$	
			233021	systèmes sécurité intrusion 161 ch. Montagne \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20,01	23-020-00-725	5 441.66 \$	
			233022	remplacement systèmes sécurité intrusion, 331 ch riviere \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.01	23-020-00-725	4 349.39 \$	
			233023	remplacement systèmes sécurité intrusion, 72 old chelsea \ Remplacement systèmes sécurité REG1154-20.17	23-020-00-725	3 460.54 \$	
25376	2021-10-07	Groupe Archambault Inc.	CW24675876	5 CD + DVD \ CD + DVD	02-702-30-729	108.36\$	108.36 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 32 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25377	2021-10-07	H2LAB INC	65721	analyses eau de surface \ analyses eau de surface	02-470-00-453	2 804.59 \$	2 804.59
25378	2021-10-07	HINO	69750	RÉPARATIONS UNITÉ 232 \ RÉPARATIONS UNITÉ 232	02-220-01-525	492.60 \$	3 205.30
			69917	RÉPARATION VÉHICULE 731 \ RÉPARATION UNITÉ 731	02-220-01-525	358.20 \$	
			69860	RÉPARATION STEERING BOX - UNITÉ 532 \ RÉPARATIONS STEERING BOX - UNITÉ 532	02-220-01-525	2 231.12 \$	
			69918	BOUCHON POUR HUILE - COMPTOIR \ BOUCHON POUR HUILE - COMPTOIR	02-220-03-525	123.38 \$	
25379	2021-10-07	IMPRIMERIE DU PROGRÈS	111042	pancartes station de lavage à bateaux \ pancartes station de lavage à bateaux	02-470-00-345	160.97 \$	160.97
25380	2021 10 07	Imprimerie Vincent Ltée	174326	Impression rapport d'Inspection PVFS \ Impression rapport d'inspection PVFSx650	02-490-00-670	401.26 \$	401.26
25381	2021-10-01	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	OCT-2021	location octobre chargeur sur roues 2021 \ Location chargeur sur roues/Mai à octobre 2021	02-320-00-516	4 285.12 \$	4 285.12 5
25382	2021-10-07	Journal L'Envol	12751	publication \ Journaux et revues	02-120-00-341	1 225.63 \$	1 225.63 5
25383	2021-10-07	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019204856	Achat - 14 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épuration \ Achat - 14 tonnes métriques liquide d'Alun commercial - Épur	02-414-30-635	4 579.45 \$	4 579.45
25384	2021-10-07	Laboratoire Micro B	8690	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier a septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	86.23 \$	367.35
			8530	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	281.12 \$	
25385	2021-10-07	Lapointe Drainage Itd	5017743	Chemins Patrick/Wright - Ponceaux \ Chemins Patrick/Wright - Ponceaux	02-320-00-521	24 879.57 \$	24 879.57
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-1 761.39 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	1 761.39 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-2 196.23 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	1 098.12 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	1 098.11 \$	
25386	2021-10-07	Les Editions Juridiques Fd Inc.	346562	code civil, securité routiere \ Associations et abonnements	02-120-00-494	108.15 \$	203.18
				Cotisations à des associations et abonnements	02-320-00-494	95.03 \$	
25387	2021-10-07	Les Entreprises Électrique Marenger	210643	Réparation lumières de rue (Saint-Clement/Bellevue - 10 ch. Scott) \ Réparation lumières de rue	02-340-00-521	474.76 \$	474.76
25388	2021-10-07	LES SERVICES EXP INC.	639590	Hon. prof. pour divers travaux d'aménagement du sentier communautaire \ Hon. prof. pour divers travaux d'aménagement du sentier comm	23-040-50-721	8 079.87 \$	8 079.87
25389	2021-10-07	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1624201	15 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	336.26 \$	1 907.69
			P1624909	21 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	540.75 \$	
			P162490	L2 ivres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	49.25 \$	
			P1626491	4 Livres fr. \ livres fr.	02-702-30-729	87.88\$	
			P1626493	7 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	170.78\$	
re :	☑ Chèques a	annulés V Chàques V Dénâ	te appulée 🖂	Débit direct appulé Du 2004 00 44			

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 33 sur 59 Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			P162487	33 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	722.77 \$	
25390	2021-10-07	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	56586	2 Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	34.55 \$	34.55 \$
25391	2021-10-07	Location Lou-Pro Inc.	170915	Règle en aluminium pour niveau laser \ Règle en aluminium pour niveau laser	02-320-00-643	137.92 \$	137.92
25392	2021-10-07	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	23098	publication avis public \ Journaux et revues	02-120-00-341	511.64\$	511.64
25393	2021-10-07	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	636330	Drain - Drainage chemin Patrick / Wright \ F.636330	02-320-00-521	114.69\$	114.69
25394	2021-10-07	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	750003	Installation écran et bras comptoir du prêt \ Installation écran et bras comptoir du prêt	02-702-30-414	147.17 \$	6 294.43
			749939	Écran et bras d'écran \ Écran et bras écran comptoir prêt	02-702-30-726	385.75 \$	
			750028	licences office, sharepoint \ Cotisations à des associations et abonnements	02 130 00 494	4 432.31 \$	
			750122	Contrat support informatique, 12/10 au 11/11 \ Contrat annuel support informatique 2021	02-130-00-414	955.25 \$	
			750094	Ecouteur \ Biens durables- Ameublement, équip. bureau	02-120-00-726	373.95 \$	
25395	2021-10-07	Municipalité de Cantley	2021-000091	clé ubs, logo, cordon, etui \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	542.23 \$	542.23
25396	2021-10-07	Nadeau Fournier Arpenteurs Géomètres	22459	Description technique + servitude d'occupation - Ch. Patrick & Des Artisans \ Chemin des Artisans	02-320-00-521	4 288.57 \$	6 818.02
			22162	Description technique pour servitude empiètement - Ponceau 1290 Rte 105 \ Descrip. techn. servitude empiètement - Ponceau 1290 Rte 105	23-040-30-721	2 529.45 \$	
25397	2021-10-07	Paradis Montpetit Beauchamp inc	145497	Huissier, \ Honoraires prof services juridiques	02-470-00-412	167.64 \$	167.64
25398	2021-10-07	PARAGRAPHE	214226	1 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	23.09 \$	528.83
			214227	2 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	69.20 \$	
			214324	1 Livres ang. \ livres ang	02-702-30-729	26.20 \$	
			214323	13 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	410.34 \$	
25399	2021-10-07	Petro-Canada Fuels	27719	665.4L essence \ Essence	02-220-01-631	76.98 \$	849.63
				Essence	02-320-01-631	132.63 \$	
				Essence	02-330-01-631	251.92 \$	
				Essence	02-390-01-631	374.00 \$	
				Essence	02-610-01-631	14.10 \$	
25400	2021-10-07	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N87961	Pièces mécaniques et accessoires \ N87961 - Pièces et accessoires	02-320-03-525	73.86 \$	546.60
				N87961 - Pièces et accessoires	02-320-00-649	73.86 \$	
			N88177	Pièces mécaniques et accessoires \ N88177 - CAM104	02-320-03-525	398.88\$	
25401	2021-10-07	Pilon Ltee	1498621	Fibercrete \ Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	147.44 \$	162.13
			1498622	Banc, flat washer, \ Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	14.69 \$	
25402	2021-10-07	Postes Canada	9791915489	envoie pour electon \ Poste	02-120-00-321	849.39 \$	849.39 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Chèque Date F	ournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25403 2021-10-07 R	RECYSHRED	17302	Recyclage livres \ Recyclage livres	02-702-30-670	186.26 \$	186.26
25404 2021-10-07 R	Riobec Securite Inc.	320491	Jambiere \ F.320491 - Jambières	02-320-00-650	68.46 \$	2 341.98
			F.320491 - Jambières	02-330-00-650	68.45 \$	
		319754	chaussure, casque, veste, lunette, pantalon, manteau \ F.319754 - Simon Blanchette	02-320-00-650	204.27 \$	
			F.319754 - Simon Blanchette	02-330-00-650	204.25 \$	
		320571	lacet, pile, gant \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	37.08 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	37.06 \$	
		320683 321297	botte \ F.320683/321297	02-320-00-650	113.55\$	
			Г.320683/321297	02-330-00-650	113 55 \$	
			combinaison \ F.320683/321297	02-320-00-650	39.73 \$	
			F.320683/321297	02-330-00-650	39.72 \$	
		321535	botte, bandeau \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	133.86 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02 330 00 650	133.85 \$	
		321353	chaussure \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	86.95 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	86.94 \$	
		321129	t-shirt, chandaille, \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	100.61 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	100.60 \$	
		320507	botte, semelle \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	64.06 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	64.04 \$	
		321035	pantalon, t-shirt, kangourou, casquette \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	39.07 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	39.06\$	
		321034	t-shrit, manteau, pantalon, casquette, \ F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-320-00-650	253.24 \$	
			F.321129/320571/320507/321035/321034/321036/321353	02-330-00-650	253.23 \$	
			F.320571 - Accessoires garage	02-320-00-649	60.35 \$	
25405 2021-10-07 R	Robert Charlebois	D2021-00364	Cautionneme: 9 \ Dépôt - Correctif complet septique - 500	55-136-41-000	515.00 \$	515.00
25406 2021-10-07 R	PGL AVOCATS BARRISTERS	16823	Frais juridique dossier 12298-168 \ Honoraires prof services juridiques	02-610-00-412	149.17\$	4 240.44
		16821	Frais juridique dossier 12298-166 \ Honoraires prof services juridiques	02-610-00-412	890.72 \$	
		16822	Frais juridique, dossier 12298-167 \ Honoraires prof services juridiques	02-610-00-412	2 000.81 \$	
		16820	Frais juridique dossier 12298-147 \ Honoraires prof services juridiques	02-130-00-412	275.94 \$	
		16819	Frais juridique dossier 12298-055 \ Honoraires prof services juridiques	02-130-00-412	923.80 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Tot	Montant	Poste	Description	Facture	Fournisseur	Date	Chèque
156.12	129.73 \$	02-414-20-522	Télésurveillance vol-feu 339 ch. Ririvie 09/08 au 08/11 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	23253929	Services de sécurité ADT CANADA INC.	2021-10-07	25407
	-52.77 \$	02-220-00-522	Télésurveillance 161 ch. Montagne 08/22 au 20/10 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	23754919			
	79.16 \$	02-701-27-522	Télécurveillace centre meredith, 13/08 au 12/11 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	23267686			
446.11	275.95 \$	02-355-00-649	Divers panneaux \ Divers panneaux	INV1020	SIGNEBEC	2021-10-07	25408
	70.13 \$	02-470-00-345	panneau descente à bateaux \ panneau descente à bateaux	INV1296			
	100.03 \$	02-355-00-649	Divers panneaux \ Divers panneaux	INV1122			
2 426.51	2 426.51 \$	02-290-05-459	Contrat pour contrôle animalier OCTOBRE \ Contrat pour contrôle animalier 2021	OCT-2021	Spca de L'Outaouais	2021-10-07	25409
894.51	894.51 \$	02-702-59-345	Parcours de Collines et d'eau - panneau d'interprétation \ Parcours de Collines et d'eau - panneau d'interprétation	FC81816	SPECTRALITE/SIGNOPLUS	2021-10-07	25410
16 851.26	616.23 \$	02-120-00-280	Assurance groupe octobre \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	OCT-2021	Ssq - Groupe Financier	2021-10-07	25411
	1 232.52 \$	02-130-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	312.91 \$	02-141-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	182.73 \$	02-160-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	500.97 \$	02-220-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	2 727.13 \$	02-320-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	1 718.32 \$	02-390-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	23.03 \$	02-470-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	1 174.46 \$	02-610-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	673.17 \$	02-701-10-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	299.66 \$	02-702-30-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS				
	7 179.59 \$	55-138-12-000	Assurance collective a payer				
	105.27 \$	02-110-00-270	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS				
	105.27 \$	55-138-12-000	Assurance collective a payer				
4 629.76	3 086.51 \$	02-320-02-649	Ponceaux - Travaux d'urgence chemin Susan \ FC-290217	fc-290217	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	2021-10-07	25412
	1 543.25 \$	02-320-02-649	Ponceaux - Travaux d'urgence chemin Susan \ FC-290219	FC-290219			
4 051.85	4 051.85 \$	55-138-30-000	cotisation syndicales septembre 2021 \ Cotisations syndicales à payer	SEPT-2021	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	2021-10-07	25413
930.55	930.55 \$	02-453-00-446	Voyages de branches \ Voyages de branches	547353104	Thibault Demolition Ltée	2021-10-07	25414
11 514.54	4 703.42 \$	58-291-10-000	Cotisation annuelle, capital humain 2022 \ 02-130-00-494	1185613	Union des Municipalites du Quebec	2021-10-07	5415
	6 811.12 \$	58 291 10 000	02-160-00-494				
120.35	120.35 \$	02-320-00-641	Quincailleries diverses \ Quincailleries diverses	24522138	Wurth Canada Limited	2021-10-07	25416

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 36 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25417	2021-10-20	9839593 Canada inc	14-10-21	remboursement partiel #2, développement Dubé \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	103 055.54 \$	103 055.54 \$
25418	2021-10-20	ABC MECANIQUE	1010118	CAM131 - Pièces mécaniques \ F.1010118	02-320-03-525	349.10 \$	349.10 \$
25419	2021-10-20	Adams Struart	D2020-01079	Cautionnement, Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	300.00 \$	300.00 \$
25420	2021-10-20	AGENCE POP INC	4013	Stratégie + branding campagne code de conduite \ Stratégie + branding campagne code de conduite	02-141-01-459	1 977.58 \$	1 977.58 \$
25421	2021-10-20	ALO POMPES ET TRAITEMENT D'EAU INC	3276	Rempalcement de la pompe du puit - Garage municipal \ Remplacement de la pompe du puit - Garage municipal	02-320-00-522	2 982.46 \$	2 982.46 \$
25422	2021-10-20	Ambulance Saint-Jean	I-QC-44294	FORMATION RCR FT 1FRS SOINS \ FORMATION RCR FT 1FRS SOINS	02-220-00-454	50 00 \$	209 98 \$
			I-QC-044295	FORMATION RCR ET 1ERS SOINS \ FORMATION RCR ET 1ERS SOINS	02-220 00 454	100.00 \$	
			I-QC-044300	GUIDE DE RÉFÉRENCE - PREMIERS SOINS \ GUIDE DE RÉFÉRENCE - 1ERS SOINS	02-220-00-670	59.98 \$	
25423	2021-10-20	Association des gestionnaires en Securite Incendie Du Québec	30512	INSCRIPTION CONGRES 2021 - CHARLES ETHIER \ INSCRIPTION CONGRES 2021 - CHARLES ETHIER	02-220-00-494	720.89 \$	720.89 \$
25424	2021-10-20	Baril-Tessier Myriam	1254	Droit exclusif photo - été 2021 \ Droit exclusif photo - été 2021	02-141-01-459	1 724.63 \$	1 724.63 \$
25425	2021-10-20	BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE	AB-98544	Contrat vidange fosses septiques 2021 \ Contrat vidange fosses septiques 2021	02-490-00-446	59 248.87 \$	59 248.87 \$
25426	2021-10-20	BENSON AUTO PARTS	41605893	Absorbant \ Absorbant	02-390-00-649	163.15 \$	163.15 \$
25427	2021-10-20	Béton provincial	4000043320	BÉTON \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	4 536.37 \$	4 536.37 \$
25428	2021-10-20	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	279471	Drainage - chemin Patrick/Wright \ F.279471	02-320-00-521	223.30 \$	659.88 \$
			279383	Drainage - chemin Patrick/Wright \ F.279383	02-320-00-521	344.70 \$	
			279504	Attache mouche, destructeur jet mousse \ F.279504	02-320-00-649	29.86\$	
			279468	peinture \ F.279468	02-320-00-649	62.02 \$	
25429	2021-10-20	Boulons Eclairs	11185	Quincailleries diverses \ Quincailleries diverses	02-320-00-641	66.21 \$	66.21 \$
25430	2021-10-20	Caisse populaire D'Argenteuil	12/10/21	réer - Salaires et avantages sociaux à payer	55-138-40-000	1 092.53 \$	1 092.53 \$
25431	2021-10-20	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85870	aout télécommunication pour les usines \ 12 mois de télécommunication pour les usines	02-412-30-331	433.09 \$	433.09 \$
25432	2021-10-20	Carle Ford Inc.	FCCS265834	CAM131 - Réparation GPS \ Main d'oeuvre	02-320-01-525	1 120.58 \$	1 497.75 \$
				Pièces mécaniques	02-320-03-525	377.17 \$	
25433	2021-10-20	Centre de Gestion de L'Equipement Roulant	A000217946	LOCATION VÉHICULES INCENDIE aout \ LOCATION VÉHICULE 533 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 218.01 \$	24 555.58 \$
				LOCATION VÉHICULE 231 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 233 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	2 814.66 \$	
				LOCATION VÉHICULE 431 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 430.46 \$	
			A000218545	LOCATION VÉHICULES INCENDIE SEPTEMBRE \ LOCATION VÉHICULE 533 - AVRIL À DEC 2021	02-220-00-515	3 218.01 \$	
luro :	DI Chàquas	annulás El Chàques El Dánâta	annuléa 🖂	Débit direct consulé D 2004 00 44			D 27 50

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 37 sur 59

Liste des chèques

Tota	Montant	Poste	Description	Facture	Fournisseur	Date	Chèque
	2 814.66 \$	02-220-00-515	LOCATION VÉHICULE 231 - AVRIL À DEC 2021				
	2 814.66 \$	02-220-00-515	LOCATION VÉHICULE 233 - AVRIL À DEC 2021				
	3 430.46 \$	02-220-00-515	LOCATION VÉHICULE 431 - AVRIL À DEC 2021				
213.68	213.68 \$	02-320-05-459	Vérification mécanique - CAM103 \ Vérification mécanique - CAM103	216270	Centre de Verification Technique Outaouais	2021-10-20	25434
320.63	9.19 \$	02-390-00-660	Brosse - Nettoyage \ Brosse - Nettoyage	348211	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	2021-10-20	25435
	18.06\$	02-320-00-610	sucre, crème \ Café - Garage municipal	668670			
	9.18\$	02-320-00-610	CREME \ Café - Garage municipal	244910			
	89.31\$	02-320-00-610	Cafe, sucre, creme \ Café - Oarage municipal	631288			
	18./6\$	02-320-00-610	creme \ Café - Garage municipal	249896			
	102.72 \$	02-320-00-610	cafe, creme \ Café - Garage municipal	646710			
	14.07 \$	02-320-00-610	creme \ Café - Garage municipal	679073			
	59.34 \$	02-320-00-610	creme, cafe, \ Café - Garage municipal	276305			
292.96	292.96 \$	02-130-00-522	Clés - Hotel de Ville \ Clés - Hotel de Ville	17645	Clef Magique Enr.	2021-10-20	25436
175.63	67.55 \$	02-141-01-459	Panneau descente bateaux - FOG \ Panneau descente bateaux - FOG	1855	Clermont Leonie	2021-10-20	25437
	108.08 \$	02-141-01-459	Mise en page avis publics - élections \ Mise en page avis publics - élections	1853			
191.32	191.32 \$	23-040-00-729	8 plaques d'acier \ Biens durables autres - Transport	30304	Clotures Riviera	2021-10-20	25438
15 116.26	209.57 \$	02-320-00-521	Chemins Patrick/Wright - Granulats \ 20mm net" - 500 tonnes	5000438222	Construction DJL, Agence Wakefield	2021-10-20	25439
	1 079.64 \$	02-320-00-521	MG56 - 384 tonnes				
	453.77 \$	02-320-00-521	Chemins Patrick/Wright - Granulats \ MG20B - 756 tonnes	5000438056			
	1 132.10 \$	02-320-00-521	Gabion 4-8" - 228 tonnes				
	7 170.80 \$	02-320-00-521	20mm net" - 500 tonnes				
	163.63 \$	02-320-00-521	MG56 - 384 tonnes				
	-0.04 \$	02-320-00-521	Entr. & rép - infrastructures				
	1 987.04 \$	02-320-00-521	Chemins Patrick/Wright - Granulats \ MG20B - 756 tonnes	5000481453			
	226.19\$	02-320-00-521	Gabion 4-8" - 228 tonnes				
	2 693.61 \$	02-320-00-521	MG56 - 384 tonnes				
	-0.05 \$	02-320-00-521	Entr. & rép - infrastructures				
495.00	255.00 \$	02-701-20-970	Animation Fête de Quartier Parc de Chelsea \ Animation Fête de Quartier Parc de Chelsea	6	Créations Kako	2021-10-20	25440
	240.00 \$	02-701-70-499	Maquillage Grande Marche Pierre Lavoie 2021 \ Maquillage Grande Marche Pierre Lavoie 2021	7			
234.19	234.19 \$	02-320-00-526	Vérification annuelle du lift - Garage municipal \ Vérification annuelle du lift - Garage municipal	12592	CURRENT SYSTEMS SERVICE, INC	2021-10-20	25441

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Page 38 sur 59

Liste des chèques

				Elate dea offedaca			
Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-16.58 \$	
				Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	16.58 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-20.67 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	10.34 \$	
				Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	10.33 \$	
25442	2021-10-20	DANIEL RICHER	11414	Service de conteur pour événement du 9 oct. sur la VVC \ Service de conteur pour événement du 9 oct sur la VVC	02-701-70-499	600.00 \$	600.00 \$
25443	2021-10-20	Demolition &Excavation L. Piche & Fils inc	30926	Trait de scie \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	689.85 \$	689.85 \$
25444	2021 10-20	DESLAURIERS - 137269 CANADA LTEE	61172	Appels de service Trouble sur système incendio Contre Morodith \ F.61172	02-701-27-522	348 54 \$	483 64 \$
			61211	Appels de service - Trouble sur système incendie - Centre Meredith \ F.61211	02-701-27-522	135.10 \$	
25445	2021-10-20	EDITIONS PETITE MINE INC.	3614	MATÉRIELS DE PRÉVENTION INCENDIE \ MATÉRIEL DE PRÉVENTION INCENDIE	02-220-00-349	266.86 \$	631.74 \$
				MATÉRIEL DE PRÉVENTION	02-220-00-349	364.88 \$	
25446	2021-10-20	Entreprise d'electricite Rejean Desjardins inc	18515	Électricien pour problème de contrôle des pompes d'eaux usées \ Électricien pour problème de contrôle des pompes d'eaux usée	02-414-30-522	1 496.24 \$	1 496.24 \$
25447	2021-10-20	EPURSOL	95132	Vidange des chambres de vannes - Usine d'épuration \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	5 487.44 \$	8 093.98 \$
			95435	Vidange des boues - Usine d'épuration (octobre - novembre) \ Vidange des boues - Usine d'épuration	02-415-30-522	2 606.54 \$	
25448	2021-10-20	EXTERMINATION REGIONEX Inc.	438113	Contrat d'extermination 2021 - Centre communautaire de Farm Point \ Contrat d'extermination 2021 - Centre communautaire de FP	02-701-20-522	137.97 \$	137.97 \$
25449	2021-10-20	FASTENAL CANADA LD	QCGAT87677	Crinqueuse à 2 bouts \ Crinqueuse à 2 bouts	02-320-00-643	482.90 \$	482.90 \$
25450	2021-10-20	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	SEPT-2021	Frais de gestion septembre \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-162 614.36 \$	162 614.36 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-7 797.92 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-15 555.82 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	185 968.10 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	162 614.36 \$	
25451	2021-10-20	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	350382	CARTOUCHES ENCRE FAX CASERNES 2 ET 3 \ CARTOUCHE ENCRE FAX CASERNES 2 ET 3	02-220-00-670	156.88\$	156.88\$
25452	2021-10-20	Francis Canada Truck Center Inc.	x100286594	CAM122/130 - oil filter, filter insert \ CAM122/130 - Pièces mécaniques (100286594/100286612)	02-320-03-525	131.94 \$	373.71 \$
				CAM122/130 - Pièces mécaniques (100286594/100286612)	02-320-03-525	131.94 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-18.68 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	18.68\$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-23.29 \$	
	20.00	- Company Control of Control					Daga 30 aur 50

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 39 sur 59

Liste des chèques

				Liste des cheques			
Chèque I	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	11.65 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	11.64\$	
			X100286612	CAM122/130 - filter kit \ CAM122/130 - Pièces mécaniques (100286594/100286612)	02-320-03-525	52.52 \$	
				CAM122/130 - Pièces mécaniques (100286594/100286612)	02-320-03-525	52.52 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-7.44 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	7.44 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-9.27 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	4.64 \$	
				Ent et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	4.63 \$	
			X100286909	CAM127 - Actuator \ CAM127 - Actuator	02-320-03-525	4.79 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.34 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.34 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0 42 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.21 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.21 \$	
25453 2	2021-10-20	GARAGE DU PARC	28328	Lubrifiant à chaine \ Lubrifiant à chaine	02-330-00-634	117.27 \$	117.27
25454 2	2021-10-20	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	14621	Éveil artistique dans les parcs - 26 sept \ Éveil artistique dans les parcs - 26 sept (Parc Juniper)	02-702-90-639	172.46\$	172.46
25455 2	2021-10-20	Gator Canada	63571	Achat remorque galvanisée basculante (REM003) \ Achat remorque galvanisée basculante (REM003)	23-040-00-725	16 268.91 \$	16 268.91
				Écriture 23-920-00-000/Remorque galvanisée GATOR	23-920-00-000	-13 805.80 \$	
				Écriture 59-151-10-000/Remorque galvanisée GATOR	59-151-10-000	13 805.80 \$	
				Écriture 23-610-00-000/Remorque galvanisée GATOR	23-610-00-000	-1 049.88 \$	
				Écriture 03-310-03-000/Remorque galvanisée GATOR	03-310-03-000	1 049.88 \$	
25456 2	2021-10-20	GENEVIEVE CHAMBERLAND- Petite Caisse	INC-OCT-2021	petite caisse incendie aout-septembre-octobre \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	102.85 \$	463.45
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	10.00\$	
				Cotisations à des associations et abonnements	02-220-00-494	161.00\$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	33.65 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	137.95 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	18.00 \$	
25457 2	2021-10-20	GLS	13604712	Envoi - ELP \ Envoi - ELP	02-320-00-322	26.72 \$	26.72
25458 2	2021-10-20	GROUPE ABS inc	142485	Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière \ Contrat contrôle matériaux - Réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	287.44\$	287.44

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 40 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25459	2021-10-20	GROUPE CLR/EXEL RADIO	EX025564	ACHAT BATTERIE RADIO PORT KAREN \ ACHAT BATTERIE RADIO PORT KAREN	02-220-01-339	189.71 \$	189.71 \$
25460	2021-10-20	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltee	67712	CAM121 - Banc conducteur \ CAM121 - Banc conducteur	02-320-03-525	473.05 \$	473.05 9
25461	2021-10-20	James Galloway	D2020-00922	Remboursement dépôt chemin, fond de parc \ Depots de garantie - autres	55-136-31-000	11 155.00 \$	21 276.00
				Revenus reportés - fonds parcs et terrains de jeux	55-162-00-000	10 121.00 \$	
25462	2021-10-20	JRT AUTOMATISATION INC.	364758	Remplacement carte analogique servant à l'automatisation - Usine EU \ Remplacement carte analogique servant à l'automatisation	02-414-30-522	2 044.58 \$	4 483.20
			370256	Remplacement drive + claviers - Usine eaux usées \ Remplacement drive + claviers - Usine eaux usées	02-414-30-522	2 438.62 \$	
25463	2021-10-20	LA MAISON DU PEINTRE	401054000	Peinture \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	127.25 \$	127.25
25464	2021-10-20	Laboratoire Micro B	8774	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$	758.86
			8754	Analyses Farm Point - Septembre - Décembre 2021 \ Analyses Farm Point - Septembre - Décembre 2021	02-414-20-444	275.95 \$	
			8692	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	439.79 \$	
25465	2021-10-20	Lapointe Drainage Itd	5017757	Travaux de drainage - Chemins Patrick/Wright - Géotextile \ Travaux de drainage - Chemins Patrick/Wright - Géotextile	02-320-00-521	1 306.74 \$	14 148.87
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-92.51 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	92.51 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-115.35 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	57.68 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	57.67 \$	
			5017799	Chemins Patrick/Wright - Ponceaux \ Chemins Patrick/Wright - Ponceaux	02-320-00-521	12 842.13 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-909.18 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	909.18 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-1 133.63 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	566.82 \$	
				Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	566.81 \$	
25466	2021-10-20	Lauriault Electrique	2586	Ajout de prises au Centre Meredith \ Ajout de prises au Centre Meredith	02-701-27-522	2 368.49 \$	2 730.66
			11398	Panneau de service Electrique (evenements et autres) \ Panneau de service Electrique	02-701-50-725	362.17 \$	
25467	2021-10-20	Les Installations Sportives Agora Inc.	15037	Remplacement de la vitre - Centre Meredith \ Remplacement de la vitre - Centre Meredith	02-701-27-522	1 531.57 \$	1 531.57
25468	2021-10-20	LES SERVICES EXP INC.	636631	Mandat pour contrôle des matériaux - Remplacement ponceau 1290 Rte 105 \ Contrôle des matériaux - Remplacement ponceau 1290 Rte 105	23-040-30-721	5 128.17 \$	5 128.17
25469	2021-10-20	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	1112119-21	Truelle \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	21.71 \$	77.16

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 41 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			1111241-21	marteau rotatif,meche à béton \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	55.45 \$	
25470	2021-10-20	Loisir Sport Outaouais	132555	Entente des arenas \ Entente des arenas	02-701-30-970	5 908.25 \$	5 908.25 \$
25471	2021-10-20	Mailin Boppe	13/10/21	Remboursement frais septique :\ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	283.00 \$	283.00 \$
25472	2021-10-20	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	636158	Jute \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	197.67 \$	197.67
25473	2021-10-20	MÉLANIE LACROIX	13/10	Achat vêtement \ Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	570.65 \$	570.65
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-50.37 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	25.19 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-610-00-650	25.18 \$	
25474	2021-10-20	MESPIECES AUTOPARTS	304977	Réparation génératrice \ F.304976/304977	02-390-00-526	88.03 \$	103.04 \$
			304976	Réparation génératrice \ F.304976/304977	02-390-00-526	15.01 \$	
25475	2021-10-20	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	749774	50 licences antivirus 11/10/21 au 10/10/24 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	155.46 \$	5 180.20 \$
				02 130 00 494 (2022)	58-291-10-000	621.82\$	
				02-130-00-494 - (2023	58-291-10-000	621.82 \$	
				02-130-00-494 - (2023)	58-291-10-000	466.37 \$	
			750285	Remplacement pare-feu et installation antennes bâtiments municipaux \ Remplacement pare-feu et installation antennes bâtiments mun	23-020-00-726	3 314.73 \$	
				Écriture 23-920-00-000 / Pare-feu et antennes bâtiments mun.	23-920-00-000	-3 026.79 \$	
				Écriture 59-151-10-000 / Pare-feu et antennes bâtiments mun.	59-151-10-000	3 026.79 \$	
25476	2021-10-20	Municipalite de la Peche .	2021-000085	FORMATION POMPIER 1 - 3 CANDIDATS \ FORMATION POMPIER 1 - 3 CANDIDATS	02-220-00-454	3 745.50 \$	3 778.59 5
			2021-000089	FORMATION P1-TRANSFERT DE ZONE - 3 CANDIDATS \ FORMATION P1-TRANSFERT DE ZONE - 3 CANDIDATS	02-220-00-454	33.09 \$	
25477	2021-10-20	Nadeau Fournier Arpenteurs Géomètres	22498	Description technique + servitude d'occupation - Ch. Patrick & Des Artisans \ Chemin Patrick	02-320-00-521	3 799.92 \$	3 799.92 \$
25478	2021-10-20	Noël + Associés	51740	Frais juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof services juridiques	02-414-30-412	1 308.99 \$	1 308.99 \$
25479	2021-10-20	OZERO SOLUTIONS	7	Location station lavage 18-19 sept \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-470-00-516	1 712.90 \$	1 712.90
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	1 564.10 \$	
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-1 564.10 \$	
25480	2021-10-20	Parts for Truck Inc (Malmberg Truck Trailer Equipment)	50068199	CAM103 - Toggle switch \ CAM103 - Toggle switch	02-320-03-525	15.10 \$	15.10
25481	2021-10-20	PATRYCJA MAKSALON PHOTOGRAPHY	169	Séance photo - Conseil municipal \ Séance photo - Conseil municipal	02-141-01-459	2 050.00 \$	2 050.00
25482	2021-10-20	Petro-Canada Fuels	28799	4193.7L diesel \ Diesel	02-220-02-631	257.39 \$	5 373.54
				Diesel	02-320-02-631	2 360.60 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 42 sur 59

Liste des chèques

Tota	Montant	Poste	B. Carlotter	Final	Landard Company	2.50	21.1
	2 545.45 \$	02-330-02-631	Description	Facture	Fournisseur	Date	Chèque
	210.10\$	02-390-02-631	Diesel				
F74.06			Diesel				
574.86	574.86 \$	02-320-00-725	Presse 20 tonnes \ Presse 20 tonnes	691986	PIÈCE COURCHESNE	2021-10-20	25483
2 294.31	1 030.17 \$	02-320-00-725	Démarreur à batterie \ Démarreur à batterie	41606061	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	2021-10-20	25484
	183.93 \$	02-390-03-525	CAM126/CAM129 - Pièces mécaniques \ F.N75664 - CAM126	N75664			
	358.54 \$	02-390-03-525	CAM126/CAM129 - Pièces mécaniques \ F.N76433 - CAM129	N76433			
	721.67 \$	02-390-03-525	CAM116 - Pièces mécaniques pour direction \ CAM116 - Pièces mécaniques pour direction	N92412			
1 246.30	902.61 \$	23-040-00-729	materiaux pour poste d'essence \ Biens durables autres - Transport	1496053	Pilon Ltee	2021-10-20	25485
	280.77 \$	23-040-00-729	materiaux poste d'Essence \ Biens durables autres - Transport	1497481			
	62.92 \$	23-040-00-729	materiaux poste d'essence \ Biens durables autres - Transport	1497482			
1 522.27	1 522.27 \$	02-414-30-522	Inspection des pompes 1-2 usine d'eaux usées \ Inspection des pompes 1-2 usine d'eaux usées	3559	PLOMBERIE BREBEUF INC	2021-10-20	25486
147.17	147.17 \$	02-701-27-522	Réparation portes de garage - Centre Meredith \ Réparation portes de garage - Centre Meredith	27723	Portes Interprovincial Inc.	2021-10-20	25487
12.15	12.15 \$	02-390-00-322	Envoi - JRT \ Envoi - JRT	448570069	Purolator inc	2021-10-20	25488
5 268.83	5 268.83 \$	23-040-30-721	Mandat supp. pour validation besoins pluviaux-Projet New Chelsea \ Mandat supp. validation besoins pluviaux-Projet New Chelsesa	8087	QDI	2021-10-20	25489
549.59	183.73 \$	02-390-00-650	Vêtements infrastructures (bottes d'eau) \ Vêtements infrastructures (bottes d'eau)	320807	Riobec Securite Inc.	2021-10-20	25490
	37.94 \$	02-390-00-650	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	319747			
	21.07\$	02-390-00-675	Trousse de premiers soins \ Trousse de premiers soins	321468			
	39.10 \$	02-320-00-675	Trousse de premiers soins				
	9.06 \$	02-390-00-675	Diachylon \ Diachylon	321138			
	129.35 \$	02-320-00-650	Bottes - Glen Kelly \ Bottes - Glen Kelly	322448			
	129.34 \$	02-330-00-650	Bottes - Glen Kelly				
92.37	3.78 \$	23-040-00-729	vis \ Biens durables autres - Transport	201135329	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	2021-10-20	25491
	11.14 \$	23-040-00-729	fer a bordure \ Biens durables autres - Transport	201135799			
	22.32 \$	23-040-00-729	cordeau, vis \ Biens durables autres - Transport	201135419			
	27.58 \$	23-040-00-729	ancre macon \ Biens durables autres - Transport	201137624			
	27.55 \$	02-390-00-649	Manchons \ Manchons	201136578			
325.38	325.38 \$	02-701-27-412	Frais juridique dossier 000097-41171271 \ Honoraires prof services juridiques	16883	RPGL AVOCATS BARRISTERS	2021-10-20	25492
1 682.86	193.32 \$	02-413-30-522	Réparation - Réseau eau potable \ FC297148	FC-297148	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	2021-10-20	25493
	65.84 \$	02-413-30-522	Réparation - Réseau eau potable \ FC288766	FC-288766	- Section 1 - Section Section and the contraction of the chi.		7-1-1-1

Au: 2021-11-10

☑ Débit direct

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tot
noque			FC-297147	Réparation - Réseau eau potable \ FC297147	02-413-30-522	345.53 \$	
			FC-288767	Réparation - Réseau eau potable \ FC288767	02-413-30-522	336.84 \$	
			FC-228768	Réparation - Réseau eau potable \ FC288768	02-413-30-522	58.73 \$	
			FC-288769	Réparation - Réseau eau potable \ FC288769	02-413-30-522	579.37 \$	
			fc-298612	Bouchon \ Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	103.23 \$	
25494	2021-10-20	VAPOREL EAU PURE	85321	Eau pour garage municipal - 13 x 18L \ Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-320-00-610	50.38 \$	265.60
				Eau pour garage municipal - Janvier à septembre 2021	02-390-00-610	50.37 \$	
			85373	15 caisses boiteilles d'eau \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	164.85 \$	
25495	2021-10-20	Wurth Canada Limited	24532643	Quincailleries diverses \ Quincailleries diverses	02-320-00-641	238.25 \$	238.25
25496	2021-10-20	Lauriault Electrique	2586	Ajout de prises au Centre Meredith \ Ajout de prises au Centre Meredith	02-701-27-522	2 368.49 \$	2 368.49
25497	2021-10-20	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N75664	CAM126/CAM129 - Pièces mécaniques \ F.N75664 - CAM126	02-390-03-525	183.93 \$	1 264.14
			N/6433	CAM126/CAM129 - Pieces mécaniques \ F.N/6433 - CAM129	02-390-03-525	358.54 \$	
			N92412	CAM116 - Pièces mécaniques pour direction \ CAM116 - Pièces mécaniques pour direction	02-390-03-525	721.67 \$	
25498	2021-11-02	2963-2072 Quebec Inc.	NOV-2021	Contrat collecte matières résiduelles - NOVEMBRE2021 \ Contrat collecte ordures - Août à décembre 2021	02-451-10-446	22 583.97 \$	64 376.43
				Contrat collecte recyclage - Août à décembre 2021	02-452-10-446	18 587.63 \$	
				Contrat collecte compostage - Août à décembre 2021	02-452-35-446	20 695.50 \$	
				Contrat collecte ecombrants - Août à décembre 2021	02-452-90-446	2 509.33 \$	
25499	2021-11-02	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	9268	Voyages de souches \ 9268	02-453-00-446	459.91 \$	632.38
			9165	Voyages de souches \ 9165	02-453-00-446	172.47 \$	
25500	2021-11-02	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	NOV-2021	Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/novembre 2021 \ Contrat déneigement Hollow Glen 2020-2021/Fév. à nov. 2021	02-330-00-443	6 684.78 \$	6 684.78
25501	2021-11-02	ABC MECANIQUE	1010252	KUBOTA - Adapteurs \ KUBOTA - Adapteurs	02-390-03-525	73.42 \$	136.84
			1010312	CAM118 - boyau, ferrure, raccord, montage \ CAM118 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	63.42 \$	
25502	2021-11-02	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	69860	Contrat opération et entretien usines Farm Point et C-V/octobre. 2021 \ Usine eau potable Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-412-30-444	4 278.85 \$	7 657.2
				Usine eaux usées Centre-Village (juillet à décembre 2021	02-414-30-444	2 765.78 \$	
				Usine eaux usées Farm Point (juillet à décembre 2021	02-414-20-444	612.58 \$	
25503	2021-11-02	BARETTE BERNARD - ENERFLAMME INC	148846	Appels de service - Centre Meredith \ F.148846 - CVCA	02-701-27-522	1 204.94 \$	1 331.4
			148773	Appels de service - Centre Meredith \ F.148773 - CVCA	02-701-27-522	126.47 \$	
25504	2021-11-02	BENSON AUTO PARTS	11445	Applicateur d'anti-rouille \ Applicateur d'anti-rouille	02-320-00-725	570.22 \$	613.5
			41608207	Hose de nylon (accessoires) \ Hose de nylon (accessoires)	02-320-00-649	43.33 \$	

Au: 2021-11-10

☑ Dépôts

☑Traitements de crédit

☑ Débit direct

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25505	2021-11-02	BIOGRADE	3846	Savon - Travaux publics \ Savon - Travaux publics	02-320-00-660	266.28 \$	980.96
			3903	SAVON POUR LAVER CAMIONS INCENDIE \ SAVON POUR LAVAGE CAMIONS INCENDIE	02-220-00-690	714.68 \$	
25506	2021-11-02	Bionest	SV328132	12 entretien annuel, \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 528.80 \$	1 844.96
			SV329723	3 échantillonnages des tertiaires UV \ échantillonnages des tertiaires UV	02-470-01-452	316.16 \$	
25507	2021-11-02	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	279748	Accessoires (peinture et pinceaux) \ Accessoires (peinture et pinceaux)	02-320-00-649	83.64 \$	293.34
			724115CR	Credit facture en double \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	-10.91 \$	
			278613	vis, rondelle \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	220.61 \$	
25508	2021-11-02	Caisse Desjardins D'Argenteuil	26/10/21	Réer, Salaires et avantages sociaux à payer	55-138-40-000	53 647.46 \$	53 647.46 8
25509	2021-11-02	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	85889	télécommunication pour les usines, septembre \ 12 mois de télécommunication pour les usines	02-412-30-331	433.09 \$	433.09 \$
25510	2021-11-02	Catherine Knight	CK-2021	Allocation présences comité loisirs 2021 \ Allocation aux commissaires	02-701-10-192	50.00 \$	50.00 \$
25511	2021-11-02	Centre de Verification Technique Outaouais	216520	Vérification mécanique - CAM131 \ Vérification mécanique - CAM131	02-320-05-459	213.68 \$	420.64
			214613	CAM123 - Vérification technique \ CAM123 - Vérification technique	02-320-05-459	206.96 \$	
25512	2021-11-02	CHARLES IGA	2279	Nourriture \ Aliments, boissons	02-701-70-610	449.90 \$	569.32
			7198	nourriture \ Aliments, boissons	02-701-70-610	119.42 \$	
25513	2021-11-02	Chelsea Elementary School	26/10/21	Projet communautaire, fonds vert \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	274.69 \$	549.38
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	274.69 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	-274.69 \$	
			26/10	Projet communautaire, fonds vert \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	274.69 \$	
				Affectation - Fonds vert municipal	03-510-10-002	-274.69 \$	
				Surplus affecté / Fonds vert municipal	59-131-11-000	274.69 \$	
25514	2021-11-02	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	2021	solde compte, \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	6.08 \$	6.08
25515	2021-11-02	Christine Butt	CB-2021.	Allocation présences comité loisirs 2021 \ Allocation aux commissaires	02-701-10-192	50.00 \$	50.00
25516	2021-11-02	Christopher Blais	CB-2021	Allocation présences comité loisirs 2021 \ Allocation aux commissaires	02-701-10-192	20.00 \$	20.00
25517	2021-11-02	Cima	22101830	Avenants 401 à 4013 - Réfection chemin du Lac-Meech \ Avenant 402 - Réfection chemin du Lac-Meech	23-040-00-721	11 080.43 \$	17 731.73
			22115346	Solde mandat étude circulation et stationnement C-V/Remplace PO 7290 \ Solde étude circulation et stationnement C-V/Remplace PO7290	02-355-00-411	6 651.30 \$	
				Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	03-510-00-000	-6 073.53 \$	
				Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	59-131-00-000	6 073.53 \$	
25518	2021-11-02	Commtech	73899	Impression 22/08 au 22/09 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	111.23 \$	867.28
ire:	☑ Chèques a	annulés ☑ Chèques ☑ Dépôts		I Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 45 sur 5

Au: 2021-11-10

☑ Débit direct

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	166.86\$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	251.71 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	83.53 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	253.95 \$	
25519	2021-11-02	Construction DJL, Agence Wakefield	5000438223	Divers granulats - Ponceau au sud ponceau 69 \ 75 tonnes gabion 100-200/ Voie Verte Chelsea sud ponceau 69	23-040-50-721	312.10 \$	4 011.86 \$
			5000167819	129.37 to Granulats - Chemin Cross Loop \ Granulats - Chemin Cross Loop	02-320-00-621	1 709.94 \$	
			5000236861	Chemin Ditchfield -132.08 to Granulats \ Chemin Ditchfield - Granulats	02-320-00-621	1 989.82 \$	
25520	2021-11-02	CONSTRUCTION FGK INC	828	Contrat pour réfection chemin de la Rivière \ Contrat pour réfection chemin de la Rivière	23-040-00-721	315 114.38 \$	586 705.42 \$
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-31 511.44 \$	
			827	Remplacement ponceau Route 105-Engler \ Remplacement ponceau Route 105-Engler / REG1114-19	23-040-30-721	136 647.10 \$	
				Remplacement ponceau Route 105-Engler / REG1172-20	23-040-30-721	200 133.43 \$	
				Depots de garantie - autres	55-136-31-000	-33 678.05 \$	
25521	2021-11-02	CONSULT'EAU	36770	Échantillonnage eau potable - septembre \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point juil. à déc.2021	02-701-20-444	314.25 \$	637.49 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen juil. à déc.2021	02-701-20-444	323.24 \$	
25522	2021-11-02	CORE INDUSTRIAL GASES	12684	Location - Cylindres - juillet \ Location - Cylindres	02-320-01-639	8.76 \$	281.76
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0.83 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.42 \$	
				Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	0.41 \$	
			13885	Acetylète et cylindre \ F.13885	02-320-01-639	105.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-9.98 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	4.99 \$	
				Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	4.99 \$	
			14338	Acetylète et cylindre \ F.14338	02-320-01-639	168.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-15.96 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	7.98\$	
				Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	7.98 \$	
25523	2021-11-02	CREDDO	754972544	projet autopartage en outaaouais \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-470-00-725	3 449.25 \$	3 449.25
				Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	03-410-00-000	-3 149.63 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	59 110 00 000	3 149.63 \$	
25524	2021-11-02	D-Tech Environnemental Inc	211510-3	Contrat d'entretien annuel détecteur de gaz (visite 2/2) - 2021 \ Caserne 1-2-3 / Garage municipal	02-220-00-522	455.30 \$	1 125.61
lure :	☑ Chèques a	annulés 🗹 Chèques	☑ Dépôts annulés	☑ Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 46 sur 59
		☑Traitements de crédit	☑ Dépôts	☑ Débit direct Au : 2021-11-10	Imprimé le 10 nov	embre 2021 par Genev	rieve Chamberland

Liste des chèques

Tot	Montant	Poste	Description	Facture	Fournisseur	Date	Chèque
	151.77 \$	02-320-00-522	Caserne 1-2-3 / Garage municipal				
	518.54 \$	02-701-27-522	Centre Meredith		4		
70.00	70.00 \$	02-701-10-192	Allocation présences comité loisirs 2021 \ Allocation aux commissaires	DM-2021	David Marchesseault	2021-11-02	25525
1 700.00	1 700.00 \$	02-470-01-971	Remboursement projet communautaire, \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	26/10/21	DENDROICA ENVIRONNEMENT ET FAUNE	2021-11-02	25526
	-1 700.00 \$	03-510-10-002	Affectation - Fonds vert municipal				
	1 700.00 \$	59-131-11-000	Surplus affecté / Fonds vert municipal				
2 246.58	145.44 \$	23-040-00-729	hose pompe \ Biens durables autres - Transport	7193	Douglas Morrison Ltee	2021-11-02	25527
	100.66\$	02-320-00-633	Gaisse Kendall / 15W40 \ F.148656	148656			
	2 000.48 \$	02-320-00-633	Gaisse Kendall / 15W40 \ F.143049	143049			
265.29	75.42 \$	02-220-00-517	Location refroidisseurs eau - aout 2021 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2021	1113009	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	2021-11-02	25528
	113.14 \$	02-130-00-517	Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2021				
	38.37 \$	02-701-20-517	Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2021				
	38.36 \$	02-701-20-517	Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2021				
50.0	50.00 \$	02-701-10-192	Allocation présence commité loisirs 2021 \ Allocation aux commissaires	EV-2021	Elizabeth Veyrat	2021-11-02	25529
210.4	96.70 \$	02-130-00-670	agenda, stylo, surligneur, pile, cahier, carnet, \ Fournitures générales de bureau	373151	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	2021-11-02	25530
	60.56 \$	02-141-00-670	Service communications				
	53.18 \$	02-320-00-670	Travaux publics				
29.8	29.89 \$	02-702-30-522	Appel de service - Remplacement du bouton de panique - Biblitohèque \ F.233711	233711	GMS SECURITE INC	2021-11-02	25531
127.1	127.16 \$	02-702-30-729	5 CD + DVD \ CD + DVD	CW24714100	Groupe Archambault Inc.	2021-11-02	25532
3 268.9	2 039.55 \$	02-470-00-453	analyses eau de surface \ analyses eau de surface	66858	H2LAB INC	2021-11-02	25533
	1 229.37 \$	02-470-00-452	H2O puits \ H2O puits	66857			
7.0	7.08 \$	02-320-03-525	Adapteur - Stock \ Adapteur - Stock	295564G	INTER OUTAOUAIS	2021-11-02	25534
1 724.6	1 724.63 \$	02-320-00-411	Expertise technique érosion \ Honoraires prof scientifiques et génie	21G09-05250	J.F. Sabourin Et Associés Inc.	2021-11-02	25535
229.9	229.95 \$	02-414-30-522	Appel de service - problématiques de communications eaux usées \ Appel de service - problématiques de communications EU	371149	JRT AUTOMATISATION INC.	2021-11-02	25536
153.7	153.77 \$	02-290-00-649	Licences de chien \ Licences de chien (200)	429010	Ketchum Manufacturing Inc.	2021-11-02	25537
	-14.61 \$	55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001				
	7.31 \$	54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001				
	7.30 \$	02-290-00-649	Pieces et accessoires - autres				
431.1	431.16\$	02-701-27-522	contrat entretien oct à dec 2021 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	962030749	KONE INC	2021-11-02	25538

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 47 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25539	2021-11-02	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9008083613	Impression tp, 01/07 au 30/09 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	149.16\$	314.35 \$
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	149.16\$	
			9008083612	Impression septembre \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	1.01\$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	2.40 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	0.13 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	1.20 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	5.41 \$	
				Entretlen et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	5.88 \$	
25540	2021 11 02	LA MAISON DU PEINTRE	401056155	pinceau, toile, \ Biens durables ameublement, équip. de bureau	02 701 10 726	174 32 \$	174 32 \$
25541	2021-11-02	Laboratoire Micro B	8775	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Janvier à sept	02-412-30-444	259.86\$	302.98 \$
			8901	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à septembre 2021 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Janvier à sept.	02-414-30-444	43.12 \$	
25542	2021-11-02	Le Blanc Illuminations-Canada	4068	Décorations de Noël \ Décorations de Noël	02-701-20-725	7 122.76 \$	7 122.76 \$
25543	2021-11-02	LES CONSTRUCTIONS B.G.P. (9900667 CANADA INC)	4693	Appel de service - Nettoyage de 2 valves - Quartier Meredith \ Appel de service - Nettoyage de 2 valves - Quartier Meredith	02-413-30-522	362.17 \$	362.17 \$
25544	2021-11-02	Les Consultants Yves Auger & Associes Inc.	5588	Services professionnels ingénierie / Rampe acces universelle CC Farm Point \ Serv. prof. ingénierie/Rampe acces universelle CC Farm Point	23-080-00-722	8 163.23 \$	8 163.23 \$
25545	2021-11-02	Les Entreprises Électrique Marenger	210657	Réparation lumières de rue (Route 105/Gleneagle) \ Réparation lumières de rue (Route 105/Gleneagle)	02-340-00-521	237.38 \$	237.38 \$
25546	2021-11-02	Les Réparations Marc Marine Inc.	58592	Accessoires de métal \ Accessoires de métal	02-320-00-649	74.73 \$	74.73 \$
25547	2021-11-02	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P163708	11 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	252.47 \$	558.59
		5	P1630716	Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	80.75 \$	
			P1630707	8 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	225.37 \$	
25548	2021-11-02	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	56792	2 livres num. fr \ Livres num. fr.	02-702-30-729	262.92 \$	262.92 \$
25549	2021-11-02	LOCATION BATTLEFIELD	340015792	pompe, boyau \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	1 700.33 \$	7 573.88 \$
			340016074	excavatrice, godet \ Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	2 625.79 \$	
			340016079	Drainage chemin Patrick/Wright - Location pelle sur chenille \ Drainage chemin Patrick/Wright - Location pelle sur chenille	02-320-00-521	2 676.07 \$	
			340016350	Achat d'un récepteur pour niveau laser \ Achat d'un récepteur pour niveau laser	02-320-00-725	571.69 \$	
25550	2021-11-02	Luc Gervais	17/10	achat croissant pour bénévoles \ Aliments, boissons	02-701-70-610	70.00 \$	70.00 \$
25551	2021-11-02	Lynda Pedley	LP-2021	Allocation présences comité loisirs2021 \ Allocation aux commissaires	02-701-10-192	30.00 \$	30.00
25552	2021-11-02	Marcu Florentin	15/10/21	Remboursement bac poubelle \ Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	01-234-40-002	91.98\$	91.98 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 48 sur 59

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
25553	2021-11-02	Martech Inc.	189522	Panneaux pour sentier en construction \ Panneaux pour sentier en construction	02-701-20-345	446.68 \$	446.68 \$
25554	2021-11-02	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	635527	Accessoires et outil \ F.635527	02-320-00-649	33.53 \$	515.58\$
			635367	MASSE \ F.635367 - Outil	02-320-00-643	42.53 \$	
			637048	BOITE \ F.637048	02-320-00-649	52.28 \$	
			636915	Attache cables / Clôture \ Attache cables / Clôture	02-320-00-649	130.56 \$	
			638557	Drainage Patrick/Wright - Ponceaux 18" \ Drainage Patrick/Wright - Ponceaux 18"	02-320-00-521	256.68 \$	
25555	2021-11-02	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	750177	Cable hdmi \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-141-00-670	8.05 \$	22 760.28 \$
			750270	Imprimante pour cotes \ Imprimante pour cote	02-702-30-726	536.76 \$	
			750274	Achat portables pour employés - Télétravail \ Main-d'oeuvre programmation 9 portables	23-020-00-726	1 264.44 \$	
				Écriture 23-710-00-000 / Achat portables télétravail	23-710-00-000	-23 948.91 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / Achat portables télétravail	59-110-00-000	23 948.91 \$	
				Affectations-excédent acc fonct. non-aff	23-710-00-000	-1 154.60 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	59-110-00-000	1 154.60 \$	
			750168	Ecouteur simon \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-320-00-726	339.46\$	
			750286	Achat portables pour employés - Télétravail \ Achat 2 écrans 24 pouces	02-120-00-726	207.54 \$	
				Achat 2 écrans 24 pouces		007.50 \$	
				Achat portable - Communication \ Achat portable - Communication	02-390-00-726	207.52 \$	
			750095	Écriture 03-310-04-000 / Achat portable communication	23-020-00-726	2 524.57 \$	
				Écriture 23-610-00-000 / Achat portable communication	03-310-04-000	2 305.26 \$	
				Achat portables pour employés - Télétravail \ Achat 7 portables puissants	23-610-00-000	-2 305.26 \$	
			750095.	Affectations-excédent acc fonct. non-aff	23-020-00-726	17 671.94 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	23-710-00-000	-16 136.84 \$	
				Demande de CA conexion QM sud \ Demande de CA conexion QM sud	59-110-00-000	16 136.84 \$	
25556	2021-11-02	Ministere des Finances	22/10/21	carra p18-p19 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-701-50-411	699.00 \$	699.00 \$
25557	2021-11-02	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-000348	Frais juridique dossier 23226001 \ Honoraires prof services juridiques	02-110-00-211	556.72 \$	556.72 \$
25558	2021-11-02	Noël + Associés	51808	Betch (Prosidente (Britis) Providente (September 1994)	02-414-30-412	957.74\$	957.74 \$
25559	2021-11-02	PARAGRAPHE	214546	2 Livre ang \ Livres ang	02-702-30-729	59.79 \$	746.19 \$
			214545	28 Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	686.40 \$	
25560	2021-11-02	Parts for Truck Inc (Malmberg Truck Trailer Equipment)	50069259	VOL970 - Lumière / Accessoires garage \ VOL970 - Lumière / F.50069259	02-320-03-525	11.91\$	57.20 \$
			50068199-01	VOL970 - Lumière / Accessoires garage \ Accessoire / F.50068199	02-320-00-649	45.29\$	
25561	2021-11-02	Petro-Canada Fuels	31643	351.1L essence \ Essence	02-220-01-631	44.05 \$	8 725.07 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

es 🗹 Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 49 sur 59

Liste des chèques

que Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
			Essence	02-320-01-631	75.89 \$	
			Essence	02-330-01-631	144.17 \$	
			Essence	02-390-01-631	214.04 \$	
			Essence	02-610-01-631	8.07 \$	
		31645	1917.8L diesel \ Diesel	02-220-02-631	124.10 \$	
			Diesel	02-320-02-631	1 138.07 \$	
			Diesel	02-330-02-631	1 227.20 \$	
			Diesel	02-390-02-631	101.28\$	
		27718	2697.9L Diesel \ Diesel	02-220-02-631	159.34 \$	
			Diesel	02-320-02-631	1 461.40 \$	
			Diesel	02-330-02-631	1 575.84 \$	
			Diesel	02-390-02-631	130.07 \$	
		26472	1902.3L Diesel \ Diesel	02-220-02-631	111.21 \$	
			Diesel	02-320-02-631	1 019.86 \$	
			Diesel	02-330-02-631	1 099.70 \$	
			Diesel	02-390-02-631	90.78 \$	
5562 2021-11-0	2 PIECES D'AUTO COTE INC.	1444835	CAM131 - Peinture \ CAM131 - Peinture	02-320-01-525	21.32 \$	21.32
5563 2021-11-0	2 PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	N95224	CAM121 - Pièces mécaniques / Accessoires / Outils \ F.N95224 - Accessoires	02-320-00-649	118.15 \$	2 218.65
			F.N95224 - Outils	02-320-00-643	68.27 \$	
		M02505	CAM121 - Pièces mécaniques / Accessoires / Outils \ F.M02505 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	44.70 \$	
		N98281	Liquide anti-rouille \ F.N98281	02-330-00-633	475.90 \$	
		N88328	CAM116 - Bumper \ CAM116 - Bumper	02-390-03-525	382.81 \$	
		N86612	oil filter, air filter \ CAM116 / N88612	02-320-03-525	159.63 \$	
			Ceramic pad, disk brake \ CAM124 / 782552	02-320-03-525	275.54 \$	
		782552	Oblamo pad, disk brake (C/W/12-1 / 702002			
		782552 N95682	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires	02-320-00-649	82.69 \$	
				02-320-00-649 02-320-03-525	82.69 \$ 15.71 \$	
		N95682	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires			
		N95682	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires Pièces mécaniques / accessoires \ F.796343 Pièce mécanique	02-320-03-525	15.71 \$	
		N95682 796343	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires Pièces mécaniques / accessoires \ F.796343 Pièce mécanique F.796343 Accesoires	02-320-03-525 02-320-00-649	15.71 \$ 50.46 \$	
5564 2021-11-(02 PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	N95682 796343 11450	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires Pièces mécaniques / accessoires \ F.796343 Pièce mécanique F.796343 Accesoires Liquide anti-rouille \ F.M02953	02-320-03-525 02-320-00-649 02-330-00-633	15.71 \$ 50.46 \$ 434.46 \$	208.10
	D2 PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC. D2 Pompaction inc.	N95682 796343 11450 N00440	Pièces mécaniques / accessoires \ F.N95682 - Accessoires Pièces mécaniques / accessoires \ F.796343 Pièce mécanique F.796343 Accesoires Liquide anti-rouille \ F.M02953 CAM118 - Poignée de porte \ CAM118 - Poignée de porte	02-320-03-525 02-320-00-649 02-330-00-633 02-390-03-525	15.71 \$ 50.46 \$ 434.46 \$ 110.33 \$	208.10 2 337.46

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Tota
25566	2021-11-02	PPG ARCHITECTURAL	7484947218	PEINTURE \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-701-10-726	264.28 \$	264.28 \$
25567	2021-11-02	PROLIGNE	22-358	Contrat marquage chaussée 2021 \ Contrat marquage chaussée 2021	02-320-00-521	38 572.27 \$	38 572.27 \$
25568	2021-11-01	Revenu Québec	meredith	TPS-TVQ SEPTEMBRE 2021 \ TPS exigible RT0002	55-132-93-000	12 206.01 \$	19 030.12 \$
				TPS Intrants RT0002	54-134-93-000	-5 849.46 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	24 346.98 \$	
				TVQ intrants TQ0002	54-135-93-000	-11 673.41 \$	
				TPS exigible RT0001	55-132-92-000	1 721.12 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-189 198.40 \$	
				Rapport TPSà recevoir- Municipalité	54-134-95-000	187 477.28 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	6 981 39 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-191 935.65 \$	
				Rapport TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	184 954.26 \$	
25569	2021-11-02	Riobec Securite Inc.	322808	Optimisation - Trousse de premiers soins \ F.322808	02-390-00-675	36.24 \$	915.13 \$
			322595	Uniformes de signaleur \ Uniformes de signaleur	02-355-00-650	374.49 \$	
			322807	Optimisation - Trousse de premiers soins \ F.322807	02-390-00-675	185.92 \$	
			322596	Pantalons - TP \ Pantalons - TP	02-320-00-650	41.28 \$	
				Pantalons - TP	02-330-00-650	41.27 \$	
			323432	Timberland boondock - Dagoberto \ Timberland boondock - Dagoberto	02-320-00-650	117.97 \$	
				Timberland boondock - Dagoberto	02-330-00-650	117.96 \$	
25570	2021-11-02	Rita Jain	RJ-2021	Allocation présences comité loisirs \ Allocation aux commissaires	02-701-10-192	60.00 \$	60,00 \$
25571	2021-11-02	RONA QUINCAILLERIE CHELSEA - 7165196 CANADA INC	201138578	pile \ Articles de quincaillerie	02-470-00-641	14.94 \$	380.08 \$
			201137838	cle \ F.201137838 - Remplacement des clés LCCFAP	02-701-20-522	15.83 \$	
			201137697	vis \ F.201137697 - Quincaillerie	02-390-00-641	47.80 \$	
			201136996	rateau \ Rateaux	02-390-00-643	71.26 \$	
			201137604	huile a chaine \ F.201137604 - Huile	02-390-00-633	22.98 \$	
			201137605	poigne, capuchon \ F.201137605 - Réparation poignée usine eaux usées	02-414-30-522	10.44 \$	
			201138454	Remplacement de piles - Usine d'eau potable \ Remplacement de piles - Usine d'eau potable	02-412-30-649	10.91 \$	
			201138499	Peinture pour les parcs \ Peinture pour les parcs	02-701-50-649	35.62 \$	
			201137748	cle \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-701-10-726	150.30 \$	
25572	2021-11-02	RONALD O'CONNOR CONSTRUCTION INC.	3417	100 tonnes sable à compaction / Ponceau au sud ponceau 69 \ 100 tonnes sable à compaction/Voie Verte Chelsea	23-040-50-721	917.02 \$	917.02

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques ☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 51 sur 59

Liste des chèques

Tota	Montant	Poste	Description		Facture	Fournisseur	Date	Chèque
21.83	21.83 \$	02-701-70-610	ts, boissons	Remboursement cafe benevole \ Aliments	20/11	Roxanne Laframboise-Larose	2021-11-02	25573
114.42	101.09\$	02-390-00-660	Septembre 2021	purel \ Équipe de l'entretien - Janvier à Se	194807	SANI-TEC	2021-11-02	25574
	9.19 \$	02-390-00-660	Septembre 2021	purel \ Équipe de l'entretien - Janvier à Se	194735			
	4.14 \$	02-390-00-660	- Janvier à Septembre 2021	brosse a cuvette \ Équipe de l'entretien - J	194099			
79.16	52.77 \$	02-320-00-522	u 27/01 \ Entretien Réparation - Bâtiments et	Télésurveillance, 119 ch. Scott, 28/10 au 27/01 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Services de sécurité ADT CANADA INC.	2021-11-02	25575
	26.39 \$	58-291-10-000	02-320-00-522					
181.78	181.78\$	23-040-50-721	tures - Sentier communautaire	zone travaux, pesées, balise \ Infrastructur	INV-11167	SIGNEBEC	2021-11-02	25576
162.11	162.11 \$	02-702-90-494	ardis en musique 2021 - cotisation	Mardis en musique 2021 - cotisation \ Mar	11358	Socan	2021-11-02	25577
2 426.51	2 426.51 \$	02-290-05-459	re \ Contrat pour contrôle animalier 2021	Contrat pour contrôle animalier novembre	NOV-2021	Spca de L'Outaouais	2021-11-02	25578
939.63	939.63 \$	02-320-00-521	Drainage chemin Patrick/Wright - Géotextile \ Drainage chemin Patrick/Wright - Géotextile / F.298937		FC-298937	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	2021-11-02	25579
7 415.89	/ 415.89 \$	23-040-30-721	Avenant #1 - Surveillance bureau et chantier supplémentaire \ Avenant #1 - Surveillance bureau et chantier supplémentaire		1646433	STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉ	2021-11-02	25580
283.00	283.00 \$	01-212-19-001	Tarification/vidange des fosses	Remboursement septique 2020-2021, septique	14/10/21	Tanya Baglole - Joel Baglole	2021-11-02	25581
1 346.35	1 346.35 \$	02-413-30-411	otable \ Mandat pour plan directeur pour l'eau	Mandat pour plan directeur pour l'eau pota potable	60725241	Tetra Tech qi inc	2021-11-02	25582
2 211.60	2 211.60 \$	02-453-00-446	unicipal \ Dépôt de débris - Ménage du garage	Dépôt de débris - Ménage du garage muni municipal	547353168	Thibault Demolition Ltée	2021-11-02	25583
120.00	120.00 \$	02-701-20-141		Travail d'apparitrice \ Salaire régulier	22/10/21	Valérie Langevin	2021-11-02	25584
2 730.66	2 730.66 \$	02-701-50-411	e sentier Ruisseau \ Contrat étude écologique et	Contrat étude écologique et hydrologique hydrologique sentier Ruisseau	1049372	WSP CANADA INC	2021-11-02	25585
	-2 493.45 \$	03-410-00-000	ydr.sentier Ruisseau	Écriture 03-410-00-000/Études éco. et hyd				
	2 493.45 \$	59-110-00-000	ydr.sentier Ruisseau	Écriture 59-110-00-000/Études éco. et hyd				
33.92	33.92 \$	02-141-00-527	tien et réparation -Ameublement/équip. bureau	Copies réception 26/08 au 28/09 \ Entretie	F960144616	XEROX CANADA LTEE	2021-11-02	25586
310.00	310.00 \$	55-136-42-000	Dépôt - Fosse septique - 300 \$	Cautionnement, 1	D2021-01163	Young Judith Lynn	2021-11-02	25587

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur Date Descri		Description	Poste	Montant	Total
AOUT-2021	Retraite Quebec secteur public	2021-09-14	cotisation élu AOUT 2021 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	2 007.82 \$	2 007.82 \$
0690SEPT-21	BELL CANADA .	2021-09-14	Internet , Centre com. FP, 25/08 au 24/09 \ Internet 0690, Centre com. FP 2021	02-701-21-335	103.42 \$	103.42 \$
8271124SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone hôtel de ville, 22/08 au 21/09 \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	713.88 \$	3 773.34 \$
			Communication - Téléphonie	02-120-00-331	203.97\$	
			Communication - Téléphonie	02-141-00-331	203.97 \$	
			Communication - Téléphonie	02-160-00-331	101.99\$	
			Communication - Téléphonie	02-220-00-331	203.97 \$	
			Communication - Téléphonie	02-320-00-331	305.95 \$	
			Communication - Téléphonie	02-330-00-331	305.95 \$	
			Communication - Téléphonie	02-390-00-331	203.97 \$	
			Communication - Téléphonie	02-470-00-331	203.97 \$	
			Communication - Téléphonie	02-610-00-331	713.88 \$	
			Communication - Téléphonie	02-701-10-331	407.93 \$	
			Communication - Téléphonie	02-702-30-331	203.91 \$	
8278867SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , station pom. usées, 50 ch. Mill, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-8867, station pom. usées, 50 ch. Mill 2021	02-415-30-331	82.13 \$	82.13 \$
8272177SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone, station pomp. usées, 233 Old Chelsea, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-2177, station pomp. usées, 233 Old Chelsea 202	02-415-30-331	82.13 \$	82.13 \$
8279439SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , 153 ch. Old Chelsea, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-9439, 153 ch. Old Chelsea 2021	02-413-30-331	82.13 \$	82.13 \$
8270171SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , 269 J-P Lemieux, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-0171, 269 J-P Lemieux 2021	02-415-30-331	55.60 \$	55.60 \$
8275489SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone, usine eaux usées 28 ch Hudson, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-5489, usine eaux usées 28 ch Hudson, 2021	02-414-30-331	87.88 \$	87.88 \$
8270624	Bell Canada	2021-09-14	Relai internet, usisne potable 24 ch. Hudson, 22/08 AU 21/09 \ Relai internet, 827-0624, usisne potable 24 ch. Hudson, 2021	02-412-30-331	67.10 \$	67.10 \$
8275628SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone, usine eau potable hudson, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-5628, usine eau potable hudson, 2021	02-412-30-331	87.88 \$	87.88 \$
8278787SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone 827-8787, caserne #2, 22/08 AU 21/09 \ Téléphone 827-8787, caserne #2, 2021	02-220-00-331	297.77\$	297.77 \$
4593836SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , usine traitement FP, 19/08 AU 18/09 \ Téléphone 459-3836, usine traitement FP, 2021	02-414-20-331	82.13 \$	82.13
4591172SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , centre com. FP, 19/08 AU 18/09 \ Téléphone 459-1172, centre com. FP 2021	02-701-20-331	224.60 \$	224.60 \$
4592237SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , usine traitement FP, 19/08 AU 18/09 \ Téléphone 459-2237, usine traitement FP, 2021	02-415-20-331	82.13 \$	82.13 \$
4598654SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone , station pompage FP, St-Clement, 19/08 AU 18/09 \ Téléphone 459-8654, station pompage FP, St-Clement, 2021	02-415-20-331	82.13 \$	82.13
4591499SEPT-21	Bell Canada	2021-09-14	Téléphone centre com. FP, 19/08 AU 18/09 \ Téléphone 459-1499, centre com. FP 2021	02-701-30-331	82.13 \$	82.13
SEPT-2021	BELL MOBILITY Inc.	2021-09-14	Cellulaire septembre 2021 \ Communication - Cellulaire	02-110-01-331	46.90 \$	1 229.94
Inclure : ☑ Chèqu	ues annulés ☑ Chèques	☑ Dépôts annulés	Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 53 sur 59

Au: 2021-11-10

☑ Débit direct

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts

Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Communication - Cellulaire	02-130-01-331	96.50 \$	
			Communication - Cellulaire	02-141-01-331	48.25\$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	252.75 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	407.25 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	293.42 \$	
			Communication - Cellulaire	02-610-01-331	67.74 \$	
			Communication - Cellulaire	02-701-21-331	17.13 \$	
768992AOUT-	21 HYDRO QUEBEC	2021-09-14	Électricité , 30 ch. Church, station pomp, brute, 27/07 AU 28/08 \ Électricité 768 992, 30 ch. Church, station pomp. brute 2021	02-412-30-681	1 145.79 \$	1 145.79 \$
773554AOUT-2	21 HYDRO QUEBEC	2021-09-14	Électricité , 153 Old Chelsea, surpression potable, 25/07 AU 24/08 \ Électricité 773 554, 153 Old Chelsea, surpression potable 20	02-413-30-681	890.50 \$	890.50 \$
691045AOUT-2	21 HYDRO QUEBEC	2021-09-14	Electricité , chalet service FP, 311 ch. Rivieve 23/06 AU 23/08 \ Electricité 691045, chalet service FP, 311 ch. Rivieve 2021	02-701-50-681	83.42 \$	83.42 \$
691045JUIN-2	1 HYDRO QUEBEC	2021-09-14	Electricité , chalet service FP, 311 ch. Rivieve 24/04 AU 22/06 \ Electricité 691045, chalet service FP, 311 ch. Rivieve 2021	02-701-50-681	128.35 \$	128.35 \$
691136AOUT-2	HYDRO QUEBEC 2021-		Électricité , Caserne #2, 39 ch. Rivière, 23/06 AU 23/08 \ Électricité 690 136, Caserne #2, 39 ch. Rivière 2021	02-220-00-681	138.29 \$	138.29 \$
859604AOUT-2	HYDRO QUEBEC 2021-09-14		HYDRO QUEBEC 2021-09-14 Électricité, usine traitement FP, 341 ch Rivière, 22/06 au 20/08 \ Électricité 859 604, usine traitement FP, 341 ch Rivière, 20		884.61 \$	884.61 \$
029071AOUT-2	21 HYDRO QUEBEC	2021-09-14 Électrictié , station pompage FP, ch. Riviève, 22/06 AU 20/08 \ Électrictié 029 071, station pompage FP, ch. Riviève 2021		02-415-20-681	86.20 \$	86.20 \$
4056OCT-2021	1 VIDEOTRON S.E.N.C.	2021-09-14	Internet centre com. HG 13/09 AU 12/10 \ Internet centre com. HG caserne	02-220-00-335	14.38 \$	34.49 \$
			Internet centre com. HG	02-702-30-335	5.75 \$	100.77-1,51.3
			Internet centre com. HG	02-701-20-335	14.36 \$	
SEPT-2021	Postage By Phone / Pitney Bowes	2021-09-14	recharge timbreuse \ Frais de poste	02-130-00-321	1 000.00 \$	1 000.00 \$
35050198	Superieur Propane Inc.	2021-09-14	Location 5x 100 LBS propane - 2021 \ Location 5x 100 LBS propane - 2021	02-320-01-639	23.00 \$	23.00 \$
690864AOUT-2		2021-09-14		02-340-00-681	1 645.93 \$	1 645.93 \$
437048AUOT-2	TITO GOLDEO	2021-09-14				
711711111111111111111111111111111111111	THIS ASSESSED			02-340-00-681	118.47 \$	118.47 \$
OCT-2021	KONICA MINOLTA BUSINESS	2021-10-01	location octobre, imprimante Konica Minolta - Travaux publics \ Contrat location 2021 imprimante Konica Minolta - TPI	02-320-00-517	398.13 \$	398.13 \$
OCT-2021	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-10-01	Quote-Part OCTOBRE 2021 \ Quote-Part 2021 - 02-110-00-951	02-110-00-951	4 964.00 \$	286 697.00 \$
			Quote-Part 2021 - 02-130-00-951	02-130-00-951	25 186.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-150-00-951	02-150-00-951	31 683.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-160-00-951	02-160-00-951	7 686.00 \$	
			Quote Part 2021 - 02-210-00-951	02-210-00-951	199 817.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-220-00-951	02-220-00-951	2 525.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-370-00-951	02-370-00-951	5 298.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-451-10-951	02-451-10-951	4 392.00 \$	
Inclure:	☑ Chèques annulés ☑ Chèques	☑ Dépôts annulés	☑ Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 54 sur 59
	THE 19 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		34 Laboratory (19) - 0.00 (2.00) (2.00)			

Au: 2021-11-10

Imprimé le 10 novembre 2021 par Genevieve Chamberland

☑ Dépôts

☑ Débit direct

☑Traitements de crédit

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Quote-part 2021 - 02-451-20-951	02-451-20-951	11 010.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-452-20-951	02-452-20-951	3 702.00 \$	
			Ouote-part 2021 - 02-452-40-951	02-452-40-951	4 125.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-702-90-951	02-702-90-951	1 214.00 \$	
			Quote-part 2021 02-610-00-951	02-610-00-951	833.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-621-00-951	02-610-00-951	2 663.00 \$	
			Quote-part 2021 01-231-15-000	01-231-15-000	-18 401.00 \$	
OCT-2021	Crédit-Bail RCAP inc	2021-10-01	Location achat 4 imprimantes (finances, DG, incendie et biblio) oct \ Location-achat/Imprimante finances et RH (janv à déc. 2021)	02-130-00-517	107.24 \$	413.23 \$
			Location-achat/Imprimante finances et RH (janv à déc. 2021)	02-160-00-517	11.91\$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-120-00-517	89.60 \$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-130-00-517	59.74 \$	
			Location-achat/Imprimante incendie (janv à déc. 2021)	02-220-00-517	30.20 \$	
			Location-achat/Imprimante bibliothèque (janv à déc. 2021)	02-702-30-517	114.54\$	
OCTO-2021	KONICA MINOLTA BUSINESS	2021-10-01	location octobre 2 imprimantes Konica Minolta \ Admin - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-130-00-517	32.69 \$	517.23 \$
			Communicatio - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-141-00-517	77.57 \$	
			RH - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-160-00-517	2.98\$	
			Environnemen - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-470-00-517	54.40 \$	
			Urbanisme - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-610-00-517	176.82 \$	
			Loisirs - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-701-10-517	172.77 \$	
2021-OCT	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2021-10-01	Contrat location chargeur sur roues OCT \ Location chargeur sur roues/Mai à octobre 2021	02-320-00-516	4 285.12 \$	4 285.12 \$
690484SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité , hôtel de ville 60%-biblio 40%, 09/08 AU 09/09 \ Électricité 690 484, hôtel de ville 60%	02-130-00-681	1 622.77 \$	2 704.61 \$
			Électricité 690 484, biblio 40%	02-702-30-681	1 081.84 \$	
690393SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021 09 28	Électricité , Caserne #1, 09/08 AU 08/09 \ Électricité 690 393, Caserne #1, 2021	02-220-00-681	492.22 \$	492.22 \$
769273SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité , Centre Meredith, 09/08 AU 08/09 \ Électricité 769 273, Centre Meredith, 2021	02-701-27-681	21 258.97 \$	21 258.97 \$
690823SEPT-21	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité , garage 119 Sctott, 14/07 AU 13/09 \ Électricité 690 823, garage 119 Sctott, 2021	02-320-00-681	1 949.56 \$	1 949.56 \$
783892SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité , 28 ch Hudson, usine, 15/08 AU 14/09 \ Électricité 783 892, 28 ch Hudson, usine 2021	02-414-30-681	2 012.87 \$	2 012.87 \$
205307SEPT-21	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité , Chalet service HG, ch. du Parc, 20/07 AU 17/09 \ Électricité 205 307, Chalet service HG, ch. du Parc, 2021	02-701-50-681	180.70 \$	180.70 \$
299311SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 299 311, barrage HG, 2021 \ Électricité 299 311, barrage HG, 2021	02-460-00-681	29.67 \$	29.67 \$
690237/NOV-2020	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 09/09/20 au 06/11/20 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021	02-701-50-681	103.12 \$	-544,91\$
			Electricite	02-220-00-681	-324.02 \$	5.1.1014
			Electricite	02-701-20-681	-324.01 \$	
690237JAN-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 07/11/20 AU 11/01/21 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021		93.57 \$	93.57 \$
	ues annulés Chèques		Débit direct annulé Du : 2021-09-11	32 101 00-001	υυ.υτ φ	Page 55 sur 59
Diloqu	☑Traitements de crédit		Débit direct Au : 2021-11-10	Imprimé le 10 nov	vembre 2021 par Genevi	

Liste des factures payées par débit direct

			note and factored payone par about arroot			
Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
690237MARS-21	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 12/01 AU 09/03 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021	02-701-50-681	80.80 \$	80.80 \$
690237MAI-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 10/03 au 10/05 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021	02-701-50-681	88.63 \$	88.63 \$
690237JUIL-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 11/05 AU 09/07 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021	02-701-50-681	219.10 \$	219.10 \$
690237SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28	Électricité 690 237, Soccer #1, 10/07 AU 09/09 \ Électricité 690 237, Soccer #1, 2021	02-701-50-681	800.97 \$	800.97 \$
6103-OCT-2021	BELL CANADA .	2021-09-28	Internet caserne #2, 10/09 au 09/10 \ Communication - internet	02-220-00-335	74.68 \$	74.68 \$
6238OCT-2021	BELL CANADA .	2021-09-28	Internet station de pompage, 343 ch. Riviere, 10-09 au 09/10 \ Internet	02-415-20-335	74.68 \$	74.68 \$
6133OCT-2021	BELL CANADA . 20		BELL CANADA . 2021-09-28 Internet, chalet service FP, 311 ch. Riviere, 10/09 au 09/10 \ Internet		74.68 \$	74.68 \$
7056OCT-2021	BELL(TV)	2021-09-28	Câble TV bibliothèque 26/09 AU 25/10 \ Câble TV bibliothèque (7056)	02-701-50-335	73.41 \$	73.41 \$
774735SEPT-2021	HYDRO QUEBEC	2021-09-28		02-412-30-681	4 179.71 \$	4 179.71 \$
0993OCT-2021	BELL(TV)	2021-09-28	Câble TV caserne #1, 24/09 AU 23/10 \ Câble TV caserne #1, 2021 (0993)	02-220-00-689	71.17 \$	71.17 \$
4429SEPT-2021	BELL CANADA .	2021-09-28	Internet 4429, usine eau potable 24 ch. Hudon, SEPT. \ Internet 4429, usine eau potable 24 ch. Hudon 2021	02-412-30-335	123.02 \$	123.02 \$
35341654	Superieur Propane Inc.	2021-09-28	Location 5x 100 LBS propane - 2021 \ Location 5x 100 LBS propane - 2021	02-320-01-639	23.00 \$	23.00 \$
NOV-2021	Crédit-Bail RCAP inc	2021-11-01		02-130-00-517	107.24 \$	413.23 \$
			Location-achat/Imprimante finances et RH (janv à déc. 2021)	02-160-00-517	11.91 \$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-120-00-517	89.60 \$	
			Location-achat/Imprimante DG (janv à déc. 2021)	02-130-00-517	59.74 \$	
			Location-achat/Imprimante incendie (janv à déc. 2021)	02-220-00-517	30.20 \$	
			Location-achat/Imprimante bibliothèque (janv à déc. 2021)	02-702-30-517	114.54 \$	
NOV-2021	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2021-11-01	Contrat location chargeur sur roues , NOVEMBRE \ Location chargeur sur roues/Janv.à avril et nov. & déc. 2021	02-330-00-516	4 285.12 \$	4 285.12 \$
NOV-2021	KONICA MINOLTA BUSINESS	2021-11-01	Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta \ Admin - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-130-00-517	32.69 \$	517.23 \$
			Communicatio - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-141-00-517	77.58 \$	
			RH - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-160-00-517	2.98 \$	
			Environnemen - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-470-00-517	54.40 \$	
			Urbanisme - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-610-00-517	176.82 \$	
			Loisirs - Contrat location 2 imprimantes Konica Minolta	02-701-10-517	172.76\$	
NOVEMBRE-2021	MRC des Collines de l'Outaouais	2021-11-01	Quote-Part novembre \ Quote-Part 2021 - 02-110-00-951	02-110-00-951	4 964.00 \$	286 697.00 \$
			Quote-Part 2021 - 02-130-00-951	02-130-00-951	25 186.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-150-00-951	02-150-00-951	31 683.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-160-00-951	02-160-00-951	7 686.00 \$	
			Quote Part 2021 - 02-210-00-951	02-210-00-951	199 817.00 \$	
			Quote-Part 2021 - 02-220-00-951	02-220-00-951	2 525.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-370-00-951	02-370-00-951	5 298.00 \$	
Inclure: ☑ Chèqu	es annulés Chèques	☑ Dépôts annulés	☑ Débit direct annulé Du : 2021-09-11			Page 56 sur 59
	☑Traitements de crédit	☑ Dépôts	☑ Débit direct Au : 2021-11-10	Imprimé le 10 nov	embre 2021 par Genevi	eve Chamberland

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Quote-part 2021 - 02-451-10-951	02-451-10-951	4 392.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-451-20-951	02-451-20-951	11 010.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-452-20-951	02-452-20-951	3 702.00 \$	
			0uote-part 2021 - 02-452-40-951	02-452-40-951	4 125.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-702-90-951	02-702-90-951	1 214.00 \$	
			Quote-part 2021 02-610-00-951	02-610-00-951	833.00 \$	
			Quote-part 2021 - 02-621-00-951	02-610-00-951	2 663.00 \$	
			Quote-part 2021 01-231-15-000	01-231-15-000	-18 401.00 \$	
2021-10-31	Revenu Quebec	2021-11-01	TPS-TVQ SEPTEMBRF 2021 \ TPS exigible RT0002	55-132-93-000	12 206.01 \$	19 030.12 \$
			TPS intrants RT0002	54-134-93-000	-5 849.46 \$	
			TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	24 346.98 \$	
			TVQ intrants TQ0002	54-135-93-000	-11 673.41 \$	
			TPS exigible RT0001	55-132-92-000	1 721.12 \$	
			TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-189 198.40 \$	
			Rapport TPS/ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	187 477.28 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	6 981.39 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-191 935.65 \$	
			Rapport TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	184 954.26 \$	
SEPT-2021	Master Card	2021-10-06	Mastercard septembre \ Honoraires prof. autres	02-610-00-419	3 104.34 \$	5 042.10 \$
			Comptes a payer - autres	55-131-20-000	-3 104.34 \$	
	*		Nettoyage	02-390-00-660	19.59\$	
			Bureau	02-390-00-670	17.24 \$	
			Outils	02-390-00-643	120.69 \$	
			Masques	02-320-00-650	47.84 \$	
			Masques	02-390-00-650	47.84 \$	
			Outils CM	02-701-27-643	34.47 \$	
			Pièces outils	02-390-00-526	114.95 \$	
			Crème à café	02-320-00-610	10.00 \$	
			Outils	02-390-00-643	119.52 \$	
			Huile	02-390-00-633	58.57 \$	
			Pièces	02-390-00-649	151.69 \$	
			Étuis pour cellulaire	02-390-01-331	51.73 \$	
			Outils	02-390-00-643	93.11 \$	
			Prix tirage club de lecture d'été	02-702-30-670	100.00 \$	
			Essence	02-390-01-631	133.00 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-610-00-610	42.25 \$	
			Douilles	02-320-00-643	22.97 \$	
			Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	1 076.72 \$	

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Dépôts annulés ☑Traitements de crédit ☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé ☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10 Page 57 sur 59

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-76.23 \$	
			Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	76.23 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-95.05 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	47.53 \$	
			Infrastructures - Sentier communautaire	23-040-50-721	47.52 \$	
			Articles ménagers et articles de cuisine	02-220-00-665	95.66\$	
			Réparation - LCCFAP	02-701-20-522	22.98 \$	
			Fournitures de bureau - Technicien TP	02-320-00-670	79.26\$	
			Clé usb / sac de transport / Patère	02-320-00-670	58.79 \$	
			Clé usb / sac de transport / Patère	02-320-00-670	35.69 \$	
			Clé usb / sac de transport / Patère	02-320-00-670	22.04 \$	
			Clavier	02-320-00-670	149.46\$	
			Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	02-702-59-729	12.59\$	
			Quart de page Les voisins de Chelsea	02-141-00-341	149.93 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	187.50 \$	
			Publicité et information - autres	02-141-00-349	45.99 \$	
			Publicité et information - autres	02-141-00-349	34.49\$	
			Publicité et information - journaux et revues	02-702-90-341	30.37 \$	
			Biens non durables - Autres équipements divers	02-160-00-690	197.76\$	
			Repas - Travaux supplémentaires	02-320-00-610	41.09\$	
			Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	77.91 \$	
			Outils	02-390-00-643	46.08 \$	
			Accessoires	02-390-00-649	11.48\$	
			Pièces mécaniques	02-390-03-525	57.48 \$	
			Biens durables autres - Transport	23-040-00-729	948.98\$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	46.00 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	23.38 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	13.99\$	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	58.00\$	
			Autres sommes a recevoir	54-139-90-000	50.19\$	
			Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	41.84\$	
			Entr. & rép - infrastructures	02-320-00-521	160.49\$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	6.50 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	74.00 \$	
				5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	657 045.93 \$	657 045.93 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑Traitements de crédit

☑ Dépôts annulés☑ Dépôts

☑ Débit direct annulé

☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10

Sommaire

Chèques	3 672 482.79 \$
Chèques annulés	-67 804.71 \$
Débit direct	657 045.93 \$
	4 261 724.01 \$

Inclure:

☑ Chèques annulés

☑ Chèques

☑ Cneques ☑ Depots : ☑ Dépôts

☑ Dépôts annulés

☑ Débit direct annulé☑ Débit direct

Du: 2021-09-11 Au: 2021-11-10



Au 31 août 2021

-	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
REVENUS						
TAXES						
Taxes sur la valeur foncière						
Taxes foncières générales	(10 309 239)	(10 265 682)	0	(43 557)	(9 739 474)	(9 716 581)
Taxes foncière générale - Location CCN art. 208	(46 987)	(53 544)	0	6 557	(44 476)	(63 428)
Taxes foncière générale - Location MTQ	0	0	0	0	(2 504)	0
Taxes spéciales pour le service de la dette						
Taxes spéciales dettes - Barrage Hollow Glen	(76 464)	(79 578)	0	3 114	(74 576)	(75 981)
(MRC) Taxes spéciales dettes - Centre Village (ensemble)	(149 630)	(153 951)	0	4 321	(132 656)	(136 423)
Taxes spéciales dettes - Dettes autres	(2 463 896)	(2 539 898)	0	76 002	(2 449 632)	(2 520 353)
Taxes spéciales dettes - Communication 911	(53 160)	(13 620)	0	(39 540)	(51 649)	(13 953)
(MRC)	, ,	, ,		, ,	,	` ,
Taxes spéciales dettes - Ruisseau Chelsea	(26 175)	(27 634)	0	1 459	0	0
Taxes spéciales activités de fonctionnement						
Taxes fonct. eau potable C.V Ensemble	(37 050)	(41 519)	0	4 469	(38 610)	(40 264)
Taxes fonct. eaux usées C.V Ensemble	(29 400)	(27 677)	0	(1 723)	(24 360)	(24 796)
Secteur - Taxes spéciales service de la dette						
Taxes spéciales dettes -secteur Ruisseua Chlesea	(8 725)	(8 752)	0	27	0	0
Total 01211 - Taxes sur la valeur foncière	(13 200 726)	(13 211 855)	0	11 129	(12 557 937)	(12 591 779)
TAXES SUR UNE AUTRE BASE						
Eau						
Non utilisé	0	0	0	0	0	(55)
Tarification fonct Eau potable Centre Village	(433 339)	(484 982)	0	51 643	(406 839)	(435 161)
	(400 000)	(404 302)	· ·	01040	(400 000)	(400 101)
Matières résiduelles	_			(222)		
Tarification ordures,recyclage et compostage	0	283	0	(283)	0	0
Traitement des eaux usées						
Tarification fonct Assainissement Farm Point	(90 510)	(83 097)	0	(7 413)	(88 000)	(78 876)
Tarification fonctAssainissement Centre Village	(348 680)	(386 743)	0	38 063	(262 755)	(280 100)
Autres						
Tarification/vidange des fosses septique	(419 406)	(416 711)	0	(2 695)	(419 755)	(411 605)
Tarification-Entretien Bionest et autres	(77 000)	(79 212)	0	2 212	(70 000)	(66 623)
Tarification tertiaires	(42 020)	(35 530)	0	(6 490)	(29 848)	(27 500)
Tarification - Fonds biodiversité	(3 703)	(4 310)	0	607	0	0
Service de la dette						
Tarification dette - Pavage Patrick-Wright-Vallée	(23 625)	(23 625)	0	0	(14 558)	(14 558)
Tarification dette - Assainissement Mill	(32 124)	(32 124)	0	0	(32 020)	(32 020)
Tarification dette - Assainissement Farm Point	(112 649)	(103 423)	0	(9 226)	(113 300)	(101 604)
Tarification dette - Assairissement Fami Foint	(112010)	(100 1201				



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Total 01212 - TAXES SUR UNE AUTRE BASE	(2 434 542)	(2 469 146)	0	34 604	(2 251 966)	(2 304 566)
Total 0121 - TAXES	(15 635 268)	(15 681 001)	0	45 733	(14 809 903)	(14 896 345)
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES						
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTF	REPRISES					
Santé et services sociaux Centres de la petite enfance	(10 068)	0	0	(10 068)	(9 012)	(131)
Écoles primaires et secondaires						
Ecoles primaires	(52 385)	0	0	(52 385)	(46 626)	0
Total 01221 - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES	(62 453)	0	0	(62 453)	(55 638)	(131)
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTR	REPRISES					
Taxes sur la valeur foncière						
Commission de la capitale nationale	(1 188 460)	(634 775)	0	(553 685)	(1 204 893)	(904 005)
Bureau de poste	(5 910)	(5 910)	0	0	(5 211)	(5 211)
Societe radio canada	(12 994)	(12 993)	0	(1)	(18 333)	(12 976)
Taxes, compensations et tarification						
Tarification CCN - eau potable/eaux usées	(6 600)	(13 282)	0	6 682	(6 480)	(13 424)
Tarification Poste Canada - eau potable/eaux usées	0	(2 861)	0	2 861	0	(2 827)
Total 01222 - GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	(1 213 964)	(669 821)	0	(544 143)	(1 234 917)	(938 443)
Organismes municipaux						
Taxes, compensations et tarification						
Tarification MRC - eau potable/eaux usées	(7 425)	(10 628)	0	3 203	(7 290)	(10 739)
Total 01223 - Organismes municipaux	(7 425)	(10 628)	0	3 203	(7 290)	(10 739)
Total 0122 - COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	(1 283 842)	(680 449)	0	(603 393)	(1 297 845)	(949 313)
SERVICES RENDUS						
Services rendus aux organismes municipaux	(
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Autres						
Recettes / cour municipale	(5 000)	0	0	(5 000)	(5 000)	0
Services rendus / Administration	0	0	0	0	0	(130)
Application de la loi						
Excédent recettes sur dépenses cour municipale	(220 781)	(147 208)	0	(73 573)	(194 802)	(129 880)
SÉCURITÉ PUBLIQUE						



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Sécurité incendie Protection contre les incendies	(3 000)	(368)	0	(2 632)	(3 000)	(7 962)
TRANSPORT						
Voirie municipale Services rendus - Voirie chemins	(14 085)	0	0	(14 085)	(13 825)	(14 317)
Enlèvement de la neige Serives rendus - déneigement	(1 830)	150	0	(1 980)	(1 794)	(1 644)
Réseau routier - Autres Services rendus - Réseau routier Autres	0	0	0	0	(10 737)	(11 905)
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau po	otable					
Ventes compteurs d'eau	(44 670)	(35 455)	0	(9 215)	(33 859)	(18 531)
Réseaux d'égouts Frais raccordement Réseau Farm Point	0	(1 200)	0	1 200	0	0
Total 01231 - Services rendus aux organismes municipaux	(289 366)	(184 081)	0	(105 285)	(263 017)	(184 369)
AUTRES SERVICES RENDUS						
Administration générale						
Certificats de taxes, recherches et phot	(10 000)	(16 683)	0	6 683	(7 000)	(5 287)
Sécurité publique Autres serv. rendus - Sécurité publique	(19 400)	(4 481)	0	(14 919)	(19 400)	0
Circulation- Vente panneaux numériques civiques	(2 513)	(1 138)	0	(1 375)	(1 375)	(220)
Circulation - Services de Signaleurs	(29 500)	0	0	(29 500)	(19 173)	0
Réseau routier Services rendus-Entretien chemins/ponceaux	0	(400)	0	400	0	(179)
privés Transport collectif						
Transport collectif Maintenant 0123426001	0	(1 705)	0	1 705	0	(495)
Transport- vente ponceaux, gravier etc.	0	0	0	0	0	(658)
Hygiène du milieu						
Autres serv Tests d'eau	(12 000)	(2 640)	0	(9 360)	(12 000)	(8 225)
Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	(19 788)	(27 074)	0	7 286	(21 520)	(13 231)
Autres serv. rendus - Dem. de rens. inst. septique	(250)	(100)	0	(150)	(250)	(50)
Dépenses exécution jugement- insalubrité Maintenant 0123440004	(6 000) 0	0 (50)	0	(6 000) 50	0	0 (50)
Déchets domestiques - commerces	(2 671)	(50)	0	2 339	(1 998)	(1 265)
Recyclages - commerces	(3 845)	(6 769)	0	2 924	(2 656)	(1 728)
Loisirs et culture						
Programmation automne	(500)	0	0	(500)	(500)	0



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Programmation hiver	(500)	0	0	(500)	(500)	(760)
Programmation printemps	(500)	0	0	(500)	(500)	0
Services rendus - centre Meredith	(875 000)	(173 710)	0	(701 290)	(875 000)	(304 257)
Revenus de location	(1 000)	0	0	(1 000)	(1 000)	0
Location Centre comm.Farm Point	(2 000)	(2 143)	0	143	(2 000)	(961)
Location Centre comm. Hollow Glen	(2 500)	0	0	(2 500)	(2 500)	62
Bibliothèque - photocopies	0	0	0	0	0	(258)
Total 01234 - AUTRES SERVICES RENDUS	(987 967)	(241 903)	0	(746 064)	(967 372)	(337 562)
Total 0123 - SERVICES RENDUS	(1 277 333)	(425 984)	0	(851 349)	(1 230 389)	(521 931)
IMPOSITION DE DROITS						
Licences et permis						
Licence de chiens	(15 000)	(15 327)	0	327	(15 000)	(14 410)
Demandes de modification de zonage	(5 550)	(4 165)	0	(1 385)	(5 550)	(3 450)
Permis de lotissement	(23 400)	(14 085)	0	(9 315)	(18 050)	(13 860)
Permis constr. chemins / ponceaux	(10 000)	(2 100)	0	(7 900)	(3 000)	(7 000)
Permis de construction	(258 200)	(216 615)	0	(41 585)	(311 360)	(110 268)
Permis installation septique	(10 950)	(13 935)	0	2 985	(7 000)	(7 300)
Dérogation mineure	(30 000)	(21 550)	0	(8 450)	(18 750)	(24 050)
Certificat d'autorisation	(11 025)	(12 737)	0	1 712	(9 425)	(7 275)
Permis de branchements	(29 700)	(35 560)	0	5 860	(29 700)	(34 200)
Approbation / modification PIIA	(3 500)	(2 100)	0	(1 400)	0	(1 200)
Maintenant 0124100005	0	(25)	0	25	0	0
Droits de mutation immobilière						
Droits de mutation immobilière	(1 644 600)	(1 168 437)	0	(476 163)	(1 100 000)	(709 518)
Autres droits						
Unions civiles	(400)	0	0	(400)	(400)	0
Total 0124 - IMPOSITION DE DROITS	(2 042 325)	(1 506 636)	0	(535 689)	(1 518 235)	(932 531)
AMENDES ET PÉNALITÉS						
Amendes et pénalités - Taxes	(60 000)	(14 002)	0	(45 998)	(60 000)	(9 639)
Amendes et pénalités - Hygiène du milieu	(1 540)	0	0	(1 540)	(1 540)	0
Amendes et pénalités - Loisirs et culture	(4 500)	(35)	0	(4 465)	(4 500)	(1 578)
Frais administratifs de recouvrement	(5 000)	0	0	(5 000)	(5 000)	(7 318)
Total 0125 - AMENDES ET PÉNALITÉS	(71 040)	(14 037)	0	(57 003)	(71 040)	(18 535)
INTÉRÊTS						
Banques et autres institutions						
Intérêts - banques et autres institutions	(2 000)	(163)	0	(1 837)	(2 000)	(6 667)
Arriérés de taxes						
Intérêts - arriérés de taxes	(230 000)	(59 308)	0	(170 692)	(230 000)	(42 519)
Total 0126 - INTÉRÊTS	(232 000)	(59 471)	0	(172 529)	(232 000)	(49 186)



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
AUTRES REVENUS						
Gain (perte) sur cession d'immobilisation						
(Gain) perte sur cession d'immobilisation	(10 000)	0	0	(10 000)	(10 000)	0
Autres contributions						
Autres contributions	(3 500)	0	0	(3 500)	0	(5 000)
Autres contributions Org Commandites Loisirs	(11 070)	(2 500)	0	(8 570)	(16 411)	(5 411)
Redevances Gazifère	(20 000)	(26 139)	0	6 139	0	0
Contributions des organismes municipaux						
Autres Revenus - Loisirs contributions organismes	(5 750)	0	0	(5 750)	(21 596)	0
Contributions organismes municipaux	(10 000)	(10 000)	0	0	0	0
Autres revenus - autres						
Vente d'articles promotionnels	(5 750)	(10)	0	(5 740)	(2 000)	(5)
Autres revenus - Remboursement assurances	0	0	0	0	(18 131)	(13 069)
Autres revenus - Don Bibliothèque	(40 466)	(6 747)	0	(33 720)	(37 025)	0
Autres revenus - Dons	(245 044)	0	0	(245 044)	0	0
Autres revenus / Autres	(7 200)	(6 000)	0	(1 200)	(7 200)	(6 157)
Autres Revenus - Loisirs Autres	(9 450)	(8 000)	0	(1 450)	(6 700)	0
Autres revenus- vente métal, ponceaux voirie	(1 500)	0	0	(1 500)	(1 500)	(153)
Ventes tests radon	(4 175)	(291)	0	(3 884)	(4 175)	(2 696)
Total 0127 - AUTRES REVENUS	(373 905)	(59 687)	0	(314 219)	(124 738)	(32 491)
TRANSFERT DE DROIT						
Redevances Nouveau pacte fiscal	(56 666)	(56 666)	0	0	(58 501)	(58 405)
Total 0137 - TRANSFERT DE DROIT	(56 666)	(56 666)	0	0	(58 501)	(58 405)
TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DI	E PARTAGE					
Administration générale						
Déchets domestiques et assimilés						
Transfert Québec - Matières résiduelles MDDEP	(78 000)	0	0	(78 000)	(75 000)	0
Collecte sélective						
Transfert Québec - Matières résiduelles Recyc QC	(172 000)	(171 638)	0	(362)	(160 435)	0
Sécurité publique						
Sécurité incendie						
Transfert Québec - Sécurité incendie	(5 000)	0	0	(5 000)	(5 000)	0
Autres						
Transfert Canada - Transport réseau routier Autres	0	0	0	0	(86 698)	33 302
Hygiène du milieu						
Approvisionnement et traitement de l'eau pot	table					



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Trnasfert Qc - approvisionnement eau potable	0	(7 970)	0	7 970	0	(6 973)
Traitement des eaux usées						
Transfert Qué. FIRM Farm Point (intérêts)	(8 209)	0	0	(8 209)	(10 738)	0
Tansfert QcTECQ 2010-2013 CV (intérêts)	(13 829)	(13 829)	0	0	(14 572)	(14 572)
Transfert Qc - FCCQ CV (intérêts)	(23 600)	(23 600)	0	0	(24 735)	(25 566)
Protection de l'environnement						
Transfert Québec - Protection de l'environnement	(41 203)	(40 525)	0	(678)	(37 500)	0
Transfert fédéral - Environnement	(7 940)	0	0	(7 940)	(46 383)	(19 526)
Logement social						
Transfert Québec - Logement social	(202 848)	(202 848)	0	0	0	0
Activités récréatives						
Transfert Qué. SOFIL Meredith (intérêts)	(23 492)	0	0	(23 492)	(30 562)	0
Transfert Québec - Activités récréatives	(33 590)	(2 500)	0	(31 090)	(32 444)	(300)
Bibliothèques						
Transfert Québec - bibliothèque	(35 500)	(14 373)	0	(21 127)	(27 623)	(21 585)
Transfert Canada - Bibliothèque	(1 400)	0	0	(1 400)	(1 400)	0
Autres						
Transfert Québec - Cultures Autres	(10 700)	(19 550)	0	8 850	(14 700)	0
Voirie municipale						
Transfert Qc - TECQ+ RIRL (int. seulement)	(30 906)	(28 148)	0	(2 757)	(15 397)	(23 826)
Autres						
Subvention études de circulation	(7 850)	0	0	(7 850)	0	0
Total 0138 - TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE	(696 067)	(524 981)	0	(171 085)	(583 187)	(79 046)
Total 01 - REVENUS	(21 668 446)	(19 008 912)	0	(2 659 534)	(19 925 838)	(17 537 783)

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil

Rémunération de base	117 938	78 625	0	39 313	115 028	71 863
Allocation de dépenses	53 325	37 035	0	16 290	53 516	33 942
Allocations de départ	6 500	0	0	6 500	2 708	0
Allocation de transition	2 813	0	0	2 813	6 118	0
Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	29 847	21 020	0	8 827	28 230	19 284
RRQ - Élus	6 421	3 687	0	2 734	5 689	3 229
FSS - élus	4 800	3 385	0	1 415	4 923	3 084
RQAP - élus	1 149	800	0	349	1 031	732
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	1 253	842	0	411	1 218	802
Frais de deplacement du personnel	1 700	0	0	1 700	1 000	50



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Téléphonie- Bell téléconférence	800	46	0	754	1 350	107
Publicité et information - journaux et revues	500	467	0	33	0	0
Honoraires prof services juridiques	0	0	0	0	0	241
Serv. tech. ass. autres - élus	860	0	0	860	818	818
Services de formation	1 750	189	0	1 561	9 800	8 827
Receptions	1 685	0	0	1 685	0	0
Cotisations à des associations et abonnements	504	0	0	504	0	0
Aliments, cafe, eau, etc.	375	0	0	375	3 325	570
Fournitures de bureau, imprimés et livres	750	63	0	687	250	82
Biens non durables - Autres équipements divers	815	0	0	815	0	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	59 568	39 712	4 964	14 892	57 918	38 616
Assistance aux indigents	0	63	0	(63)	0	0
Communication - Cellulaire	700	303	0	397	676	343
Services techniques Autres - Traduction	1 000	0	0	1 000	0	0
Total 0211 - Conseil	295 053	186 237	4 964	103 852	293 598	182 590
Greffe et Application de la loi						
Salaire régulier	200 346	133 362	0	66 984	112 224	72 806
Congés de maladies	5 989	0	0	5 989	518	0
Jours de vacances	202	202	0	0	0	0
Régimes de retraite - employés	10 011	5 693	0	4 318	6 061	4 091
RRQ - employés	7 909	7 248	0	661	6 428	3 738
Assurance-emploi - employés	2 207	2 024	0	183	1 907	1 129
FSS - employés	9 706	5 852	0	3 854	5 583	3 150
CSST - employés	3 949	2 168	0	1 781	1 867	1 193
RQAP - employés	1 418	923	0	495	661	510
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	6 054	3 807	0	2 247	2 600	1 820
Déplacement du personnel	250	0	0	250	250	0
Poste	10 500	18	0	10 483	0	0
Fret et messagerie	50	0	0	50	0	4
Communication - Téléphonie	2 460	1 736	0	724	1 380	1 744
Journaux et revues	3 500	309	0	3 191	811	0
Honoraires prof services juridiques	5 000	0	0	5 000	5 000	6 896
Honoraires prof. autres - Services archives	36 000	33 150	0	2 850	36 000	25 695
Services de formation	3 950	1 164	0	2 786	1 750	0
Associations et abonnements	12 827	10 956	959	912	10 029	13 949
Location - Ameublement et équipement de bureau	984	655	82	248	1 824	655
Location autres -Couts d'utilisation / cour munici	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 680	634	0	1 046	1 260	728
Aliments, cafe, eau, etc.	450	0	0	450	100	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	13 210	2 398	287	10 525	3 010	2 644
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	700	0	0	700	1 148	0
Salaire régulier- Élections	35 000	0	0	35 000	0	0
Téléphonie	600	340	0	260	0	0
Services techniques autres - Traduction	2 000	0	0	2 000	0	0
Autres - Dépenses d'élections	1 000	0	0	1 000	0	0
Autres - remboursement dépenses électorales	10 000	0	0	10 000	1 500	0
Honoraires prof. autres - Élections	10 387	3 116	3 116	4 155	0	0

Non vérifié Page 7 sur 33



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Services techniques autres - Recherches	200	139	36	25	200	168
Total 0212 - Greffe et Application de la loi	399 539	215 894	4 480	179 167	203 111	140 920
Gestion financière et administrative						
Salaire régulier	497 947	313 201	0	184 746	485 131	275 192
Heures supplémentaires	5 000	83	0	4 918	5 000	0
Congés de maladies	14 209	504	0	13 705	4 313	661
Régimes de retraite - employés	27 323	16 395	0	10 928	26 369	13 711
RRQ - employés	20 181	16 554	0	3 627	21 391	13 939
Assurance-emploi - employés	5 592	4 662	0	930	5 973	4 177
FSS - employés	22 695	14 007	0	8 688	22 995	12 300
CSST - employés	7 992	4 722	0	3 270	8 281	4 399
RQAP - employés	3 115	2 205	0	910	3 109	1 967
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	14 603	9 659	0	4 944	12 412	5 044
Frais de deplacement du personnel	940	156	0	784	636	317
Frais de poste	14 925	10 171	0	4 754	14 325	11 411
Fret et messagerie	5 400	0	0	5 400	5 500	89
Communication - Téléphonie	8 700	6 032	0	2 668	10 620	6 349
Communication - internet	2 340	1 723	347	270	2 340	1 486
Hon.prof-scientifique et genie/bornage judiciaire	0	0	0	0	20 000	2 483
Honoraires prof services juridiques	80 000	10 567	0	69 433	65 000	22 823
Honoraires prof Compt. et vérification	16 400	12 861	0	3 539	16 400	14 698
Honoraires prof administration et informatique	23 220	15 596	1 745	5 879	22 822	9 208
Honoraires prof. autres	25 000	0	0	25 000	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	4 745	0	0	4 745	4 607	4 607
Serv. tech. ass Responsabilité civile générale	34 065	0	0	34 065	33 071	33 073
Traitement des données- Paies	10 000	7 513	0	2 487	10 000	7 092
Services de formation	3 000	139	0	2 861	2 200	772
Services techniques autres -	5 200	3 403	0	1 797	4 200	2 908
Cotisations à des associations et abonnements	67 533	52 021	42	15 470	61 735	45 140
Location - Ameublement et équipement de bureau	5 388	3 136	392	1 859	5 340	3 134
Ent. & répinfrastructures	3 200	0	0	3 200	3 200	1 216
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	49 483	10 388	23 069	16 025	18 979	5 122
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	3 464	1 295	0	2 169	2 960	1 590
Aliments, cafe, eau, etc.	1 460	114	0	1 346	1 060	442
Pieces et accessoires - autres	1 000	0	0	1 000	510	0
Vetements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	0	41
Fournitures de bureau, imprimés et livres	11 685	1 743	0	9 942	10 682	3 528
Electricite	19 500	12 582	4 199	2 719	18 950	11 724
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	300	0	0	300	300	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	3 500	3 968	0	(468)	451	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	302 229	201 488	25 186	75 555	184 650	123 104
Amortissement des immo Administration	86 370	0	0	86 370	86 370	60 138
Autres dépenses	50	181 390	0	(181 340)	50	0
Communication - Cellulaire	1 420	3 625	0	(2 205)	1 420	485
Serv. tech. ass Resp. civile complementaire	1 685	0	0	1 685	1 635	1 635
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 142	0	0	2 142	2 079	2 079
Serv. tech. assurances Autres - Resp. administrate	11 116	0	0	11 116	10 792	10 792

Non vérifié Page 8 sur 33



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Total 0213 - Gestion financière et administrative	1 424 117	921 903	54 980	447 233	1 217 858	718 876
Communications						
Salaire régulier	161 172	88 307	0	72 865	119 923	72 512
Congés de maladies	2 291	0	0	2 291	927	0
Jours de vacances	2 889	1 543	0	1 346	700	0
Régimes de retraite - employés	4 916	2 512	0	2 404	4 960	2 817
RRQ - employés	8 534	5 224	0	3 310	6 782	4 064
Assurance-emploi - employés	2 421	1 520	0	901	1 768	1 248
FSS - employés	7 198	3 933	0	3 265	5 188	3 157
CSST - employés	2 650	1 369	0	1 281	1 988	1 148
RQAP - employés	1 151	622	0	529	833	501
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 760	2 508	0	1 252	2 610	1 708
Frais de déplacement du personnel	0	0	0	0	500	0
Frais de poste	4 615	886	890	2 839	3 053	811
Communication - Téléphonie	2 820	1 736	0	1 084	4 020	1 744
Publicité et information - journaux et revues	5 660	1 990	0	3 670	3 820	2 514
Publicité et information - publications	27 000	14 199	408	12 394	14 200	7 933
Publicité et information - Site Web	390	382	0	8	390	382
Publicité et information - autres	1 250	129	0	1 121	750	202
Honoraires prof administration et informatique	7 000	4 987	0	2 013	4 025	2 100
Services de formation	1 750	945	0	805	400	0
Cotisations à des associations et abonnements	22 252	17 280	0	4 972	19 000	16 255
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 218	737	71	410	1 218	822
Entretien et réparation -Ameublement/équip.	1 164	378	0	786	1 056	495
bureau Aliments, café, eau, etc.	0	0	0	0	130	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	650	557	0	93	650	603
Biens non durables - Autres équipements divers	2 000	627	0	1 373	3 095	1 394
Biens durables- ameublement, équip. bureau	1 300	200	0	1 100	535	533
Amortissement des immo Commuication	220	0	0	220	220	3 932
Communication - Cellulaire	660	532	0	128	660	352
Services techniques autres	28 475	9 035	199	19 240	22 175	12 978
Total 02141 - Communications	305 406	162 138	1 568	141 700	225 576	140 205
Évaluation						
Honoraires prof services juridiques	30 000	15 413	0	14 587	46 000	5 343
Hon. professionnel -Évaluation municipale	0	0	0	0	8 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	380 190	253 464	31 683	95 043	401 481	267 656
Total 0215 - Évaluation	410 190	268 877	31 683	109 630	455 481	272 999
Gestion du personnel						
Salaire régulier	92 035	59 988	0	32 047	71 541	28 948
Congés de maladies	2 951	0	0	2 951	1 119	0
Régimes de retraite - employés	4 906	2 631	0	2 275	3 633	1 447
RRQ - employés	3 618	3 297	0	321	3 562	1 485
Assurance-emploi - employés	978	940	0	38	1 123	449



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
FSS - employés	4 109	2 614	0	1 495	3 224	1 298
CSST - employés	1 587	1 010	0	577	1 303	521
RQAP - employés	652	413	0	239	496	200
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 181	914	0	1 267	3 036	1 488
Frais de déplacement du personnel	100	0	0	100	200	0
Communication - Téléphonie	1 332	868	0	464	0	872
Publicité et information - journaux et revues	500	419	0	81	500	987
Honoraires prof services juridiques	4 900	0	0	4 900	5 000	239
Honoraires prof Consultant RH	0	0	0	0	2 847	0
Relations de travail - Mutuelle de prévention	11 000	10 127	0	873	10 000	9 305
Services de formation	400	601	0	(201)	653	0
Réceptions	6 200	0	0	6 200	5 200	0
Cotisations à des associations et abonnements	6 080	9 912	0	(3 832)	6 085	6 080
Location - Ameublement et équipement de bureau	192	109	14	70	192	109
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	92	16	0	76	180	28
Aliments, café, eau, etc.	65	0	0	65	65	0
Pièces et accessoires autres	0	882	0	(882)	0	0
Vêtements, chaussures et accessoires	0	201	0	(201)	0	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	200	0
Biens non durables - Autres équipements divers	1 500	0	0	1 500	1 050	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	92 231	61 488	7 686	23 057	94 208	62 808
Autres - Certificats médicaux	0	1 680	0	(1 680)	0	0
Téléphonie	500	340	0	160	0	0
Associations et abonnements	3 835	0	0	3 835	3 835	3 832
Vêtements, chaussures et accessoires	0	768	0	(768)	0	0
Médicaments et fournitures médicales	500	0	0	500	500	151
Remb. activités physiques, sportives et culturelles	5 000	0	0	5 000	0	0
Total 0216 - Gestion du personnel	247 544	159 218	7 700	80 627	219 752	120 247
Autres						
Baisse valeur fonds UMQ	0	0	0	0	3 500	0
Réclamations de dommages-intérêts	3 000	750	0	2 250	3 000	0
Total 0219 - Autres	3 000	750	0	2 250	6 500	0
Total 021 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 084 849	1 915 017	105 375	1 064 459	2 621 876	1 575 837
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police						
Centre d'urgence 911	38 000	0	0	38 000	38 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	2 414 928	1 598 536	199 817	616 575	2 347 983	1 565 320
Total 0221 - Police	2 452 928	1 598 536	199 817	654 575	2 385 983	1 565 320
Sécurité incendie						
Salaire régulier - employes temps plein	164 807	107 940	0	56 867	161 002	99 753
Congés de maladies	4 241	0	0	4 241	343	0
Jours de vacances	22 460	15 272	0	7 188	22 544	14 581



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Régimes de retraite - employés	9 289	5 683	0	3 606	8 050	4 988
RRQ - employés	21 291	13 984	0	7 307	21 304	13 451
Assurance-emploi - employés	7 502	5 400	0	2 102	7 840	5 509
FSS - employés	19 478	12 394	0	7 084	19 926	12 132
CSST - employés	7 062	4 285	0	2 777	7 604	4 475
RQAP - employés	3 617	2 307	0	1 310	3 261	2 252
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	6 015	4 008	0	2 007	4 639	3 047
Frais de deplacement du personnel	2 500	0	0	2 500	2 200	0
Frais de poste	600	0	0	600	200	11
Fret et messagerie	600	296	0	304	400	342
Communication - Téléphonie	6 156	4 191	643	1 322	6 156	4 024
Communication - internet	780	380	163	238	390	133
Publicité et information - journaux et revues	600	14	0	586	600	0
Publicité et information - publications	400	0	0	400	400	0
Publicité et information - autres	3 900	1 383	0	2 517	3 000	2 819
Honoraires prof services juridiques	2 500	1 618	0	882	2 500	0
Honoraires prof administration et informatique	150	0	0	150	150	0
Honoraires professionnels - Autres	5 500	0	0	5 500	500	0
Serv. tech. assurances - Incendie	5 595	0	0	5 595	5 432	5 432
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	8 180	0	0	8 180	7 565	7 790
Serv. tech. ass. autres	1 876	1 876	0	0	1 876	1 876
Services technique	5 000	407	0	4 593	5 000	301
Égouts	245	0	0	245	245	0
Services de formation	16 700	7 169	0	9 531	18 200	5 507
Immatriculation des véhicules	6 700	6 476	0	224	6 450	6 396
Receptions	2 300	0	0	2 300	2 300	0
Cotisations à des associations et abonnements	2 743	1 678	0	1 065	2 704	1 559
Location - Véhicules	136 901	78 345	33 634	24 923	134 400	89 001
Location - Machineries, outillage et équipement	350	0	0	350	350	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 176	703	166	307	1 152	701
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	24 018	10 930	1 665	11 422	48 921	22 389
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	19 695	10 560	397	8 738	24 695	8 552
Entretien et réparation -Ameublement/équip.	2 520	1 109	0	1 411	2 400	1 334
bureau	2 020	1 100	Ŭ		2 100	1 00 1
Aliments, cafe, eau, etc.	5 000	962	176	3 862	5 000	925
Bois	500	0	0	500	500	220
Huile à chauffage	2 850	1 294	0	1 556	2 450	901
Articles de quincaillerie	1 300	1 256	0	44	1 100	1 393
Petits outils	3 600	257	632	2 711	1 900	1 064
Pièces et accessoires autres	2 300	637	0	1 663	1 400	514
Vetements, chaussures et accessoires	9 303	5 986	333	2 984	18 600	2 800
Articles de nettoyage	1 500	1 082	0	418	1 000	861
Articles ménagers et articles de cuisine	500	149	119	232	400	335
Fournitures de bureau, imprimés et livres	3 325	824	0	2 501	4 325	1 911
Médicaments et fournitures médicales	1 850	240	0	1 610	1 850	1 503
Electricite	22 665	13 440	7 012	2 213	22 665	13 400
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	780	587	83	110	756	581
Biens non durables - Autres équipements divers	4 600	274	1 702	2 624	3 600	1 828
Immob. / machineries, outillage & équip	13 000	8 586	0	4 414	12 200	8 510



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	800	756	0	44	992	0
Biens durables autres -	3 000	0	0	3 000	0	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	30 294	20 200	2 525	7 569	31 090	30 744
Contribution - Don	500	0	0	500	500	0
Amortissement des immo Sécurité incendie	139 246	0	0	139 246	139 246	87 365
Salaire régulier - Pompier volontaire	306 834	190 275	0	116 559	296 246	182 496
Communication - Cellulaire	9 588	5 030	0	4 558	14 516	3 789
Communication autres - pagettes, radio, etc.	21 108	3 794	23	17 291	22 108	6 394
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 205	0	0	2 205	2 138	2 138
Autres services - Autres	675	0	0	675	675	0
Ent. et réparation véhicules	24 500	3 919	0	20 581	40 358	21 407
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	2 500	755	89	1 656	2 500	108
Essence	7 000	2 721	0	4 279	7 000	2 780
Entretien et réparation - Véhicules pneus	4 000	0	0	4 000	3 600	2 689
Diesel	10 000	2 301	0	7 699	12 000	1 886
Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	5 500	253	0	5 247	5 500	3 314
Services tech. Autres - Vérification, recherche	720	455	0	265	720	472
Total 0222 - Sécurité incendie	1 164 990	564 441	49 362	551 188	1 191 634	700 683
Sécurité civile						
Services de formation	4 000	0	0	4 000	4 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	1 250	1 120	0	130	1 192	1 093
Aliments, cafe, eau, etc.	1 250	0	0	1 250	1 250	0
Amortissement des immo Sécurité Publique	18 757	0	0	18 757	18 757	12 504
Total 0223 - Sécurité civile	25 257	1 120	0	24 137	25 199	13 597
Sécurité publique - Autres						
Pieces et accessoires - autres	200	0	0	200	424	200
Services techniques Autres - SPCA	29 868	19 412	2 427	8 030	30 905	19 470
Total 0229 - Sécurité publique - Autres	30 068	19 412	2 427	8 230	31 329	19 670
Total 022 - SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 673 243	2 183 509	251 606	1 238 130	3 634 145	2 299 270
TRANSPORT						
Voirie municipale						
Salaire régulier	804 034	539 593	0	264 441	706 412	419 147
Heures suppl.	24 755	19 122	0	5 633	19 678	11 678
Congés de maladies - employés	15 401	2 587	0	12 814	15 033	5 940
Jours de vacances	4 694	2 827	0	1 867	6 011	3 384
Libération syndicale	175	0	0	175	175	0
Régimes de retraite - employés	34 454	23 410	0	11 044	28 446	16 713
RRQ - employés	40 942	29 665	0	11 277	31 837	21 863
Assurance-emploi - employés	11 489	8 413	0	3 076	9 477	6 559
FSS - employés	34 902	23 905	0	10 997	29 562	18 284
CSST - employés	13 410	8 635	0	4 775	12 128	6 879
RQAP - employés	5 591	3 813	0	1 778	4 761	2 929
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	19 697	13 804	0	5 893	11 975	7 639



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Frais de deplacement du personnel	625	396	0	229	375	0
Fret et messagerie	700	327	37	336	400	86
Communication - Téléphonie	4 044	2 325	0	1 719	4 044	2 615
Publicité et information - journaux et revues	303	17	0	286	1 800	58
Honoraires prof scientifiques et génie	130 693	18 018	0	112 675	34 842	5 647
Honoraires prof services juridiques	10 500	7 626	0	2 874	10 500	236
Honoraires prof administration et informatique	600	0	0	600	450	147
Serv. tech. assurances - Incendie	2 100	0	0	2 100	2 035	2 035
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	4 810	0	0	4 810	4 077	3 510
Services de formation	15 500	1 294	0	14 206	6 300	121
Immatriculation des véhicules	12 783	8 781	141	3 861	11 190	9 544
Services techniques autres - Traduction	1 500	0	0	1 500	1 270	0
Cotisations à des associations et abonnements	7 200	2 349	0	4 851	7 465	6 530
Location - Terrains	980	740	0	240	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	122 308	59 482	0	62 826	83 314	55 768
Location - Ameublement et équipement de bureau	728	364	0	364	720	386
Entr. & rép - infrastructures	309 283	81 714	7 995	219 574	77 700	36 587
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	18 011	11 229	1 149	5 633	8 591	3 844
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	260	27	0	233	1 177	0
Entretien et réparation -Ameublement/équip.	1 100	183	0	917	1 640	20
bureau						
Aliments, cafe, eau, etc.	2 025	962	41	1 022	2 025	996
Pierre, concasse, gravier	30 000	6 486	629	22 885	24 600	996
Bois	500	209	0	291	500	0
Asphalte	40 000	0	2 514	37 486	19 777	2 661
Biens non durables autres	36 320	773	0	35 547	13 259	0
Huile, graisse	6 000	1 311	0	4 689	5 250	1 438
Produits chimiques	47 889	47 889	0	0	48 808	48 808
Articles de quincaillerie	2 600	1 946	0	654	2 400	1 421
Petits outils	5 050	3 070	226	1 754	3 900	960
Pieces et accessoires - autres	8 000	4 092	33	3 875	7 000	4 716
Vetements, chaussures et accessoires	8 925	4 290	0	4 635	8 325	3 356
Articles de nettoyage	1 400	518	0	882	850	402
Articles ménagers et articles de cuisine	0	0	0	0	886	886
Fournitures de bureau, imprimés et livres	3 721	1 738	102	1 881	2 224	742
Médicaments et fournitures médicales	1 043	588	0	456	1 228	0
Electricite	13 750	9 313	2 634	1 803	13 750	9 908
Biens durables - machineries, outillage & équip	16 950	7 762	0	9 188	15 960	6 529
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2 029	1 350	0	679	500	0
Amortissement des immo Voirie	1 312 056	0	0	1 312 056	1 312 056	1 057 393
Communication - Cellulaire	4 040	3 133	0	907	3 467	2 161
Communication autres - pagettes, radio, etc.	2 700	1 199	577	924	1 178	1 178
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	7 630	0	0	7 630	7 406	7 406
Autres services - Trappages	1 050	0	0	1 050	1 050	490
Ent. et réparation véhicules	20 000	9 109	2 867	8 024	77 843	4 226
Essence	11 500	3 904	0	7 596	11 500	3 806
Oxygène, propane, acétylène.	2 240	589	42	1 609	2 240	1 752
Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité	18 924	18 924	0	0	50 850	0
Serv. tech. ass. autres - Garantie prolongée véhic	8 459	8 458	0	1	0	0



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Entretien et réparation véhicules - Pneus	20 255	281	3 220	16 754	5 011	587
Diesel	60 350	26 703	0	33 647	58 350	27 861
Pièces et accessoires autres - Ponceaux	25 000	4 209	0	20 791	7 665	5 223
Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	62 600	42 719	2 787	17 094	57 501	13 841
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	3 000	808	0	2 192	2 814	2 814
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	6 000	0	0	6 000	2 413	0
Services techniques autres - Verification	2 200	1 029	0	1 171	3 371	2 329
Services techniques Autres - Émondages	15 000	2 572	0	12 428	11 000	2 782
Total 0232 - Voirie municipale	3 462 778	1 086 580	24 994	2 351 205	2 920 342	1 865 817
Enlèvement de la neige						
Salaire régulier	640 988	282 954	0	358 034	580 098	370 632
Heures suppl.	110 000	40 426	0	69 574	92 170	58 625
Congés de maladies - employés	15 401	2 587	0	12 814	15 034	5 940
Jours de vacances	966	727	0	239	2 167	1 318
Libération syndicale	175	0	0	175	175	0
Régimes de retraite - employés	29 068	15 509	0	13 559	28 549	17 343
RRQ - employés	26 946	20 423	0	6 523	32 861	24 684
Assurance-emploi - employés	10 068	5 887	0	4 181	9 768	7 492
FSS - employés	30 339	13 886	0	16 453	27 462	18 246
CSST - employés	11 609	4 859	0	6 750	13 337	6 977
RQAP - employés	4 738	2 348	0	2 390	4 869	2 992
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	13 902	7 988	0	5 914	12 700	8 532
Frais de deplacement du personnel	300	0	0	300	300	6
Fret et messagerie	300	126	0	174	300	82
Communication - Téléphonie	4 008	2 605	0	1 403	4 008	2 647
Publicité et information - journaux et revues	900	755	0	145	100	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	5 010	0	0	5 010	4 077	3 510
Enlèvement de la neige	185 778	90 431	27 953	67 394	162 050	75 253
Immatriculation des véhicules	12 643	8 691	0	3 952	10 950	9 546
Location - Terrains	820	740	0	80	0	0
Location - Véhicules	36 400	27 276	0	9 124	45 428	36 326
Location - Machineries, outillage et équipement	124 806	30 102	3 913	90 791	84 409	26 066
Location - Ameublement et équipement de bureau	728	727	0	1	720	386
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 100	183	0	917	560	20
Aliments, boissons	5 280	2 090	0	3 190	5 280	2 898
Pierre, concasse, gravier	60 500	0	0	60 500	85 328	0
Asphalte	11 900	8 691	0	3 209	11 900	9 204
Huile, graisse	4 690	2 698	0	1 992	4 959	2 325
Lubrifiants	900	363	0	537	900	0
Produits chimiques	235 365	82 085	0	153 280	236 940	126 315
Pieces et accessoires - autres	12 000	6 366	0	5 634	12 000	8 469
Vetements, chaussures et accessoires	8 925	3 910	0	5 015	6 825	1 245
Fournitures de bureau, imprimés et livres	150	0	0	150	500	94
Amortissement des immo Enlèvement neige	128 832	0	0	128 832	128 832	171 285
Communication - Cellulaire	3 340	1 883	0	1 457	3 140	2 082
Communication autres - pagettes, radio, etc.	2 200	1 199	0	1 001	3 720	1 367



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Ent. et réparation véhicules	22 275	9 404	0	12 871	68 098	30 328
Essence	13 350	7 497	0	5 853	10 000	7 449
Oxygène, propane, acétylène.	15 420	10 144	59	5 217	17 420	11 682
Serv. tech. ass. autres - Garantie prolongée véhic	8 459	0	0	8 459	0	0
Ent. et réparation véhicules - Pneus	26 445	9 850	0	16 595	21 600	2 330
Diesel	84 500	31 611	0	52 889	82 500	39 585
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	46 000	35 863	0	10 137	47 000	30 790
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	3 000	381	0	2 619	2 814	2 814
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	10 000	2 737	0	7 263	10 000	7 362
Total 0233 - Enlèvement de la neige	1 970 524	776 002	31 925	1 162 597	1 891 848	1 134 247
Éclairage des rues						
Ent. & rép reseau d'eclairage	8 190	685	0	7 505	8 190	434
Electricite	26 027	10 959	0	15 069	26 027	10 187
Amortissement des immo Éclairage des rues	345	0	0	345	345	215
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 780	0	0	1 780	1 678	1 678
Total 0234 - Éclairage des rues	36 342	11 644	0	24 699	36 240	12 514
Circulation et stationnement						
Heures suppl.	12 075	0	0	12 075	0	0
Jours de vacances	483	0	0	483	0	0
Régimes de retraite - employés	302	0	0	302	0	0
RRQ - employés	733	0	0	733	0	0
Assurance-emploi - employés	216	0	0	216	0	0
FSS - employés	548	0	0	548	0	0
CSST - employés	244	0	0	244	0	0
RQAP - employés	89	0	0	89	0	0
Honoraires prof services scientifiques et génie	27 772	0	5 606	22 165	45 040	11 680
Services techniques autres - signaleurs	63 500	2 482	0	61 018	63 180	6 635
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	0	0	0	0	700	0
Pièces et accessoires autres -	50 000	23 872	1 138	24 991	20 526	13 237
Vêtements, chaussures et accessoires	600	209	0	391	600	95
Biens durables autres	0	0	0	0	3 000	0
Total 0235 - Circulation et stationnement	156 562	26 563	6 744	123 255	133 046	31 647
Transport en commun			_			,
Location - Terrains	2 000	1 000	0	1 000	2 000	2 000
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	63 573	42 384	5 298	15 891	45 629	30 416
Contibutions organismes-TransColline + Adapté	261 467	151 194	0	110 273	235 835	146 139
Total 02370 - Transport en commun	327 040	194 578	5 298	127 164	283 464	178 555
Service de l'entretien	475 504	000 000	_	410.500	447044	070.045
Salaire régulier	475 501	328 998	0	146 503	447 014	272 343
Heures suppli	14 292	4 292	0	10 000	15 469	2 891
Congés de maladies - employés Jours de vacances	10 201 2 047	0 1 388	0	10 201 659	7 428 2 075	0 1 420



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Libération syndicale	38	38	0	0	0	0
Régimes de retraite - employés	24 386	15 135	0	9 251	21 611	13 326
RRQ - employés	27 995	19 517	0	8 478	23 795	15 546
Assurance-emploi - employés	7 774	5 607	0	2 167	7 298	4 740
FSS - employés	23 410	14 709	0	8 701	20 413	12 113
CSST - employés	8 586	5 175	0	3 411	7 793	4 461
RQAP - employés	3 735	2 326	0	1 409	3 258	1 910
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	15 183	13 752	0	1 431	15 971	8 224
Frais de deplacement du personnel	850	0	0	850	73	0
Fret et messagerie	130	4	0	126	130	0
Communication - Téléphonie	1 260	1 736	0	(476)	1 260	1 744
Communication - internet	900	0	0	900	0	0
Publicité et information - journaux et revues	300	0	0	300	100	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	3 450	0	0	3 450	2 400	3 307
Services de formation	2 400	0	0	2 400	1 144	1 144
Immatriculation des véhicules	3 600	4 237	0	(637)	3 271	3 271
Associations et abonnements	1 540	1 272	0	269	4 215	4 215
Autres services - Services d'agence	0	0	0	0	5 247	5 247
<u> </u>	56	0	0	56	1 996	262
Location - Machineries, outillage et équipement	300	0	0	300	300	0
Location - Ameublement et équipement de bureau						
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	986	795	92	98	1 217	599
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	906	87	110	709	750	527
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau Aliments, cafe, eau, etc.	60 1 225	0 649	0 7	60 569	60 790	0 272
Bois	500	0	0	500	800	0
	250	150	0	100	356	69
Huile, graisse Articles de quincaillerie	600	310	0	290	600	289
Petits outils	5 835	3 611	412	1 811	3 911	3 465
		1 172				
Pieces et accessoires - autres	2 350		55	1 124	2 350	1 750
Vetements, chaussures et accessoires	7 950	2 515	0	5 435	7 700	2 423
Articles de nettoyage	12 000	5 719	1 486	4 794	11 503	7 005
Fournitures de bureau, imprimés et livres	450	226	13	211	450	320
Médicaments et fournitures médicales	6 789	6 478	0	311	833	328
Electricite	2 625	1 765	921	(61)	2 625	1 641
Biens durables - machineries, outillage & équip	1 340	1 071	0	269	3 358	0
Biens durables- ameublement, équip. bureau	1 470	1 081	178	211	2 000	83
Communication - Cellulaire	4 630	3 141	84	1 405	4 480	2 832
Ent. et réparation véhicules	3 780	1 957	0	1 823	6 382	4 519
Essence	23 000	11 205	112	11 682	23 000	10 999
Oxygène, propane et acétylène	150	128	0	22	370	86
Ent. et réparation véhicules - Pneus	7 100	1 886	0	5 214	4 950	2 465
Diesel	3 500	2 197	0	1 303	3 200	2 258
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	13 500	8 105	0	5 395	8 900	3 676
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	450	0	0	450	450	389
Services techniques autres - Vérification dossier	143	0	0	143 		115
Total 0239 - Service de l'entretien	729 523	472 434	3 470	253 617	683 434	402 274



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Total 023 - TRANSPORT	6 682 769	2 567 801	72 431	4 042 537	5 948 374	3 625 054
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau po	otable					
Salaire régulier	21 150	13 814	0	7 336	21 925	10 838
Jours de vacances	0	0	0	0	100	0
Régimes de retraite - employés	1 139	691	0	448	890	484
RRQ - employés	837	829	0	8	966	643
Assurance-emploi - employés	248	226	0	22	291	191
FSS - employés	922	606	0	316	967	510
CSST - employés	367	244	0	123	392	186
RQAP - employés	148	97	0	51	153	76
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	877	0	0	877	662	658
Communication - Téléphonie	8 100	3 006	1 564	3 530	8 100	2 812
Communication - internet	2 880	905	263	1 712	1 380	1 694
Honoraires prof services scientifiques et génie	10 998	10 997	0	1	21 995	3 299
Honoraires prof services juridiques	4 000	0	0	4 000	10 000	0
Honoraires prof administration et informatique	1 185	0	0	1 185	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	6 077	0	0	6 077	5 900	5 893
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	235	0	0	235	232	232
Services techniques	52 920	22 129	591	30 200	51 532	22 027
Services de formation	0	0	0	0	1 155	1 155
Associations et abonnements	9 000	900	0	8 100	8 475	1 406
Location - Machineries, outillage et équipement	1 067	0	0	1 067	0	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	52 185	19 527	439	32 218	50 551	43 094
Huile, graisse	125	0	0	125	125	0
Produits chimiques	21 799	15 194	0	6 606	21 215	15 663
Petits outils	315	0	0	315	265	265
Pièces et accessoires autres -	1 858	16	0	1 842	2 996	2 493
Articles de nettoyage	0	0	0	0	150	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	200	0	0	200	0	0
Électricité	52 800	34 681	10 558	7 561	47 500	33 706
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	51 616	41 825	648	9 144	45 249	29 782
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	0	0	0	0	2 048	604
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	155 520	0	0	155 520	155 520	111 880
Total 02412 - Approvisionnement et traitement de l'eau potable	458 568	165 687	14 063	278 819	460 734	289 591
Réseau de distribution de l'eau potable						
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	250	0	0	250	243	243
Salaire régulier	38 938	25 482	0	13 456	58 565	21 804
Régimes de retraite - employés	2 029	1 274	0	755	2 641	918
RRQ - employés	1 592	1 543	0	49	2 602	1 299
Assurance-emploi - employés	443	429	0	14	841	387
FSS - employés	1 755	1 123	0	632	2 583	964
CSST - employés	678	452	0	226	1 076	411
RQAP - employés	271	178	0	93	412	151
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 718	0	0	1 718	1 974	1 327



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Communication - Téléphonie	1 020	600	270	150	0	600
Communication - internet	1 500	0	0	1 500	0	795
Honoraires prof services scientifiques et génie	55 000	11 039	6 122	37 839	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	1 535	0	0	1 535	1 488	1 488
Services techniques	296	296	0	0	0	0
Services de formation	2 900	0	0	2 900	6 356	0
Associations et abonnements	173	0	0	173	351	351
Location autres	650	650	0	0	650	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	18 583	908	439	17 236	13 200	1 282
Petits outils	1 470	882	0	588	1 000	975
Pièces et accessoires autres -	1 400	95	0	1 305	1 315	779
Vêtements, chaussures et accessoires	425	0	0	425	425	70
Fournitures de bureau, imprimés et livres	600	0	0	600	420	0
Électricité	8 600	6 381	260	1 959	7 500	5 227
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	1 025	0	0	1 025	0	678
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	97 436	0	0	97 436	97 436	71 825
Total 02413 - Réseau de distribution de l'eau potable	240 287	51 332	7 091	181 864	201 078	111 574
Traitement des eaux usées						
Secteur Farm Point						
Salaire régulier	12 282	8 061	0	4 221	11 497	6 912
Régimes de retraite - employés	654	403	0	251	542	289
RRQ - employés	491	486	0	5	491	387
Assurance-emploi - employés	155	134	0	21	166	115
FSS - employés	538	354	0	184	507	288
CSST - employés	214	143	0	71	206	119
RQAP - employés	82	57	0	25	81	46
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	548	0	0	548	400	398
Communication - Téléphonie	1 020	600	270	150	1 020	600
Honoraires prof services juridiques	10 000	525	0	9 475	10 000	2 310
Serv. tech. assurances - Incendie	1 985	0	0	1 985	1 927	1 927
Services techniques - Test d'eau	9 525	4 060	0	5 465	8 526	3 422
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	781	663	0	118	1 231	886
Électricité	5 550	2 523	2 874	153	5 550	2 342
Amortissement des immo Traitement eaux usées FP	127 343	0	0	127 343	127 343	84 896
Total 024142 - Secteur Farm Point	171 168	18 009	3 144	150 015	169 487	104 937
Secteur Centre Village						
Salaire régulier	21 150	13 814	0	7 336	14 787	10 838
Jours de vacances	0	0	0	0	100	0
Régimes de retraite - employés	1 139	691	0	448	890	484
RRQ - employés	837	829	0	8	966	643
Assurance-emploi - employés	247	226	0	21	290	191
FSS - employés	979	606	0	373	967	448
CSST - employés	367	244	0	123	392	198
RQAP - employés	148	97	0	51	153	76



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	877	0	0	877	662	658
Communication - Téléphonie	1 080	642	298	140	1 080	642
Internet	1 500	0	0	1 500	0	0
Honoraires prof services scientifiques et génie	14 142	12 074	0	2 068	18 898	0
Honoraires prof services juridiques	21 000	19 886	0	1 114	10 000	14 588
Serv. tech. assurances - Incendie	3 791	0	0	3 791	3 791	3 791
Serv. tech. assurances - Cautionnement	2 050	0	0	2 050	2 050	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	235	0	0	235	232	232
Services techniques	37 121	15 474	376	21 272	38 000	15 341
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	39 976	11 925	439	27 611	21 845	13 486
Produits chimiques	31 155	17 790	4 182	9 184	28 730	8 560
Petits outils	210	0	0	210	130	70
Pièces et accessoires autres -	3 655	0	0	3 655	4 035	1 709
Articles de nettoyage	150	0	0	150	150	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	200	0	0	200	0	0
Électricité	37 000	20 632	16 330	38	37 000	17 607
Biens durables - Bâtiments	0	0	0	0	4 200	4 200
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	6 825	3 713	2 969	143	163	163
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	2 480	1 303	0	1 177	2 259	2 259
Amortissement des immo Traitement eaux usées CV	117 426	0	0	117 426	117 426	84 640
Total 024143 - Secteur Centre Village	345 740	119 946	24 594	201 201	309 196	180 824
Total 02414 - Traitement des eaux usées	516 908	137 955	27 738	351 216	478 683	285 761
Réseaux d'égout						
Secteur Mills						
Amortissement des immo Reseaux égout Mill	21 854	0	0	21 854	21 854	21 236
Total 024151 - Secteur Mills	21 854	0	0	21 854	21 854	21 236
Secteur Farm Point						
Salaire régulier	12 282	8 061	0	4 221	11 497	6 120
Régimes de retraite - employés	654	403	0	251	542	289
RRQ - employés	491	486	0	5	491	387
Assurance-emploi - employés	154	134	0	20	166	115
FSS - employés	535	354	0	181	507	288
CSST - employés	214	143	0	71	206	119
RQAP - employés	86	57	0	29	81	46
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	548	0	0	548	400	398
Communication - Téléphonie	1 920	1 200	568	152	1 920	1 205
Internet	900	275	0	625	0	0
Honoraires prof Programmation, contrôle procédé	0	0	0	0	160	0
Serv. tech. assurances - Incendie	781	0	0	781	781	781
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	43 065	1 135	4 829	37 100	27 084	1 858
Produits chimiques	210	0	0	210	0	0
Petits outils	0	0	0	0	130	0
Pièces et accessoires - Autres	400	71	0	329	0	0



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Électricité	1 450	664	475	310	1 325	785
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2 310	0	0	2 310	1 470	0
Amortissement des immo Reseaux égout FP	2 646	0	0	2 646	2 646	2 491
Total 024152 - Secteur Farm Point	68 646	12 983	5 872	49 789	49 406	14 882
Secteur Centre Village						
Salaire régulier	24 706	16 147	0	8 559	22 202	13 031
Régimes de retraite - employés	1 317	807	0	510	1 029	571
RRQ - employés	988	971	0	17	982	774
Assurance-emploi - employés	272	267	0	5	321	230
FSS - employés	1 068	709	0	359	967	576
CSST - employés	429	285	0	144	411	238
RQAP - employés	169	112	0	57	166	91
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 045	0	0	1 045	792	791
Communication - Téléphonie	2 580	1 606	872	102	2 520	1 650
Journaux et revues	319	299	0	19	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	835	0	0	835	810	809
Location - Machineries, outillage et équipement	500	0	0	500	0	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	117 845	37 284	0	80 561	97 543	46 114
Vêtements, chaussures et accessoires	425	0	0	425	238	70
Électricité	4 175	2 943	459	773	1 375	1 805
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	7 008	7 008
Amortissement des immo Reseaux égout CV	95 596	0	0	95 596	95 596	68 431
Total 024153 - Secteur Centre Village	252 269	61 430	1 331	189 507	231 960	142 189
Total 02415 - Réseaux d'égout	342 769	74 413	7 203	261 150	303 220	178 307
Matières résiduelles						
Déchets domestiques						
Cueillette et transport						
Publicité et information - journaux et revues	991	0	0	991	175	0
Contrat de cueillette / Déchets domestique	264 725	173 394	20 622	70 709	255 619	168 772
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	5 966	5 560	0	406	7 040	7 013
Org.municipaux - Quotes-parts MRC transport Déchet	52 702	35 136	4 392	13 174	49 544	33 032
Élimination						
Org.municipaux-Quotes-parts MRC Élimination déchet	132 115	88 080	11 010	33 025	89 585	59 720
Quote-part site Cook, Gatineau	3 200	0	0	3 200	3 200	0
Total 02451 - Déchets domestiques	459 699	302 170	36 024	121 505	405 163	268 537
Matières recyclables						
Collecte et transport						
Publicité et information - journaux et revues	1 050	0	0	1 050	175	0
Contrat de cueillette / Matières recyclables	213 480	143 737	16 973	52 770	210 872	139 892



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Biens durables - machinerie, outillage & équip	11 872	11 061	0	812	7 140	7 013
Amortissement des immo Matières résiduelles	898	0	0	898	898	598
Tri et conditionnement						
Org.municipaux - Quotes-parts MRC Recyclage	44 424	29 616	3 702	11 106	33 822	22 552
Collecte et transport						
Contrat de cueillette / Matières compostables	235 506	159 915	18 898	56 693	234 056	154 995
Biens durables - bacs compostage	2 387	2 251	0	135	7 340	6 913
Traitement						
Org.municipaux - Quotes-parts MRC Compost	49 500	33 000	4 125	12 375	49 192	32 792
Contrat cueillette / Gros meubles et RDD	33 695	21 905	2 291	9 499	33 468	21 181
Total 02452 - Matières recyclables	592 812	401 485	45 989	145 338	576 963	385 936
Matériaux secs						
Disposition de matériaux secs	6 540	2 499	0	4 041	4 000	1 312
Total 02453 - Matériaux secs	6 540	2 499	0	4 041	4 000	1 312
Total 0245 - Matières résiduelles	1 059 051	706 154	82 013	270 884	986 126	655 785
Cours d'eau						
Communication - Téléphonie	600	44	554	2	600	353
Honoraires prof services scientifiques et génie	6 950	0	0	6 950	6 800	3 386
Honoraires prof administration et informatique	2 000	0	0	2 000	506	0
Droit annuel - barrages	250	246	0	4	250	243
Pièces et accessoires autres	100	0	0	100	100	0
Électricité	950	411	982	(442)	950	399
Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	76 464	6 358	0	70 106	74 576	12 081
Total 02460 - Cours d'eau	87 314	7 059	1 536	78 720	83 782	16 462
Protection de l'environnement						
Salaire régulier	130 064	89 837	0	40 227	113 531	63 985
Congés de maladies	2 893	0	0	2 893	500	0
Jours de vacances	373	373	0	0	4 555	2 519
Allocation aux commissaires	480	0	0	480	400	0
Régimes de retraite - employés	3 187	2 121	0	1 066	4 006	2 445
RRQ - employés	7 349	4 991	0	2 358	7 541	3 480
Assurance-emploi - employés	2 154	1 489	0	665	1 698	1 100
FSS - employés	5 565	3 851	0	1 714	5 517	2 797
CSST - employés	2 070	1 398	0	672	2 460	1 050
RQAP - employés	903	624	0	279	896	453
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	282	190	0	92	307	175
Frais de déplacement du personnel	350	0	0	350	350	0
Frais de poste	3 430	0	0	3 430	3 430	0
Fret et messagerie Communication - Téléphonie	100 2 700	1 736	0	100 964	100 2 700	0 1 744
Publicité et information - publications	3 000	490	233	2 277	2 000	1744
	0 000	100	200	2211	2 000	17.5



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Honoraires prof scientifiques et génie	5 500	5 500	0	0	2 500	2 500
Honoraires prof services juridiques	2 000	0	0	2 000	2 000	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	405	0	0	405	374	393
Traitement des données	13 300	769	7 045	5 486	13 300	7 504
Serv. tech services scientifiques et de génie	60 810	2 152	5 068	53 591	51 000	3 931
Services de formation	1 200	0	0	1 200	600	172
Immatriculation des véhicules	315	302	0	13	315	298
Contrat entretien Bionest et autres	77 000	11 734	0	65 266	70 000	15 009
Cotisations à des associations et abonnements	250	0	149	101	250	0
Location - Véhicules	4 500	1 729	0	2 771	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	1 564	0	0	1 564	0	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	600	397	50	153	600	397
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	420	92	0	328	396	160
Aliments, boissons	165	42	0	123	165	0
Biens non durables - autres	30 000	0	0	30 000	30 000	0
Articles de quincaillerie	470	131	0	339	500	407
Vêtements, chaussures et accessoires	330	315	0	15	300	30
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	164	84	252	500	111
Médicaments et fournitures médicales	50	48	0	2	50	0
Tests de radon	4 175	0	0	4 175	4 175	2 463
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	421	0	79	500	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	0	0	0	0	69 707	46 472
Autres organismes - Subventions	0	20 000	0	(20 000)	0	0
Amortissement des immo Environnement	3 876	0	0	3 876	3 876	2 584
Communication - Cellulaire	884	493	0	391	0	0
Traitement des données	42 020	13 831	16 259	11 931	25 028	12 974
Services techniques	2 000	0	0	2 000	2 000	0
Ent. et réparation véhicules	520	329	0	191	520	0
Essence	800	0	0	800	800	0
Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	1 975	0	0	1 975	0	0
Services techniques autres -	17 703	17 614	0		30 000	0
Total 02470 - Protection de l'environnement	438 732	183 163	28 888	226 683	459 447	175 332
Vidange des fosses septiques						
Salaire régulier	55 697	33 402	0	22 295	57 249	31 055
Heures suppl.	1 485	484	0	1 001	4 701	1 980
Jours de vacances	983	584	0	399	1 820	1 236
Régimes de retraite - employés	1 366	763	0	603	1 305	697
RRQ - employés	3 318	2 007	0	1 311	3 273	1 926
Assurance-emploi - employés	954	584	0	370	1 127	591
FSS - employés	3 147	1 503	0	1 644	2 859	1 491
CSST - employés	1 263	483	0	780	1 275	516
RQAP - employés	511	238	0	273	465	237
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 205	0	0	1 205	1 243	0
Fret et messagerie	410	0	0	410	410	0
Publicité et information - journaux et revues	332	332	0	0	0	0
Honoraires prof administration et informatique	12 986	12 808	0	178	0	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	370	0	0	370	370	0



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Contrat de vidange des fosses septiques	239 520	81 741	0	157 779	230 880	77 404
Services de formation	98	0	0	98	0	0
Location - Véhicules	5 188	1 729	2 594	865	6 000	2 186
Pièces et accessoires autres -	200	0	0	200	200	33
Vêtements, chaussures et accessoires	390	313	0	77	750	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 148	781	0	366	1 350	1 250
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	6 650	6 044	0	606	0	0
Communication - Cellulaire	360	0	0	360	373	240
Essence	1 400	0	0	1 400	1 400	19
Total 02490 - Vidange des fosses septiques	338 981	143 796	2 594	192 590	317 050	120 861
Total 024 - HYGIÈNE DU MILIEU	3 482 610	1 469 559	171 126	1 841 926	3 290 120	1 833 673
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social						
Contributions à des organismes autres que municipa	246 040	215 867	0	30 173	43 192	9 750
Total 025 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	246 040	215 867	0	30 173	43 192	9 750
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOI	PPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage						
Salaire régulier	538 415	338 685	0	199 730	510 725	308 942
Congés de maladies	12 751	0	0	12 751	2 806	0
Jours de vacances	1 184	427	0	757	2 479	1 272
Libération syndicale	33	33	0	0	364	180
Allocation de depenses	960	0	0	960	840	0
Régimes de retraite - employés	27 592	16 292	0	11 300	22 614	13 828
RRQ - employés	25 073	18 917	0	6 156	22 904	17 311
Assurance-emploi - employés	7 024	5 294	0	1 730	6 663	5 150
FSS - employés	22 894	14 788	0	8 106	22 478	13 490
CSST - employés	8 775	5 205	0	3 570	9 032	5 020
RQAP - employés	3 879	2 404	0	1 475	3 534	2 177
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 411	7 530	0	4 881	10 912	6 641
Frais de deplacement du personnel	1 850	0	0	1 850	2 850	274
Frais de poste	0	27	0	(27)	0	0
Communication - Téléphonie	9 120	6 095	0	3 025	8 040	7 134
Publicité et information - journaux et revues	5 990	0	0	5 990	5 990	974
Honoraires prof scientifiques et génie	13 000	0	0	13 000	13 000	0
Honoraires prof services juridiques	30 800	5 487	0	25 313	30 000	2 031
Honoraires prof administration et informatique	300	130	0	170	210	0
Honoraires prof. autres	15 650	6 779	0	8 871	16 000	2 572
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	370	0	0	370	342	358
Services de formation	5 200	3 090	1 445	665	5 935	2 340
Immatriculation des véhicules	325	302	0	23	325	298
Cotisations à des associations et abonnements	24 551	23 235	373	942	21 402	19 957
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 944	1 292	161	491	1 908	1 269
Entretien et réparation -Ameublement/équip.	2 112	554	0	1 558	1 944	934



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
bureau						_
Aliments, cafe, eau, etc.	2 401	41	0	2 360	2 485	765
Articles de quincaillerie	3	3	0	0	301	0
Vetements, chaussures et accessoires	1 397	590	0	807	499	0
Articles ménagers et articles de cuisine	0	0	0	0	1	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 237	848	42	347	2 429	1 257
Médicaments et fournitures médicales	300	0	0	300	0	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 003	1 003	0	0	6 435	5 535
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	9 991	27 968	3 496	(21 473)	16 956	11 304
Amortissement des immo Urbanisme	5 653	0	0	5 653	5 653	3 707
Communication - Cellulaire	1 400	3 873	0	(2 473)	960	537
Révision plan urbanisme / REG concordance	78 300	38 855	26 404	13 041	145 350	38 268
Services techniques autres - Traduction	7 000	1 482	0	5 518	4 214	0
Ent. et réparation véhicules	520	0	0	520	520	0
Essence	1 200	550	0	650	1 200	569
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	1 000	0	0	1 000	1 000	477
Services techniques autres - Verification	90	0	0	90	90	0
Total 0261 - Aménagement, urbanisme et zonage	883 698	531 779	31 921	319 997	911 390	474 571
Promotion et développement économique						
Industries et commerces						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	31 952	0	0	31 952	6 787	4 528
. Total 0262 - Promotion et développement	31 952	0	0	31 952	6 787	4 528
économique						
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux						
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	249 198	401	103	248 694	3 200	556
Biens durables autres - Cimetières	2 245	0	2 050	195	0	0
Total 0263 - Rénovation urbaine	251 443	401	2 153	248 889	3 200	556
Total 026 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 167 093	532 180	34 074	600 838	921 377	479 655
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Administration						
Salaire régulier	263 417	159 227	0	104 190	270 370	140 847
Heures suppl.	11 399	4 235	0	7 164	3 000	636
Congés de maladies	7 312	0	0	7 312	2 494	0
Jours de vacances	86	67	0	19	0	0
Allocation aux commissaires	600	0	0	600	600	0
Régimes de retraite - employés	13 679	8 092	0	5 587	12 211	6 808
RRQ - employés	13 478	9 017	0	4 461	13 088	7 604
Assurance-emploi - employés	3 693	2 542	0	1 151	3 717	2 273
FSS - employés	13 191	7 210	0	5 981	11 926	6 191



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
CSST - employés	4 226	2 434	0	1 792	4 816	2 206
RQAP - employés	1 681	1 151	0	530	1 778	995
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	9 038	6 662	0	2 376	7 090	3 919
Frais de deplacement du personnel	540	0	0	540	1 850	0
Communication - Téléphonie	5 340	3 473	0	1 867	5 340	3 487
Publicité et information - journaux et revues	50	0	0	50	500	50
Publicité et information - publications	445	310	0	135	800	0
Honoraires prof administration. et informatique	5 723	723	0	5 000	0	0
Assurances - Organismes but non lucratif	1 850	1 850	0	0	1 850	980
Services technique -Loisirs et culture	4 418	1 417	2 835	166	3 954	1 417
Services de formation	2 450	1 868	0	582	2 500	858
Receptions	0	0	0	0	1 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	10 960	10 140	0	820	10 678	9 334
Location bâtiments	2 000	0	0	2 000	0	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 902	1 262	158	482	1 863	1 239
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 149	642	0	1 506	2 421	1 083
Aliments, cafe, eau, etc.	0	0	0	0	260	0
Vêtements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	0	14
Fournitures de bureau, imprimés et livres	900	529	0	371	946	414
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	7 958	1 198	0	6 760	0	0
Contributions autres organismes - Transferts	50 040	50 040	0	0	1 500	0
Amortissement des immo Activités récréatives	452	0	0	452	452	3 081
Communication - Cellulaire	1 980	1 803	0	177	1 980	877
Services techniques autres - Traduction	2 400	2 313	0	87	2 500	157
Total 027011 - Administration	443 357	278 205	2 993	162 158	371 484	194 470
Centre communautaire / Loisirs et vie comm	nunautair					
Salaire régulier	19 390	15 829	100	3 461	10 965	6 188
Jours de vacances	836	292	0	544	836	248
RRQ - employés	1 238	840	0	398	1 238	328
Assurance-emploi - employés	365	266	0	99	365	108
FSS - employés	925	687	0	238	925	274
CSST - employés	413	272	0	141	413	113
RQAP - employés	151	112	0	39	151	45
Frais de deplacement du personnel	0	0	0	0	200	0
Frais de poste	629	0	0	629	1 350	0
Communication - Téléphonie	2 484	1 641	411	432	2 280	1 640
Communication - internet	360	105	179	77	240	76
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	500	0
Publications	6 535	1 831	0	4 704	9 111	1 885
Serv. tech. assurances - Incendie	2 400	0	0	2 400	2 333	2 268
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	191	0	0	191	191	179
Services techniques - Test d'eau	9 660	4 075	1 746	3 839	8 160	2 328
Services techniques autre - Loisirs et culture	2 300	0	0	2 300	719	300
Immatriculation des véhicules	250	0	0	250	20	0
Autres services - cachets	4 300	0	0	4 300	1 500	0
Location bâtiments	5 650	5 311	0	339	3 070	822
Location - Véhicules	0	0	0	0	2 000	0



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Location - Machineries, outillage et équipement	530	0	42	488	1 600	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	864	490	143	231	816	486
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	6 480	4 547	439	1 493	6 193	4 820
Aliments, café, eau, etc.	2 200	0	314	1 886	1 200	0
Matériaux - Autres	1 000	0	0	1 000	0	0
Articles de quincaillerie	150	0	0	150	150	0
Pieces et accessoires - autres	560	34	0	526	560	110
Vêtements, chaussures et accessoires	1 100	806	0	294	2 011	407
Articles de nettoyage	0	0	0	0	0	362
Fournitures de bureau, imprimés et livres	0	0	0	0	55	0
Electricite	12 000	6 540	5 084	376	12 000	6 367
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	2 000	0
Biens durables - bâtiments	1 500	1 000	0	500	0	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	10 600	125	0	10 475	14 800	6 114
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 000	0	0	1 000	1 400	0
Contibutions à des organismes - Autres	25 000	13 500	0	11 500	25 000	47 613
organismes	23 000	13 300	O	11 300	23 000	47 013
Amortissement des immo Centre	19 643	0	0	19 643	19 643	13 329
Communautaire	F 600	2 900	0	1 000	F 600	3 900
Autres Communication - Cellulaire	5 600 240	3 800 125	0	1 800 115	5 600 240	3 800 125
Internet	1 164	755	168	240	1 104	753
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	190	755	0	190	180	180
Essence	0	0	0	0	750	0
Losence	O	O	U	0	730	U
Centre communautaire Meredith						
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	577	329
Honoraires prof services scientifiques et génie	8 250	0	0	8 250	11 970	9 830
Honoraires prof services juridiques	40 000	6 906	0	33 094	40 000	5 866
Serv. tech. assurances - Incendie	38 420	0	0	38 420	37 297	37 297
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 020	0	0	2 020	1 959	1 959
Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	875 000	173 710	0	701 290	842 750	287 747
Services techniques autres	10 200	0	0	10 200	3 123	3 123
Cotisations à des associations et abonnements	3 090	90	0	3 000	2 698	1 254
Location - Machineries, outillage et équipement	500	0	0	500	0	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	83 491	28 765	18 608	36 118	50 292	20 920
Entretien et réparation - Travaux correctifs	574 015	528 108	2 825	43 082	159 353	500
Oxygène, propane, acétylène.	400	0	0	400	408	388
Articles de quincaillerie	100	24	0	76	100	0
Petits outils	500	0	0	500	500	0
Pièces et accessoires - Autres	500	242	0	258	500	108
Fournitures de bureau, imprimés et livres	95	0	0	95	95	0
Électricité	210 000	98 404	87 106	24 490	215 000	91 312
Amortissement des immo Centre Meredith	72 532	0	0	72 532	72 532	58 773
Total 0270127 - Centre communautaire Meredith	1 919 113	836 249	108 539	974 325	1 439 154	519 406
Total 027012 - Centre communautaire / Loisirs et	2 067 011	899 232	117 165	1 050 613	1 581 023	620 674



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Salaire régulier	34 638	14 395	0	20 243	32 701	23 359
Heures suppl.	3 000	451	0	2 549	3 000	1 832
Jours de vacances	645	124	0	521	1 208	1 161
Régimes de retraite - employés	1 075	406	0	669	403	174
RRQ - employés	2 244	815	0	1 429	1 986	1 383
Assurance-emploi - employés	661	246	0	415	624	441
FSS - employés	1 676	639	0	1 037	1 542	1 123
CSST - employés	673	263	0	410	707	305
RQAP - employés	272	104	0	168	260	181
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	61	0	0	61	439	0
Communication - Téléphonie	960	600	313	48	960	602
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	350	0	0	350	699	0
Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	400	247	0	153	400	129
Petits outils	1 800	0	0	1 800	300	44
Pieces et accessoires - autres	395	142	0	253	715	0
Vêtements, chaussures et accessoires	750	296	0	454	750	6
Biens durables - Infrastructures	3 000	0	0	3 000	6 000	0
Biens durables - machinerie, outillage & équip	2 000	1 969	0	31	600	516
Contibutions à des organismes - Autres organismes	12 705	0	0	12 705	14 705	12 544
Amortissement des immo Patinoires	207 986	0	0	207 986	207 986	137 724
Total 027013 - Patinoires / Loisirs et vie communautaire	275 291	20 697	313	254 282	275 985	181 524
Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers						
Internet	1 800	275	0	1 525	0	0
Publicité et information - journaux et revues	25	25	0	0	412	400
Publications	11 500	915	0	10 585	0	0
Honoraires prof services scientifiques et génie	80 911	21 630	1 575	57 706	56 375	1 575
Honoraires prof. autres - Plan stratégiques	6 000	0	1 759	4 241	5 407	1 575
Serv. tech. assurances - Incendie	2 740	0	0	2 740	2 658	2 658
Services technique - Balisage sentier hivernal	45 301	31 516	0	13 785	44 130	29 557
Gardiennage et sécurité - Patrouilleurs sentier	7 875	7 874	0	1	0	0
Serv. tech services scientifiques et de génie	0	0	0	0	9 102	0
Location bâtiments	0	0	0	0	955	0
Location - Terrains	2 639	1 074	0	1 565	1 365	1 053
Location - Machineries, outillage et équipement	6 000	1 316	2 205	2 480	5 151	1 102
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	31 630	12 097	8 224	11 309	26 901	17 446
Aliments, boissons	300	12	0	288	300	0
Pierre, concasse, gravier	2 000	212	330	1 459	1 000	228
Sable	1 435	1 058	0	377	4 736	0
Bois	7 000	0	2 562	4 438	4 000	1 040
Articles de quincaillerie	1 000	164	0	836	549	49
Petits outils	475	0	0	475	580	38
Pieces et accessoires - autres	1 000	203	104	693	2 655	990
Electricite	7 365	3 601	3 731	33	7 365	4 196
Biens non durables - Autres équipements divers	0	14	0	(14)	0	0
Biens durables - infrastructures	10 000	0	0	10 000	0	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	9 500	4 937	0	4 563	1 725	79



Au 31 août 2021

	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Biens durables autres	11 000	2 464	0	8 536	6 000	8
Amortissement des immo Parcs et terrains	37 425	0	0	37 425	37 425	113 745
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	172	0	0	172	172	172
Total 027015 - Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers	285 093	89 387	20 490	175 218	218 963	175 911
Expositions et foires / Loisirs et vie commur	nautai					
Frais de poste	(364)	0	0	(364)	100	0
Publicité et information - journaux et revues	700	0	0	700	0	0
Publications	9 394	6 856	237	2 301	2 300	329
Services techniques autre - Loisirs et culture	3 400	2 840	0	560	5 600	0
Autres services - Cachets	22 470	16 619	0	5 850	912	0
Location - Véhicules	500	0	0	500	1 000	0
Location - Machineries, outillage et équipement	5 750	2 567	0	3 183	1 343	157
Location autres	2 695	2 403	0	291	2 500	0
Aliments, boissons	3 196	1 594	410	1 192	2 700	1 026
Matériaux autres	100	102	0	(2)	1 240	0
Vêtements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	1 000	0
Total 027017 - Expositions et foires / Loisirs et vie communautai	47 841	32 981	647	14 211	18 695	1 512
Autres activités / Loisirs et vie communauta	ire					
Location - Véhicules	2 000	0	0	2 000	2 000	1 130
Total 027019 - Autres activités / Loisirs et vie communautaire	2 000	0	0	2 000	2 000	1 130
Total 02701 - Activités récréatives	3 120 593	1 320 502	141 608	1 658 482	2 468 150	1 175 221
Activités culturelles						
Bibliothèque						
Salaire régulier	169 187	102 059	0	67 128	151 050	88 981
Heures suppl.	196	196	0	0	13 703	221
Congés de maladies - employés	5 358	679	0	4 679	1 604	0
Jours de vacances	967	497	0	470	1 438	177
Libération syndicale	2 200	1 584	0	616	591	491
Régimes de retraite - employés	7 653	4 605	0	3 048	7 508	4 264
RRQ - employés	8 396	5 984	0	2 412	8 675	4 937
Assurance-emploi - employés	2 410	1 772	0	638	2 487	1 541
FSS - employés	7 358	4 576	0	2 782	7 317	3 906
CSST - employés	2 664	1 573	0	1 091	3 388	1 584
RQAP - employés	1 178	727	0	451	1 239	620
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 597	2 397	0	1 200	2 976	1 856
Frais de deplacement du personnel	2 480	20	0	2 460	2 480	195
Frais de poste	2 070	53	164	1 853	2 070	323
Communication - Téléphonie	2 772	1 736	0	1 036	2 772	1 743
Communication - internet	120	42	93	(15)	120	52
Publicité et information - publications	2 500	0	0	2 500	3 900	3 543
Honoraires prof administration et informatique	3 348	831	0	2 517	1 720	0
Serv. tech. assurances - Incendie	3 165	0	0	3 165	3 072	3 072

Non vérifié



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Services de formation	1 550	0	0	1 550	1 550	92
Réceptions	900	0	0	900	900	0
Cotisations à des associations et abonnements	15 805	10 922	0	4 883	14 990	11 353
Autres services - cachets	20 300	354	311	19 635	20 800	0
Location - Véhicules	1 100	0	0	1 100	1 100	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 260	837	105	319	1 260	837
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	10 995	9 141	1 151	704	1 500	319
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 740	404	0	1 336	1 740	558
Aliments, café, eau, etc.	790	12	0	778	790	43
Vêtements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	0	13
Fournitures de bureau, imprimés et livres	6 100	765	260	5 074	4 200	2 451
Electricite	12 500	8 388	2 951	1 161	12 500	7 816
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	816	603	86	127	780	534
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	15 961	0	0	15 961	3 151	0
Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	87 000	38 887	9 657	38 455	74 723	25 207
Amortissement des immo Bibliothèque	31 748	0	0	31 748	31 748	18 156
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	1 385	0	0	1 385	1 342	1 342
Autres services - Reliures	5 400	2 706	0	2 694	3 900	1 684
Total 027023 - Bibliothèque	442 969	202 350	14 778	225 841	395 084	187 911
Patrimoine						
Activités / Patrimoine						
Publications	1 800	0	0	1 800	0	0
Autres services - cachets	400	400	0	0	0	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	17 000	0
Biens durables autres - Autres ress. patrimoine	14 700	10 079	0	4 621	0	0
Contibutions à des organismes - Autres organismes	506	0	0	506	500	0
Total 027025 - Patrimoine	17 406	10 479	0	6 927	17 500	0
Autres activités / Culturelles						
Frais de poste	450	0	0	450	0	0
Publicité et information - journaux et revues	1 000	0	228	772	378	378
Publicité et information - publications	3 500	79	0	3 421	2 987	735
Services techniques autres - Loisirs et culture	38 622	23 268	15 354	0	15 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	920	376	0	544	920	529
Autres services - Cachets	8 605	3 750	300	4 555	12 885	5 759
Aliments, café, eau, etc.	160	24	0	136	160	0
Matériaux - Autres	895	351	157	386	100	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	14 571	9 712	1 214	3 645	8 547	5 696
Subventions et dons	3 230	3 000	0	230	6 230	3 000
Total 027029 - Autres activités / Culturelles	71 953	40 560	17 253	14 139	47 207	16 097
Total 02702 - Activités culturelles	532 328	253 389	32 031	246 907	459 791	204 008
Total 027 - LOISIRS ET CULTURE	3 652 921	1 573 891	173 639	1 905 389	2 927 941	1 379 229



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts						
Intérêts dette LT/charge à l'ensemble	581 218	306 964	0	274 254	569 061	305 382
Intérêt dette LT/charge partie des contribuables	440 304	366 003	0	74 301	419 673	374 641
Intérêts dette LT/organismes municipa	10	0	0	10	15	0
Intérêts dette LT/gouv. Québec/Canada	88 482	53 453	0	35 029	90 506	60 263
Intérêts dette LT MRC- Radios incendie	912	518	0	394	2 598	0
Intérêts contrats location-acquisition	0	0	0	0	103	113
Autres frais						
Autres frais dette LT/frais escomptes	114 849	0	0	114 849	97 328	C
Total 0292 - Dette à long terme	1 225 775	726 938	0	498 837	1 179 284	740 399
Autres frais de financement						
Autres						
Int. emprunt temp. fonctionnement	1 500	0	0	1 500	2 500	C
Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	4 200	2 668	0	1 532	4 493	1 940
Frais de fin. autres - Frais carte de crédit	0	420	0	(420)	0	(
Total 0299 - Autres frais de financement	5 700	3 088	0	2 612	6 993	1 940
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT	1 231 475	730 026	0	501 449	1 186 277	742 339
	1 231 475	730 026 11 187 850	808 251	501 449	1 186 277	742 339 11 944 807
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT	23 221 000	11 187 850	808 251	11 224 901		
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT otal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762)	808 251 es fins fiscale (808 251)	11 224 901 9S (13 884 435)	(40 499 140)	11 944 807 (29 482 590)
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT tal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762)	808 251 es fins fiscale (808 251)	11 224 901 9S (13 884 435)	(40 499 140)	11 944 807 (29 482 590
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT tal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762)	808 251 es fins fiscale (808 251)	11 224 901 9S (13 884 435)	(40 499 140)	11 944 807
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT Ital 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession Total 03011 - Produit de cession Amortissement	23 221 000 e l'exercice avant c	11 187 850 onciliation à de (30 196 762) 0 0	808 251 es fins fiscale (808 251) 0 0	(10 000) (10 000)	(40 499 140)	11 944 807 (29 482 590
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT tal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession Total 03011 - Produit de cession Amortissement	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762)	808 251 es fins fiscale (808 251)	11 224 901 9S (13 884 435)	(40 499 140)	11 944 807 (29 482 590
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT tal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession Total 03011 - Produit de cession Amortissement Amortissement	23 221 000 e l'exercice avant c	11 187 850 onciliation à de (30 196 762) 0 0	808 251 es fins fiscale (808 251) 0 0	(10 000) (10 000)	(40 499 140)	(29 482 590 (29 482 590 (2 190 607
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT tal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES Produit de cession Produit de cession Total 03011 - Produit de cession Amortissement Amortissement Total 03013 - Amortissement	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446) (10 000) (10 000) (2 683 858)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762) 0 0	808 251 es fins fiscale (808 251)	(10 000) (10 000) (2 683 858)	(40 499 140) (10 000) (10 000) (2 693 858)	11 944 807 (29 482 590
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT otal 02 - CHARGES Excédent (déficit) de fonctionnement d ONCILIATION À DES FINS FISCALES	23 221 000 e l'exercice avant c (44 889 446) (10 000) (10 000) (2 683 858)	11 187 850 onciliation à de (30 196 762) 0 0	808 251 es fins fiscale (808 251)	(10 000) (10 000) (2 683 858)	(40 499 140) (10 000) (10 000) (2 693 858)	(29 482 590 (29 482 590 (2 190 607



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Remboursement ou produit de cession						_
Remboursement ou produit de cession	0	0	0	0	(3 000)	(9 423)
Total 03051 - Remboursement ou produit de cession	0	0	0	0	(3 000)	(9 423)
Provision moins value / réduction de valeur						
Placement - réduction de valeur	0	0	0	0	(3 500)	0
Total 03053 - Provision moins value / réduction de valeur	0	0	0	0	(3 500)	0
Financement à long terme des act.fonct						
Financement LT des act. fonctionnement	(330 000)	(43 718)	0	(286 282)	(221 000)	0
Financement LT -travaux correctifs Centre Meredith	(173 125)	(173 125)	0	0	(176 890)	0
Total 03110 - Financement à long terme des act.fonct	(503 125)	(216 843)	0	(286 282)	(397 890)	0
Remboursement de la dette à long terme						
Remboursement de la dette à long terme	2 705 676	665 248	0	2 040 427	2 655 432	793 600
Remb. Dette L-terme Site Cook Gatineau	200	0	0	200	350	0
Remb. dette MRCéquipements incendie	14 248	0	0	14 248	12 428	0
Remboursement location-acquisition	0	0	0	0	20 095	6 324
Total 03210 - Remboursement de la dette à long terme	2 720 124	665 248	0	2 054 875	2 688 305	799 924
Affectation activités d'investissement						
Affectation activités d'investissement	0	0	0	0	0	21 024
Affect. activités investissement- loisirs	0	905	0	(905)	42 000	10 499
Affect. activités investissement- incendie	40 497	10 365	0	30 132	14 608	14 627
Affect. activités investissement - transport	25 500	0	244	25 256	6 401	5 543
Affect. activités d'investissement -administration	34 305	14 917	0	19 389	25 780	(22 814)
Total 03310 - Affectation activités d'investissement	100 302	26 187	244	73 872	88 789	28 879
Affectation Excédent (déficit) de font. non aff	ect					
Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	(268 518)	(256 601)	(3 116)	(8 801)	(73 172)	(17 727)
Total 03410 - Affectation Excédent (déficit) de font. non affect	(268 518)	(256 601)	(3 116)	(8 801)	(73 172)	(17 727)
Affectation excédent de fonct. affecté,						
Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	(1 226 112)	(263 332)	0	(962 781)	(364 126)	(11 680)
Affectation - Excédent affecté Secteur Mill	(4 560)	, o	0	(4 560)	(4 510)	, o
Affectation-Excédent affecté Patrick, Wright, Vallée	(5 450)	0	0	(5 450)	(8 751)	0
Affectation - Fonds biodiversité	3 703	0	0	3 703	0	0
Affectation - Fonds vert municipal	75 481	0	0	75 481	0	0
Total 03510 - Affectation excédent de fonct. affecté,	(1 156 938)	(263 332)	0	(893 607)	(377 387)	(11 680)
Affectations Réserves financières et fonds ré	servé					
Affectation - fonds de roulement	230 982	0	0	230 982	204 905	0
Affectation -Solde disp. de REG fermé	(1 100)	0	0	(1 100)	(37 988)	0



	Budget Révisé 2021	Réel Actuel 2021	Montant Engagé 2021	Solde Disponible 2021	Budget Révisé 2020	Réel à même date 2020
Total 03610 - Affectations Réserves financières et fonds réservé	229 882	0	0	229 882	166 917	0
Montant à pourvoir dans le futur						
Affect. dép. à taxer-frais esc. financés l-terme	9 583	43 718	0	(34 135)	(42 666)	0
	9 583	43 718	0	(34 135)	(42 666)	0
Total 03700 - Montant à pourvoir dans le futur	9 583	43 718	0	(34 135)	(42 666)	0
Fotal 03 - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(1 552 548)	(1 623)	(2 872)	(1 548 054)	(647 462)	(1 400 634)
Excédent (déficit) de fonctionnement						
	6	(7 822 685)	805 379	7 017 313		(6 993 610)



Au 31 août 2021

	Réel		Solde		Réel
Budget	Actuel	Montant	Disponible	Budget	à même
Révisé		Engagé		Révisé	date
2021	2021	2021	2021	2020	2020

Spécifications du rapport

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

		Budget 2021	Réel 2021	Engagement 2021	Réel à même date 2020	
REVENUS				_	2020	
TRANSFERT	rs ·					
Gouverneme	ent du Québec					
21-332-00-010	Transfert Qc TECQ - Voirie municipale	-219146.00	0.00	0.00	0.00	
21-332-01-010	Transfert Qc - Voirie municipale	-107000.00	0.00	0.00	0.00	
21-332-02-010	Transfert Qc - Sentier communautaire	-1508267.00	-1206613.00	0.00	0.00	
Gouverneme	ent du Canada					
21-332-00-030	Transfert Féd. TECQ - Vorie municipale	-531354.00	0.00	0.00	0.00	
21-332-01-030	Transfert fédéral - Voirie municipale	-60000.00	0.00	0.00	-4500.00	
		-2425767.00	-1206613.00	0.00	-4500.00	
		-2425767.00	-1200013.00	0.00	-4500.00	
AUTRES RE	VENUS					
21-490-05-000	Autres revenus - autres	-123550.00	-140000.00	0.00	0.00	
21-490-10-000	Revenus fonds parcs et terrains jeux	-80000.00	-64154.25	0.00	-43097.37	
		-203550.00	-204154.25	0.00	-43097.37	
TOTAL DES	REVENUS					
TOTAL DES	REVENUS	-2629317.00	-1410767.25	0.00	-47597.37	
	REVENUS ON À DES FINS FISCALES	-2629317.00	-1410767.25	0.00	-47597.37	
CONCILIATIO	ON À DES FINS FISCALES	-2629317.00	-1410767.25	0.00	-47597.37	
CONCILIATION	ON À DES FINS FISCALES	-2629317.00	-1410767.25 4829.42	0.00	-47597.37 10836.78	
CONCILIATION MMOBILISA 23-020-00-722	ON À DES FINS FISCALES					
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-723	ON À DES FINS FISCALES TIONS Bâtiments Administration	5000.00	4829.42	0.00	10836.78	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-723 23-020-00-725	ON À DES FINS FISCALES TIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains	5000.00 0.00	4829.42 0.00	0.00 0.00	10836.78 11862.14	
MMOBILISA 33-020-00-722 33-020-00-723 33-020-00-725 33-020-00-726	ON À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration	5000.00 0.00 80200.00	4829.42 0.00 31242.04	0.00 0.00 12709.98	10836.78 11862.14 0.00	
MMOBILISA 13-020-00-722 13-020-00-725 13-020-00-725 13-020-00-726 13-030-00-721	ON À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration	5000.00 0.00 80200.00 87491.64	4829.42 0.00 31242.04 43876.25	0.00 0.00 12709.98 9895.95	10836.78 11862.14 0.00 20233.52	
MMOBILISA (3-020-00-722 (3-020-00-725 (3-020-00-726 (3-030-00-721 (3-030-00-724	ON À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62	
MMOBILISA 3-020-00-722 3-020-00-723 3-020-00-725 3-020-00-726 3-030-00-721 3-030-00-724 3-030-00-725	ON À DES FINS FISCALES TIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-723 23-020-00-725 23-020-00-726 23-030-00-721 23-030-00-724 23-030-00-725 23-030-00-725 23-030-00-725	ON À DES FINS FISCALES TIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-723 23-020-00-725 23-020-00-726 23-030-00-721 23-030-00-724 23-030-00-725 23-030-00-726 23-030-00-726 23-030-00-729	ON À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00 0.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64 0.00	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01 5807.91	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-725 23-020-00-726 23-030-00-721 23-030-00-724 23-030-00-725 23-030-00-729 23-030-00-729 23-040-00-721	DN À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Biens durables autres - Sécurité publique	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00 0.00 15000.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64 0.00 755.91	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00 0.00	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01 5807.91 0.00	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-725 23-020-00-725 23-020-00-726 23-030-00-721 23-030-00-724 23-030-00-729 23-030-00-729 23-040-00-721 23-040-00-722	DN À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Biens durables autres - Sécurité publique Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans)	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00 0.00 15000.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64 0.00 755.91 2469476.47	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00 0.00 11514396.63	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01 5807.91 0.00 217458.51	
MMOBILISA 23-020-00-722 23-020-00-725 23-020-00-726 23-030-00-724 23-030-00-724 23-030-00-725 23-030-00-725 23-030-00-725 23-030-00-725 23-030-00-722 23-040-00-721 23-040-00-722 23-040-00-724	DN À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Biens durables autres - Sécurité publique Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans) Bâtiments - Transport	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00 0.00 15000.00 15130650.00 59100.00	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64 0.00 755.91 2469476.47 0.00	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00 0.00 11514396.63 0.00	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01 5807.91 0.00 217458.51 524.94	
	DN À DES FINS FISCALES ATIONS Bâtiments Administration Biens durables - Terrains Machinerie, outillage & équip - Administration Ameublement, équip. bureau Administration Infrastructures - Sécurité publique Véhicules Sécurité publique Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique Ameublement, équip. bureau - Sécurité publique Biens durables autres - Sécurité publique Infrast. chPavage,réfection,glissières (20 ans) Bâtiments - Transport Véhicules - Transport	5000.00 0.00 80200.00 87491.64 468956.00 738300.08 25497.00 0.00 15000.00 15130650.00 59100.00 1241898.73	4829.42 0.00 31242.04 43876.25 2952.77 311.16 9496.64 0.00 755.91 2469476.47 0.00 852163.92	0.00 0.00 12709.98 9895.95 463484.00 676300.08 0.00 0.00 11514396.63 0.00 1.50	10836.78 11862.14 0.00 20233.52 1585531.62 0.00 79672.01 5807.91 0.00 217458.51 524.94 73386.26	

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

		Budget 2021	Réel 2021	Engagement 2021	Réel à même date 2020
23-040-30-721	Infrastructures Ch Drainage/ponceaux (20 ans)	661600.00	255448.81	56579.43	92829.66
23-040-50-721	Infrastructures - Sentier communautaire	1456944.02	116473.39	154441.14	343788.52
23-040-51-721	Infrastructures - Sentier Ruisseau Chelsea	75000.00	0.00	0.00	0.00
23-050-00-721	Infrastructures - Hygiene du milieu	2075000.00	0.00	0.00	0.00
3-050-00-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	21500.00	0.00	0.00	5543.34
3-050-00-729	Biens durables autres - Hygiène du mileu	0.00	0.00	6170.63	0.00
3-050-12-721	Infrastructures - Eau potable No.825	0.00	0.00	0.00	34306.17
3-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	0.00	0.00	0.00	6533.27
-050-31-721	Infrastructures - Eaux usées No.823	0.00	0.00	320.84	5268.12
-050-41-721	Infrastructures - Eaux usées No. 824	0.00	0.00	1358.94	22171.82
-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	210000.00	75397.35	25911.17	47679.25
-080-00-722	Bâtiments - Loisirs et culture	201300.00	8638.23	10386.94	3763.16
-080-00-729	Biens durables autres - Loisirs et culture	124886.00	6158.73	32672.78	10498.75
		22997524.05	4107571.55	12972793.96	2585359.83
ROPRIÉTÉ	S DESTINÉES À REVENTE				
-110-00-000	Propriété destinées à la revente	0.00	0.00	0.00	-14219.98
		0.00	0.00	0.00	-14219.98
ÊTS, PLA	CEMENTS ET PARTICIPATIONS				
		0.00	0.00	0.00	0.00
IANCEME	NT				
510-00-000	Financement I.t. activité investissement	-19315758.65	-2541157.00	0.00	0.00
		-19315758.65	-2541157.00	0.00	0.00
FECTATIO	ons				
3-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	-175302.14	-26186.40	0.00	-28879.17
710-00-000	Affectations-excédent acc fonct. non-aff	-80455.18	-45529.39	0.00	0.00
310-00-000	Affectations-excédent acc.fonct. affecté	-450000.00	-60584.14	0.00	0.00
20-00-000	Affectations - fonds de roulement	-346691.08	-81216.35	0.00	-90018.48
		-1052448.40	-213516.28	0.00	-118897.65
CÉDENT ((DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE				
				10070-22.25	0.40.45.4.55
		0.00	-57868.98	12972793.96	2404644.83

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 août 2021

		Engagement	Réel
Budget	Réel	2021	à même
2021	2021		date
			2020

Spécifications du rapport



		Solde actuel 2021	Solde année précédente 2020
ACTIFS FINA	ANCIERS	_	
Encaisse			
54-111-11-00	0 BNC - compte général	12 365 247.29	6 441 442.61
54-111-13-00	1 0	(859 923.39)	(748 253.26)
54-111-15-00	·	40.00	675.17
54-111-15-00	'	408.00	0.00
54-111-18-00	- !	(100.00)	0.00
54-111-19-00		1.69	0.00
54-111-20-00	•	500.00	500.00
54-111-21-00		40.00	40.00
	'		
54-111-22-00	0 Petite caisse - Administration	900.00	900.00
		11 507 113.59	5 695 304.52
Débiteurs			
54-131-10-000	Taxes municipales a recevoir	3 282 462.13	3 620 177.99
54-131-11-000	Intérêts courus à recevoir/taxes municip	27 060.01	15 017.13
54-131-12-000	Pénalités courus à recevoir/taxes munici	5 783.29	4 386.13
54-131-90-000	Provision pour mauvaises creances	(8 047.85)	(8 047.85)
54-133-10-000	Taxes - certificats de vente pour non-pa	0.00	38 670.67
54-134-90-000	Autres sommes a recevoir - canada	187 643.15	187 859.88
54-134-90-010	À recevoir C.C.N.	717 535.97	1 375 005.02
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	161 681.96	78 450.21
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	4 341.84	1 858.17
54-134-95-000	Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	203 176.18	178 057.52
54-135-30-000	Montant a affecter au rembours. dette It	3 745 253.86	3 649 587.74
54-135-90-000	Débiteurs/gouv. du québec/autres	855 650.30	229 791.04
54-135-90-002	À rec. MTQ (23-050-31-721)	0.00	318.36
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	161 145.82	77 557.97
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	8 665.74	3 634.79
54-135-93-001	Rapport TPS/TVQ à recevoir - Mérédith	72 339.43	14 402.38
54-135-95-000	À recevoir / pacte fiscal tvq	(306.18)	0.00
54-136-90-000	A recevoir - mrc des collines de l'outao	44.56	(28 915.19)
54-136-90-003	A recevoir - UMQ	716.69	0.00
54-136-92-000	A recevoir - Ville de Gatineau	0.00	13 805.25
54-136-93-000	A recevoir - Centre Meredith	(0.20)	153 448.23
54-139-10-000	Droits de mutation immobiliere a recevoi	754 976.29	437 840.37
54-139-11-000	Intérêts courus à recevoir/droits mutat.	6 314.00	5 403.63
54-139-12-000	Pénalités courus à recevoir/droits mutat	1 430.06	1 541.58
54-139-80-001	À recevoir- branchement BoisJoly	36 000.21	36 000.21
54-139-80-005	À recevoir - connections suppl. réseau	2 792.69	(4 368.30
54-139-90-000	Autres sommes a recevoir	301 721.01	33 843.98
54-139-91-000	Intérêts et pénalités autres comptes à recevoir	1 576.43	8 383.25
54-139-95-000	Avance à une pers. liée (salaire/dépense)	344.66	(809.95)
54-139-99-000	Autres sommes a recevoir - divers	0.00	(2.60)
		10 530 302.05	10 122 897.61
Placements	à long terme		
		0.00	0.00



		Solde actuel	Solde année
		2021	précédente 2020
TOTAL ACTI	FS FINANCIERS		
		22 037 415.64	15 818 202.13
PASSIFS			
Découvert ba	ancaire		
		0.00	0.00
Emprunts te	mporaires		
		0.00	0.00
Créditeurs e	t charges à payer		
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00	(15 527.27)
55-131-10-000	Comptes a payer - fournisseurs	1 757.27	(213 928.41)
55-131-11-000	Compte à payer - employés	0.00	(29.00)
55-131-20-000	Comptes a payer - autres	(184 233.69)	9.89
55-132-92-000	TPS exigible RT0001	(1 472.85)	(609.76)
55-132-93-000	TPS exigible RT0002	0.00	(4 831.23)
55-133-01-000	Dû Revenu Qc - Autres	0.00	116.16
55-133-18-000	C.s.s.t. a payer	(8 628.45)	(2 656.33)
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	(3 538.60)	(7 650.85)
55-133-93-000	TVQ exigible TQ0002	0.00	(9 737.88)
55-134-01-000	Comptes à payer - mrc des collines	(35 221.26)	(306.01)
55-135-10-000	Intérêts courus à payer sur dettes l.t.	(293 919.38)	(301 990.60)
55-136-31-000	Depots de garantie - autres	(992 657.31)	(427 147.59)
55-136-40-000	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	(1 231 127.16)	(759 530.64)
55-136-41-000	Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	(31 320.00)	(22 500.00)
55-136-42-000	Dépôt - Fosse septique - 300 \$	(10 345.00)	(3 900.00)
55-136-44-000	Dépôt - Puits - 300 \$	(4 870.00)	(3 000.00)
55-136-45-000	Dépôt - Démolition - 300 \$	(8 020.00)	(3 900.00)
55-138-12-000	Assurance collective a payer	4 476.75	991.03
55-138-17-000	Fonds de retraite / ftq	(69 475.77)	(20 607.36)
55-138-17-001	Fonds de retraite - RREM élus	(8 728.99)	(2 284.58)
55-138-19-000	D.a.s. a payer - ass. des pompiers de ch	(2 847.00)	(362.00)
55-138-20-000	Saisie salariale a payer	0.20	0.00
55-138-30-000	Cotisations syndicales à payer	(5 586.27)	1 709.02
55-138-51-000	Régie des rentes à payer	(4 343.34)	(2 967.40)
55-138-52-000	Fonds des services de santé à payer	(20 520.52)	(6 116.73)
55-138-53-000	R.q.a.p. à payer	(1 440.68)	(909.32)
55-138-61-000	Assurance-emploi à payer	(1 205.56)	(971.69)
55-139-90-000	Journées de maladies cumulées	(379 086.56)	(84 909.01)
55-139-90-003	Vacances accumulées à payer	(119 209.33)	(58 676.39)
55-139-90-004	Fonds comité social - employés	(4 081.68)	(2 788.87)
55-139-90-006	Allocation départ - trnasition à payer	(105 081.00)	(97 077.00)
55-139-91-001	Taxes scolaires à payer - ventes pour taxes	0.00	(2 199.32)
55-139-91-002	Frais ventes pour taxes à payer	0.00	(427.69)
55-701-00-000	Provision pour contestation d'évaluation	0.00	(707 502.51)
		(3 520 726.18)	(2 762 219.34)



		Solde actuel 2021	Solde année précédente 2020
Revenus rep	ortés	_	
55-162-00-000	Revenus reportés - fonds parcs et terrains de jeux	(64 832.89)	(123 276.50)
55-169-10-000	Revenus reportés - autres	(71 438.04)	(72 438.04)
55-169-20-010	Subvention reportées MSP Québec	(65 723.47)	(2 800 000.00)
55-169-40-000	Revenus reportés - usine Farm Point	0.00	(107 046.00)
55-169-50-000	Revenus reportés- Cimetière protestant	(245 043.78)	(245 043.78)
55-169-60-000	Revenus reportés - stationnements	(3 600.00)	0.00
55-169-70-000	REvenus reportés - sentier communautaire	(142 205.40)	0.00
55-169-80-000	Revenus reportés - Usines centre-village	(26 175.67)	0.00
33-109-60-000	Revenus reportes - Osines centre-village	(20 17 5.07)	0.00
		(619 019.25)	(3 347 804.32)
Dette à long	terme		
55-511-14-001	Dû BNC - Financement 135 800\$	(85 500.00)	(111 100.00)
55-511-15-001	Dû RBC - Financement 1 649 00\$	(426 900.00)	(509 500.00)
55-511-15-002	Dû Banque Laurentienne - Financement 3 464 00\$	0.00	(2 087 000.00)
55-511-15-003	Dû Mackie Research Capital Corp. 3 920 000\$	(3 670 000.00)	(3 920 000.00)
55-511-15-004	Dû Banque Laurentienne-financement 9 717 000\$	(9 717 000.00)	0.00
55-511-16-000	Dû BNC - Financement 20 000 000\$	(13 813 000.00)	(17 687 000.00)
55-511-16-001	Dû Desjardins - Financement 3 000 000\$	(1 745 000.00)	(2 069 000.00)
55-511-16-002	Dû Mackie Research Corp. 6 017 000\$	(6 017 000.00)	0.00
55-511-17-000	Dû Banque Laurentienne 7 701 000 \$	(6 092 000.00)	(6 643 000.00)
55-511-17-001	Desjardins - Financement 10 297 000\$	(8 790 000.00)	(9 555 000.00)
55-593-00-000	Organismes municipaux	(17.75)	(44.57)
55-593-00-001	Dû MRC - radios incendie	(29 760.65)	(57 859.56)
55-594-00-001	Crédit-bail HSBC- Silverado 2015	0.00	(0.24)
55-594-00-002	Crédit-bail Roynat- F550 2015 + équip.neige	0.00	(0.10)
55-599-00-000	Frais reportés dette à long terme	505 065.12	445 999.44
00-000-000	Trais reportes dette a long terme		
		(49 881 113.28)	(42 193 505.03)
TOTAL PASS	BIFS		
		(54 020 858.71)	(48 303 528.69)
		(04 020 000.71)	(40 000 020.00)
ACTIFS FINA	ANCIERS NETS (DETTE NETTE)		
		(31 983 443.07)	(32 485 326.56)
ACTIFS NON	FINANCIERS		
Immobilisati	ons		
		10 062 402 00	10 854 962 24
58-210-10-000	Eau potable	10 862 492.88	10 854 863.34
58-210-20-000	Eaux usées	15 877 511.79	15 645 392.95
58-210-50-000	Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels	31 301 838.07	27 556 903.10
58-210-90-000	Infrastructures - Autres	8 410 128.99	2 955 455.69
58-212-10-000	Bâtiments	15 899 436.67	15 894 528.51
58-214-01-000	Véhicules	3 948 781.17	3 868 147.08
58-215-10-000	Ameublement et équipements de bureau	858 545.21	813 905.53
58-216-00-000	Machinerie, outillage et équipements	1 769 377.46	1 697 326.43
58-217-00-000	Terrains	2 789 132.79	2 737 620.46
58-219-10-000	Immobilisations en cours	2 251 353.36	5 964 728.26



		Solde actuel 2021	Solde année précédente 2020
58-220-10-000	A.C. eau potable	(1 124 702 46)	
58-220-20-000	A.C. eaux usées	(1 124 793.46)	(1 033 922.34)
58-220-50-000	A.C. chemins, rues, trottoirs	(2 522 290.95) (12 155 815.93)	(2 391 004.61) (11 625 844.91)
58-220-90-000	A.C. Infrastructures - autres	(1 396 221.35)	(1 308 790.77)
58-222-10-000	A.C. Bâtiments	(4 893 629.90)	(4 744 744.29)
58-224-01-000	A.C. Véhicules	(2 450 182.28)	(2 367 428.30)
58-225-10-000	A.C. Ameublement et équipements de bureau	(716 258.15)	(702 117.55)
58-226-00-000	A.C. machinerie, outillage et équipements	(1 032 424.47)	(974 648.76)
30-220-00-000	A.C. maximene, oddinage et equipements	67 676 981.90	62 840 369.82
Propriétés d	estinées à la revente		
58-234-00-000	Propriétés destinées revente ind. mun.	220 000.00	220 000.00
58-239-00-001	•	127 899.72	122 283.09
36-239-00-001	Propriétés pour revente - vente pour taxes	347 899.72	342 283.09
Stocks de fo	ourniture	347 099.72	342 203.09
58-250-00-000	Stocks	136 849.03	134 385.91
		136 849.03	134 385.91
Autres actifs	s non financiers		
58-291-10-000	Frais payés d'avance	11 257.06	3 294.28
58-291-10-010	Honoraires juridiques payés d'avance	14 417.74	18 488.25
		25 674.80	21 782.53
TOTAL ACTI	FS NON FINANCIERS		
		68 187 405.45	63 338 821.35
Excédent (de	éficit) accumulé	68 187 405.45	63 338 821.35
Excédent (de	éficit) accumulé		
Excédent (d	éficit) accumulé	68 187 405.45 36 203 962.38	63 338 821.35 30 853 494.79
	éficit) accumulé L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
DÉTAIL DE L	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
DÉTAIL DE L			
DÉTAIL DE L	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
DÉTAIL DE L	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	36 203 962.38	30 853 494.79
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté	36 203 962.38 (2 383 389.70)	30 853 494.79 (1 578 900.36)
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures	36 203 962.38 (2 383 389.70) 251 566.12	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures	36 203 962.38 (2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91)	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30)
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000 59-110-10-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures Excédent (déficit) accumulé année courante	(2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91) (9 954 507.49)	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30) (8 564 007.66)
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000 59-110-10-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures Excédent (déficit) accumulé année courante	36 203 962.38 (2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91)	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30)
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000 59-110-10-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures Excédent (déficit) accumulé année courante	(2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91) (9 954 507.49) (2 612 153.30) 0.00	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30) (8 564 007.66) 853 672.55 (184 544.36)
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000 59-110-10-000 FINANCEME 59-120-00-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures Excédent (déficit) accumulé année courante ENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS Financement des investissements en cours	(2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91) (9 954 507.49)	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30) (8 564 007.66) 853 672.55
DÉTAIL DE L EXCÉDENT 59-110-00-000 59-110-10-000	L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ Excédent (déficit) non affecté Redressement aux années antérieures Excédent (déficit) accumulé année courante ENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS Financement des investissements en cours	(2 383 389.70) 251 566.12 (7 822 683.91) (9 954 507.49) (2 612 153.30) 0.00	30 853 494.79 (1 578 900.36) 8 500.00 (6 993 607.30) (8 564 007.66) 853 672.55 (184 544.36)



		Solde actuel 2021	Solde année précédente 2020
EXCÉDENT	DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ		
59-131-00-000	Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	(1 368 538.13)	(360 101.89)
59-131-03-000	Surplus acc. affecté - Mill	(31 939.17)	(36 408.17)
59-131-05-000	Surplus acc. affecté - Patrick, Wright, Vallée	0.00	(57 113.53)
59-131-11-000	Surplus affecté / Fonds vert municipal	(55 980.11)	0.00
		(1 456 457.41)	(453 623.59)
RÉSERVES	FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS		
59-151-00-000	Fonds de roulement - engagé	(124 025.77)	(32 975.62)
59-151-10-000	Fonds de roulement non engagé	(36 529.44)	(80 027.89)
59-154-00-000	Solde disp règlements d'emprunt fermés	(8 189.12)	(46 176.85)
		(168 744.33)	(159 180.36)
DÉPENSES	CONSTATÉES À TAXER OU POURVOIR		
59-163-30-000	Financement activités fonctionnement	(510 533.77)	(528 984.08)
59-168-10-000	Dépenses à pourvoir -Fin.I-terme act.foctionnement	510 533.77	528 984.08
		0.00	0.00
INVESTISSE	MENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AL	JTRES ACTIFS	
59-180-00-000	Investissement net dans les actifs à l.t	(21 954 230.87)	(24 750 456.20)
Excédent (d	éficit) accumulé		
		(36 203 962.38)	(30 853 494.79)



Au 31 août 2021

Solde	actue
	2021

Solde année précédente 2020

Spécifications du rapport



AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

SEPTEMBRE 2021

ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-320-00-641 02-320-01-525	Articles de quincaillerie Ent. et réparation véhicules		Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics	600.00 \$ 2 000.00 \$	
02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques		Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics	6 000.00 \$	
02-355-00-649 02-490-00-414	Pièces et accessoires autres -		Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics	3 000.00 \$	
02-330-00-414	Honoraires prof administration et informatique Location - Machineries, outillage et équipement		Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics Couvrir divers postes budgétaires Trauvaux Publics	177.95 \$	11 777.95
TRANSFERTS E	BUDGÉTAIRES				
Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-702-30-522 02-701-50-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-07 2021-09-07	Appel de service - Climatisation bibliothèque Appel de service - Climatisation bibliothèque	644.68 \$	644.68
	Entretien Reparation - Datiments et terrains				044.08
23-040-50-721 23-040-50-721	Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire		Combler manque pour ponceaux Voie Vert Chelsea Combler manque pour ponceaux Voie Vert Chelsea	15 191.00 \$	15 191.00 \$
02-320-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-09	Pièces mécanique entretient et pompe puit garage	2 000.00 \$	
02-390-03-525 02-701-50-622	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques Sable	2021-09-09	Pièces mécanique entretient et pompe puit garage Pièces mécanique entretient et pompe puit garage	1 500.00 \$	3 500.00 \$
					3 300.00 ,
02-702-30-522 02-702-30-726	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Biens durables - ameublement, équip. de bureau		Électricien pour réinstallation nouveua comptoir Électricien pour réinstallation nouveua comptoir	466.35 \$	466.35
02-130-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-13	Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant	244.35 \$	
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip Transport		Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant	488.70 \$	
23-040-00-729 03-310-03-000	Biens durables autres - Transport Affect. activités investissement - transport		Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant	244.35 \$	244.35 \$
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip Transport		Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant		244.35
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip Transport	2021-09-13	Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant		244.35
23-040-00-729 23-610-00-000	Biens durables autres - Transport Affectations activités de fonctionnement		Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant Correction transfert - poste budgétaire réservoir carburant		488.70 \$ 244.35 \$
02-631-00-729	Biens durables autres - Cimetières		Achat enseignes acceuil cimetière Pionniers Chelsea	2 245.46 \$	
02-631-00-729 02-631-00-522	Biens durables autres - Cimetières Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-16 2021-09-16	Acnat enseignes acceuil cimetiere Pionniers Chelsea Achat enseignes acceuil cimetière Pionniers Chelsea	ک کون کون کون کون کون کون کون کون کون کون	2 245.46 \$
02-702-30-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau		Divers transfert - Bibliothèque	1 600.00 \$	
02-702-30-729 02-702-31-499	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc. Autres services - Reliures		Divers transfert - Bibliothèque Divers transfert - Bibliothèque	500.00 \$ 1 500.00 \$	
02-702-31-499	Autres services - Reliures Autres services - cachets		Divers transfert - Bibliothèque	1 300.00 \$	500.00
02-702-30-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2021-09-17	Divers transfert - Bibliothèque		1 500.00
02-702-30-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2021-09-17	Divers transfert - Bibliothèque		1 600.00
02-320-00-516 02-330-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement Location - Machineries, outillage et équipement	2021-09-28 2021-09-28	Correction Transfert 02-320-00-516/ 09-21 Correction Transfert 02-320-00-516/ 09-21	50 542.28 \$	50 542.28
02-701-50-411	Honoraires prof services scientifiques et génie	2021-09-28	Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau	11 494.25 \$	
02-702-59-970	Contibutions à des organismes - Autres organismes	2021-09-28	Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau		994.25
02-701-30-970	Contibutions à des organismes - Autres organismes		Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau		2 000.00 s
02-701-30-721 02-701-20-515	Biens durables - Infrastructures Location - Véhicules		Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau		2 000.00
02-701-20-511	Location bâtiments	2021-09-28	Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau		2 000.00
02-701-20-141	Salaire régulier	2021-09-28	Combler manque - Étude géothechnique sentier Ruisseau		1 500.00 \$
02-110-00-131	Rémunération de base Salaire régulier		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	5 288.00 \$	
02-120-00-141 02-120-00-144	Salaire regulier Congés de maladies		Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	7 372.00 \$ 5 445.00 \$	
02-120-00-145	Jours de vacances		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	202.00 \$	
02-120-00-212	Régimes de retraite - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 423.00 \$	
02-120-00-252 02-120-00-262	CSST - employés RQAP - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	590.00 \$ 140.00 \$	
02-120-00-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	110.00 φ	
02-130-00-141	Salaire régulier	2021-09-21		1 917.00 \$	
02-130-00-144 02-130-00-212	Congés de maladies		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$	
02-130-00-222	Régimes de retraite - employés	2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$	
02 120 00 222	Régimes de retraite - employés RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21		3 379.00 \$	
02-130-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$	
02-130-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$	
02-130-00-242 02-130-00-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$	
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$	
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$	488.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$	259.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$	488.00 (259.00 (205.00 (42 220.00 (
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$	259.00 s
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-141 02-141-00-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$	259.00 : 205.00 :
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-282 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$	259.00 : 205.00 :
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 033.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-282 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-130-00-282 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-141 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-232 02-141-00-242 02-141-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés ASSUrance-emploi - employés FSS - employés RSS - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 359.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-232 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-262 02-141-00-280	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés ASSURANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 359.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-282 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-242 02-141-00-262 02-141-00-280 02-160-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés ASSUrance-emploi - employés FSS - employés RSS - employés	2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 359.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-252 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-232 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-160-00-144 02-160-00-144 02-160-00-212 02-160-00-222	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés SS - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies GRQAP - employés CONGÉS SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 988.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 359.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2951.00 \$ 1 304.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-242 02-160-00-144 02-160-00-142 02-160-00-212 02-160-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-232 02-141-00-232 02-141-00-262 02-141-00-280 02-160-00-141 02-160-00-122 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés RRQ - employés RRQ - employés RRQ - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1 511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 359.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$ 1 304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-232 02-141-00-242 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-212 02-160-00-144 02-160-00-144 02-160-00-212 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-employés FSS - employés ASSURANCE-employés RQAP - employés ROAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés RRQ - employés RRQAP - employés RRQAP - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$ 1 304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-282 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-280 02-160-00-141 02-160-00-212 02-160-00-222 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-268 02-220-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés SS - employés ASSURANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies RRQ - employés ESS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de retraite - employés FSS - employés CSST - employés CSST - employés RQAP - employés SSST - employés SSST - employés SSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes temps plein	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	6 704.00 \$ 6 704.00 \$ 7 88.00 \$ 6 704.00 \$ 7 88.00 \$ 6 704.00 \$ 7 88.00 \$ 6 704.00 \$ 7 88.00 \$ 6 704.00 \$ 7 88.00 \$ 7 108 7 10	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-252 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-262 02-141-00-262 02-140-00-222 02-140-00-222 02-140-00-252 02-140-00-252 02-160-00-242 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-262 02-220-00-144 02-220-00-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-employés FSS - employés ASSURANCE-employés RQAP - employés ROAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés RRQ - employés RRQAP - employés RRQAP - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$ 1 304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-252 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-280 02-160-00-141 02-160-00-212 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés ASsurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés RQA - employés RQAP - employés SSS - employés SSS - employés SSS - employés RQAP - employés Salaire régulier - employes temps plein Congés de maladies	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 2 02.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 5 1511.00 \$ 353.00 \$ 6 8.00 \$ 359.00 \$ 50.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$ 1 304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-160-00-144 02-160-00-144 02-160-00-252 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes temps plein Congés de maladies Régimes de retraite - employés CSST - employés CSST - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salai	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 033.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 50.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2951.00 \$ 1304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$ 1 972.00 \$ 1 672.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-120-00-280 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-202 02-141-00-280 02-160-00-141 02-160-00-122 02-160-00-222 02-160-00-252 02-160-00-280 02-220-00-141 02-220-00-141 02-220-00-141 02-220-00-142 02-220-00-252 02-220-00-252 02-220-00-252 02-220-00-252 02-220-00-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés RQAP - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés RQA - employés RQAP - employés SST - employés RQAP - employés RSS - employés ROAP - employés ROAP - employés ROANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes temps plein Congés de maladies Régimes de retraite - employés CSST - employés ROAP - employés ROAP - employés ROAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salai	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1 114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 083.00 \$ 2 02.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 5 1511.00 \$ 353.00 \$ 68.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2 951.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$ 1 972.00 \$	259.00 205.00 42 220.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-262 02-130-00-280 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-141-00-262 02-160-00-144 02-160-00-144 02-160-00-252 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes temps plein Congés de maladies Régimes de retraite - employés CSST - employés CSST - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salai	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 033.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 50.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2951.00 \$ 1304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$ 1 972.00 \$ 1 672.00 \$	259.00 205.00
02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-252 02-130-00-280 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-144 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-242 02-141-00-242 02-141-00-262 02-141-00-212 02-160-00-144 02-160-00-144 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-252 02-160-00-252 02-20-00-141 02-220-00-144 02-220-00-120 02-220-00-140 02-220-00-120 02-220-00-252 02-220-00-262 02-220-00-262 02-220-00-262 02-141-00-252 02-141-00-252 02-141-00-252 02-141-00-252 02-141-00-252 02-141-00-252 02-160-00-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de retraite - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes CSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes CONGÉS de maladies Régimes de retraite - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RÉGIMES de retraite - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Régimes de retraite - employés CSST - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salai	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 033.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 50.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2951.00 \$ 1304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$ 1 972.00 \$ 1 672.00 \$	259.00 205.00 42 220.00 2 174.00 72.00 464.00
02-130-00-242 02-130-00-242 02-130-00-252 02-130-00-280 02-120-00-222 02-120-00-232 02-120-00-242 02-330-00-141 02-141-00-141 02-141-00-145 02-141-00-222 02-141-00-222 02-141-00-280 02-160-00-212 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-242 02-160-00-252 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-160-00-262 02-200-00-144 02-220-00-144 02-220-00-144 02-220-00-252 02-220-00-262 02-220-00-262 02-220-00-262 02-220-00-280 02-141-00-212 02-141-00-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances RRQ - employés RRQ - employés RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés FSS - employés RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employes temps plein Congés de maladies Régimes de retraite - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Règimes de retraite - employés CSST - employés	2021-09-21 2021-09-21	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salai	3 379.00 \$ 6 182.00 \$ 3 130.00 \$ 1114.00 \$ 284.00 \$ 1 023.00 \$ 1 033.00 \$ 202.00 \$ 4 398.00 \$ 6 704.00 \$ 988.00 \$ 1511.00 \$ 353.00 \$ 50.00 \$ 371.00 \$ 361.00 \$ 2951.00 \$ 1304.00 \$ 56.00 \$ 114.00 \$ 90.00 \$ 44.00 \$ 77.00 \$ 2 326.00 \$ 3 190.00 \$ 1 972.00 \$ 1 672.00 \$	259.00 205.00 42 220.00

02-220-01-141	FSS - employés Salaire régulier - Pompier volontaire	2021-09-21 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-21 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		2 746.00 \$ 11 020.00 \$
02-320-00-141	Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	11 009.00 \$	
02-320-00-142 02-320-00-144	Heures suppl. Congés de maladies - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	7 755.00 \$ 18.00 \$	
02-320-00-280 02-330-00-144	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	233.00 \$ 7 640.00 \$	
02-390-00-144	Congés de maladies - employés Congés de maladies - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	4 540.00 \$	
02-390-00-145 02-390-00-149	Jours de vacances Libération syndicale	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	843.00 \$ 38.00 \$	
02-320-00-145	Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	30.00 \$	609.00 \$
02-320-00-212 02-320-00-222	Régimes de retraite - employés RRQ - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		1 295.00 \$ 4 706.00 \$
02-320-00-232	Assurance-emploi - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		1 711.00 \$
02-320-00-242 02-320-00-252	FSS - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		5 305.00 \$ 1 933.00 \$
02-320-00-262	RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		674.00 \$
02-330-00-145 02-330-00-212	Jours de vacances Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		142.00 \$ 2 461.00 \$
02-330-00-222	RRQ - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		7 819.00 \$
02-390-00-141 02-390-00-142	Salaire régulier Heures suppli	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		1 275.00 \$ 1 177.00 \$
02-390-00-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		131.00 \$
02-390-00-222 02-390-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		1 360.00 \$ 592.00 \$
02-390-00-242	FSS - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		247.00 \$
02-390-00-252 02-390-00-262	CSST - employés RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		549.00 \$ 90.00 \$
02-412-30-141	Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	172.00 \$	
02-412-30-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	182.00 \$	
02-412-30-222 02-412-30-252	RRQ - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	19.00 \$ 57.00 \$	
02-412-30-262	RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	11.00 \$	
02-412-30-280 02-413-30-141	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	220.00 \$ 359.00 \$	
02-413-30-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	192.00 \$	
02-413-30-242 02-413-30-262	FSS - employés RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	55.00 \$ 7.00 \$	
02-413-30-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	390.00 \$	
02-414-20-141 02-414-20-212	Salaire régulier Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	53.00 \$ 79.00 \$	
02-414-20-252	CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	28.00 \$	
02-414-20-280 02-414-30-141	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	150.00 \$ 172.00 \$	
02-414-30-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	182.00 \$	
02-414-30-222 02-414-30-242	RRQ - employés FSS - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	19.00 \$ 57.00 \$	
02-414-30-262	RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	11.00 \$	
02-414-30-280 02-415-20-141	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	220.00 \$ 768.00 \$	
02-415-20-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	112.00 \$	
02-415-20-242 02-415-20-252	FSS - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	28.00 \$ 28.00 \$	
02-415-20-262	RQAP - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	6.00 \$	
02-415-20-280 02-415-30-141	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	150.00 \$ 1 022.00 \$	
02-415-30-212	Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	218.00 \$	
02-415-30-222 02-415-30-252	RRQ - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	6.00 \$ 56.00 \$	
02-415-30-280	AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	254.00 \$	
02-390-00-141 02-415-30-232	Salaire régulier			
UZ-413-3U-232	Assurance-emploi - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		5 087.00 \$ 37.00 \$
02-415-30-232 02-413-30-222 02-413-30-232	Assurance-emploi - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1029.00\$	37.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144	RRQ - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 029.00 \$ 1 817.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-214 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-220 02-610-00-141 02-610-00-145	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-212	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-220 02-610-00-141 02-610-00-145	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTACES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE - employés RRQ - employés FSS - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 24.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés ASSURANCE - employés CSST - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTACES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ARSUrance-emploi - employés ESS - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-490-00-280 02-490-00-280	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés RRQ - employés SSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-280 02-490-00-280 02-490-00-280 02-470-00-222	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ARRQ - employés CSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-610-00-280 02-470-00-222 02-470-00-232 02-470-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	2 365.00 \$ 398.00 \$ 115.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-280 02-490-00-280 02-490-00-280 02-470-00-232 02-470-00-232 02-470-00-232 02-470-00-232	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASsurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCE- employés FSS - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	2 365.00 \$ 398.00 \$ 110.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-232 02-470-00-232 02-470-00-232 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCES - EMPLOYÉS HEURES - EMPLOYÉS RQAP - employéS RQAP - employéS RQAP - employéS HEURES SUPPLOYÉS HEURES SUPPLOYÉS	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	2 365.00 \$ 398.00 \$ 11.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-222 02-470-00-222 02-470-00-242 02-470-00-252 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262 02-470-00-262	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances SRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés RQA - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	2 365.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-280 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-142 02-610-00-144 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCES - EMPLOYÉS HEURES - EMPLOYÉS RQAP - employéS RQAP - employéS RQAP - employéS HEURES SUPPLOYÉS HEURES SUPPLOYÉS	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-145 02-470-00-280 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-145 02-490-00-144 02-490-00-144 02-490-00-145	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés RRQ - employés CSST - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCE - employés FSS - employés ASSURANCE - employés FSS - employés ASSURANCE - employés Heures supplo - employés Heures supplo. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	2 365.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 206.00 \$ 206.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-280 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-142 02-610-00-144 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-employés CSST - employés RQA P - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de Vacances RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de Vacances RRQ - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS JOURS de Vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés Heures suppl.	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-220 02-490-00-222 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-262 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCE - employés ASSURANCE - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés ASSURANCE - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 16.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$ 411.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-145 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-145 02-490-00-140 02-490-00-141 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS JOURS DIVERS - EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS JOURS DIVERS - EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS RQAP - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 35.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-145 02-470-00-280 02-470-00-140 02-490-00-141 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-141 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-employés CSST - employés LUBERT - EMPLOYÉS LUBERT - EMPLOYÉS LUBERT - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés RQAP - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Longés de maladies Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 35.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-142 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES RRQ - employés ASSURANCE-employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés RQAP - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Lours de vacances Régimes de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 35.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-280 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-145 02-470-00-140 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés ASSURANCE-employés ASSURANCE-employés CSST - employés LUBERT - EMPLOYÉS LUBERT - EMPLOYÉS LUBERT - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés RQAP - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Longés de maladies Jours de vacances	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 35.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-280 02-490-00-280 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-242 02-470-00-242 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-252 02-470-00-142 02-490-00-142 02-610-00-149 02-490-00-142 02-490-00-144 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-141 02-490-00-141 02-701-10-142 02-701-10-142 02-701-10-142 02-701-10-242 02-701-10-242 02-701-10-242	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés CSST - employés RQAP - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Salaire régulier	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 3531.00 \$ 35.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$ 705.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-145 02-610-00-145 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-232 02-470-00-242 02-470-00-145 02-490-00-144 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-144 02-490-00-144 02-490-00-144 02-490-00-145 02-490-00-145 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141 02-701-10-142 02-701-10-142 02-701-10-122 02-701-10-222 02-701-10-222	RRQ employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ employés Assurance-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ employés CSST - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS JOURS de VACANCE-EMPLOYÉS JOURS de VACANCE-EMPLOYÉS JOURS de VACANCE-EMPLOYÉS JOURS de VACANCE-EMPLOYÉS LUBÉRATION SYNDICALE SASURANCE-EMPLOYÉS LUBÉRATION SYNDICALE SASURANCE-EMPLOYÉS RQAP - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS RRQ employés RRQ employés RRQ employés RRQ employés SSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Heures suppl.	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 271.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 35.00 \$ 8 399.00 \$ 3 505.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 446.00 \$ 441.00 \$ 287.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-145 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-142 02-490-00-142 02-701-10-144 02-701-10-144 02-701-10-242 02-701-10-242 02-701-10-280 02-702-30-144 02-702-30-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés ROAP - employés Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés FSS - employés FSS - employés FSS - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés Libération syndicale	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 3 5.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 446.00 \$ 441.00 \$ 287.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-145 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-262 02-610-00-262 02-400-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-222 02-470-00-232 02-470-00-242 02-490-00-141	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés CSST - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS JOURS de vacances RRQ - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés ASSURANCE-emploi - employés ASSURANCE-emploi - employés ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS ASSURANCE-EMPLOYÉS HEURES SUPPL. COngés de maladies JOURS de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Heures suppl. Congés de maladies - employés Libération syndicale Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 3 505.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$ 705.00 \$ 1 7675.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-145 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-232 02-610-00-242 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-292 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-142 02-490-00-142 02-701-10-144 02-701-10-144 02-701-10-242 02-701-10-242 02-701-10-280 02-702-30-144 02-702-30-144	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASSURANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS JOURS DE VACANCES RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés ROAP - employés Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés FSS - employés FSS - employés FSS - employés FSS - employés RRQ - employés FSS - employés Libération syndicale	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 487.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 1 789.00 \$ 3 5.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 446.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-212 02-470-00-212 02-610-00-145 02-610-00-145 02-610-00-212 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-222 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-262 02-490-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-222 02-470-00-242 02-470-00-242 02-490-00-142 02-490-00-145 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-701-10-142 02-701-10-142 02-701-10-142 02-701-10-222 02-701-10-222 02-701-10-280 02-702-30-144 02-702-30-144 02-702-30-149 02-702-30-149 02-702-30-149	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés ASsurance-emploi - employés FSS - employés ASSURANCE - EMPLOYÉS JOURS DIVERS - EMPLOYÉS ASSURANCE-emploi - employés FSS - employés RQAP - employés RQAP - employés RQAP - employés Heures suppl. Libération syndicale Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés ASSURANCE-employé - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies - employés Libération syndicale Régimes de retraite - employés Libération syndicale Régimes de retraite - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 3 505.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$ 705.00 \$ 1 7675.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 16.00 \$ 206.00 \$ 18.00 \$ 685.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 446.00 \$ 441.00 \$ 287.00 \$ 31 034.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-141 02-610-00-145 02-610-00-232 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-280 02-470-00-290 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-210 02-470-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-145 02-490-00-140 02-490-00-141 02-490-00-140 02-490-00-141 02-490-00-141 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-490-00-140 02-701-10-140 02-701-10-140 02-701-10-10-220 02-701-10-220 02-702-30-140 02-702-30-280 02-701-10-252 02-701-10-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés RQAP - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés CSST - employés ASsurance-emploi - employés FSS - employés CSST - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés Assurance-emploi - employés Buirer régulier Heures suppl. Jours de vacances Regimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Regimes de retraite - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Regimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Heures suppl. Congés de maladies - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Heures suppl. Congés de maladies - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS ASsurance-emploi - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS ASsurance-emploi - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 3 505.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$ 705.00 \$ 1 7675.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 446.00 \$ 411.00 \$ 287.00 \$ 31 034.00 \$
02-413-30-222 02-413-30-232 02-470-00-141 02-470-00-144 02-470-00-212 02-470-00-280 02-490-00-222 02-610-00-144 02-610-00-145 02-610-00-222 02-610-00-232 02-610-00-252 02-610-00-252 02-610-00-262 02-610-00-280 02-470-00-280 02-470-00-145 02-470-00-222 02-470-00-202 02-470-00-141 02-470-00-142 02-470-00-142 02-470-00-142 02-470-00-142 02-470-00-142 02-490-00-142 02-490-00-144 02-490-00-145 02-490-00-140 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-142 02-490-00-144 02-701-10-144 02-701-10-142 02-701-10-10-212 02-701-10-212 02-701-10-222 02-701-10-222 02-701-10-232 02-702-30-114 02-702-30-149 02-702-30-280 02-701-10-252	RRQ - employés Assurance-emploi - employés Salaire régulier Congés de maladies Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS RRQ - employés Salaire régulier Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés RRQ - employés Assurance-emploi - employés FSS - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Jours de vacances RRQ - employés CSST - employés CSST - employés RQAP - employés Salaire régulier Heures suppl. Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés Salaire régulier Heures suppl. Congés de maladies Jours de vacances Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Heures suppl. Congés de maladies - employés Libération syndicale Régimes de retraite - employés Libération syndicale Régimes de retraite - employés AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS Assurance-emploi - employés CSST - employés	2021-09-22 Amendements estimée salaires fin d'années 2021 2021-09-22 Amend	1 817.00 \$ 378.00 \$ 21.00 \$ 546.00 \$ 26 771.00 \$ 7 539.00 \$ 1 184.00 \$ 4 559.00 \$ 2 362.00 \$ 519.00 \$ 622.00 \$ 531.00 \$ 3 505.00 \$ 86.00 \$ 920.00 \$ 210.00 \$ 705.00 \$ 1 7675.00 \$	37.00 \$ 44.00 \$ 115.00 \$ 2 365.00 \$ 398.00 \$ 13.00 \$ 106.00 \$ 206.00 \$ 48.00 \$ 317.00 \$ 9 931.00 \$ 3 472.00 \$ 311.00 \$ 31.00 \$

02-702-30-232					
	Assurance-emploi - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021		77.00 \$
02-702-30-242 02-702-30-252	FSS - employés CSST - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		269.00 \$ 516.00 \$
02-702-30-262	RQAP - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021		70.00 \$
02-702-30-141	Salaire régulier	2021-09-22	Amendements estimée salaires fin d'années 2021		5 468.00 \$
	T				
02-130-00-141 02-130-00-144	Salaire régulier Congés de maladies		Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021	14 449.00 \$ 295.00 \$	
02-130-00-144	RRQ - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	870.00 \$	
02-130-00-232	Assurance-emploi - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	244.00 \$	
02-130-00-242	FSS - employés	2021-09-22	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	625.00 \$	
02-130-00-252	CSST - employés	2021-09-22	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	245.00 \$	
02-130-00-262	RQAP - employés	2021-09-22	Amendements estimée salaires fin d'années 2021	102.00 \$	
02-413-30-252	CSST - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	55.00 \$	
02-414-30-252	CSST - employés		Amendements estimée salaires fin d'années 2021	57.00 \$	16 020 00 6
02-330-00-141 02-390-00-280	Salaire régulier AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2021-09-22	Amendements estimée salaires fin d'années 2021 Amendements estimée salaires fin d'années 2021		16 830.00 \$ 112.00 \$
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	26 539.62 \$	
02-414-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	10 236.70 \$	
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	4 000.00 \$	
02-415-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1 520.41 \$	
02-390-00-643	Petits outils		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1 500.00 \$	
02-701-30-643 02-414-30-649	Petits outils Pièces et accessoires autres -		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1 500.00 \$ 1 405.57 \$	
02-414-30-444	Services techniques		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1 405.37 \$	
02-320-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1 093.99 \$	
02-701-27-411	Honoraires prof services scientifiques et génie	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	500.00 \$	
02-413-30-643	Petits outils	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	469.77 \$	
02-390-00-726	Biens durables- ameublement, équip. bureau		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	270.29 \$	
02-414-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	257.75 \$	
02-390-00-526	Ent. & rép Machineries, outillage, équipement		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	155.85 \$	
02-390-00-516 02-412-30-725	Location - Machineries, outillage et équipement Biens durables - Machinerie, outillage & équip		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	55.60 \$ 1.09 \$	
02-412-30-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures	1.09 \$	3 050.18 \$
02-414-30-635	Produits chimiques		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures		4 984.95 \$
02-412-30-635	Produits chimiques		Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures		6 190.78 \$
02-701-50-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures		6 946.28 \$
02-415-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures		12 185.49 \$
02-412-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-09-28	Estimation fin d'année 2021/ Infrastructures		17 334.19 \$
02-141-00-454	Constant de formation	2024 00 20	Formation Voilà - Agentes de communications	250.00.6	
02-141-00-454	Services de formation Services techniques autres		Formation Vollà - Agentes de communications Formation Vollà - Agentes de communications	350.00 \$	350.00 \$
02 111 01 133	Services teamingues dates	2021 03 23	Tomaton Tona Agences de communications		330.00 Ç
02-701-50-447	Services technique - Balisage sentier hivernal	2021-09-29	Combler manque contratbalisage sentier 2021-2022	1 171.00 \$	
02-701-20-321	Frais de poste	2021-09-29	Combler manque contratbalisage sentier 2021-2022		1 171.00 \$
	L		L		
02-330-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement		Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	50 542.28 \$	
02-330-01-525 02-320-03-525	Ent. et réparation véhicules Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques		Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	10 000.00 \$ 9 000.00 \$	
02-330-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques		Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	6 000.00 \$	
02-355-00-649	Pièces et accessoires autres -		Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	5 362.50 \$	
02-320-01-525	Ent. et réparation véhicules		Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	5 000.00 \$	
02-320-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	2 245.00 \$	
	Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	1 099.87 \$	
02-320-00-726	7.4.4				
02-320-00-322	Fret et messagerie	2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	300.00 \$	
02-320-00-322 02-490-00-670	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres	2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21		7 111 35 ¢
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	7 111.35 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène.	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$ 120.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21	262.34 \$ 120.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Plèces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Plèces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-09-99 02-320-09-99 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-639 02-320-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Plèces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-991 02-320-00-911 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs L	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 336 882.58 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs L	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-17 2021-09-17 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières	2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-991 02-320-00-911 02-290-05-459 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs L	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 336 882.58 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-910 02-320-00-911 02-701-10-511 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 01-234-48-000 02-451-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 632.50 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-47-000 01-234-48-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I. t. activité investissement Dèchets domestiques - commerces Recyclages - commerces	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-910 02-320-00-911 02-701-10-511 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 01-234-48-000 02-451-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 632.50 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 01-234-48-000 01-2451-10-446 02-452-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Matières recyclables	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-452-10-446 02-452-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-521 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-991 02-320-00-911 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-311 02-701-10-311 02-701-10-311 02-701-10-311 02-701-10-311 02-701-10-311 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-452-10-446 02-452-10-446	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-06 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-00 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-412-30-725 01-000-00-000 01-279-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-0000 01-234-47-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-31 2021-09-31 2021-09-32	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau Transport - éclairage des rues Transport - éclairage des rues Transport - Autres Hygiène de milieu - eau & égoût, approvisionnement et traitement de l'eau potable	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-06 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-00 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-412-30-725 01-000-00-000 01-279-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-00-639 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446 23-040-0724 23-710-00-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-381-00-000 01-381-00-000 01-381-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-31-00-000 01-000-0000 01-000-0000 01-000-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Gilssières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres transferts - fonctonnement Charges	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-00-639 02-320-00-699 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-910 02-300-05-16 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-47-000 01-234-47-000 01-234-47-000 01-231-41-001 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-231-00-000 02-100-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-110-000-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire financement Lt. activité investissement Financement Lt. activité investissement Financement Lt. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement Charges Conseil Greffe et application de la loi Gestion financièere et administrative	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-31 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Gilssières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau Augmentation vente compteurs d'eau Augmentation vente compteurs d'eau Augmentation vente compteurs d'eau Transport - Autres Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - éau & égoût, réseau d'egoût Hygiène de milieu - éau & égoût, réseau d'egoût	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-649 02-330-01-639 02-320-00-999 02-320-00-999 02-320-00-910 02-701-10-511 02-701-10-511 02-701-10-310 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446 23-040-0724 23-710-00-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-381-00-000 01-381-00-000 02-110-00-000 02-110-00-000 02-110-00-000 02-110-00-000 02-110-00-000 02-110-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement Charges Conseil Greffe et application de la loi	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-635 02-320-01-639 02-320-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-231-41-001 02-120-00-000 02-110-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Gilssières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement Charges Conseil Greffe et application de la loi Gestion financièere et administrative Communications	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Location maison pour bureaux - Service Lois	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-635 02-320-00-521 02-320-01-639 02-320-00-639 02-320-00-999 02-320-03-41 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-040-50-721 23-040-50-721 23-510-00-000 01-234-47-000 01-234-47-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-231-41-001 02-110-00-000 02-110-000-000 02-110-000-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-2320-00-000 02-320-00-000 02-320-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement Charges Conseil Greffe et application de la loi Gestion financièere et administrative Communications Gestion du personnel Sécurité incendie Transport - voirie municipale	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Ponceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Glissières Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Collecte matières résiduelles cmmerces/ Août 2021 Combler manque tracteur articulé/ Réso. 308-21 Augmentation vente compteurs d'eau Aransport - éclairage des rues Transport - éclairage des rues Transport - éclairage des rues Transport - etaliarge des rues Transport - etaliarge des rues Transport - etalieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distributi	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$
02-320-00-322 02-490-00-670 02-330-00-512 02-320-00-635 02-320-00-635 02-320-01-639 02-320-01-639 02-320-00-999 02-320-00-341 02-290-05-459 02-330-00-516 02-330-00-516 02-330-00-621 02-701-10-511 02-701-10-341 REVENUS SUP Poste comptable 01-279-00-006 02-702-30-141 23-040-50-721 23-510-00-000 23-510-00-000 01-234-48-000 02-451-10-446 02-452-10-446 02-452-10-446 02-452-10-000 01-231-41-001 02-412-30-725 01-000-00-000 01-231-41-001 02-120-00-000 02-110-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000 02-120-00-000	Fret et messagerie Fournitures de bureau, imprimés et livres Location - Terrains Produits chimiques Entr. & rép - infrastructures Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité Oxygène, propane, acétylène. Autres Publicité et information - journaux et revues Services techniques Autres - SPCA Location - Machineries, outillage et équipement Pierre, concasse, gravier Location bâtiments Frais de deplacement du personnel Publicité et information - journaux et revues PLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS Descrption poste comptable Autres revenus - Don Bibliothèque Salaire régulier Infrastructures - Sentier communautaire Infrastructures - Sentier communautaire Financement I.t. activité investissement Financement I.t. activité investissement Déchets domestiques - commerces Recyclages - commerces Recyclages - commerces Contrat de cueillette / Déchets domestique Contrat de cueillette / Matières recyclables Véhicules - Transport Affectations-excédent acc fonct. non-aff Ventes compteurs d'eau Biens durables - Machinerie, outillage & équip Revenus Autres revenus - autres Autres transferts - fonctonnement Charges Conseil Greffe et application de la loi Gestion financièere et administrative Communications Gestion du personnel Sécurité incendie	2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-28 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-30 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-20 2021-09-21	Estimations final année 2021/ Travaux publics 09-21 Location maison pour bureaux - Service Loisirs Description Subvention additionnelle - Salaire étudiante Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196-21/Fonceaux Ajout fonds 23-040-50-721 EG1196	262.34 \$ 120.00 \$ 2 000.00 \$ Augmentation 1 441.45 \$ 1 441.45 \$ 512 311.44 \$ 336 882.58 \$ 512 311.44 \$ 632.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 672.50 \$ 2 507.36 \$ 2 507.36 \$ 7 075.00 \$	3 217.00 \$ 2 676.03 \$ 2 000.00 \$ 1 500.00 \$ 1 497.04 \$ 1 081.88 \$ 30 848.69 \$ 40 000.00 \$ 1 550.00 \$ 450.00 \$

03-110-00-000 Financement à long term des activités de fonctionnement

23-000-00-000 Investissement

23-020-00-000 Administration générale 03-310-00-000 Affectation - activités d'investissement 23-030-00-000 Sécurité publique 21-000-00-000 Revenus 23-040-00-000 Transport 21-490-00-000 Autres revenus - autres 23-905-00-000 Hygiène de milieu 23-910-00-000 Affectation - réserves financières et fonds réservés 23-080-00-000 Loisirs & culture 23-910-00-000 Affectation - fond de roulement 23-610-00-000 Affectation - activités de fonctionnement 03-000-00-000 Conciliation à des fins fiscales 23-510-00-000 Financement à long term des activités d'investissement



AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

OCTOBRE 2021

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-160-00-493	Réceptions	2021-10-01	Divers transfert - Urbanisme et environnement	1 000.00 \$	
02-610-00-650	Vetements, chaussures et accessoires		Divers transfert - Urbanisme et environnement	197.08 \$	
02-610-00-650	Vetements, chaussures et accessoires	2021-10-01	Divers transfert - Urbanisme et environnement	50.00 \$	
02-610-00-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau		Divers transfert - Urbanisme et environnement	36.95 \$	
02-610-00-310	Frais de deplacement du personnel		Divers transfert - Urbanisme et environnement		1 000.00 \$
02-610-00-641 02-610-00-665	Articles de quincaillerie Articles ménagers et articles de cuisine		Divers transfert - Urbanisme et environnement Divers transfert - Urbanisme et environnement		197.08 \$ 50.00 \$
02-610-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2021-10-01	Divers transfert - Urbanisme et environnement		36.95 \$
02-160-00-310	Frais de déplacement du personnel	2021-10-01	Correction transfert urbanisme	1 000.00 \$	
02-160-00-310	Frais de déplacement du personnel	2021-10-01	Correction transfert urbanisme		1 000.00 \$
02-320-00-649 02-330-00-621	Pieres et accessoires - autres Pierre, concasse, gravier		Estimations fin d'année 2021/ Travaux publics Estimations fin d'année 2021/ Travaux publics	1 000.00 \$	1 000.00 \$
02-701-10-414	Honoraires prof administration. et informatique	2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs	5 000.00 \$	
02-701-10-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs	6 760.00 \$	
02-701-20-444	Services techniques - Test d'eau		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs	1 500.00 \$	
02-701-10-345 02-701-10-454	Publicité et information - publications Services de formation		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		1 555.00 \$ 350.00 \$
02-701-10-434	Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		2 000.00 \$
02-701-10-610	Aliments, cafe, eau, etc.		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		260.00 \$
02-701-10-310	Frais de deplacement du personnel	2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		260.00 \$
02-701-20-345	Publications	2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		575.00 \$
02-701-10-971	Contributions autres organismes - Transferts	2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		1 960.00 \$
02-701-11-459	Services techniques autres - Traduction		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		1 300.00 \$
02-701-20-341	Publicité et information - journaux et revues		Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		500.00 \$
02-702-90-991 02-701-20-722	Subventions et dons Biens durables - bâtiments	2021-10-07 2021-10-07	Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs Besoins divers - Installation nouveaux bureaux Loisirs		3 000.00 \$ 1 500.00 \$
		2021.10-0/			2 300.00 \$
02-701-10-447	Services technique -Loisirs et culture		Combler estimations 2021	1 418.00 \$	
02-701-10-494	Cotisations à des associations et abonnements		Combler estimations 2021	500.00 \$	
02-701-50-512	Location - Terrains		Combler estimations 2021	74.00 \$	
02-701-70-610 02-702-30-726	Aliments, boissons Biens durables - ameublement, équip. de bureau		Combler estimations 2021 Combler estimations 2021	185.00 \$ 555.00 \$	
02-701-10-447	Services technique -Loisirs et culture		Combler estimations 2021	3 000.00 \$	
02-701-20-345	Publications		Combler estimations 2021		1 918.00 \$
02-701-70-321	Frais de poste	2021-10-07	Combler estimations 2021		814.00 \$
02-701-20-345	Publications	2021-10-07	Combler estimations 2021		2 600.00 \$
02-701-20-455	Immatriculation des véhicules	2021-10-07	Combler estimations 2021		400.00 \$
02-702-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2021-10-12	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	237.26 \$	
02-390-00-675	Médicaments et fournitures médicales		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	186.00 \$	
02-412-30-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-10-12	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	1 067.20 \$	
02-413-30-444	Services techniques	2021-10-12	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	295.73 \$	
02-414-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	118.46 \$	
02-414-20-444	Services techniques - Test d'eau		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	867.26 \$	227.25.4
02-220-00-522 02-412-30-649	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Pièces et accessoires autres -		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		237.26 \$ 1 067.20 \$
02-413-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		295.73 \$
02-414-20-635	Produits chimiques		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		210.00 \$
02-414-20-649	Pièces et accessoires autres	2021-10-12	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		350.00 \$
02-415-20-414	Honoraires prof Programmation, contrôle procédé	2021-10-12	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		160.00 \$
02-415-20-643	Petits outils		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		130.00 \$
02-415-20-649 02-415-30-341	Pièces et accessoires - Autres Journaux et revues		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		315.00 \$ 6.72 \$
02 413 30 341	John Mark Corners	2021 10 12	Community of the Color Public		0.72 ¢
02-320-00-411	Honoraires prof scientifiques et génie	2021-10-13	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	900.00 \$	
02-453-00-446	Disposition de matériaux secs		Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics	1 540.00 \$	2 440 00 6
02-320-00-526	Ent. & rép Machineries, outillage, équipement	2021-10-13	Estimations fin d'année 2021 - Travaux publics		2 440.00 \$
02-701-70-610	Aliments, boissons		Achat collation pour la Grande marche P. Lavoie	550.00 \$	550.00¢
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-10-13	Achat collation pour la Grande marche P. Lavoie		550.00 \$
23-040-30-721 23-040-30-721	Infrastructures Ch Drainage/ponceaux (20 ans) Infrastructures Ch Drainage/ponceaux (20 ans)	2021-10-14 2021-10-14	Transfert REG 1172-20 s-projet 3 vers s-projet 4/ Ponceaux Transfert REG 1172-20 s-projet 3 vers s-projet 4/ Ponceaux	2 000.00 \$	2 000.00 \$
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	2021-10-18	Achat nouveau portable - Communication	2 305.26 \$	
03-310-04-000	Affect. activités d'investissement -administration		Achat nouveau portable - Communication	2 305.26 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement		Achat nouveau portable - Communication	2 305.26 \$	
02-141-00-310	Frais de déplacement du personnel		Achat nouveau portable - Communication		900.00 \$
02-141-00-610	Aliments, café, eau, etc.		Achat nouveau portable - Communication		280.00 \$
02-141-01-459	Services techniques autres	2021-10-18	Achat nouveau portable - Communication		1 125.26 \$
02-702-30-726	Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2021-10-21	Achat chaise et support clavier ergonimique	872.00 \$	
02-702-30-345	Publicité et information - publications		Achat chaise et support clavier ergonimique		500.00 \$
02-702-30-414	Honoraires prof administration et informatique	2021-10-21	Achat chaise et support clavier ergonimique		372.00 \$
02-701-70-519	Location autres	2021-10-21	Location chaufrette - Marche Pierre Lavoie	294.57 \$	
02-701-70-345	Publications	2021-10-21	Location chaufrette - Marche Pierre Lavoie		294.57 \$
03 701 70 610	Allmosts haissons	2021 10 21	Ashat range nauv hánávale. Marsha Nieva Lausia	661 1F ¢	
02-701-70-610 02-701-70-345	Aliments, boissons Publications	2021-10-21 2021-10-21	Achat repas pour bénévols - Marche Pierre Lavoie Achat repas pour bénévols - Marche Pierre Lavoie	661.15 \$	661.15 \$
02-320-00-726 02-320-00-670	Biens durables - ameublement, équip. de bureau Fournitures de bureau, imprimés et livres		Casque écoute et projecteur TPI Casque écoute et projecteur TPI	679.00 \$	679.00 \$
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	-521 10 22			0.5.00 \$
02-701-20-639	Matériaux - Autres	2021-10-26	Noel Magique	1 000.00 \$	
02-701-20-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip		Noel Magique	2 600.00 \$	
02-702-90-499	Autres services - Cachets	2021-10-26	Noel Magique		3 600.00 \$
02-320-00-411	Honoraires prof scientifiques et génie	2021-10-26	Présentation conseil - Étude ravin Hudson	1 574.81 \$	

02-330-00-635	Produits chimiques	2021-10-26 Présentation conseil - Étude ravin Hudson		1 574.81 \$
---------------	--------------------	--	--	-------------

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
01-273-70-001	Autres contributions Org Commandites Loisirs	2021-10-05	Commandite - Grande Marche Pierre Lavoie	2 069.55 \$	
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2021-10-05	Commandite - Grande Marche Pierre Lavoie	2 069.55 \$	
01-381-71-011	Transfert Québec - Activités récréatives	2021-10-14	Étude géotechnique sentier Ruisseau/ Résolution 309-21	21 800.00 \$	
02-701-50-411	Honoraires prof services scientifiques et génie	2021-10-14	Étude géotechnique sentier Ruisseau/ Résolution 309-21	36 800.00 \$	
03-510-10-002	Affectation - Fonds vert municipal	2021-10-14	Étude géotechnique sentier Ruisseau/ Résolution 309-21		15 000.00 \$
	·				•
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	2021-10-14	Remplacement pare-feu/ Résolution no. 310-21	21 735.56 \$	
23-920-00-000	Affectations - fonds de roulement		Remplacement pare-feu/ Résolution no. 310-21	21 735.56 \$	
02-470-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-10-18	Station lavage - Fonds vet municipal	1 564.10 \$	
03-510-10-002	Affectation - Fonds vert municipal		Station lavage - Fonds vet municipal	1 30 1.10 \$	1 564.10 \$
03 310 10 002	Allectation Tolius vere municipal	2021 10 10	Station lavage Torius vet municipal		1 304.10 \$
01-242-00-000	Droits de mutation immobilière	2021-10-20	Transfert pour couvrir 02-415-20-522	15 000.00 \$	
02-415-20-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains		Transfert pour couvrir 02-415-20-522	15 000.00 \$	
02-415-20-522	chtretien Reparation - Batiments et terrains	2021-10-20	Transfert pour couvrir 02-413-20-322	15 000.00 \$	
02-470-01-971	Transferts autres organismes-Fonds vert municipal		Projets communautaires Fonds vert municipal	1 974.69 \$	
03-510-10-002	Affectation - Fonds vert municipal	2021-10-26	Projets communautaires Fonds vert municipal		1 974.69 \$
01-381-93-031	Subvention études de circulation	2021-10-26	Avenant #2 - Étude circulation c-v/ Réso. 312-21	7 850.00 \$	
02-355-00-411	Honoraires prof services scientifiques et génie	2021-10-26	Revenu supplémentaire	16 091.52 \$	
02-330-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2021-10-26	Revenu supplémentaire		8 241.52 \$
01 -000-00-000	Revenus	02- 340 -00-000	Transport - éclairage des rues		
01- 279 -00-000	Autres revenus - autres	02 -390 -00-000	Transport - Autres		
01- 381 -00-000	Autres transferts - fonctonnement	02- 412 -00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, approvisionnement et traitement de l'eau potable		
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable		
02- 110 -00-000 02- 120 -00-000	Conseil	02- 414 -00-000 02- 415 -00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, traitement des eaux usées		
02- 120 -00-000	Greffe et application de la loi Gestion financièere et administrative	02 -413 -00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau d'égoût Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés		
02- 141 -00-000	Communications	02- 490 -00-000	Hygièene de milieu - autres		
02- 160 -00-000	Gestion du personnel	02- 610 -00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage		
02- 220 -00-000	Sécurité incendie	02 -631 -00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux		
02- 320 -00-000	Transport - voirie municipale	02- 701 -00-000	Loisirs & culture - activités récréatives		
02- 330 -00-000	Transport - enlèevement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles		
	-				
23 -000-00-000	Investissement	03- 110 -00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement		
23- 020 -00-000	Administration générale	03- 310 -00-000	Affectation - activités d'investissement		
23- 030 -00-000	Sécurité publique	21 -000-00-000	Revenus		
23- 040 -00-000	Transport	21- 490 -00-000	Autres revenus - autres		
23- 050 -00-000	Hygiène de milieu	23- 910 -00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés		
	Loisirs & culture	23- 920 -00-000	Affectation - fond de roulement		
23- 610 -00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03 -000-00-000	Conciliation à des fins fiscales		
23 -510 -00-000	Financement à long term des activités d'investissement				



Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1 Tél.: 819 827-1124 Téléc.: 819 827-2672 www.chelsea.ca

Réf. 114-203

COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

FINANCE ADVISORY
COMMITTEE AND BUDGET
MONITORING (FAC)

Procès-verbal de la visioconférence du 10 septembre 2021

Minutes of the September 10, 2021, videoconference

Constatant qu'il y a quorum, Mme Caryl Green, la présidente de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 8 h 30.

Having noticed there is quorum, Mrs. Caryl Green, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 8:30 a.m.

PRÉSENT PRESENT

Mme Caryl Green (Mairesse/Mayor) ~ M. Greg McGuire (Conseiller/Councillor) ~ Mme Kimberly Chan (Conseillère /Councillor) ~ Mme Céline Gauthier (Directrice du service des finances/ Finance Director) ~ Me Sheena Miano (Responsable au greffe / Officer in charge of the registry) ~ Me John-David McFaul (Directeur général et Secrétaire-trésorier / Director General and Secretary-Treasurer) et Mme Manon Racine (employé municipal/municipal staff)

ABSENCE ABSENT

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR	1.0 ADOPTION OF THE AGENDA
Les membres du CCF adoptent l'ordre du jour à l'unanimité après y avoir retiré le sujet suivant :	The FAC adopted the agenda unanimously adopted with the following item removed:
3.SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT	3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES
Célébration Gleneagle-Sentier communautaire	Gleneagle celebration – Community trail
2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL	2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES
Le procès-verbal de la rencontre tenue le 19 août 2021, par visioconférence, a été adopté à l'unanimité par les membres.	The minutes of the meeting held on August 19, 2021, held by videoconference, were adopted unanimously by the members.
3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT	3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES
Les membres du comité ont échangé des commentaires quant au suivi du procès-verbal du 19 août 2021 et plus particulièrement sur les sujets suivants :	Committee members shared comments on the follow-up of August 19, 2021, minutes and more specifically on the following items:
Règlement 1113-19 Rémunération des élus	By-law 1113-19 Remuneration of elected officials

Lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre dernier, le

règlement numéro1202-21 a été adopté par la résolution 307-21.

Ce règlement 1202-21 remplace le règlement numéro 1113-19.

During the Municipal Council meeting on September 7, the By-law

number 1202-21 was adopted by the resolution 307-21. This By-

law 1202-21 amended the By-law number 1113-19.

Règlement 516-99 Allocation de transition

Lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre dernier, le règlement numéro1202-21 a été adopté par la résolution 307-21. Ce règlement 1202-21 remplace le règlement numéro 516-99.

• Présentation publique-Processus budgétaire & Dette

La directrice du Service des finances mentionne que la préparation de la présentation se poursuit.

 Unification – Modifications des clauses de taxation des règlements d'emprunts du centre-village

Les projets des règlements numéro 1200-21 & 1201-21 ont été déposés à la séance du 7 septembre dernier.

• Accès à la Rivière (Farm Point & Boucanerie)

Il est mentionné que le coût prévu pour la préparation des études sera ajouté au budget de fonctionnement.

• Plan stratégique – Services professionnels

Lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre dernier, le conseil municipal a adopté la résolution 319-21 **afin qu'u**n appel **d'offres** soit publié prochainement.

By-law 516-99 Transitional allowance

During the Municipal Council meeting on September 7, the By-law number 1202-21 was adopted by the resolution 307-21. This By-law 1202-21 amended the By-law number 516-99.

Public presentation - Budget process & Debt

The Director of Finance mentioned that the preparation of the presentation is ongoing.

Unification – Modifications of the taxation terms of the centre-village's borrowing by-laws

Draft by-laws numbers 1200-21 & 1201-21 were tabled at the Council meeting held on September 7, 2021.

River Gatineau access (Farm Point & Smokehouse)

It was mentioned that estimated cost for the preparation of studies will be added to the operating budget.

• Strategic plan - Professional Services

During the Municipal Council meeting on September 7, the resolution 319-21 was adopted for a publication of call for tender.

4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS

La directrice du Service des finances a présenté le Plan Triennal d'Immobilisations 2022, 2023 et 2024. Les membres du comité ont pris connaissance des documents et échangé des commentaires sur divers items. Il est convenu que des précisions seront fournies aux membres du conseil municipal lors de la tenue de la prochaine rencontre de préparation du budgétaire.

4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS

The Director of the Finance Department presented the 2022, 2023 and 2024 Triennial Capital Plan Expenses. The members of the committee have reviewed the documents, and shared comments on various items. It is agreed that at the next budget preparatory meeting, some clarifications will be submitted to the council members.

5.0 TAXES ET MAJ MRC

5.0 TAXES AND UPDATE OF THE MRC

Aucune discussion.

No discussion.

6.0 MISE À JOUR CCN

6.0 UPDATE ON NCC

La directrice du Service des finances a informé les membres du comité des derniers développements.

The Director of Finance informed the committee members of the last developments.

7.0 SUIVIS SUBVENTIONS

7.0 FOLLOW-UP ON GRANTS

Aucune discussion.

No discussion.

8.0 SUIVIS RÉCLAMATIONS 8.0 FOLLOW-UP ON CLAIMS Les membres du comité ont pris connaissance du document The member of the committee reviewed the document presented déposé par la responsable au greffe. Il est mentionné que dans le by the Officer in charge of the registry. It is mentioned that in Pomerleau case discussions will be held in near future. dossier Pomerleau des pourparlers se tiendront prochainement. 9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL 9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL Aucun sujet. No item. 10.0 AUTRES 10.0 OTHERS TECQ - Contribution financière additionnelle 2019-2023 TECO - 2019-2023 Additional financial contribution Les membres du comité ont pris connaissance de la The members of the committee have reviewed the correspondence correspondance portant sur la contribution supplémentaire de la concerning the additional contribution from the governments of part des gouvernements du Québec et du Canada pour les trois Quebec and Canada for the next three years as a part of the prochaines années dans le cadre du Programme de la taxe sur Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). (TECQ). 11.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION 11.0 DATE AND TIME OF NEXT MEETING La date de la prochaine réunion sera déterminée ultérieurement. The date of the next meeting will be determined later. 12.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE 12.0 ADJOURNMENT The meeting adjourns at 10:00 a.m. La rencontre est levée à 10 h. PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY Manon Racine, secrétaire PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR RECORD OF MINUTES SIGNED BY

Caryl Green, présidente



Direction générale MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE Procès-verbal de la réunion du 5 août 2021

COMMUNITY TRAIL COMMITTEE Minutes of the August 5, 2021, Meeting

La présidente ouvre la rencontre à 18h34.

The president opens the meeting at 6:34 p.m.

REGISTRE DES PRÉSENCES/ATTENDANCE RECORD

Membres du comité/Committee members: Kimberly Chan, Caryl Green, Alain Piché, Sandy Foote, Kensel Tracy, Véronic Tardif, Tammy Scott, John David McFaul, Frédéric Rioux, Dominick Meloche, Claude Doucet et/and Éric Bordier.

Étaient présents/Were present: Caryl Green, Frédéric Rioux, John David McFaul, Kensel Tracy, Kimberly Chan, Sandy Foote, Sheena Ngalle Miano, Véronic Tardif et/and Éric Bordier.

> Étaient absents/Were absent: Alain Pichet, Claude Doucet, Tammy Scott.

1.0	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1.0	ADOPTION OF THE AGENDA
	e du jour est adopté à l'unanimité par les membres avec des items 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5 et 10.6.		genda is adopted unanimously by members with the addition as 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5 and 10.6.
2.0	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	2.0	APPROVAL OF THE MINUTES
	cès-verbal de la rencontre du 27 mai 2021 est adopté à mité par les membres.		inutes of the May $27^{\rm h}$, 2021, meeting is unanimously adopted mbers.
3.0	PÉRIODE DE QUESTIONS	3.0	QUESTION PERIOD
Q1 :	Un citoyen demande si la Municipalité a de nouveau lancé un appel d'offre pour la stabilisation du sentier au nord du chemin Loretta et, si oui, s'il y a eu des soumissionnaires?	Q1:	A citizen asks if the Municipality had called for a second tender concerning the stabilization of the trail north of chemin Loretta and, if so, if there were any bidders?
R1 :	Un premier appel d'offre s pour une contre-expertise avait déjà été lancé, mais aucune soumission n'a vait été déposée. La proposition d'un deuxième appel d'offre de contre-expertise sera discutée durant le comité de ce soir.	A1:	A first call for bids for a counter-expertise had already been issued, but no bids were received. The proposal for a second call for counter-expertise will be discussed during tonight's committee meeting.
FIN DE	L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE	END O	F THE PUBLIC MEETING
Fin de	l'assemblée publique, il est 18h46.	End of	the public meeting, it is 6:46 p.m.
4.0	CONCEPTION	4.0	CONCEPTION
4.1 Bo	llards vs chicanes ou autres	4.1 Bc	ollards vs chicanes and others
	embres du comité discutent des modèles, des modes et ux d'implantation .	Comm	ittee members discuss models, modes, and locations.
	embre du comité indique que l'équipe municipale est en étudier l'implantation de ces structures permanentes. Si le		mittee member indicates that municipal employees are in the ss of reviewing the implementation of these permanent

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



choix se porte sur des chicanes plutôt que sur des bollards, le personnel municipal procédera à une période de tests.

4.2 Contre-expertise : stabilisation au Nord du chemin Loretta

Un membre du comité indique qu'il n'y a pas eu de soumissionnaires pour l'appel d'offre de contre-expertise pour la stabilisation au Nord du chemin Loretta. Des discussions supplémentaires vont être engagées avec la firme d'ingénierie puis un appel d'offre sera lancé pour une réalisation de travaux possiblement au printemps 2022.

structures. If swing gates are chosen over bollards, municipal employees will conduct a test period.

4.2 Counter-expertise: stabilization north of Chemin Loretta

A committee member indicates that there were no bidders for the tender for the stabilization north of chemin Loretta. Further discussions will be held with the engineering firm and then a tender will be issued for a possible completion of the work in the spring of 2022.

5.0 PLANIFICATION ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Un membre du comité indique que le mandat est octroyé pour le remplacement de plusieurs ponceaux ainsi que des glissières de sécurité. La date de début de travaux sera confirmée bientôt.

Le personnel municipal poursuit l'installation de la signalisation et travaille à la finalisation de l'installation de ponceaux. Ceux ayant été identifiés comme prioritaires seront réalisés cette année.

Le réaménagement aux intersections de la route 105 et du sentier Voie Verte Chelsea, inclura une traverse piétonnière et des feux clignotants.

La réfection de l'intersection du chemin de la Rivière avec le sentier de la Voie Verte Chelsea est prévue dans le courant de l'année 2022.

La Municipalité va lancer cet automne un appel d'offre pour la mise en place de la criblure sur le sentier de la Voie Verte Chelsea. Les travaux seront réalisés au printemps 2022.

5.0 PLANNING AND SCHEDULING OF THE WORK

A committee member indicates that the mandate is granted for the replacement of several culverts as well as guardrails. A start date for the work will be confirmed soon.

Municipal employees are continuing to install signage and is working on finalizing the installation of culverts. Those identified as priorities will be completed this year.

Work on the intersections of Route 105 and the Voie Verte Chelsea Trail will include a pedestrian crossing and flashing lights.

The intersection of Chemin de la Rivière with the Voie Verte Chelsea Trail is scheduled to be upgraded in 2022.

The Municipality will be issuing a call for tenders this fall for the installation of stones on the Voie Verte Chelsea Trail. The work will be completed in the spring of 2022.

6.0 CONNEXION DU SENTIER AVEC LA PÊCHE

Les membres du comité discutent de l'intérêt qu'il y a à ce que la Municipalité de Chelsea conserve le contact avec la Municipalité de La Pêche. Garder un lien favorisera une harmonisation du sentier communautaire entre les deux municipalités.

6.0 CONNECTION OF THE TRAIL WITH LA PÊCHE

Committee members discuss the interest of the Municipality of Chelsea to maintain contact with the Municipality of La Pêche. Keeping a link will help harmonize the community trail between the two municipalities.

7.0 COMMUNICATIONS

7.0 COMMUNICATIONS

Aucune discussion n'a été tenue à cet item.

No discussion was held on this item.

8.0 SURVEILLANCE ET INTENDANCE DU SENTIER

Un membre du comité indique que les patrouilleurs sont présents sur le sentier de la Voie Verte Chelsea en semaine et toutes les fins de semaine. De plus, des compteurs ont été installés afin de calculer sa fréquentation.

8.0 SURVEILLANCE AND TRAIL STEWARDSHIP

A committee member indicates that patrollers are present on the Voie Verte Chelsea Trail on weekdays and weekends. In addition, counters have been installed in order to calculate its use.

9.0 FINANCES

9.0 FINANCES

9.1 Subvention Véloce

9.1 Véloce Grant



Direction généraleMUNICIPALITÉ DE CHELSEA
Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



AUTRES

10.0

Aucune discussion n'a été tenue à cet item.

No discussion was held on this item.

OTHERS

10.0

7.611125	10.0	
10.1 Plantes envahissantes	10.1 Invasive Plants	
Les membres du comité discutent des moyens de prévention pour lutter contre les plantes envahissantes et dangereuses.	Committee members discuss ways to control invasive and dangerous plants.	
En fonction de la disponibilité des entreprises, le personnel municipal pourrait être amené à procéder aux travaux en régie au courant de l'année 2022.	Depending on the availability of companies, municipal employees may be required to do the work during 2022.	
10.2 Présentations à l'intersection de Gleneagle	10.2 Demonstrations at the Gleneagle intersection	
Les membres du comité discutent de la faisabilité d'organiser une démonstration à l'intersection de Gleneagle. Cet événement pourrait être organisée au moment de La Grande marche Pierre Lavoie qui se déroulera le 17 octobre 2021.	Committee members discuss the feasibility of organizing a demonstration at the Gleneagle intersection. This event could be organized at the time of La Grande marche Pierre Lavoie which will take place on October 17, 2021.	
10.3 Suivi de l'installation des toilettes	10.3 Follow-up on the installation of the toilets	
Un membre du comité indique que deux toilettes seront installées sur le sentier de la Voie Verte Chelsea une fois que leur emplacement aura été confirmé par les résidents.	A committee member indicates that two toilets will be installed on the Voie Verte Chelsea trail once their location has been confirmed by residents.	
10.4 Sculptures métalliques	10.4 Metal Sculptures	
Les membres du comité discutent de l'installation des cinq sculptures métalliques sur le sentier. La première installation devrait se faire d'ici la mi -octobre 2021.	Committee members discuss the installation of the five metal sculptures on the trail. The first installation is expected by mid-October 2021.	
10.5 Panneaux de zone de tranquillité	10.5 Quiet zone signs	
Un membre du comité indique que les panneaux de zone de tranquillité seront installés par le personnel municipal.	A committee member indicates that the quiet zone signs will be installed by municipal employees.	
10.6 Transition vers un groupe de travail	10.6 Transition to working group	
Les membres du comité discutent de la transition du comité du sentier communautaire vers un groupe de travail. La prochaine rencontre du comité permettra sa transition vers le groupe de travail.	Committee members are discussing on transitioning the committee onto a working group. The next meeting of the committee will allow for its transition to the working group.	
11.0 LEVÉE DE LA RÉUNION	11.0 ADJOURNMENT	
La présidente met fin aux discussions, il est 20h05.	The president ends the discussions; it is 8:05 p.m.	
PROCÈS VERBAL PRÉPARÉ PAR	MINUTES SUBMITTED BY	
	Bordier Bordier	
APPROBATION DU PROCÈS VERBAL	MINUTES APPROVED BY	
Kimbe	erly Chan	

Direction générale MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE Procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021

COMMUNITY TRAIL COMMITTEE Minutes of the September 23, 2021, Meeting

rencontre à 18h36.

Madame Kimberley Chan, présidente de ce comité, ouvre la Ms. Kimberley Chan, Chair of this committee, opens the meeting at 6:36 p.m.

REGISTRE DES PRÉSENCES/ATTENDANCE RECORD

Membres du comité/Committee members:

Kimberly Chan, Caryl Green, Alain Piché, Sandy Foote, Kensel Tracy, Véronic Tardif, Tammy Scott, John David McFaul, Frédéric Rioux, Dominick Meloche, Claude Doucet et/and Éric Bordier.

Étaient présents/Were present: Alain Pichet, Caryl Green, Frédéric Rioux, John David McFaul, Kensel Tracy, Kimberly Chan, Sandy Foote, Véronic Tardif et/and Éric Bordier.

> Étaient absents/Were absent: Claude Doucet et/and Tammy Scott.

1.0	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1.0	ADOPTION OF THE AGENDA
L'ordre	e du jour est adopté à l'unanimité.	The a	genda is adopted unanimously by members.
2.0	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	2.0	APPROVAL OF THE MINUTES
	ocès-verbal de la rencontre du 5 août 2021 est adopté à imité par les membres.		ninutes of the August 5 ^h , 2021, meeting is unanimously adopted embers.
3.0	PÉRIODE DE QUESTIONS	3.0	QUESTION PERIOD
Q1 :	Un citoyen pose plusieurs questions : quelle est la différence entre le mandat du groupe de travail et celui qui a été approuvé par le conseil pour former ce comité? Un résident fera partie du groupe de travail; comment sera-t-il sélectionné? Est-ce que le procès-verbal de la rencontre du groupe de travail sera publié?	Q1:	A citizen asks several questions: what is the difference between the mandate of the working group and the one that was approved by the Council to form this committee? A resident will be part of the working group; how will he be selected? Will the minutes of the working group meeting be published?
R1 :	La présidente du comité répond que tous les éléments de ce mandat ont été complétés. Ceux qui sont en cours seront abordés lors des rencontres du groupe de travail. La Présidente précise d'ailleurs que tous les aspects techniques qui ont été abordés au sein du comité deviendront davantage perceptible par les résidents.	A1:	The Chair of the committee responds that all elements of this mandate have been completed. Those that are in progress will be addressed at the working group meetings. The Chair stated that all of the technical aspects that were discussed in the committee will become more apparent to the residents.
	Concernant le choix d'un résident au sein du groupe de travail, la présidente indique que, sur recommandation du comité du sentier communautaire, la présence d'un résident a été inclus dans la résolution. Quant au mode de sélection, cela n'a pas encore été discuté.		Regarding the selection of a resident to the working group, the Chair indicates that, on the recommendation of the Community trail Committee, the presence of a resident was included in the resolution. As for the method of selection, this has not yet been discussed.
	Sur la tenue d'un procès-verbal, la présidente mentionne que ce ne sera pas nécessaire puisque le groupe de travail sera un sous-groupe du comité des Loisirs.		On the issue of keeping minutes, the Chair mentions that it will not be necessary since the working group will be a subgroup of the Recreation Committee.

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



Un membre du comité précise que ce seront principalement les employés municipaux qui exécuteront les tâches, ce qui, par conséquent, ne nécessitera pas la rédaction d'un procès-verbal.

A committee member clarified that it will be primarily municipality employees who will be performing the tasks, so minutes will not be required.

- O2: Un citoyen explique qu'à la suite des travaux exécutés sur un tronçon du chemin de la Rivière, ses décorations florales et sa jardinière ont été retirés sans qu'il n'y ait eu de consultation préalable. Y aura-t-il une compensation pour cette perte?
- Q2: A citizen explains that following work on a section of chemin de la Rivière, his floral decorations and planter were removed without prior consultation. Will there be any compensation for this loss?
- R2: La présidente fait connaître son regret face à cette situation mais indique qu'en raison de son mandat, cette situation ne relève pas du comité du sentier communautaire mais est maintenant prise en charge par le personnel municipal.
- A2: The Chair expresses her regret at this situation but indicated that due to its mandate, this situation is not the responsibility of the Community Trail Committee but is now being handled by municipal employees.

Les membres du comité indiquent que le service des travaux publics est en discussion avec le contracteur et la firme d'ingénierie. Des mesures sont prises afin qu'il y ait réparation pour les dommages occasionnés. Des compensations vont-être demandées. En ce qui a trait à la conservation des installations que les résidents réalisent sur des terrains municipaux, comme le long du sentier Voie Verte Chelsea, il y a une tolérance. Pour des raisons, entre-autres, de sécurité, et après discussion, la Municipalité pourrait procéder au retrait de leurs installations.

Members of the committee indicate that the public works department is in discussion with the contractor and the engineering firm. Measures are taken so that there is repair for the damage caused. Compensation will be requested. With respect to the conservation of facilities that residents build on municipal lands, such as along the Voie Verte Chelsea trail, there is a tolerance. For safety and other reasons, and after discussion, the Municipality may proceed with the removal of their installations.

- Q3: Un résident se dit concerné quant à la préservation des milieux humides le long du chemin de la Rivière alors même que des travaux d'aménagement y seront réalisés courant 2022 et que des résidus pourraient contaminer ces lieux. Comment seront alors supervisés ces travaux pour que ces milieux humides soient préservés?
- Q3: A citizen expresses concern about the preservation of the wetlands along chemin de la Rivière, knowing that development work will be carried out there in 2022 and residues could contaminate these areas. How will this work be supervised to ensure that the wetlands are preserved?
- R3: La présidente précise que cette problématique est de l'ordre du service des Travaux publics et non de celui du comité ou du groupe de travail.

 Des membres du comité mentionnent que le personnel

A3: The Chair clarifies that this is an issue for the Public Works Department and not for the Committee or the working group. Committee members noted that Public Works Department employees are well aware of the issues surrounding these wetlands. Every effort is made to protect them and to ensure their preservation. That is why this work has been delayed until 2022 and why dedicated municipal employees have been hired.

Des membres du comité mentionnent que le personnel du service des Travaux publics est bien conscient de l'enjeu que représentent ces milieux humides. Tout est mis en œuvre pour les protéger et pour veiller à leur préservation. C'est la raison pour laquelle ces travaux ont été repoussés à 2022 et que du personnel municipal spécialisé a été recruté.

FIN DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE END OF THE PUBLIC MEETING

Fin de l'assemblée publique, il est 19h07 End of the public meeting, it is 7:07 p.m.

4.0 CONCEPTION 4.0 CONCEPTION

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



4.1 Bollards vs chicanes ou autres

Les membres du comité discutent du choix des structures permanentes. Leur coût, leur maintenance, la sécurité ainsi que la facilité d'accès au sentier tant par les usagers que par le personnel municipal sont un enjeu pour la Municipalité et ses résidents.

Les membres du comité décident que ce sujet sera prioritaire dans l'ordre du jour du prochain groupe de travail.

4.1 Bollards vs chicanes and others

Committee members discuss the choice of permanent structures. The cost, maintenance, safety and ease of access to the trail for both users and municipal employees is an issue for the municipality and its residents.

Committee members decide that this topic will be a priority on the next working group agenda.

5.0 PLANIFICATION ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Les membres du comité discutent de l'installation de la criblure de pierre sur le sentier. Un appel d'offre a été publié et la résolution sera présentée au prochain conseil.

Les membres du comité abordent l'installation des glissières de sécurité, des ponceaux ainsi que des travaux menés par Gazifière. Le début des travaux d'installation des glissières de sécurité est prévu dès octobre 2021. Pour les travaux sur les ponceaux, celui situé sur Cascades est achevé et les trois restants devraient être finalisés d'ici la fin de l'année. Afin de s'assurer de la bonne exécution de ces travaux, un nouvel employé municipal, technicien en génie civil, est maintenant sur le sentier. Quant aux travaux menés par Gazifière, ils devraient être achevés d'ici la fin de l'année.

Une fois que l'ensemble de ces travaux seront terminés, l'installation de la criblure de pierre devrait débuter dans le courant de l'été 2022.

5.0 PLANNING AND SCHEDULING OF THE WORK

Committee members discuss the installation of the stone dust on the trail. A call for tenders has been issued and the resolution will be presented to the next Council.

The committee members discuss the installation of guardrails, culverts as well as the work done by Gazifière. The installation of guardrails is scheduled to begin in October 2021. As for the culverts, the one on Cascades has been completed and the remaining three should be finished by the end of the year. In order to ensure the proper execution of this work, a new municipal employee, a civil engineering technician, is now on the trail. The work being done by Gazifière should be completed by the end of the year.

Once all of this work is completed, the installation of the stone dust should begin in the summer of 2022.

6.0 SURVEILLANCE ET INTENDANCE DU SENTIER

Un membre du comité indique que Vélo-service reste très présent sur le sentier grâce à des patrouilles réalisées durant la semaine et la fin de semaine.

Concernant les statistiques de fréquentation du sentier, observation est faite que ce sont les résidents qui utilisent le plus le sentier et qu'il n'y a que peu de différence dans sa fréquentation, que ce soit en semaine ou fin de semaine.

Les membres du comité discutent de l'usage qui pourrait-être fait des statistiques. La possibilité qu'elles soient communiquées aux résidents, à Sentier Chelsea et à Vélo-service sera étudiée. Un résumé des statistiques pourrait-être mis à leur disposition via les différentes plateformes de communication des services de la municipalité.

6.0 SURVEILLANCE AND TRAIL STEWARDSHIP

A committee member indicates that Vélo-service continues to have a strong presence on the trail with patrols during the week and on weekends.

Regarding the statistics on the use of the trail, it was noted that residents use it the most and that there is little difference in the use of it on weekdays and weekends.

Committee members discuss how the statistics could be used. The possibility of sharing them with residents, Sentier Chelsea and Véloservice will be explored. A summary of the statistics could be made available to them through the various communication platforms of the municipality's services.

7.0 FINANCES 7.0 FINANCES Aucune discussion n'a été tenue à cet item. No discussion was held on this item.

8.0 AUTRES 8.0 OTHERS

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Tel.: (819) 827-1124 Fax: (819) 827-2672 www.chelsea.ca



8.1 Suivi de l'installation des toilettes

Les membres du comité discutent de la progression de l'installation des deux toilettes.

Un membre du comité explique qu'elles seront prochainement installées. Concernant celle qui sera située proche du CLSC, les travaux de préparation du terrain commenceront dès la semaine prochaine.

Il est aussi abordé la possibilité de l'installation d'une troisième toilette. Sa pertinence sera étudiée ultérieurement.

Un membre du comité indique que lorsque l'installation des deux toilettes sera terminée, l'information sera transmise au service des communications qui se chargera d'informer les résidents de leur disponibilité et de leur présence tout au long de l'année.

8.2 Transition vers un groupe de travail

La présidente du comité entame un discours élogieux à l'égard de ce projet qu'est le sentier Voie Verte Chelsea et remercie tous les membres du comité pour leur implication. Le sentier Voie Verte Chelsea s'intègre dans le transport actif qui fait partie de l'identité de la Municipalité de Chelsea.

Les membres du comité reconnaissent le travail exceptionnel accompli par tous dans la réalisation du sentier Voie Verte Chelsea et une résolution sera faite afin de remercier les membres du comité pour leur travail tout au long de ces années.

La présidente indique que le mandat du comité est maintenant achevé et qu'il donne place au groupe de travail qui siège dorénavant au sein du comité des loisirs.

Finalement, la présidente rappelle qu'une célébration en l'honneur du patrimoine que représente le sentier Voie Verte Chelsea sera organisée le samedi 9 octobre 2021.

8.1 Follow-up on the installation of the toilets

Committee members discuss the progress of the installation of the two toilets.

A committee member explains that they will be installed soon. Regarding the one that will be located near the CLSC, the preparation of the site will begin next week.

The possibility of installing a third toilet was also discussed. Its relevance will be studied later.

A member of the committee indicates that once the installation of the two toilets is completed, the information will be transmitted to the communications department, which will inform the residents of their availability and their presence throughout the year.

8.2 Transition to working group

The Chair of the Committee spoke highly of the Voie Verte Chelsea trail project and thanked all committee members for their involvement. The Voie Verte Chelsea trail is part of the active transportation that makes up the identity of the Municipality of Chelsea.

The committee members recognize the exceptional work accomplished by all in the realization of the Voie Verte Chelsea trail and a resolution will be made to thank the committee members for their work throughout the years.

The Chair indicates that the committee's mandate is now complete and that it is giving way to the working group that now sits on the Recreation Committee.

Finally, the Chair reminds everyone that a celebration in honour of the heritage of the Voie Verte Chelsea trail will be held on Saturday, October 9, 2021.

9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION	9.0 ADJOURNMENT
La présidente met fin aux discussions, il est 20h20.	The president ends the discussions; it is 8:20 p.m.
PROCÈS VERBAL PRÉPARÉ PAR	MINUTES SUBMITTED BY
Éric	Bordier
APPROBATION DU PROCÈS VERBAL	MINUTES APPROVED BY
 Kimberly Chan	présidente / chair

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil Municipalité Scrutin du CHELSEA 2021 07 année mois iour **GUÉNARD** Je. PIERRE Nom MAIRE Poste au sein du conseil municipal déclare, par la présente, que : j'occupe l'emploi suivant : Indiquer tout emploi visé ainsi que tout employeur j'occupe le poste d'administrateur suivant : Indiquer tout poste d'administrateur visé ainsi que tout organisme pour lequel le signataire agit 3) j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès de la personne ou de l'organisme suivant : Indiquer toute personne ou tout organisme visé à l'exception de tout établissement financier j'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ à une personne autre qu'un

Indiquer toute personne visée

NOTE: Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du conseil ou de son conjoint est considéré comme étant un membre de la famille immédiate du membre du conseil. La notion de conjoint est celle prévue à l'article 61.1 de la Loi d'interprétation (L.R.Q., chapitre I-16).

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

1) la valeur des intérêts y énumérés;

membre de ma famille immédiate :

2) le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;

3) l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;

4) la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

Indiquer toute person	ne morale, toute société ou toute entreprise visée
io nospèdo dos intérêto néguniciros dons la no	rooppo maralo la posiété au l'antroprisa suivante :
	rsonne morale, la société ou l'entreprise suivante :
- NBQ 2265759243 1-2-3 60	ne morale, toute société ou toute entreprise visée
	in morale, toute societe ou toute entreprise visee
Susceptible d avoir des marches avec .	
Indiquer tout orga	anisme municipal dont le signataire fait partie
je possède des intérêts pécuniaires dans l'imm	auble situé sur le territoire de :
je posede des interets pedinaires dans rinni	euble situe sur le territoire de .
☐ la municipalité	11 Tenasse che Domaine
	11 Tolume Ch. Yorken
-	
	Indiquer tout immeuble visé
<u> </u>	
la municipalité régionale de comté	
.	
-	
-	Indiquer tout immeuble visé
la communauté métropolitaine	
_	
(
	Indiquer tout immeuble visé
MPORTANT	
a personne qui remplit la présente déclaration doit	, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseille
ridique relativement aux exigences de la Loi sur les él	lections et les référendums dans les municipalités.
gnature	
griature	V

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil¹

			Scrutin du	
CHELSEA			2021	11 27
			année moi	is jour
Je,	ENRICO	VALEN	NTE	
	Prénom	Nom	1	
	CONSEILLER	35 chemin Wallace,	Chelsea, QC	J9B1M9
	Poste au sein du conseil municipal	Adresse du	domicile	
	a présente, que : l'emploi suivant : Président et Directeur g	général, URBAMANIA Inc (OBNL)		
-	Indiquer tout emp	ploi visé ainsi que tout employeur		
2) j'occupe le	e poste d'administrateur suivant I N/A			
-	Indiquer tout poste d'administrateur vise	é ainsi que tout organisme pour lequel le signataire	agit	
j'ai contra	cté des emprunts dont le solde, en princip	pal et en intérêts, excède 2 000 \$ au	iprès de la per	sonne ou
	nisme suivant :			
de l'organ	N/A			
de l'organ	N/A	nisme visé à l'exception de tout établissement financ	cier	
	N/A			i'un
j'ai accord	N/A Indiquer toute personne ou tout organ dé un prêt dont le solde, en principal et en de ma famille immédiate :			i'un
j'ai accord	N/A Indiquer toute personne ou tout organ dé un prêt dont le solde, en principal et en			i'un

1) la valeur des intérêts y énumérés;

3) l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;

SM-70 (11-01)

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

²⁾ le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;

⁴⁾ la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

Indiquer	toute personne morale, toute société ou toute entreprise visée
je possède des intérêts pécuniaires da	ans la personne morale, la société ou l'entreprise suivante :
Indiquer l susceptible d'avoir des marchés avec	toute personne morale, toute société ou toute entreprise visée :
Indig	quer tout organisme municipal dont le signataire fait partie
je possède des intérêts pécuniaires da	ans l'immeuble situé sur le territoire de :
☐ la municipalité	35 chemin Wallace, Cheslea, QC J9B1M9
	Indiquer tout immeuble visé
☐ la municipalité régionale de comt	é N/A
	Indiquer tout immeuble visé
☐ la communauté métropolitaine	N/A
	Indiquer tout immeuble visé
PORTANT	
personne qui remplit la présente déclar dique relativement aux exigences de la Loi	ation doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseille sur les élections et les référendums dans les municipalités.

2021 11 27 année mois jour

Membre du conseil

E)

4

N.

- - -

.



Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Muni	cipalité	Scrutin du				
CF	ELSEA					
		•				
Je,	DOMINIC Prénom	LABRIE Nom ,				
	Prenom					
	CONSEILLER Poste au sein du conseil municipal	23 chemin du Verger, Chelsea Adresse du domicile				
	· ·	Adresse du dofficile				
dé	clare, par la présente, que :					
1)	j'occupe l'emploi suivant : <u>Directeur des affaires</u>	parlementaires- Sénat du Canada				
	Indiquer tout et	mploi visé ainsi que tout employeur				
2)	j'occupe le poste d'administrateur suivant : auc	n n				
-)	,					
	Indiquer tout poste d'administrateur v	visé ainsi que tout organisme pour lequel le signataire agit				
3)	i'ai contractó dos amprunts dont la calda, an princ	cipal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès de la personne ou				
3)		opai et en interets, excede 2 000 \$ aupres de la personne ou				
	de l'organisme suivant : <u>aucun</u>					
	Indiquer toute personne ou tout organisme visé à l'exception de tout établissement financier					
4)	j'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et e	en intérêts, excède 2 000 \$ à une personne autre qu'un				
	membre de ma famille immédiate : aucun					
	Indiq	quer toute personne visée				
	·					
	NOTE: Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du consimmédiate du membre du conseil. La notion de chapitre I-16).	seil ou de son conjoint est considéré comme étant un membre de la famille conjoint est celle prévue à l'article 61.1 de la Loi d'interprétation (L.R.Q.,				

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

- 1) la valeur des intérêts y énumérés;
- 2) le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;
- 3) l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;
- 4) la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

5)	je possède des intérêts pécuniaires	dans la personne morale, la société ou l'entreprise susceptible d'avoir
	des marchés avec la municipalité :	Aucun (À l'exception de sociétés ouvertes dont les actions sont négociées en bourse détenues dans des comptes REER et CELI autogérés)
	ladiou	
	maiqu	er toute personne morale, toute société ou toute entreprise visée
6)		dans la personne morale, la société ou l'entreprise suivante :
	aucun	
	Indiqu	er toute personne morale, toute société ou toute entreprise visée
	susceptible d'avoir des marchés ave	ec: aucun
	In	diquer tout organisme municipal dont le signataire fait partie
7)	je possède des intérêts pécuniaires	dans l'immeuble situé sur le territoire de :
		23 chemin du Verger, Chelsea
		Indiquer tout immeuble visé
	la municipalité régionale de co	mté
		Indiquer tout immeuble visé
	☐ la communauté métropolitaine	
		Indiquer tout immeuble visé
<u>IN</u>	MPORTANT	
		aration doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseiller Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
Si	gnature	
OI	y	Jahri Cri
		2021 11 24 Membre du conseil année mois jour

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Muni	cipalité		Scrutin du
CH	IELSEA		2021 11 07 année mois jour
Je,	CYBÈLE Prénom CONSEILLÈRE Poste au sein du conseil municipal	WILS Non 27 Cheuin d	n
déd 1)	clare, par la présente, que : j'occupe l'emploi suivant :	federale-	
	Indiquer tout emploi vise	ainsi que tout employeur	
2)	j'occupe le poste d'administrateur suivant : Ambula fandatur but non lucraff Indiquer tout poste d'administrateur visé ainsi		
3)	j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et de l'organisme suivant :	en intérêts, excède 2 000 \$ a	
	Indiquer toute personne ou tout organisme vi	sé à l'exception de tout établissement finan	cier
4)	j'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et en intérmembre de ma famille immédiate :	êts, excède 2 000 \$ à une per	sonne autre qu'un
	Indiquer toute	personne visée	
	NOTE : Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du conseil ou c	le son conjoint est considéré comme	étant un membre de la famille

immédiate du membre du conseil. La notion de conjoint est celle prévue à l'article 61.1 de la Loi d'interprétation (L.R.Q.,

chapitre I-16).

3) l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

¹⁾ la valeur des intérêts y énumérés;

²⁾ le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;

⁴⁾ la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

je possède des intérêts pécuniaires dans l des marchés avec la municipalité :	a personne morale, la société ou l'entreprise susceptible d'avoir
indiquer toute p	personne morale, toute société ou toute entreprise visée
je possède des intérêts pécuniaires dans l	a personne morale, la société ou l'entreprise suivante
Indiquer toute p	personne morale, toute société ou toute entreprise visée
susceptible d'avoir des maiories avec .	10/70
Indiquer to	ut organisme municipal dont le signataire fait partie
je possède des intérêts pécuniaires dans l	'immeuble situé sur le territoire de :
je posede des interets peddinanes dans i	A STATE OF THE TOTAL OF T
🛚 la municipalité	une maison infamilial-
	Indiquer tout immeuble visé
la municipalité régionale de comté	\sim
	Indiquer tout immeuble visé
	n/A
la communauté métropolitaine	
	Indiquer tout immeuble visé
MPORTANT	
	doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseiller les élections et les référendums dans les municipalités.
gnature	
C. WILSON	2021/11/30
C W 5300	Membre du conseil année mois jour

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil Municipalité Scrutin du CHELSEA 2021 07 Je, CHRISTOPHER BLAIS 75 chemin Southridge, Chelsea Qc J9B 1Z2 CONSEILLER Poste au sein du conseil municipal Adresse du domicile déclare, par la présente, que : j'occupe l'emploi suivant : Indiquer tout emploi visé ainsi que tout employeur j'occupe le poste d'administrateur suivant : Indiquer tout poste d'administrateur visé ainsi que tout organisme pour lequel le signataire agit j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès de la personne ou de l'organisme suivant : Indiquer toute personne ou tout organisme visé à l'exception de tout établissement financier j'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ à une personne autre qu'un membre de ma famille immédiate : Indiquer toute personne visée NOTE: Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du conseil ou de son conjoint est considéré comme étant un membre de la famille immédiate du membre du conseil. La notion de conjoint est celle prévue à l'article 61.1 de la Loi d'interprétation (L.R.Q., chapitre I-16).

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

la valeur des intérêts y énumérés;

le degré de participation du membre du conseil à un e personne morale, à une société ou à une entreprise;

 ³⁾ l'existence de sommes déposées dans un établissement financier,
 4) la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

-		ersonne morale, toute société ou toute entreprise visée
je p	ossède des intérêts pécuniaires dans la	a personne morale, la société ou l'entreprise suivante :
sus	Indiquer toute parceptible d'avoir des marchés avec :	ersonne morale, toute société ou toute entreprise visée
-	Indiquer tou	it organisme municipal dont le signataire fait partie
je p	ossède des intérêts pécuniaires dans l'i	7500 5 5 1 1
K	la municipalité	12, Chemin Douthidge
		Indiquer tout immeuble visé
	la municipalité régionale de comté	
		Indiquer tout immeuble visé
	la communauté métropolitaine	
		Indiquer tout immeuble visé
MPOF	RTANT	
a pers ıridiqu	sonne qui remplit la présente déclaration le relativement aux exigences de la <i>Loi sur l</i> e	doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conse ill es élections et les référendums dans les municipalités.



Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Muni	nicipalité		Scrutin du	•		
CH	HELSEA		2021	11	07	
			année	mois	jour	
Je,	RITA	JAIN	1		,	
	Prénom	Nom				
	CONSEILLÈRE 347	Chemin de la	a rivière C	Chelsea	ì	
	Poste au sein du conseil municipal	Adresse du d	omicile			
dé	clare, par la présente, que :					
1)	j'occupe l'emploi suivant : Consultant en gestion a ma propre entreprise Ja	ain Training and	Consulting	lnc,		
	Indiquer tout emploi visé ainsi que tout employe	ur				
2)	j'occupe le poste d'administrateur suivant : Je suis sur le conseil de les A	mis de la rivière	Gatineau			
•						
	Indiquer tout poste d'administrateur visé ainsi que tout organisme pour	r lequel le signataire a	agit			
3)	j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excè	ede 2 000 \$ au _l	près de la _l	personn	e ou	
	de l'organisme suivant :					
	de l'organisme suivant .					
	Indiquer toute personne ou tout organisme visé à l'exception de tout	établissement financi	er			
4)	i'ai accordé un prât dont le solde, en principal et en intérâts, evoède 2.00	Λ¢ à une nere	onne autre	au'un		
+)	j'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ à une personne autre qu'un					
	membre de ma famille immédiate :					
	Indiquer toute personne visée					
	NOTE : Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du conseil ou de son conjoint est conjoint est celle prévue à l'chapitre I-16).					

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

- 1) la valeur des intérêts y énumérés;
- 2) le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;
- 3) l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;
- 4) la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

SM-70 (11-01)

5)	je possède des intérêts pécuniaires dans la	personne morale, la société ou l'entreprise susceptible d'avoir
	des marchés avec la municipalité :	
	Indiquer toute pe	ersonne morale, toute société ou toute entreprise visée
6)	je possède des intérêts pécuniaires dans la	personne morale, la société ou l'entreprise suivante :
	- Indiana danta	ersonne morale, toute société ou toute entreprise visée
		ersonne morale, toute societe ou toute entreprise visée
	Indiquer tou	it organisme municipal dont le signataire fait partie
7)	je possède des intérêts pécuniaires dans l'i	mmeuble situé sur le territoire de :
	☐ la municipalité	Ma maison principal indique en haut
		Indiquer tout immeuble visé
	la municipalité régionale de comté	
		Indiquer tout immeuble visé
	la communauté métropolitaine	
		Indiquer tout immeuble visé
IN	1PORTANT	
		doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseiller es élections et les référendums dans les municipalités.
Si	gnature	
	P. Cota	Rita Jain 2021 11 24

Membre du conseil

année

mois

jour

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil Municipalité Scrutin du CHELSEA 2021 07 année Je. KIMBERLY CHAN CONSEILLÈRE Poste au sein du conseil municipal déclare, par la présente, que : j'occupe l'emploi suivant : Indiquer tout emploi visé ainsi que tout employeur j'occupe le poste d'administrateur suivant : Indiquer tout poste d'administrateur visé ainsi que tout organisme pour lequel le signataire agit j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ auprès de la personne ou de l'organisme suivant : Indiquer toute personne ou tout organisme visé à l'exception de tout établissement financier l'ai accordé un prêt dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$ à une personne autre qu'un

NOTE: Le conjoint ou l'enfant à charge du membre du conseil ou de son conjoint est considéré comme étant un membre de la famille immédiate du membre du conseil. La notion de conjoint est celle prévue à l'article 61.1 de la Loi d'interprétation (L.R.Q., chapitre I-16).

Indiquer toute personne visée

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les données suivantes n'ont pas à être déclarées :

1) la valeur des intérêts y énumérés;

membre de ma famille immédiate :

2) le degré de participation du membre du conseil à une personne morale, à une société ou à une entreprise;

l'existence de sommes déposées dans un établissement financier;

4) la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

	des marchés avec la municipalité :				
	Indiquer toute.	personne morale, toute société ou toute entreprise visée			
5)	je possède des intérêts pécuniaires dans 12419335 CANADA TNL.	la personne morale, la société ou l'entreprise suivante :			
	- Indiquer toute	personne morale, toute société ou toute entreprise visée			
	susceptible d'avoir des marchés avec :				
	Indiquer to	out organisme municipal dont le signataire fait partié			
7)	je possède des intérêts pécuniaires dans	l'immeuble situé sur le territoire de :			
	la municipalité	71 Chemin de la Solitude Chelsea J9B IE8			
		Indiquer tout immeuble visé			
	☐ la municipalité régionale de comté				
		îndiquer tout immeuble visé			
		malquer tout immediale vise			
	la communauté métropolitaine				
		Indiquer tout immeuble visé			
11	MPORTANT				
Li	a personne qui remplit la présente déclaration ridique relativement aux exigences de la Loi sur	n doit, lorsque cela est nécessaire, recourir aux services d'un conseille les élections et les référendums dans les municipalités.			
<u> </u>	- Contract				
Si	gnature KimiChaw	2021 11 17			
	Marinero	χυχι 11			

5) g) Dépôt des rapports finaux d'audit de conformité portant sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 / Tabling of the final compliance audit reports on the budget and the 2021-2023 triennal capital expenses program À VENIR



Au 30 septembre 2021

Taxes Taxes sur la valeur foncière Taxes sur la valeur foncière Taxes sur une autre base Total 0121 - Taxes Compensations tenant lieu de taxes Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus Services rendus Total 0123 - Services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Total 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(13 211 855) (2 467 165) (15 679 020) 0 (669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(12 591 779) (2 304 566) (14 896 345) (72 163) (938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(13 200 727) (2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(13 200 727) (2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400) (2 042 325)	(13 369 409) (2 506 924) (15 876 333) (15 876 333) (162 453) (11 210 553) (12 10 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0 (3 161 192)
Taxes sur la valeur foncière Taxes sur une autre base Total 0121 - Taxes Compensations tenant lieu de taxes Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Total 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(2 467 165) (15 679 020) 0 (669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(2 304 566) (14 896 345) (72 163) (938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(2 506 924) (15 876 333) (62 453) (1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Taxes sur une autre base Total 0121 - Taxes Compensations tenant lieu de taxes Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Total 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(2 467 165) (15 679 020) 0 (669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(2 304 566) (14 896 345) (72 163) (938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(2 434 542) (15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(2 506 924) (15 876 333) (62 453) (1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Compensations tenant lieu de taxes Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(15 679 020) 0 (669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(14 896 345) (72 163) (938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(15 635 269) (62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(15 876 333) (62 453) (1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Compensations tenant lieu de taxes Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	0 (669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(72 163) (938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(62 453) (1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(62 453) (1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Gouvernement du Québec et ses entreprises Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Gouvernement du Canada et ses entreprises Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(669 821) (10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(938 442) (10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(1 213 964) (7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 213 964) (7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(1 137 472) (10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Organismes municipaux Total 0122 - Compensations tenant lieu de taxes Services rendus Services rendus Services rendus Autres services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Total 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Total 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(10 628) (680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(10 739) (1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(7 425) (1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(7 425) (1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(10 628) (1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Services rendus Services et permis Services de torite Services rendus Services	(680 449) (206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(1 021 344) (206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(1 283 842) (262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 283 842) (289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(1 210 553) (294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Services rendus Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus Fotal 0123 - Services rendus Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Interêts In	(206 666) (517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(206 101) (450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(262 291) (972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(289 366) (987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(294 203) (602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Services rendus aux organismes municipaux Autres services rendus mposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Intérêts Interêts	(517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Autres services rendus Interposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Interposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts	(517 362) (724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(450 213) (656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(972 620) (1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(987 967) (1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(602 265) (896 468) (461 192) (2 700 000) 0
Imposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Fotal 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fotal 0127 - Autres revenus Foransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(724 028) (372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(656 314) (250 021) (709 518) 0 (959 539)	(1 234 911) (397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 277 333) (397 325) (1 644 600) (400)	(896 468) (461 192) (2 700 000) 0
mposition de droits Licences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Intérêts Interêts Inter	(372 849) (1 168 437) 0 (1 541 286)	(250 021) (709 518) 0 (959 539)	(397 325) (1 625 000) (400) (2 022 725)	(397 325) (1 644 600) (400)	(461 192) (2 700 000) 0
Cicences et permis Droits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Fotal 0125 - Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Intérêts Interêts Interêts Intérêts Interêts I	(1 168 437) 0 (1 541 286)	(709 518) 0 (959 539)	(1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 644 600) (400)	(2 700 000)
Proits de mulation immobilière Autres droits Fotal 0124 - Imposition de droits Amendes et pénalités Amendes et pénalités Fotal 0125 - Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Fotal 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fotal 0127 - Autres revenus Fotal 0127 - Autres revenus Fotal 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(1 168 437) 0 (1 541 286)	(709 518) 0 (959 539)	(1 625 000) (400) (2 022 725)	(1 644 600) (400)	(2 700 000)
Amendes et pénalités Amendes et pénalités Amendes et pénalités Total 0125 - Amendes et pénalités Intérêts Intér	(1 541 286)	(959 539)	(400) (2 022 725)	(400)	0
Amendes et pénalités Amendes et pénalités Fotal 0125 - Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Intérêts Inté	, , ,	,	, ,	(2 042 325)	(3 161 192)
Amendes et pénalités Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Intérêts Banques et autres Intérêts Interêts Intérêts I	(22 676)	(23 355)	(71 040)		
Intérêts Intérêts Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Interes revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Interes revenus Interes revenus Interes relatif à des ententes de partage Interes relatif à des ententes de partage Interes relatif à des REVENUS	(22 676)	(23 355)	(71 040)		
ntérêts Intérêts Banques et autres institutions Intérêts Banques et autres institutions Intérêts Banques et autres Intérêts Interes revenus Interes r			()	(71 040)	(36 000)
Intérêts Banques et autres institutions Arriérés de taxes Total 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(22 676)	(23 355)	(71 040)	(71 040)	(36 000)
Arriérés de taxes Fotal 0126 - Intérêts Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts DTAL DES REVENUS					
Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Transferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(163)	(6 671)	(2 000) (230 000)	(2 000) (230 000)	(335)
Autres revenus Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(75 498)	(62 767)			(115 000)
Gain (perte) sur cession d'immobilisation Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fransferts Fransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	(75 661)	(69 438)	(232 000)	(232 000)	(115 335)
Fonction 01273 Fonction 01274 Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fransferts Fransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts OTAL DES REVENUS	٥	0	(40,000)	(40,000)	0
Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Fotal 0127 - Autres revenus Fransferts Fransferts de droits Fransferts relatif à des ententes de partage Fotal 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	0 (2 500)	0 (10 411)	(10 000) (9 000)	(10 000) (15 320)	0 (7 750)
Contributions des organismes municipaux Autres revenus - autres Total 0127 - Autres revenus Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS	(26 139)	(10411)	(20 000)	(20 000)	(26 139)
Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts Transferts	(10 000)	0	(5 750)	(15 750)	(10 000)
Transferts Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts TAL DES REVENUS	(20 317)	(27 956)	(303 644)	(313 585)	(58 786)
Transferts de droits Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts	(58 956)	(38 367)	(348 394)	(374 655)	(102 675)
Transferts relatif à des ententes de partage Total 013 - Transferts DTAL DES REVENUS					
OTAL DES REVENUS	(56 666)	(58 405)	(56 666)	(56 666)	(56 666)
OTAL DES REVENUS	(524 980)	(105 779)	(452 769)	(696 067)	(730 238)
	(581 646)	(164 184)	(509 435)	(752 733)	(786 904)
HARGES	(19 363 722)	(17 828 886)	(21 337 616)	(21 669 197)	(22 185 460)
Administration générale					
Conseil municipal		211 281	289 765	295 053	279 251
Greffe et Application de la loi	207 826		373 315	429 583	416 794
Gestion financière et administrative	207 826 243 950	171 981	373 313	1 430 618	1 374 245
Communications	243 950 893 822	816 217	1 404 981		291 869
Evaluation	243 950 893 822 180 509	816 217 160 939	1 404 981 299 803	303 211	430 190
Gestion du personnel Administration générale - Autres	243 950 893 822 180 509 303 231	816 217 160 939 310 902	1 404 981 299 803 390 190	410 190	
Fotal 021 - Administration générale	243 950 893 822 180 509	816 217 160 939	1 404 981 299 803		246 647 750



Au 30 septembre 2021

	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2021	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2020	Budget initial terminé au 31 décembre 2021	Budget révisé terminé au 31 décembre 2021	Réalisations prévues terminées au 31 décembre 2021
Sécurité publique Police	1 798 353	1 760 985	2 460 803	2 452 928	2 435 803
Sécurité incendie	642 028	817 274	1 178 815	1 165 141	1 093 526
Sécurité civile	1 120	15 160	25 257	25 257	19 877
Sécurité publique - Autres	21 964	22 072	31 150	30 068	29 709
Total 022 - Sécurité publique	2 463 465	2 615 491	3 696 025	3 673 394	3 578 915
Transport					
Voirie municipale	1 317 302	2 257 656	3 374 729	3 432 252	3 253 804
Enlèvement de la neige	797 831	1 176 930	2 115 978	1 915 094	1 697 390
Éclairage des rues	14 933	14 122	36 342	36 342	29 403
Circulation et stationnement	57 173	32 666	130 970	156 562	141 823
Transport en commun	200 876	182 357	327 040	327 040	325 040
Service de l'entretien	531 470	474 149	757 905	728 595	701 002
Fotal 023 - Transport	2 919 585	4 137 880	6 742 964	6 595 885	6 148 462
Hygiène					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201 405	330 997	460 356	458 837	428 177
Réseau de distribution de l'eau potable	65 659	129 813	238 918	240 952	205 458
Traitement des eaux usées	175 303	328 868	501 354	523 580	500 871
Réseaux d'égout	106 144	207 962	336 109	342 768	310 510
Déchets domestiques	339 622	300 753	470 652	459 699	455 708
Matières recyclables	451 894	433 715	568 272	592 811	609 385
Matériaux secs	2 604	1 312	5 000	9 540	8 040
Cours d'eau	10 538	18 348	87 314	87 314	84 823
Protection de l'environnement	207 115	200 815	430 467	440 423	382 620
Vidange des fosses septiques	261 459	211 810	352 570	375 067	382 442
- Fotal 024 - Hygiène	1 821 743	2 164 393	3 451 012	3 530 991	3 368 034
Santé et bien-être					
Logement social	215 867	9 750	43 192	246 040	215 867
Fotal 025 - Santé et bien-être	215 867	9 750	43 192	246 040	215 867
Aménagement, urbaniste et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	589 290	564 541	840 335	901 530	850 364
ndustries et commerces	0	5 094	31 952	31 952	31 952
Rénovation urbaine - Biens patrimoniaux	2 293	556	251 444	251 444	8 450
Total 026 - Aménagement, urbaniste et développement	591 583	570 191	1 123 731	1 184 926	890 766
Loisirs et culture					
Activités récréatives	1 733 524	1 382 359	2 787 199	3 105 731	2 549 420
Activités culturelles	299 427	238 159	513 975	532 329	476 224
- Total 027 - Loisirs et culture	2 032 951	1 620 518	3 301 174	3 638 060	3 025 644
Frais de financement					
Intérêts sur dette à long terme	767 474	784 819	1 110 926	1 110 926	1 036 575
Autres frais sur dette à long terme	0	704019	114 849	114 849	114 849
Autres frais	921	2 168	5 700	5 700	5 000
- Total 029 - Frais de financement	768 395	786 987	1 231 475	1 231 475	1 156 424
OTAL DES CHARGES					55 .21
TIAL DES CHANGES		13 717 367	22 587 638	23 221 745	21 423 858
VOÉDENT DE FONOTIONNEMENT DE L'EVE				23 221 743	Z 1 4Z3 858
CÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXER -					
	(6 543 761)	(4 111 519)	1 250 022	1 552 548	(761 602

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Non vérifié



Au 30 septembre 2021

	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2021	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2020	Budget initial terminé au 31 décembre 2021	Budget révisé terminé au 31 décembre 2021	Réalisations prévues terminées au 31 décembre 2021
Produit de cession Produit de cession	0	0	(10 000)	(10 000)	0
Total 03011 - Produit de cession		0	(10 000)	(10 000)	0
Amortissement					
Amortissement	0	(2 463 257)	(2 683 858)	(2 683 858)	(2 683 858)
Total 03013 - Amortissement	0	(2 463 257)	(2 683 858)	(2 683 858)	(2 683 858)
(Gain) Perte sur cession					
(Gain) Perte sur cession		0	10 000	10 000	0
Total 03015 - (Gain) Perte sur cession	0	0	10 000	10 000	0
Remboursement ou produit de cession Remboursement ou produit de cession	0	(9 423)	0	0	0
Total 03051 - Remboursement ou produit de cession	0	(9 423)	0	0	0
Financement à long terme des act.fonct Financement à long terme des act.fonct	(216 843)	0	(503 125)	(503 125)	(453 613)
Total 03110 - Financement à long terme des	(216 843)		(503 125)	(503 125)	(453 613)
act.fonct	(210010)	v	(000 120)	(000 120)	(100 010)
Remboursement de la dette à long terme Remboursement de la dette à long terme	866 548	1 009 252	2 720 124	2 720 124	2 714 914
Total 03210 - Remboursement de la dette à long terme	866 548	1 009 252	2 720 124	2 720 124	2 714 914
Affectation activités d'investissement Affectation activités d'investissement	26 983	29 155	96 250	100 302	75 457
Total 03310 - Affectation activités d'investissement	26 983	29 155	96 250	100 302	75 457
Affectation Excédent (déficit) de font. non a	ffect				
Affectation Excédent (déficit) de font. non affect	(260 424)	(40 602)	(216 875)	(268 518)	(294 518)
Total 03410 - Affectation Excédent (déficit) de font. non affect	(260 424)	(40 602)	(216 875)	(268 518)	(294 518)
Affectation excédent de fonct. affecté,	(704 505)	(44,000)	(000,000)	(4.450.020)	(0.40, 0.45)
Affectation excédent de fonct. affecté, Total 03510 - Affectation excédent de fonct. affecté,	(724 595) (724 595)	(11 680) (11 680)	(902 003) (902 003)	(1 156 938) 	(842 045)
	, ,	(11 000)	(902 003)	(1 130 936)	(042 043)
Affectations Réserves financières et fonds Affectation FPTJ	réservé 0	0	229 882	229 882	201 701
Total 03610 - Affectations Réserves financières et fonds réservé	0	0	229 882	229 882	201 701
Montant à pourvoir dans le futur					
Montant à pourvoir dans le futur	43 718	0	9 583	9 583	(8 040)
	43 718	0	9 583	9 583	(8 040)
Total 03700 - Montant à pourvoir dans le futur	43 718	0	9 583	9 583	(8 040)
otal 03 - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(264 613)	(1 486 555)	(1 250 022)	(1 552 548)	(1 290 002)
	(264 613)	(1 486 555)	(1 250 022)	(1 552 548)	(1 290 002)
Excédent (déficit) de fonctionnement					
	(6 808 374)	(5 598 074)	0	0	(2 051 604)



Au 30 septembre 2021

Budget révisé terminé au Budget initial Réalisations Réalisations Réalisations pour 9 mois terminées au pour 9 mois terminées au prévues terminées au terminé au 30 septembre 30 septembre 31 décembre 31 décembre 31 décembre 2021 2020 2021 2021 2021

Spécifications du rapport



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 2021

	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2021	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2020	Budget Initial terminé au 31 décembre 2021	Budget révisé terminé au 31 décembre 2021	Réalisations prévues terminées au 31 décembre 2021
REVENUS					
TRANSFERTS					
Gouvernement du Québec					
Transfert Qc TECQ - Voirie municipale	0	0	-219 146	-219 146	-219 146
Transfert Qc - Voirie municipale Transfert Qc - Sentier communautaire	0	0	-107 000 0	-107 000 -1 508 267	-1 206 613
mansiert Qc - Sentier communautaire					
	0	0	-326 146	-1 834 413	-1 425 759
Gouvernement du Canada					
Transfert Féd. TECQ - Vorie municipale	0	0	-531 354	-531 354	-531 354
Transfert fédéral - Voirie municipale	0	-4 500	-60 000	-60 000	C
		-4 500	-917 500	-2 425 767	-1 957 113
	0	-4 500	-917 500	-2 423 707	-1957 115
AUTRES REVENUS					
Autres revenus - autres	62 500	0	-100 250	-123 550	-155 071
Revenus fonds parcs et terrains jeux	61 306	-47 034	-80 000	-80 000	-64 154
	123 806	-47 034	-180 250	-203 550	-219 225
TOTAL DES REVENUS					
TOTAL DES REVENUS	123 806	-51 534	-1 097 750	-2 629 317	-2 176 338
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	123 806	-51 534	-1 097 750	-2 629 317	-2 176 338
	123 806	-51 534	-1 097 750	-2 629 317	-2 176 338
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	123 806 2 037 336	-51 534 4 700 599	-1 097 750 14 439 000	-2 629 317 -2 0078 150	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments	2 037 336 685	4 700 599 46 886	14 439 000 250 000	20 078 150 265 400	4 700 000 191 292
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains	2 037 336 685 0	4 700 599 46 886 11 862	14 439 000 250 000 0	20 078 150 265 400 0	4 700 000 191 292
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments	2 037 336 685	4 700 599 46 886	14 439 000 250 000	20 078 150 265 400	4 700 000 191 292 (861 714
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules	2 037 336 685 0 800 819	4 700 599 46 886 11 862 74 024	14 439 000 250 000 0 1 175 000	20 078 150 265 400 0 1 980 199	4 700 000 191 292 (861 714 346 010
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip	2 037 336 685 0 800 819 107	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398	4 700 000 191 292 (861 714 346 010 93 414
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres -	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres -	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres -	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 (861 714 346 010 93 414 55 207
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres -	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres -	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres - PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE Propriété destinées à la revente	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 (861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres - PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE Propriété destinées à la revente	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074 -14 220 -14 220	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres - PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE Propriété destinées à la revente	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074 -14 220 -14 220	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637
CONCILIATION À DES FINS FISCALES IMMOBILISATIONS Biens durables - Infrastructures Biens durables - Bâtiments Biens durables - Terrains Biens durables - Véhicules Biens durables - Machinerie, outillage & équip Biens durables- Ameublement, équip. bureau Biens durables autres - PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE Propriété destinées à la revente PRÊTS, PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS	2 037 336 685 0 800 819 107 29 568 27 353 2 895 868	4 700 599 46 886 11 862 74 024 137 210 33 706 10 787 5 015 074 -14 220 -14 220	14 439 000 250 000 0 1 175 000 94 500 32 000 202 000 16 192 500	20 078 150 265 400 0 1 980 199 371 398 87 492 214 886 22 997 525	-2 176 338 4 700 000 191 292 0 861 714 346 010 93 414 55 207 6 247 637



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 2021

	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2021	Réalisations pour 9 mois terminées au 30 septembre 2020	Budget Initial terminé au 31 décembre 2021	Budget révisé terminé au 31 décembre 2021	Réalisations prévues terminées au 31 décembre 2021
AFFECTATIONS					
Affectations activités de fonctionnement	1 124	-29 155	-171 250	-175 302	-35 168
Affectations-excédent acc fonct. non-aff	707 539	0	-450 000	-80 455	-782 389
Affectations-excédent acc.fonct. affecté	0	0	0	-450 000	-378 218
Affectations - fonds de roulement	81 613	-99 940	-289 000	-346 691	-124 139
	790 276	-129 095	-910 250	-1 052 448	-1 319 914
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCIC	CE				
	6 351 107	4 820 225	0	1	-16 564 374



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 2021

Budget Initial Budget révisé terminé au Réalisations Réalisations Réalisations pour 9 mois terminées au pour 9 mois terminées au prévues terminées au terminé au 30 septembre 30 septembre 31 décembre 31 décembre 31 décembre 2020 2021 2021 2021 2021

Spécifications du rapport

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1224-21 – RÈGLEMENT FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

ATTENDU QUE le Code civil du Québec permet aux maires, aux membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

ATTENDU QUE l'article 376 du *Code civil du Québec* prévoit que les maires, les autres membres des conseils municipaux ou d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux perçoivent des futurs époux ou conjoints, pour le compte de leur municipalité, les droits fixés par règlement de la municipalité, ces droits devant respecter les minimums et maximums fixés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 242 de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation* (L.Q. 2002, c. 6) prévoit que jusqu'à ce qu'un règlement du gouvernement soit adopté, ces droits sont ceux que prescrit le *Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe;*

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 5 octobre 2021, et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Règlement numéro 1224-21 – Règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1224-21

RÈGLEMENT FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

ATTENDU QUE le Code civil du Québec permet aux maires, aux membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles:

ATTENDU QUE l'article 376 du *Code civil du Québec* prévoit que les maires, les autres membres des conseils municipaux ou d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux perçoivent des futurs époux ou conjoints, pour le compte de leur municipalité, les droits fixés par règlement de la municipalité, ces droits devant respecter les minimums et maximums fixés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 242 de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation* (L.Q. 2002, c. 6) prévoit que jusqu'à ce qu'un règlement du gouvernement soit adopté, ces droits sont ceux que prescrit le *Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe;*

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 5 octobre 2021, et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 - DROITS EXIGIBLES

Les droits exigibles par le célébrant, pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile, sont ceux prescrits par le *Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe,* soit **283,00 \$** plus taxes applicables, si la célébration se fait à l'hôtel de ville et de **377,00 \$** plus taxes applicables lorsque le mariage civil ou l'union civile est célébré à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Ces montants seront indexés au 1^{er} janvier de chaque année par le gouvernement et feront partie intégrante du présent règlement comme s'ils avaient été adoptés par la Municipalité.

Les droits prévus sont payables avant la publication du mariage ou de l'union ou au moment de la dispense de publication, le cas échéant.

ARTICLE 3 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

DONNÉ À CHELSEA, Québec, ce 7 ^e jour du mois de décembre 2021.					

Me John-David McFaul Pierre Guénard

Directeur général et Secrétaire-trésorier Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :.... 5 octobre 2021 DATE DE L'ADOPTION :.... 7 décembre 2021 NUMÉRO DE RÉSOLUTION :.... ...-21 DATE DE PUBLICATION:....

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1225-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que lor le règlement portant le numéro 1225 l'établissement du comité consultatif d'urb sera présenté pour adoption.	5-21 intitulé « Règlement concernant
Le but de ce règlement est de mettre à devoirs et les règles de régie interne du c	
(conseillère/conseiller)	

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1225-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif d'urbanisme et développement durable;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, un comité municipal, qui sera connu sous le nom de « Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable ». Le sigle du comité est CCUDD.

ARTICLE 2 : Composition

- a. La composition de ce comité est de dix (10) membres, dont au moins deux seront des membres élus du conseil municipal.
- b. Les autres seront choisis par le conseil municipal, parmi des résidents de la Municipalité qui ont manifestés leur intérêt à servir au sein de ce comité.
- c. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président du comité.
- d. Tous les membres doivent être nommés par résolution du conseil municipal.
- e. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le compte-rendu de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des Lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.
- f. Le CCUDD peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront des recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.
- g. Le maire est membre ex-officio sans droit de vote.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

- a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution, suivant le consentement mutuel du conseil municipal et du membre, et ce, pour une durée maximale de trois périodes consécutives (six années).
- b. Après six ans, la Municipalité fera appel à de nouveaux candidats et commencera le processus de sélection. Le membre sortant peut soumettre sa candidature à nouveau afin qu'elle soit évaluée parallèlement avec celle des autres résidents intéressés. Le candidat choisi sera nommé par résolution du conseil municipal.
- c. Si le candidat retenu est le membre sortant du comité, une nouvelle procédure de sélection devrait commencer après deux ans de mandat.
- d. Si une vacance devait survenir au cours d'un mandat d'un membre, le recrutement d'un nouveau membre devrait se faire par résolution du conseil. La personne nommée débute son mandat à la date de sa nomination par résolution du conseil.
- e. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent de trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - ne signe pas le code d'éthique du comité (document en annexe).

ARTICLE 4 : Critères de sélection

a. Intérêt, dynamisme et disponibilité :

- L'intérêt d'un candidat pour l'avenir de sa municipalité peut être évalué par l'implication de celui-ci dans les mécanismes de consultation de la Municipalité lors de la réalisation de projets de planification, tels que la réalisation du schéma d'aménagement de la MRC, la révision des plans et des règlements d'urbanisme de la municipalité ou par la participation à certaines réunions du conseil municipal ou des différents comités municipaux.
- Le dynamisme d'un candidat peut tenir compte de projets ou de réalisations positives pour la communauté de Chelsea.
- La disponibilité du participant à assister aux réunions du comité sans devoir modifier l'heure habituelle des réunions.

b. <u>Conditions démographiques</u>:

- La localisation géographique, l'âge, le sexe et le nombre d'années de résidence dans la Municipalité seront évalués en tentant d'apporter un équilibre sain à l'intérieur du groupe de membres existants au sein du comité.
- Le bilinguisme (français et anglais) sera une condition requise.

c. <u>Autres conditions</u>:

- Le candidat devra être résident sur le territoire de la Municipalité.
- Le candidat ne doit pas être en situation potentielle ou effective de conflits d'intérêts.
- Le candidat ne doit pas viser à prôner d'intérêts évidents pour une cause ou un organisme, sans pouvoir s'en dissocier lors du processus d'analyse et de prise de position face aux dossiers présentés, son objectivité en tous points doit être évidente et prépondérante.

- Le candidat doit démontrer une ouverture et une certaine flexibilité d'idées de même qu'une capacité de travailler en groupe et de s'adapter à différentes personnalités.
- Le candidat doit connaître et être compatible avec la mission de la Municipalité et les orientations du comité.

ARTICLE 5 : Mission du comité

- a) La mission du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable est de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et du développement durable.
- b) Les recommandations et les avis du CCUDD permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'expertises d'élus et de citoyens concernés par le développement, l'architecture, la protection de l'environnement et la conservation du patrimoine, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. »
- c) Le CCUDD avise le conseil de toutes les demandes de modification aux règlements d'urbanisme et de dérogations mineures, d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE), d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ou de projets de construction ou de lotissement en raison des certaines contraintes.
 - À la demande du conseil, le CCUDD fournit des recommandations au conseil sur toute question concernant :
 - les résolutions et règlements reliés à l'urbanisme et au développement durable;
 - les lignes directrices des politiques et règlements concernant le service de l'urbanisme et du développement durable;
 - toute demande du conseil ayant trait à ces sujets lui sera référée;
 - le CCUDD peut donner avis et agir, à la demande du conseil, comme conseil local du patrimoine;
 - des mandats plus précis peuvent être confiés au comité par le conseil.

ARTICLE 6 : Règles de régie interne

- a. Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est de cinq (5) membres, incluant au moins un membre élu.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- d. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.
- e. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- f. Les procès-verbaux sont déposés à la session du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.

- g. Les rencontres du comité se tiendront en partie publique et en partie à huis-clos. Le CCUDD se réunit en huis-clos pour les délibérations, les recommandations sont incluses dans les procès-verbaux. Le CCUDD agissant comme conseil local du patrimoine doit tenir au moins une partie de la séance publique.
- h. Le CCUDD peut en tout temps demander un huis clos afin de régler des questions d'ordre administratif et de de nature confidentielle.
- i. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres et publiée** sur le site internet de la Municipalité au moins deux (2) jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- j. Le maire peut remplacer les membres du conseil s'ils ne sont pas disponibles.
- k. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés au service de l'urbanisme et du développement durable au moins quinze (15) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- I. Le CCUDD ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 7 : Rémunération des membres non élus

Une rémunération fixe pour les frais de déplacement de dix dollars (10 \$) par membre non élu par réunion, sera versée aux membres non élus du comité à la fin de chaque année.

ARTICLE 8: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet.

ARTICLE 9 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7º jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier	Pierre Guénard Maire
DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021
DATE DE L'ADOPTION :	
RÉSOLUTION NUMÉRO :	
DATE DE PUBLICATION :	

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1226-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que le règlement portant le numéro 1: l'établissement du comité consultatif d sera présenté pour adoption.	lors d'une séand 226-21 intitulé	« Règlemen	te du conseil t concernan
Le but de ce règlement est de mettr devoirs et les règles de régie interne d	•	position, les	pouvoirs, les
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1226-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, pour le Service des travaux publics et des infrastructures dans la Municipalité de Chelsea, un comité municipal qui sera connu sous le nom officiel de « Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures ». Le sigle du comité est CCTPI.

ARTICLE 2: Composition

- a. Ce comité est formé de cinq (5) membres dont au moins deux (2) seront des membres élus du conseil municipal.
- b. Les autres membres seront choisis par un comité de sélection siégé par les membres du conseil et le Service des travaux publics et des infrastructures.
- c. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président(e) du comité.
- Tous les membres doivent être nommés par résolution du conseil municipal.
- e. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des lois. Le personnel administratif prépare les recommandations du CCTPI au conseil.
- f. Le CCTPI peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront des recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.
- g. Le maire est membre ex-officio sans droit de vote.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

- a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution, suivant le consentement mutuel du conseil municipal et du membre, et ce, pour une durée maximale de trois périodes consécutives (six années).
- b. Après six ans, la Municipalité fera appel à de nouveaux candidats et commencera le processus de sélection. Le membre sortant peut soumettre sa candidature à nouveau afin qu'elle soit évaluée parallèlement avec celle des autres résidents intéressés.
- c. Si le candidat retenu est le membre sortant du comité, une nouvelle procédure de sélection devrait commencer après deux ans de mandat.
- d. Si une vacance devait survenir au cours d'un mandat d'un membre, le recrutement d'un nouveau membre devrait se faire par résolution du conseil. La personne nommée débute son mandat à la date de sa nomination par résolution du conseil.
- e. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent de trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - ne signe pas le code d'éthique et confidentialité du comité (document en annexe).

ARTICLE 4 : Critères de sélection

a. Intérêt, dynamisme et disponibilité :

- L'intérêt d'un candidat pour l'avenir de sa municipalité peut être évalué par l'implication de celui-ci dans les mécanismes de consultation de la Municipalité lors de la réalisation de projets de planification, entre autres.
- Le dynamisme d'un candidat peut tenir compte de projets ou de réalisations positives pour la communauté de Chelsea.
- La disponibilité du participant à assister aux réunions du comité sans devoir modifier l'heure habituelle des réunions.

b. <u>Conditions démographiques</u>:

- La localisation géographique, l'âge, le sexe et le nombre d'années de résidence dans la Municipalité seront évalués en tentant d'apporter un équilibre sain à l'intérieur du groupe de membres existants au sein du comité.
- Le bilinguisme (français et anglais) sera une condition requise.

c. Compétences reliées au domaine :

Les membres doivent avoir la formation et/ou l'expérience reliée au domaine.

d. Autres conditions:

- Le candidat devra être résident sur le territoire de la Municipalité.
- Le candidat ne doit pas être en situation potentielle ou effective de conflits d'intérêts.
- Le candidat ne doit pas viser à prôner d'intérêts évidents pour une cause ou un organisme, sans pouvoir s'en dissocier lors du processus d'analyse et de prise de position face aux dossiers présentés, son objectivité en tous points doit être évidente et prépondérante.

- Le candidat doit démontrer une ouverture et une certaine flexibilité d'idées de même qu'une capacité de travailler en groupe et de s'adapter à différentes personnalités.
- Le candidat doit connaître et être compatible avec la mission de la Municipalité et du comité.
- Tout membre du comité devra signer et respecter le code d'éthique et de déontologie des comités municipaux.

ARTICLE 5 : Mission du comité

- a. La mission du comité consultatif des travaux publics et infrastructures est de fournir et maintenir en bon état l'ensemble des infrastructures municipales afin de contribuer à la qualité de vie des citoyens et répondre aux besoins de la Municipalité et de sa population ainsi que d'assurer la sécurité de tous leurs utilisateurs.
- b. Le comité avise le conseil municipal entre autres, sur des matières reliées aux travaux publics et infrastructures.
- c. Le comité avise le conseil de toutes les demandes de modification aux règlements de sa compétence.
- d. Le CCTPI fournit des recommandations au conseil sur toute question concernant :
 - les résolutions et règlements reliés aux travaux publics et infrastructures;
 - les lignes directrices des politiques et règlements concernant les travaux publics et infrastructures incluant la mise en place d'une politique concernant le service à la clientèle;
 - les documents d'appels d'offre de 100 000,00 \$ et plus avant la publication ou lorsque l'administration juge opportun de présenter ceux-ci;
 - la planification et l'exécution du plan triennal d'immobilisation des travaux publics et infrastructures conformément à la loi en collaboration avec le comité consultatif des Finances et suivi budgétaire;
 - la préparation annuelle d'un plan d'investissement couvrant quatre (4) ans en collaboration avec le comité consultatif des Finances et suivi budgétaire;
 - la préparation, en collaboration avec la direction des Travaux publics et le service des communications, des rencontres d'information publiques concernant les études de faisabilité et de conception de tous les projets majeurs;
 - toute demande du conseil ayant trait à ces sujets lui sera référée;
 - des mandats plus précis peuvent être confiés au comité par le conseil.

ARTICLE 6 : Règles de régie interne

- a. Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est de trois (3) membres, incluant au moins un membre élu.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- d. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.

- e. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- f. Les procès-verbaux sont déposés à la session du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.
- g. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- h. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres et publiée** sur le site internet de la Municipalité au moins deux « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- i. Le maire peut remplacer les membres du conseil s'ils ne sont pas disponibles.
- j. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés au service des travaux publics et des infrastructures au moins quinze (15) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- k. Le CCTPI ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 7 : Rémunération des membres non élus

Une rémunération fixe pour les frais de déplacement de dix dollars (10 \$) par membre non élu par réunion sera versée aux membres non élus du comité à la fin de chaque année.

ARTICLE 8: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet.

ARTICLE 9 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7º jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier	Pierre Guénard Maire		
DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021		
DATE DE L'ADOPTION :			
RÉSOLUTION NUMÉRO :			
DATE DE PUBLICATION :			

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1227-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que le règlement portant le numéro 1 l'établissement du comité consultatif de communautaire » sera présenté pour a	elors d ['] une séand 227-21 intitulé es loisirs, du spo	ce subséque Règlemer	nt concernan
Le but de ce règlement est de mettr devoirs et les règles de régie interne d	•	position, les	pouvoirs, les
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1227-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le Conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du Comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut déposé et présenté;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, pour le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, un comité municipal, qui sera connu sous le nom de « Comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ». Le sigle du comité est CCLSCVC.

ARTICLE 2: Composition

- a. La composition de ce comité est d'au moins six (6) membres et d'au plus huit (8) membres, dont au moins deux seront des membres élus du conseil municipal.
- Les autres seront choisis par le conseil municipal, parmi des résidents de la Municipalité qui ont manifesté leur intérêt à servir au sein de ce comité.
- c. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président(e) du comité.
- d. Tous les membres doivent être nommés par une résolution du conseil municipal.
- e. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.
- f. Le CCLSCVC peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront des recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.
- g. Le maire est membre ex-officio sans droit de vote.

ARTICLE 3: Durée du mandat

- a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution, suivant le consentement mutuel du conseil municipal et du membre, et ce, pour une durée maximale de trois périodes consécutives (six années).
- b. À la suite d'un mandat de six ans, la Municipalité fera appel à de nouveaux candidats et commencera le processus de sélection. Le membre sortant peut soumettre sa candidature à nouveau afin qu'elle soit évaluée parallèlement avec celle des autres résidents intéressés.
- c. Si le candidat retenu est le membre sortant du comité, une nouvelle procédure de sélection doit recommencer après deux ans de mandat.
- d. Si une vacance devait survenir au cours d'un mandat d'un membre, le recrutement d'un nouveau membre devrait se faire par résolution du conseil. La personne nommée débute son mandat à la date de sa nomination par résolution du conseil.
- e. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent pour trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - refuse ou néglige de signer le Code d'éthique du comité (document en annexe).

ARTICLE 4 : Critères de sélection

a. <u>Intérêt, dynamisme et disponibilité</u>:

- L'intérêt d'un candidat pour l'avenir de sa municipalité peut être évalué par l'implication de celui-ci dans les mécanismes de consultation de la Municipalité lors de la réalisation de projets de planification, tel que la réalisation ou la révision de Plans directeurs et Politiques, tel le Plan directeur de transport actif ou la Politique de reconnaissance pour les organismes reconnus, la Politique de la famille et des aînés etc. Ceci peut signifier une participation à certaines réunions du conseil municipal ou différents comités municipaux.
- Le dynamisme d'un candidat peut tenir compte de projets ou de réalisations positives pour la communauté de Chelsea.
- La disponibilité du participant à assister aux réunions du comité sans devoir modifier l'heure habituelle des réunions.

b. <u>Conditions démographiques</u>:

- La localisation géographique, l'âge, le sexe et le nombre d'années de résidence dans la Municipalité seront évalués en tentant d'apporter un équilibre sain à l'intérieur du groupe de membres existants au sein du comité.
- Le bilinguisme (français et anglais) sera une condition requise.

c. <u>Autres conditions</u>:

- Le candidat doit être résident sur le territoire de la Municipalité.
- Le candidat ne doit pas être en situation potentielle ou effective de conflits d'intérêts.
- Le candidat ne doit pas viser à prôner d'intérêts évidents pour une cause ou un organisme, sans pouvoir s'en dissocier lors du processus d'analyse et de prise de position face aux dossiers présentés, son objectivité en tous points doit être évidente et prépondérante.

- Le candidat doit démontrer une ouverture et une certaine flexibilité d'idées de même qu'une capacité de travailler en groupe et de s'adapter à différentes personnalités.
- Le candidat doit connaître et être compatible avec la mission de la Municipalité et les orientations du comité.
- Tout membre du comité devra signer et respecter le code d'éthique et de déontologie des comités municipaux.

ARTICLE 5 : Mission du comité

- a. Le comité doit continuellement contribuer à l'amélioration d'une qualité de vie saine et enrichissante pour l'ensemble de la communauté en matière de loisirs, sport, culture et vie communautaire.
- b. Le comité avise le conseil municipal, entre autres, sur des matières reliées aux loisirs, sports, culture et vie communautaire en appui aux diverses politiques et plans directeurs.
- c. Le CCLSCVC fournit des recommandations sur toute question concernant :
 - les plans directeurs (transport actif, parcs et espaces verts) ainsi que les politiques municipales reliés au service;
 - l'acquisition des terrains et l'aménagement des infrastructures de loisirs sur le territoire de la municipalité, en accord avec les plans directeurs de transport actif et parcs et espaces verts en collaboration avec le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable;
 - il recommande des projets au conseil municipal pour l'utilisation des fonds obtenus en compensation pour parcs et terrains de jeux lors de l'approbation de projets de lotissement;
 - il fait l'analyse des projets en cours et effectue des recommandations au conseil municipal en ce qui concerne les prévisions budgétaires annuelles pour les projets spéciaux du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;
 - il étudie et recommande au conseil les protocoles d'ententes à privilégier dans le cadre de son mandat;
 - Si nécessaire, le comité pourra demander l'expertise de certains résidents ou organismes et se réunir à titre groupe de travail. Ces groupes auront un mandat précis et une dure limitée préalablement établie par le comité.

ARTICLE 6: Règles de régie interne

- a. Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est la majorité des membres nommés, incluant au moins un membre élu.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- d. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil ou au comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.
- e. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- f. Les procès-verbaux sont déposés à la session du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.

- g. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- h. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres et publiée** sur le site internet de la Municipalité au moins deux « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- i. Le maire peut remplacer les membres du conseil s'ils ne sont pas disponibles.
- j. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés à la direction du service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire au moins quinze (15) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- k. Le CCLSCVC ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 7 : Rémunération des membres non élus

Une rémunération fixe pour les frais de déplacement de dix dollars (10 \$) par membre non élu par réunion sera versée aux membres non élus du comité à la fin de chaque année.

ARTICLE 8: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet.

ARTICLE 9 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier	Pierre Guénard Maire

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7e jour du mois de décembre 2021.

DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021
DATE DE L'ADOPTION :	
RÉSOLUTION N° :	
DATE DE PUBLICATION :	

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1228-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que le règlement portant le numéro 12 l'établissement du comité consultatif d'adaptation aux changements climatiq	lors d ['] une séand 228-21 intitulé sur la protecti	ce subséque « Règlemer on de l'envi	nt concernan ironnement e
Le but de ce règlement est de mettre devoirs et les règles de régie interne du	•	position, les	pouvoirs, les
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1228-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE le conseil veut favoriser la connaissance, la conservation des écosystèmes et la mise en valeur des ressources naturelles sur son territoire, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée au bénéfice de toute la communauté de Chelsea;

ATTENDU QUE le conseil souhaite promouvoir la réduction des gaz à effets de serre et assurer une saine gestion du territoire en vue de s'adapter aux changements climatiques;

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif sur la protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques (autrement nommé CCRN);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 : Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi un comité municipal qui sera connu sous le nom officiel de « Comité consultatif sur la protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques ». Le sigle du comité est CCPEACC.

ARTICLE 2 : Composition

- La composition de ce comité est d'au moins cinq (5) membres et d'au plus sept (7) membres, dont au moins un sera un membre élu du conseil municipal.
- b. Les quatre (4) à six (6) autres membres seront choisis par le conseil municipal parmi des résidents de la Municipalité qui ont manifesté leur intérêt à servir au sein de ce comité et ayant une qualification pertinente aux sciences de l'environnement.
- c. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président(e) du comité.
- d. Tous les membres doivent être nommés par une résolution du conseil municipal.
- e. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le compte-rendu de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des Lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.

- f. Le CCPEACC peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront des recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.
- g. Le maire est membre ex-officio sans droit de vote.

ARTICLE 3 : La durée du mandat

- a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution, suivant le consentement mutuel du conseil municipal et du membre, et ce, pour une durée maximale de trois périodes consécutives (six années).
- b. Après six ans, la Municipalité fera appel à de nouveaux candidats et commencera le processus de sélection. Le membre sortant peut soumettre sa candidature à nouveau afin qu'elle soit évaluée parallèlement avec celle des autres résidents intéressés.
- c. Si le candidat retenu est le membre sortant du comité, une nouvelle procédure de sélection devrait commencer après deux ans de mandat.
- d. Si une vacance devait survenir au cours d'un mandat d'un membre, le recrutement d'un nouveau membre devrait se faire par résolution du conseil. La personne nommée débute son mandat à la date de sa nomination par résolution du conseil.
- e. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent de trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - ne signe pas le code d'éthique et confidentialité du comité (document en annexe).

ARTICLE 4 : Critères de sélection

a. <u>Intérêt, dynamisme et disponibilité</u> :

- L'intérêt d'un candidat pour l'avenir de sa municipalité peut être évalué par l'implication de celui-ci dans les mécanismes de consultation de la Municipalité lors de la réalisation de projets de planification, entre autres.
- Le dynamisme d'un candidat peut tenir compte de projets ou de réalisations positives pour la communauté de Chelsea.
- La disponibilité du participant à assister aux réunions du comité sans devoir modifier l'heure habituelle des réunions.

b. <u>Conditions démographiques</u>:

- La localisation géographique, l'âge, le sexe et le nombre d'années de résidence dans la Municipalité seront évalués en tentant d'apporter un équilibre sain à l'intérieur du groupe de membres existants au sein du comité.
- Le bilinguisme (français et anglais) sera une condition requise.

c. <u>Compétences reliées au domaine</u> :

Les membres doivent avoir la formation et/ou l'expérience reliée au domaine.

d. Autres conditions:

- Le candidat devra être résident sur le territoire de la Municipalité.
- Le candidat ne doit pas être en situation potentielle ou effective de conflits d'intérêts.
- Le candidat ne doit pas viser à prôner d'intérêts évidents pour une cause ou un organisme, sans pouvoir s'en dissocier lors du processus d'analyse et de prise de position face aux dossiers présentés, son objectivité en tous points doit être évidente et prépondérante.
- Le candidat doit démontrer une ouverture et une certaine flexibilité d'idées de même qu'une capacité de travailler en groupe et de s'adapter à différentes personnalités.
- Le candidat doit connaître et être compatible avec la mission de la Municipalité et du comité.
- Tout membre du comité devra signer et respecter le code d'éthique et de déontologie des comités municipaux.

ARTICLE 5: Mission du comité

- a. La mission du CCPEACC est de maintenir la qualité de vie des résidents de Chelsea, autant pour les générations actuelles que pour celles à venir, grâce à des services et des activités communautaires, culturelles et récréatives, à la protection et la mise en valeur de l'environnement, au développement économique viable, la préservation des limites territoriales ainsi que l'adaptation et la lutte aux changements climatiques.
- b. Le comité avise le conseil sur l'application des règlements concernant l'environnement, tant au niveau des arbres, des zones de conservation, des milieux humides et hydriques, entre autres, à l'égard des divers règlements en vigueur de la Municipalité, ou tout autre règlement à cet effet.
- c. Le comité présente des recommandations afin de mettre à jour les divers plans et politiques en matière environnementale ainsi que les études nécessaires afin de développer les bases de données naturelles de la Municipalité.
- d. Le comité veille à l'application des principes énumérés au règlement du zonage en vigueur de la Municipalité, ou tout autre règlement à cet effet.
- e. À la demande du conseil, le comité travaille conjointement avec les promoteurs à la préparation des plans d'atténuation et des mesures de compensation pour tous les projets qui auront un impact probable sur les milieux naturels.
- f. À la demande du conseil, le comité avise le conseil sur des projets de développement pouvant avoir une incidence sur les milieux naturels.
- g. Des mandats plus précis peuvent être confiés au comité par le conseil, afin de faire des recommandations sur des matières reliées à l'environnement.

ARTICLE 6 : Règles de régie interne

- a. Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est la majorité des membres nommés, incluant au moins un membre élu.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- d. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.

- e. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- f. Les procès-verbaux sont déposés à la session du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.
- g. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- h. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres et** publiée sur le site internet de la Municipalité au moins deux « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- i. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés au moins quinze (15) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- j. Le CCPEACC ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 7 : Rémunération des membres non élus

Une rémunération fixe pour les frais de déplacement de dix dollars (10 \$) par membre non élu par réunion, sera versée aux membres non élus du comité à la fin de chaque année.

ARTICLE 8: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet.

ARTICLE 9 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Me John-David McFaul

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

, ,	,			
	CHELSEA (QUEB		r du maia da	dácombro 2021
DUNNE A C	UELOEA IQUED	CC) Ce / IOu	i au illois de	uecembre zuz i.

Pierre Guénard

Directeur général et Secrétaire-trésorier	Maire
DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021
DATE DE L'ADOPTION :	
RÉSOLUTION N° :	
DATE DE PUBLICATION :	

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1229-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE

La conseillère / le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement portant le numéro 1229-21 intitulé « Règlement concernant l'établissement du comité consultatif des finances et suivi budgétaire » sera présenté pour adoption.
Le but de ce règlement est de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs et les règles de régie interne du comité.
(conseillère/conseiller)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1229-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des finances et suivi budgétaire;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, pour le Service des finances dans la Municipalité de Chelsea, un comité municipal qui sera connu sous le nom officiel de « Comité consultatif des finances et suivi budgétaire ». Le sigle du comité est CCF.

ARTICLE 2 : Composition

- a. Ce comité est formé des personnes suivantes :
 - le maire:
 - · deux autres membres du conseil;
 - le directeur des finances;
 - le directeur général;
 - tout autre membre du personnel administratif ou toute personne ressource, selon les besoins, invité par le comité.
- b. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président(e) du comité.
- c. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.
- d. Le CCF peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront ses recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution du conseil municipal.

- b. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - ne signe pas le code d'éthique et confidentialité du comité (document en annexe)

ARTICLE 4 : Mission du comité

- a. La mission du comité consultatif des finances et suivi budgétaire est de proposer une vision stratégique globale sur le plan financier et économique. Cette vision doit s'inspirer du principe de la saine gestion des deniers publics, de l'optimisation des ressources financières et du respect de la capacité de payer des citoyens. Le CCF a pour mandat de faire des recommandations au conseil sur les dossiers à incidence financière.
- b. Le CCF fournit des recommandations sur les dossiers à incidence financière.
- c. Le CCF fournit des recommandations sur les orientations à court, moyen et long terme en vue d'établir des politiques et des stratégies dans les champs suivants :
 - la situation financière comparative de la municipalité;
 - l'évolution de la dette à long terme;
 - la structure de financement des dépenses en immobilisations;
 - les modes de taxation et la fiscalité en général;
 - l'utilisation des surplus et fonds réservés;
 - l'utilisation des sommes réservées aux parcs et terrains de jeux.
- d. Le CCF examine périodiquement les données financières suivantes :
 - les résultats de fonctionnement et le budget;
 - les résultats d'investissement et le budget;
 - les transferts budgétaires;
 - les dépenses payées selon le règlement en vigueur déléguant à des fonctionnaires de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence;
 - les contrats octroyés selon les procédures d'approvisionnement en biens et services.
- e. Le CCF fournit des recommandations au conseil sur les lignes directrices à donner aux directeurs dans le cadre:
 - de la préparation annuelle du budget;
 - de la préparation annuelle du plan triennal d'immobilisation;
 - des résolutions et règlements reliés aux règlements de taxation et tarification;
 - des résolutions et règlements concernant tous les autres règlements touchant les finances;
 - des politiques et règlements concernant le service à la clientèle offert par le département des finances;
 - des politiques et règlements concernant la perception des taxes et les ventes pour non-paiement de taxes;
 - des publications des informations financières à transmettre au conseil et à la population en général;
 - de la préparation, en collaboration avec le service des communications, des rencontres d'information publiques;

- de la préparation, en collaboration avec le service des communications et autres services, des rencontres de consultations publiques sur des projets spécifiques concernant les finances;
- de toute demande du conseil ayant trait à ces sujets qui lui sera référée;
- des mandats plus précis qui peuvent être confiés au comité par le conseil.

ARTICLE 5 : Règles de régie interne

- Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est de trois (3) membres, incluant au moins le directeur des finances.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. Chaque membre du comité a droit de vote, y compris le maire.
- d. Le directeur des finances n'a pas droit de vote mais peut exprimer son opinion.
- e. Le directeur général, tout autre membre du personnel administratif ou toute personne ressource, selon les besoins, invité par le comité, n'a pas droit de vote mais peut exprimer son opinion.
- f. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- g. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée directement au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC), à titre informatif.
- h. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- i. Les procès-verbaux sont déposés à la séance du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au Conseil.
- j. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- k. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres** du comité au moins deux « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- I. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés à la direction des finances au moins cinq (5) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- m. Le CCF ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil seulement et cela par résolution.

ARTICLE 6 : Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tous les autres règlements à cet effet.

ARTICLE 7 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 8 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7e jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul	Pierre Guénard
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 7 DÉCEMBRE 2021

DATE DE L'ADOPTION :

RÉSOLUTION NUMÉRO:

DATE DE PUBLICATION :

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1231-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que le règlement portant le numéro 1 l'établissement du comité consultatif adoption.	e lors d ['] une séand 1231-21 intitulé	ce subséquer « Règlemen	it concernan
Le but de ce règlement est de mett devoirs et les règles de régie interne d	-	position, les	pouvoirs, les
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1231-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre à jour la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité consultatif des Communications;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, pour le Département des communications dans la Municipalité de Chelsea, un comité municipal qui sera connu sous le nom officiel de « Comité consultatif des communications ». Le sigle du comité est CCC.

ARTICLE 2 : Composition

- a. Ce comité est formé des personnes suivantes :
 - le maire.
 - deux autres membres du conseil,
 - la responsable des communications,
 - le directeur général,
 - tout autre membre du personnel administratif ou toute personne ressource, selon les besoins, invité par le comité.
- b. Un (1) membre du conseil municipal dûment élu par ce dernier agira à titre de président(e) du comité.
- c. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.
- d. Le CCC peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront ses recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution du conseil municipal.

- b. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt;
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - ne signe pas le code d'éthique et confidentialité du comité (document en annexe)

ARTICLE 4: Mission du comité

- a. La mission du comité consultatif des communications est de proposer une vision stratégique globale au niveau communicationnel. Cette vision doit s'inspirer du principe de la transparence, de l'intégrité et de la précision de l'information.
- b. Le CCC fournit des recommandations sur les dossiers à incidence communicationnelle.
- c. Le CCC fournit des recommandations sur les orientations à court, moyen et long terme en vue d'établir des politiques et des stratégies dans les champs suivants :
 - la diffusion de l'information aux citoyens afin de s'assurer qu'ils soient adéquatement renseignés;
 - l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une politique de communication corporative et l'évaluation de ses impacts;
 - l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de programmes de communication externe et l'évaluation de leurs impacts;
 - l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de programmes de communication interne et l'évaluation de leurs impacts;
 - l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une politique de médias sociaux;
 - l'encadrement des messages publics;
 - le développement et le contrôle de l'image de marque;
 - les placements publicitaires annuels et l'évaluation de leurs retombées;
 - le développement des outils visant à maximiser les retombées des commandites
- d. Le CCC fournit des recommandations au conseil sur les lignes directrices à donner à la direction générale dans le cadre:
 - du plan de communication;
 - de la politique de communications;
 - des résolutions et règlements reliés aux communications;
 - des politiques et règlements concernant le service à la clientèle offert par le département des communications;
 - des publications des informations de tout genre à transmettre au conseil et à la population en général;
 - de la préparation, en collaboration avec les autres services, des rencontres d'information publiques;
 - de la préparation, en collaboration avec les autres services, des rencontres de consultations publiques sur des projets spécifiques concernant les communications;

- de toute demande du conseil ayant trait à ces sujets qui lui sera référée;
- des mandats plus précis qui peuvent être confiés au bomité par le conseil.

ARTICLE 5 : Règles de régie interne

- Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est de deux (2) membres, incluant au moins la responsable des communications.
- b. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- c. Chaque membre du comité a droit de vote, y compris le maire.
- d. La responsable des communications n'a pas droit de vote mais peut exprimer son opinion.
- e. Le directeur général, ou son remplaçant, n'a pas droit de vote mais peut exprimer son opinion.
- f. Tout autre membre du personnel administratif ou toute personne ressource, selon les besoins, invité par le comité, n'a pas droit de vote mais peut exprimer son opinion.
- g. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- h. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.
- i. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- j. Les procès-verbaux sont déposés à la séance du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.
- k. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- Une copie de l'ordre du jour est envoyée aux membres au moins deux
 « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- m. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés au département des communications au moins cinq (5) jours calendrier précédant la séance du comité.
- n. Le CCC ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 6: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tous les autres règlements à cet effet.

ARTICLE 7 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 8 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier Me John-David McFaul Pierre Guénard Maire

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7e jour du mois de décembre 2021.

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 7 DÉCEMBRE 2021

DATE DE L'ADOPTION :

RÉSOLUTION NUMÉRO:

DATE DE PUBLICATION :

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1197-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ SUR LE TRANSPORT ACTIF ET LA MOBILITÉ DURABLE

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que l le règlement portant le numéro 11 l'établissement du comité sur le tran présenté pour adoption.	ors d ['] une séand 97-21 intitulé	ce subséque « Règlemer	nt concernant
Le but de ce règlement est de mettre er mobilité durable et de prévoir la compos de régie interne du comité.	•		•
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1197-21

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ SUR LE TRANSPORT ACTIF ET LA MOBILITÉ DURABLE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre en place un comité sur le transport actif et la mobilité durable et d'établir la composition, les pouvoirs, les devoirs, et les règles de régie interne du comité;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et décrété par le conseil de la Municipalité de Chelsea et ledit conseil ordonne et décrète par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1: Constitution

Il est par le présent règlement, nommé et établi, un comité municipal, qui sera connu sous le nom de « Comité sur le transport actif et la mobilité durable». Le sigle du comité est CTAMD.

ARTICLE 2: Composition

- a. Le comité est composé minimalement de 6 personnes et d'un maximum 8 personnes parmi les membres mentionnés ci-après : un élu municipal, un représentant du service de loisirs, un représentant de travaux public et un représentant d'urbanisme de la Municipalité de Chelsea, un représentant de Sentier Chelsea Trails, un représentant de SAFE Chelsea et deux autres citoyens sans représentation avec un intérêt dans ce comité.
- b. Les membres du comité demeurent en fonction jusqu'à la fin de leur mandat.
- c. Les autres seront choisis par le conseil municipal, parmi des résidents de la Municipalité qui ont manifesté leur intérêt à servir au sein de ce comité.
- d. Tous les membres doivent être nommés par une résolution du conseil municipal.
- e. Les membres du personnel administratif sont présents pour la tenue de la réunion, le procès-verbal de la réunion ainsi qu'à titre de ressource au niveau des informations appropriées, de la réglementation et des lois. Le personnel administratif prépare les recommandations au conseil.
- f. Le CTAMD peut, s'il le juge nécessaire, sur des questions ponctuelles, faire appel à des collaborateurs à titre de groupes de travail soit des citoyens ou des organismes avec une expertise particulière. Ces groupes de travail présenteront des recommandations au comité, mais c'est le comité qui fera la recommandation finale au conseil. Ces groupes de travail auront un mandat précis et une durée à la discrétion dudit comité.
- g. Le maire est membre ex officio sans droit de vote.

ARTICLE 3: Durée du mandat

- a. La durée du mandat des membres du comité est de deux (2) ans. Le mandat d'un membre débute à la date d'adoption de la résolution le nommant membre du comité. Ce mandat peut être renouvelé par résolution, suivant le consentement mutuel du conseil municipal et du membre, et ce, pour une durée maximale de deux périodes consécutives (quatre années). En cas de manque de candidats le conseil pourra décider de permettre au membre sortant qui le désire de se représenter de nouveau.
- b. Suite à un mandat de quatre ans, la Municipalité fera appel à de nouveaux candidats et commencera le processus de sélection. Le candidat choisi sera nommé par résolution du conseil municipal.
- c. Si le candidat retenu est le membre sortant du comité, une nouvelle procédure de sélection doit recommencer après deux ans de mandat.
- d. Si une vacance devait survenir au cours d'un mandat d'un membre, le recrutement d'un nouveau membre devra se faire par résolution du conseil. La personne nommée débute son mandat à la date de sa nomination par résolution du conseil.
- e. Un poste peut être reconnu vacant si un membre :
 - est absent pour trois (3) réunions consécutives;
 - est en conflit d'intérêt:
 - se conduit d'une manière que le conseil juge non conforme à la bonne conduite des affaires de la Municipalité;
 - refuse ou néglige de signer le Code d'éthique du comité (document en annexe).

ARTICLE 4 : Critères de sélection

a. Intérêt, dynamisme et disponibilité :

- L'intérêt d'un candidat pour l'avenir de sa municipalité peut être évalué par l'implication de celui-ci dans les mécanismes de consultation de la Municipalité lors de la réalisation de projets de planification.
- Le dynamisme d'un candidat peut tenir compte de projets ou de réalisations positives pour la communauté de Chelsea.
- La disponibilité du participant à assister aux réunions du comité sans devoir modifier l'heure habituelle des réunions.

b. <u>Conditions démographiques</u>:

- La localisation géographique, l'âge, le sexe et le nombre d'années de résidence dans la Municipalité seront évalués en tentant d'apporter un équilibre sain à l'intérieur du groupe de membres existants au sein du comité.
- Le bilinguisme (français et anglais) sera une condition requise.

c. Autres conditions:

- Le candidat doit être résident sur le territoire de la Municipalité.
- Le candidat ne doit pas être en situation potentielle ou effective de conflits d'intérêts.
- Le candidat ne doit pas viser à prôner d'intérêts évidents pour une cause ou un organisme, sans pouvoir s'en dissocier lors du processus d'analyse et de prise de position face aux dossiers présentés, son objectivité en tous points doit être évidente et prépondérante.

- Le candidat doit démontrer une ouverture et une certaine flexibilité d'idées de même qu'une capacité de travailler en groupe et de s'adapter à différentes personnalités.
- Le candidat doit connaître et être compatible avec la mission de la Municipalité et les orientations du comité.

ARTICLE 5 : Mission du comité

- a. Le CTAMD de la Municipalité de Chelsea est mandaté par le conseil municipal pour recommander des initiatives en faveur du transport actif dans le respect des orientations du plan de transport actif et des grandes orientations du conseil municipal.
- b. L'un des principaux objectifs du comité est d'effectuer des recommandations au conseil afin que ce dernier puisse atteindre de façon coordonnée des résultats communs ou complémentaires en matière de transport actif.

c. Rôle du comité :

- Effectuer des recommandations permettant au conseil de cibler, à même le plan d'action du plan directeur de transport actif, de la Politique de la famille et aînées, le plan de développement durable et le rapport de la Vélo Qc. Vélo sympathique les orientations et les objectifs à prioriser pour l'année à venir.
- Recommander des projets et actions à réaliser pour répondre à ces orientations et à ces axes. Les projets et actions nécessitant l'octroi d'un budget par la municipalité doivent faire l'objet d'une demande annuelle en période budgétaire.
- Effectuer des recommandations au conseil pour la réalisation des projets et actions proposés et acceptés par ce dernier.
- Étudier les demandes de citoyens en lien avec le transport actif et recommander au conseil des pistes de solution selon les orientations du plan.
- Inciter la communauté et toute personne implique dans le développement de la communauté à « Penser et agir en faveur du transport actif ».
- Recommander au conseil des actions à mettre en œuvre pour obtenir la certification municipalité vélo sympathique.
- Déterminer les nouveaux enjeux en matière de transport actif et les activités techniques pouvant servir à l'étude de ces enjeux et recommander au conseil les actions à prendre.

ARTICLE 6: Règles de régie interne

- a. Le comité se réunit en personne et/ou par téléconférence selon les besoins six fois par année.
- b. Le quorum pour qu'une réunion du comité soit validement tenue est la majorité des membres nommés, incluant au moins un membre élu.
- c. Le président ou la présidente du comité est nommé par résolution du conseil.
- d. En cas d'égalité lors d'un vote, le président ou la présidente de la réunion tranche avec un vote prépondérant.
- e. L'ébauche du procès-verbal est préapprouvée par voie électronique par le comité et envoyée au conseil pour la réunion du comité de travail du conseil (CTC) à titre informatif.

- f. Les procès-verbaux sont adoptés par le comité à la majorité des voix des membres présents lors de la réunion suivante.
- g. Les procès-verbaux sont déposés à la session du conseil, suivant la réunion du comité adoptant le procès-verbal. Les procès-verbaux sont publiés sur le site web après avoir été déposés au conseil.
- h. Les rencontres du comité se tiendront à huis-clos.
- i. Une copie de l'ordre du jour **est envoyée aux membres et publiée** sur le site internet de la Municipalité au moins deux « 2 » jours juridiques francs avant la tenue de la réunion.
- j. Tous les sujets devant être soumis au comité sont déposés au service de des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire au moins quinze (15) jours ouvrables précédant la séance du comité.
- k. Le CTAMD ne pourra autoriser aucune dépense sans l'autorisation du conseil, seulement et cela par résolution.

ARTICLE 7 : Rémunération des membres non élus

Une rémunération fixe pour les frais de déplacement de dix dollars (10 \$) par membre non élu par réunion sera versée aux membres non élus du Comité à la fin de chaque année.

ARTICLE 8: Remplacement

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet.

ARTICLE 9 : Dispositions interprétatives

Le masculin est utilisé dans le présent règlement sans discrimination et inclut le féminin afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À CHELSEA (QUÉBEC) ce 7e jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier	Pierre Guénard Maire
DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021
DATE DE L'ADOPTION :	
RÉSOLUTION NUMÉRO :	
DATE DE PUBLICATION :	

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1232-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHELSEA – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que le règlement portant le numéro 1232 normes applicables aux membres du d'éthique et de déontologie en matière	-21 intitulé « Règlement pour édicte u conseil municipal de Chelsea –	nseil er les code
Le but de ce règlement est de mettre à du conseil municipal de Chelsea en ma		nbres
(conseillère/conseiller)		

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1232-21

RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHELSEA – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale oblige, en autre, les municipalités locales à adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus, lequel doit être révisé après chaque élection générale;

ATTENDU QUE ladite Loi prévoit que les règles énoncées dans le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux doivent concerner, notamment, les conflits d'intérêts, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la Municipalité ainsi que l'après-mandat;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et d'intérêt public de se conformer aux demandes du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à une session régulière du conseil municipal le 7 décembre 2021, et que le projet a été présenté et déposé;

À CES CAUSES, il est ordonné et statué par le conseil municipal de la Municipalité de Chelsea, et ledit conseil ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 – OBJET – PRINCIPE GÉNÉRAL

- 2.1 Le présent règlement a pour objet d'établir un code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Chelsea, notamment en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté, l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Chelsea.
- 2.2 Les membres du conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Chelsea. Les membres du conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintient la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

- 2.3 Ces règles ont notamment pour objectifs de prévenir :
 - 1. toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions:
 - 2. toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur* les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E 2.2);
 - 3. le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

ARTICLE 3 – CHAMP D'APPLICATION

À moins qu'il ne soit autrement spécifié, le présent règlement s'applique à tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Chelsea.

Les règles énoncées au présent article doivent guider la conduite d'un élu à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission

- a) de la municipalité ou,
- b) d'un autre organisme lorsqu'il y siège en sa qualité de membre du conseil de la municipalité.

ARTICLE 4 – DÉFINITIONS

Pour l'interprétation du présent règlement, à moins que le contexte ne s'y oppose, les mots et expressions suivants signifient et ce, sans limitation :

4.1 Avantages: Tout

Tout cadeau, don, faveur, récompense, service, commission, rémunération, rétribution, indemnité, compensation, bénéfice, profit, avance, prêt, réduction, escompte ou toute autre chose utile ou profitable de même nature ou toute promesse d'un tel avantage.

4.2 Code d'éthique:

Dans un sens large le code d'éthique se veut d'abord et avant tout un outil de nature pédagogique, un ensemble de règles de conduite, un code d'honneur, pouvant entraîner l'imposition des sanctions juridiques prévues au chapitre III, section II, articles 31 et 32 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, et aux articles 66 et 303 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et avoir des conséquences de nature politique pour quiconque n'applique pas ses préceptes.

4.3 Comité:

Un comité du conseil municipal de la Municipalité de Chelsea comme constitué par règlement municipal et en vertu de l'article 82 du Code municipal.

4.4 **Conseil** : Le conseil municipal de la Municipalité de Chelsea.

4.5 Déontologie:

La déontologie porte sur les règles de conduite attendues sous l'angle des devoirs et des obligations qui découlent des valeurs et des principes éthiques.

Elle exerce une régulation en vue d'orienter la conduite et vise à codifier ce qui est proscrit et ce qui est permis. Son application est souvent quasi judiciaire et se fonde sur les principes juridiques. Ses principes ont une force obligatoire et exécutoire.

4.6 Entité liée:

Société, compagnie, coopérative, association ou personne morale entretenant une relation d'affaires ou autre avec un membre du conseil municipal de la Municipalité de Chelsea.

4.7 Éthique:

Le sens de l'éthique est un concept qui tente de guider une personne dans le choix d'un comportement à adopter face à une situation donnée. C'est un ensemble de règles qui encadre la conduite humaine, son application est fondée sur une autodiscipline de la part du sujet.

Elle s'inscrit dans l'art d'exercer son jugement sur la base des valeurs, des normes et des enjeux en cause pour diriger sa conduite et prendre des décisions éclairées dans une situation donnée. Au sens pratique, elle se réfère à un ensemble de valeurs, de règles et de jugements qui orientent le comportement d'un individu et des groupes.

Elle ne doit pas être vue comme un système de mais bien plutôt comme l'exercice contrôle. responsable du jugement et du discernement dans des situations difficiles.

4.8 Intérêt personnel : Intérêt de la personne concernée, qu'il soit direct ou indirect, associatif, pécuniaire ou non et qui est distinct de l'intérêt du public en général ou peut-être perçu comme tel par une personne raisonnablement informée.

4.9 **Membre:**

Un membre du comité, qu'il soit membre du conseil municipal ou non.

4.10 Membre de la

famille immédiate : Le conjoint au sens de la Loi sur les normes du travail, les ascendants, descendants, frères ou sœurs et leurs conjoints ou une entité liée.

4.11 Membre du

conseil:

Le maire et les conseillers forment les membres du conseil municipal de la Municipalité de Chelsea.

4.12 Municipalité: La Municipalité de Chelsea.

4.13 Personne-

ressource:

Personne nommée par le conseil municipal pour participer aux activités du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable, ou autre comité, mais qui n'est pas un membre et qui n'a pas de droit de vote. La personne-ressource est assujettie aux mêmes devoirs et obligations qu'un membre mais elle peut détenir une charge ou un contrat avec la Municipalité. Le fait pour une personne-ressource d'être un employé de la Municipalité ou de détenir un mandat professionnel de consultant avec la Municipalité n'est pas réputé constituer un conflit d'intérêts. La détention d'un intérêt au sens de l'article 305 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités n'est pas visée par les présentes.

<u>ARTICLE 5 – VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA</u>

5.1 Honneur rattaché aux fonctions de membre du

conseil municipal: Tout membre du conseil municipal sauvegarde l'honneur rattaché à sa fonction, ce qui présuppose la pratique constante des valeurs : Intégrité, prudence, respect, loyauté et équité.

5.2 Intégrité:

Tout membre du conseil municipal valorise l'honnêteté, la rigueur et la justice.

5.3 Loyauté envers la

Municipalité: Tout membre du conseil municipal recherche l'intérêt

de la Municipalité de Chelsea.

5.4 Prudence dans la poursuite de l'intérêt public :

Tout membre du conseil municipal assume ses responsabilités face à la mission d'intérêt public qui lui incombe. Dans l'accomplissement de cette mission, il agit avec professionnalisme, ainsi qu'avec vigilance et

discernement.

5.5 Recherche de l'équité :

Tout membre du conseil municipal traite chaque personne avec justice et, dans la mesure du possible, en interprétant les lois et règlements en accord avec

leur esprit.

5.6 Respect envers les autres membres, les employés de la Municipalité et les citoyens :

Tout membre du conseil municipal favorise le respect dans les relations humaines. Il a droit à celui-ci et agit avec respect envers l'ensemble des personnes avec lesquelles il traite par écrit ou verbalement dans le cadre de ses fonctions.

ARTICLE 6 - CONFLIT D'INTÉRÊTS

- 6.1 Pour les fins des présentes, il y a une situation de conflit d'intérêts quand un intérêt personnel pourrait, potentiellement ou en apparence, empêcher le membre du conseil municipal d'agir d'une façon objective dans l'exercice de ses fonctions et dans les seuls intérêts de la Municipalité de Chelsea.
- 6.2 Tout membre du conseil municipal doit exécuter ses fonctions dans l'intérêt public et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire valoir cet intérêt public. A cet effet, et sans restreindre la portée, il doit accorder une attention particulière à chaque dossier soumis à des comités ou autres afin de l'évaluer au mérite en tenant compte de ses avantages, de ses inconvénients et de ses impacts sur l'ensemble de la collectivité.
- 6.3 Tout membre du conseil municipal doit assumer fidèlement ses fonctions en conformité avec les législations applicables, incluant la réglementation en vigueur dans la Municipalité. Il souscrit et adhère aux principes d'une saine administration municipale et doit s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités avec intégrité, dignité et impartialité.
- 6.4 Tout membre du conseil municipal ne doit pas se placer dans une situation où son intérêt personnel ou celui d'un membre de sa famille immédiate pourrait l'influencer dans l'exercice de ses fonctions.
- 6.5 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir de solliciter ou de détenir, pour lui-même, un proche ou une personne morale dans laquelle il possède un intérêt personnel, une charge ou un contrat avec la Municipalité.
- 6.6 Afin de prévenir toute situation réelle ou potentielle de conflit d'intérêts, tout membre du conseil municipal ne peut participer directement ou indirectement à toute demande d'appel d'offres et ne peut avoir avec la Municipalité ou un organisme municipal, un intérêt direct ou indirect dans un contrat, sauf les exceptions prévues à l'article 305 de la *Loi sur les élections* et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2) et l'article 269 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. -27.1).
- 6.7 Tout membre du conseil municipal ne peut solliciter, accepter, ni recevoir quelque rémunération, profit ou avantage que ce soit, autres que ceux qui sont prévus à la Loi, en échange d'une prise de position sur un règlement, une résolution ou toute question soumise ou qui doit être soumise au conseil municipal ou à un de ses comités.

- 6.8 Tout membre du conseil municipal qui, lors de son élection ou en cours de son mandat ou emploi, est placé dans une situation de conflit d'intérêts, par suite de l'application d'une loi, d'un mariage, d'une union de fait ou de l'acceptation d'une donation ou d'un legs, doit mettre fin à cette situation le plus rapidement possible après l'élection ou la survenance de l'événement qui engendre la situation de conflit d'intérêts.
- 6.9 Tout membre du conseil municipal doit faire connaître publiquement dans sa déclaration d'intérêts pécuniaires annuelle les faits et situations susceptibles de mettre en conflit, directement ou indirectement, l'intérêt public ou les devoirs de sa fonction et son intérêt personnel ou celui de sa famille immédiate de façon à ce que les citoyens soient à même de constater qu'il exerce ses fonctions avec intégrité, impartialité et objectivité ou, le cas échéant, d'observer qu'ils dérogent à la façon correcte d'agir en maintenant celle-ci à jour dès qu'il a connaissance de tout fait ou situation de cette nature en déposant, auprès du Directeur général et Secrétaire-trésorier de la Municipalité, une déclaration amendée.
- 6.10 Le membre qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier doit divulguer la nature générale de cet intérêt, avant le début des délibérations sur cette question. Il doit aussi s'abstenir de participer à ces délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Lorsque la séance n'est pas publique, le membre doit, en plus de ce qui précède, divulguer la nature générale de son intérêt, puis quitter la séance, pour tout le temps que dureront les délibérations et le vote sur cette question.

Lorsque la question à propos de laquelle un membre a un intérêt pécuniaire est prise en considération lors d'une séance à laquelle il est absent, il doit, après avoir pris connaissance de ces délibérations, divulguer la nature générale de son intérêt, dès la première séance à laquelle il est présent après avoir pris connaissance de ce fait.

Le présent article ne s'applique pas dans le cas où l'intérêt du membre consiste dans des rémunérations, des allocations, des remboursements de dépenses, des avantages sociaux ou autres conditions de travail attachés à ses fonctions au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal.

Il ne s'applique pas non plus dans le cas où l'intérêt est tellement minime que le membre ne peut raisonnablement être influencé par lui.

6.11 <u>Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.</u>

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

<u>ARTICLE 7 – CADEAUX – DONS</u>

- 7.1 Tout membre du conseil municipal doit refuser tout cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage quelle que soit sa valeur qui risque d'avoir une influence sur son jugement ou l'exercice de ses fonctions ou qui pourrait donner lieu à une perception d'un tel risque.
- 7.2 Nonobstant l'article 7.1, un membre du conseil municipal peut recevoir certains avantages lorsque ceux-ci :
 - a) sont conformes aux règles de la courtoise, du protocole, de l'hospitalité ou de l'usage ;
 - b) ne proviennent pas d'une source anonyme ;
 - c) ne sont pas constitués d'une somme d'argent, d'une action, d'une obligation, d'un effet de commerce ou d'un titre quelconque de finances;

- d) ne sont pas de nature à laisser planer un doute sur leur intégrité, leur indépendance ou leur impartialité, celle de la Municipalité ou d'un organisme municipal.
- 7.3 Tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre du conseil municipal et qui n'est pas de nature purement privée ou visée par l'article 7.1 doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l'objet dans les 30 jours de sa réception, d'une déclaration écrite par ce membre auprès du Directeur général et Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Chelsea. Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu, et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier tient un registre public de ses déclarations.
- 7.4 La présente règle ne s'applique pas lorsque :
 - la marque d'hospitalité ou l'avantage provient d'un gouvernement ou d'une municipalité, d'un organisme gouvernemental ou municipal, ou d'un de leurs représentants officiels;
 - b) si le membre du conseil municipal fait remise de l'avantage reçu à la Municipalité;
 - c) s'il s'agit d'un repas consommé en présence de la personne qui l'a offert, et qui est inférieur à 200\$.
- 7.5 Lorsqu'un membre du conseil municipal reçoit directement ou indirectement une marque d'hospitalité ou un autre avantage dans le cadre d'une activité de formation ou de perfectionnement conformément à l'article 7.2, il doit en informer le Directeur général et Secrétaire-trésorier. La déclaration du membre du conseil municipal doit faire l'objet d'une description par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, dans le registre public prévu à cet effet, en précisant les circonstances. Le présent article ne s'applique pas à une marque d'hospitalité ou tout autre avantage lorsqu'un membre du conseil municipal a reçu ces derniers dans l'exercice de ses fonctions officielles de la part d'un représentant ou d'un organisme d'un gouvernement, ou d'une association professionnelle dont ils sont membres.
- 7.6 Chaque donateur reçoit une copie du présent règlement relative à l'éthique, afin qu'il sache que le cadeau ou le don ne peut être accepté. Les professionnels et les entreprises qui font affaires avec la Municipalité recevront une copie du présent règlement.

ARTICLE 8 – DEVOIR DE DISCRÉTION

- 8.1 Tout membre du conseil municipal ne peut utiliser à son propre avantage ou bénéfice des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas généralement communiqués au public.
- 8.2 Tout membre du conseil municipal ne peut transmettre à des tiers des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas généralement communiqués au public.
- 8.3 Tout membre du conseil municipal ne peut transmettre à des tiers des renseignements ou de l'information nominative au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier et le conseiller au greffe sont les personnes responsables désignées en vertu de ladite Loi et ils possèdent l'autorité déléguée pour décider du caractère nominatif d'une information.
- 8.4 Tout membre du conseil municipal, à l'exception du maire, ne peut sans l'autorisation du conseil municipal transmettre une information qui n'est pas nominative et n'est pas généralement communiquée ou connue du public.
- 8.5 Afin de préserver le secret quant aux renseignements de nature confidentielle, tout membre du conseil municipal doit :
 - s'abstenir de faire usage de tels renseignements au préjudice de la Municipalité ou en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage pour lui-même ou pour autrui;

- b) prendre les mesures nécessaires pour que ces collaborateurs et son entourage ne communiquent pas ou n'utilisent pas de tels renseignements qui viennent à leur connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.
- 8.6 Les membres du conseil municipal n'ont pas accès aux archives de la Municipalité, à l'exception du Maire. Les membres du conseil municipal doivent éviter de détruire, retirer d'un dossier ou modifier, des documents considérés « officiels ». Ils doivent être remis à l'archiviste de la Municipalité. En cas de doute, le conseiller consulte le Maire.

ARTICLE 9 - UTILISATION DES RESSOURCES - DU NOM - DES MARQUES OU ARMOIRIES OU LOGO

- 9.1 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir d'utiliser ou de permettre l'utilisation à des fins autres que celles auxquelles ils sont destinés, des ressources, des biens ou des services de la Municipalité ou des organismes municipaux ou d'utiliser l'autorité de sa fonction pour son intérêt personnel ou celui d'un membre de sa famille immédiate.
- 9.2 Malgré l'article 9.1, un contribuable peut utiliser certains biens ou services de la Municipalité à des fins personnelles, s'il s'agit d'un service offert de façon générale par la Municipalité ou par un organisme municipal.
- 9.3 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir dans les contrats et ententes qu'il conclut à titre personnel avec des tiers d'utiliser le nom ou le logo de la Municipalité de façon à laisser croire à l'autre partie que le contrat ou l'entente est conclue avec la Municipalité ou que cette dernière s'en porte caution ou y est impliquée à quelque titre que ce soit.
- 9.4 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir d'utiliser le papier à entête de la Municipalité aux fins de ses activités personnelles.
- 9.5 Tout membre du conseil municipal qui détient ou acquiert des intérêts dans une compagnie, société ou entreprise doit éviter que l'on se serve du poste qu'il occupe à la Municipalité à des fins de publicité ou d'appui promotionnel pour l'entreprise concernée.

ARTICLE 10 – AFFAIRES AVEC LA MUNICIPALITÉ

Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir de détenir directement ou indirectement un intérêt dans un contrat avec la Municipalité ou un organisme municipal, sous réserve des exceptions prévues par la Loi.

<u>ARTICLE 11 – RESPECT DES MÉCANISMES DE DÉCISION – RELATIONS</u> <u>AVEC LES EMPLOYÉS – PROCESSUS D'EMBAUCHE</u>

- 11.1 Tout membre du conseil municipal doit respecter les prescriptions législatives et administratives régissant les mécanismes de prise de décision de la Municipalité et de ses organismes municipaux.
- 11.2 Tout membre du conseil municipal doit maintenir des relations respectueuses avec les autres membres du conseil municipal de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens.
- 11.3 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir de participer ou d'influencer quiconque lors d'embauche, de supervision, de promotion ou d'évaluation du rendement d'un membre de sa famille immédiate ou d'une personne à laquelle il est légalement ou personnellement redevable.
- 11.4 Tout membre du conseil municipal doit divulguer tout lien de parenté ou d'affiliation sociale par-devers un candidat pouvant affecter sa crédibilité et se retirer de tout comité de sélection.

ARTICLE 12 – PARTICIPATION À DES SÉANCES DE FORMATION – SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

- 12.1 Tout membre du conseil municipal participera, dans les six (6) mois de son entrée en fonction, à une session de formation sur l'éthique et la déontologie conçue spécialement pour le milieu municipal et aux sessions de formation complémentaires offertes périodiquement pendant la durée du mandat.
- 12.2 Tout membre du conseil municipal doit prêter serment conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en tenant compte des règles du code d'éthique et de déontologie.

ARTICLE 13 - MÉCANISMES D'APPLICATION ET DE CONTRÔLE

- 13.1 Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'un membre du conseil municipal a commis un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable peut en saisir le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard dans les trois ans qui suivent la fin du mandat de ce membre, le tout en conformité avec les articles 20 à 30 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
- 13.2 Toute plainte au regard du présent règlement, pour être complète, être écrite, assermentée, motivée et accompagnée, s'il y a lieu, de tout document justificatif.
- 13.3 Conformément aux articles 7 et 31 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un manquement à une règle prévue au présent Code d'éthique et de déontologie, par un membre d'un conseil municipal de la Municipalité de Chelsea peut entraîner l'imposition des sanctions suivantes:
 - 1. la réprimande;
 - 2. la remise à la Municipalité, dans les 30 jours de la décision de la Commission municipale du Québec :
 - a. du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de la valeur de ceux-ci;
 - b. de tout profit retiré en contravention d'une règle énoncée dans le Code;
 - le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme reçue, pour la période qu'a duré le manquement à une règle prévue au Code, comme membre du conseil municipal, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou d'un organisme;
 - 4. la suspension du membre du conseil pour une période dont la durée ne peut excéder 90 jours, cette suspension ne pouvant avoir effet audelà du jour où prend fin son mandat.
- 13.4 Lorsqu'un membre d'un conseil est suspendu, il ne peut siéger à aucun conseil, comité ou commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme, ni recevoir une rémunération, une allocation ou toute autre somme de la municipalité ou d'un tel organisme.

ARTICLE 14 - L'APRÈS-MANDAT

- 14.1 Tout membre du conseil municipal qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer avantage indu de ses fonctions antérieures.
- 14.2 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir de divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni d'utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, l'information non disponible au public obtenue dans le cadre de ses fonctions.

14.3 Tout membre du conseil municipal doit s'abstenir, dans les douze (12) mois qui suivent la fin de son mandat, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre du conseil municipal.

ARTICLE 15 – RÉVISION DES RÈGLES ÉDICTÉES – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les membres du conseil municipal conviennent de réviser et d'adopter en début de chaque nouveau mandat de quatre (4) ans les règles régissant le code d'éthique et de déontologie, afin de réitérer leur engagement à l'égard du respect et de la promotion des règles qu'il contient et qu'il reflète l'évolution des préoccupations locales de même que les orientations et les priorités des élus, avant le 1^{er} mars suivant toute élection générale.

ARTICLE 16 – DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES

Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent règlement sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 17 – ENTRÉE EN VIGUEUR

- 17.1 Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout règlement antérieur à cet effet et toutes autres dispositions, résolutions ou directives du conseil conciliables.
- 17.2 Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la Loi.

DONNÉ À CHELSEA (QC), ce 7e jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul Directeur général et Secrétaire-trésorier	Pierre Guénard Maire	
DATE DE L'AVIS DE MOTION :	7 DÉCEMBRE 2021	
DATE DE L'AVIS PUBLIC :		
DATE DE L'ADOPTION :		
RÉSOLUTION NUMÉRO :		
DATE DE PUBLICATION :		

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1233-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DU CENTRE-VILLAGE

La conseillère / le conseiller règlement et donne avis de motion que lo le règlement portant le numéro 1233-21 des dépenses en immobilisations et un mise à niveau de la station d'épuration adoption.	ors d ['] une séand intitulé « Règle emprunt néces	ce subséque ement d'emp ssaire à la ré	orunt décrétan éalisation de la
Le but de ce règlement est de mettre à village.	ı niveau la stat	tion d'épurat	ion du centre
(conseillère/conseiller)			

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1233-21

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE la station d'épuration du centre-village de la Municipalité de Chelsea a été mise en service en juillet 2016;

ATTENDU QUE dès la conception initiale du projet, il était prévu qu'à l'atteinte de 50 % de la capacité résiduelle de l'usine, une mise à niveau du système de traitement des boues allait être requise pour éviter des problématiques d'odeurs et d'opération;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 décembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil de la Municipalité de Chelsea est autorisé à effectuer la mise à niveau de la station d'épuration du centre-village, tel qu'il appert des estimations préparées par la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc., lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexe A.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 219 900,00 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 219 900,00 \$ sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles des emprunts énoncés dans le préambule, sont par le présent règlement, exigés et imposés et seront prélevées, annuellement, durant le terme des emprunts :

A. Pour acquitter 80% de la quote-part des dépenses engagées, trois groupes seront définis soit le groupe du secteur construit, le secteur A, le groupe du secteur en développement, le secteur B, et le groupe du périmètre d'urbanisation non encore desservi, le secteur C, tels qu'identifiés à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

a) Secteur A

- i. Pour acquitter sa juste part des dépenses engagées, chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du secteur A décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, paiera une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.
- ii. Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités attribuées, suivant le tableau ci-après, à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Habitation unifamiliale isolée	Hombie a anices
1 chambre 2 chambres 3 chambres	0,35 unité 0,70 unité 1 unité + 0,25 unité/chambre excédant les 3 premières chambres
Habitation familiale jumelée (calcul fait pour chaque logement) 1 chambre 2 chambres 3 chambres	0,35 unité 0,70 unité 1 unité + 0,25 unité/chambre excédant les 3 premières chambres
Habitation multilogement (calcul fait pour chaque logement) 1 chambre 2 chambres 3 chambres	0,35 unité 0,70 unité 1 unité + 0,25 unité/chambre excédant les 3 premières chambres
Habitation collective (calcul fait pour chaque logement)	
- Avec cuisine individuelle - Sans cuisine individuelle	0,70 unité 0,55 unité
Autres logements (ex. loft, studio) (calcul fait pour chaque logement) 1 chambre 2 chambres (potentiel)	0,35 unité 0,70 unité
Terrain vacant (sans plan de lotissement autorisé) et/ou Terrain avec bâtiment accessoire non-branché	
3 acres et moins Par acre supplémentaire	4 unités 6 unités
Terrain vacant (avec plan de lotissement autorisé)	
- sans permis construction émis	Unités établies selon le potentiel de développement maximum prévu au plan d'urbanisme
- avec permis construction émis	Unités selon projet réel approuvé
Deuxième branchement non utilisé sur un même terrain	0,25 unité
Restaurant avec ou sans boissons alcoolisées	
Moins de 30 places Entre 31 et 60 places Entre 61 et 90 places Entre 91 et 120 places Plus de 120 places	2,5 unités 5 unités 10 unités 15 unités 20 unités

Café sans service au table / casse-croute / crèmerie	1,5 unité
Bar / discothèque avec ou sans spectacle	
Sans nourriture Avec nourriture	2,5 unités Voir Restaurant avec ou sans boissons alcoolisées
Boulangerie	2 unités
Dépanneur	1 unité
Pharmacie	1 unité
Salle de réunion (capacité)	
Moins de 25 places 26 à 50 places 50 à 100 places 100 places et plus	0,25 unité 0,5 unité 1 unité 2 unités
Salle de réception avec cuisine pour traiteur (capacité)	
Moins de 25 places 26 à 50 places 51 à 100 places 101 à 200 places 201 à 300 places 301 places à 500 places 501 places et plus	0,5 unité 1 unité 2 unités 3 unités 4 unités 5 unités 6 unités
Salle de quilles ou curling	
Sans douche 4 allées et moins Par allée supplémentaire	2 unités 0,5 unité
Avec douche 4 allées et moins Par allée supplémentaire	4 unités 0,5 unité
Salon de coiffure et de beauté / salon d'esthétique	
2 sièges de soins et moins Par siège de soins supplémentaire	2 unités 0,5 unité
École	
Avec douche et cafétéria 100 étudiants et moins 101 à 250 étudiants 251 à 500 étudiants Plus de 500 étudiants	10 unités 20 unités 30 unités 50 unités
Sans douche et sans cafétéria 100 étudiants et moins 101 à 250 étudiants 251 à 500 étudiants Plus de 500 étudiants	6 unités 12 unités 20 unités 30 unités
Avec douche ou cafétéria 100 étudiants et moins 101 à 250 étudiants 251 à 500 étudiants Plus de 500 étudiants	8 unités 15 unités 25 unités 40 unités
Garderie	
En milieu familial 5 enfants et moins 6 à 10 enfants	0,3 unité 0,6 unité

Plus de 10 enfants	1 unité
Autre 25 enfants et moins	2 unitán
26 à 50 enfants	2 unités 4 unités
51 enfants et plus	6 unités
Service administratif	
gouvernemental ou municipal / bureau d'affaires ou	
professionnel	
3 employés et moins 4 à 10 employés	0,5 unité 1 unité
11 à 20 employés	2 unités
21 à 30 employés	3 unités
31 à 40 employés 41 à 50 employés	4 unités 5 unités
51 employés et plus	6 unités
Bureau d'affaires/professionnel	
(usage complémentaire à l'habitation)	
2 employés et moins	0,25 unité
Par employé supplémentaire	0,25 unité
Service de santé ou de bien être pour la personne (excluant	
les SPA)	
3 salles de soins ou moins Chaque salle de soins	1 unité 0,25 unité
supplémentaire	0,20 0,1110
Clinique médicale	
3 salles de soins ou moins	1 unité
Chaque salle de soins supplémentaire	0,25 unité
Service de santé ou de bien être pour la personne (avec SPA)	
Capacité :	
Moins de 250 personnes 251 à 500 personnes	50 unités 80 unités
501 à 750 personnes	100 unités
751 personnes et plus	110 unités
Centre santé de jour	2 unités + 0,6 unité/personne excédant les 3 premières personnes, ajouter 35 % si avec buanderie
Clinique vétérinaire	
5 employés et moins	1,5 unité
6 à 10 employés 11 employés et plus	2 unités 2,5 unités
	2,0 011103
Animalerie	
-Sans service toilettage	0.5 upitó
3 employés et moins 4 à 10 employés	0,5 unité 1 unité
-Avec service toilettage	
3 employés et moins	0,7 unité
4 à 10 employés	1,5 unité
Vente au détail (vêtements, art, décoration, articles de sport, bijouterie etc)	
3 employés et moins	0,5 unité
4 à 10 employés	1 unité 4

11 employés et plus	2 unités
Atelier de fabrication et transformation	
3 employés et moins 4 à 10 employés 11 employés et plus	0,5 unité 1 unité 2 unités
Gîte du passant (1 chambre = 1 lit)	
3 chambres et moins Chaque chambre supplémentaire (maximum 5 chambres)	1,5 unité 0,5 unité
Chaque lit supplémentaire	0,5 unité
Maison de touristes/ établissement d'hébergement	
3 chambres et moins Chaque chambre supplémentaire	1,5 unité 0,5 unité
Auberge / hôtel / motel	
1 à 20 chambres 21 à 40 chambres 41 à 60 chambres 61 à 80 chambres 81 à 100 chambres 100 chambres et plus	10 unités 20 unités 30 unités 40 unités 50 unités Selon même ratio
Garage / station-service	
Sans station de lavage Avec station de lavage	1 unité Selon débit (rapport d'ingénieur)
Centre d'information touristique	
Bureaux	Voir classe Services administratifs/bureau d'affaires
Accueils : Touristes-visiteurs	4 unités
Maison de jeunes / camp de jeunes (capacité)	
25 enfants et moins 26 à 50 enfants 51 à 75 enfants 75 enfants et plus	2 unités 4 unités 6 unités Selon même ratio
Maison de chambre	1,5 unité pour trois premières chambres + 0,5 unité/chambre supplémentaire
Studio de photographie	1,5 unité
Vente au détail de produits de quincaillerie	
3 employés et moins 4 à 10 employés 11 à 20 employés 21 à 30 employés 31 à 40 employés 41 à 50 employés 51 employés et plus	1 unité 2 unités 3 unités 4 unités 5 unités 6 unités 7 unités
Marché d'alimentation	
3 employés et moins 4 à 10 employés 11 à 20 employés 21 à 30 employés 31 à 40 employés	2 unités 4 unités 6 unités 8 unités 10 unités

Service de handerie Service de nettoyage à sec 1,5 unité/commerce + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Centre sportif / aréna Aréna (1 glace) avec douche Gym sans douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 15 à 1 100 places 100 places et plus Moins de 25 places 25 à 50 places 25 à 100 places 1 unité 1,5 unité 2 unités 3 unités 4 unités 4 unité 1,5 unité Microbrasserie / distillerie Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 1 15 places 1 1 unité par tranche de 10 personnes Employés: 1,5 unité 2 unités 2 unités 2 unités 2 unités 2 unités 3 unités 4 unité 1 unité par tranche de 10 personnes 2 unités 3 unités 4 unités 1 unité par tranche de 10 personnes 2 unités 3 unités 4 unités 4 unités 4 unités 5 elor débit (rapport ingénieur) Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 1 1 100 places 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	41 à 50 employés 51 employés et plus	12 unités 14 unités
Centre sportif / aréna Aréna (1 glace) avec douche Gym sans douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 51 à 100 places 100 places et plus Moins de 25 places 28 à 50 places 28 à 50 places 100 places et plus 1,5 unité 1,5 unité 2 unités 3 unités 4 unités 4 unités 5 dèves et moins 6 à 10 élèves 1 à 20 élèves 1 à 20 élèves 1 à 20 élèves 1 à 30 places 2 unités 2 unité 8 unités 0,25 unité 9,25 unité 1 unité 1,5 unité 1 unité 1,5 unité 1 unité 1,5 unité 1 unité 1,5 unité 1 a 30 places 1 unités 2 unités 3 unités 0,75 unité 1 unités 2 unités 2 unités 3 unités 4 unités 0,75 unité 1 unités 2 unités 3 unités 4 unités 5 unités 4 unités 5 unités 4 unités 5 unités 4 unités 6 unités	Service de buanderie	2,5 unités par machine à laver
Aréna (f glace) avec douche Gym sans douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 100 places et plus Hornaus de 25 places 26 à 50 places 26 à 50 places 100 places et plus Hornaus de 25 places 26 à 50 places 27 sunité 28 unités 29 unités 20 unité 20 unité 20 unités 20 unité 20 unités 1 unité par tranche de 100 personnes Employés excédant les 10 premiers employés 2 unités 20 unités	Service de nettoyage à sec	10 employés excédant les 10 premiers
Gym sans douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 15 à 100 places 100 places et plus Gym avec douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 100 places et plus Gym avec douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 26 à 50 places 26 à 50 places 27 à 100 places 28 à 100 places 29 à unités 20 unité 20 unités 20 personnes 20 personnes 20 personnes 20 personnes 20 unités	Centre sportif / aréna	
Moins de 25 places 26 à 50 places 51 à 100 places 100 places et plus Gym avec douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 26 à 50 places 3 unité 1 unité 1,5 unité 2 unités 2,5 unités 3 unités 4 unités 1,5 unité 2 unités 3 unités 4 unités 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 1,5 unité 1 unité 1 unité 1 unité 1 unité 1 unités 4 unités 6 à 10 élèves 1,5 unité 1 unité 1 unité 1 unité 1 unités 1 unité 1 unités 1 unité 1 unité 1 unités 1 unité 1 unité 1 unité 1 unités 1 unité 2 unités 1 unité par tranche de 1 unité par tranche de 1 unité par tranche de 1 unités 2 unités 2 unités 2 unités 4 unités 3 unités 4 unités 5 unités 6	Aréna (1 glace) avec douche	25 unités
26 à 50 places 100 places et plus 1,5 unité 1 unité 1,5 unité 2 unité 2 unité 3,5 unité 4,5 unité 5,6 unité 5,6 unité 6,6 unité 6,7 unité 7,5 unit	Gym sans douche (capacité)	
Gym avec douche (capacité) Moins de 25 places 26 à 50 places 51 à 100 places 100 places et plus Local pour cours de conditionnement Pavillon golf Selon usage École de musique / de yoga / de dance / de théâtre (capacité) 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 11 à 20 élèves Plus de 20 élèves 11 à 12 de lèves 11 à 25 elèves 11 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 11 à 50 places 11 is 50 personnes Employés: 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Ervice postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	26 à 50 places 51 à 100 places	0,75 unité 1 unité
26 à 50 places 51 à 100 places 100 places et plus Local pour cours de conditionnement Pavillon golf École de musique / de yoga / de dance / de théâtre (capacité) 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 11 à 20 élèves Plus de 20 élèves Plus de 20 élèves Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 151 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unités 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	•	1,0 00
Conditionnement Pavillon golf École de musique / de yoga / de dance / de théâtre (capacité) 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 11 à 20 élèves 11 à 20 élèves Plus de 20 élèves Plus de 20 élèves Microbrasserie / distillerie Fleuriste Selon débit (rapport ingénieur) Fleuriste 2 unités Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	Moins de 25 places 26 à 50 places 51 à 100 places	2,5 unités 3 unités
École de musique / de yoga / de dance / de théâtre (capacité) 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 11 à 20 élèves 11 unité 11 unité 11,5 unité 11,5 unité 11,5 unité 11,5 unité 12 unités Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 11 in 100 places 101 à 150 places 151 à 100 places 151 à 100 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 2 unités Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 100 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	•	0,25 unité
de dance / de théâtre (capacité) 5 élèves et moins 6 à 10 élèves 11 à 20 élèves Plus de 20 élèves 1 unité 1,5 unité 1,5 unité 1,5 unité 1,5 unité 1 i a 20 élèves Plus de 20 élèves Microbrasserie / distillerie Selon débit (rapport ingénieur) Fleuriste 2 unités Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 1 à 100 places 101 à 150 places 151 à 100 places 151 à 100 places 151 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	Pavillon golf	Selon usage
6 à 10 élèves 11 à 20 élèves 11 à 50 unité 1,5 unité Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence		
Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	6 à 10 élèves 11 à 20 élèves	0,75 unité 1 unité
Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence		
cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence	Microbrasserie / distillerie	Selon débit (rapport ingénieur)
51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence		, , , ,
101 à 150 places 151 places et plus 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 4 unités 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle) Établissement de santé / maison convalescence	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre /	, , , ,
Musée Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle) Établissement de santé / maison convalescence	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places	2 unités 0,5
30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés Cour de justice 1 unité par tranche de 100 personnes Service postal 2 unités Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 4 unités 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle) Établissement de santé / maison convalescence	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places	2 unités 0,5 1
Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence 2 unités 4 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle)	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places	2 unités 0,5 1 1,5
Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence O,5 unité 2 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle)	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers
Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire Établissement de santé / maison convalescence 0,5 unité 2 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle)	Fleuriste Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés
25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire 2 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle) Établissement de santé / maison convalescence	Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Cour de justice Service postal	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés 1 unité par tranche de 100 personnes
personnes excédant les 150 premières personnes (capacité de la salle) Établissement de santé / maison convalescence	Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Cour de justice Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés 1 unité par tranche de 100 personnes 2 unités
maison convalescence	Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Cour de justice Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés 1 unité par tranche de 100 personnes 2 unités 0,5 unité 2 unités 4 unités
1 à 50 lits 20 unités	Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Cour de justice Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés 1 unité par tranche de 100 personnes 2 unités 0,5 unité 2 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières
	Salle de spectacle / théâtre / cinéma 1 à 50 places 51 à 100 places 101 à 150 places 151 places et plus Musée Cour de justice Service postal Caserne de pompiers Moins de 3 employés (temps plein) 25 pompiers partiels et moins 26 à 50 pompiers partiels 51 à 75 pompiers partiels Centre et salle communautaire	2 unités 0,5 1 1,5 Selon même ratio Capacité d'accueil : 1 unité par tranche de 30 personnes Employés : 1,5 unité + 1 unité/tranche de 10 employés excédant les 10 premiers employés 1 unité par tranche de 100 personnes 2 unités 0,5 unité 2 unités 4 unités 6 unités 2 unités + 1 unité/tranche de 90 personnes excédant les 150 premières

51 à 75 lits	30 unités
76 à 100 lits	40 unités
101 à 125 lits	50 unités
126 à 150 lits	60 unités
151 lits et plus	Selon même ratio
·	

Les unités équivalentes attribuées à un immeuble imposable est le total des unités attribuées pour chaque usage de cet immeuble. Si un usage se retrouve dans deux bâtiments branchés distincts il est alors considéré comme deux usages. Tout immeuble imposable vacant ou non exploité sera facturé en fonction du nombre d'unités établies selon le dernier usage enregistré au rôle.

b) Secteur B

- i. Pour acquitter sa juste part des dépenses engagées, chaque propriétaire d'un immeuble imposable, situé à l'intérieur du secteur B décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, paiera une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.
- ii. Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités équivalentes, établi selon le débit théorique et calculé pour chaque projet en développement selon l'annexe C jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- iii. Chaque nouvel immeuble imposable construit dans les projets en développement, devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités qui lui est attribué, suivant le tableau présenté au point ii) du sous-titre a) du paragraphe A. ci-dessus, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d. du présent paragraphe.
- iv. Chaque portion de terrain vacant de moins d'une acre du projet en développement vendue ou transférée à une tierce partie devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités qui lui est attribué, suivant le tableau présenté au point ii) du sous-titre a) du paragraphe A. ci-dessus, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- v. Chaque portion de terrain vacant de plus d'une acre du projet en développement vendue ou transférée à une tierce partie devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités équivalentes au prorata de la grandeur du terrain par rapport à la grandeur total du terrain du projet en développement initial établi à l'annexe C jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, par la valeur attribuée à chaque unité selon le sous-titre d) du présent paragraphe.
- vi. Chaque projet en développement devra payer une compensation calculée en multipliant le solde des unités équivalentes attribuées initialement selon l'annexe C, déduction faite des unités attribuées aux immeubles imposables construits au point iii) du présent sous-titre et déduction faite des unités attribuées au portion de terrain vendue ou transférée aux points iv) et v) du présent sous-titre, pour son projet en développement, par la valeur attribuée à chaque unité selon le sous-titre d) du présent paragraphe.
- vii. Aucun projet en développement ne peut dépasser le nombre d'unités équivalentes prévues initialement selon l'annexe C sans avoir conclu, au préalable, une entente avec la Municipalité relativement à la contribution de croissance pour l'agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées du centre-village de Chelsea ou pour toutes autres modifications ou ajouts nécessaires au réseau pour permettre à la Municipalité de desservir un plus grand nombre d'unités équivalentes, tel que défini au **RÈGLEMENT NUMÉRO 1162-**

20 - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE POUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE DU CENTRE VIILAGE LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE LOTISSEMENT, LORS DE L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION OU D'OCCUPATION POUR CHANGEMENT D'USAGE OU LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX NON PRÉVU DANS LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS INITIAUX et ses amendements.

c) Secteur C

- i. Pour acquitter sa juste part des dépenses engagées, chaque propriétaire d'un immeuble imposable qui est maintenant desservi par le réseau, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.
- ii. Chaque nouvel immeuble imposable qui est maintenant desservi par le réseau, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités qui lui est attribué, suivant le tableau présenté au point ii) du sous-titre a) du paragraphe A. ci-dessus, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- iii. Chaque nouveau projet en développement qui est maintenant desservi par le réseau, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités établies préalablement selon l'entente conclue avec la Municipalité, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- iv. Chaque nouvel immeuble imposable construit dans les nouveaux projets en développement qui est maintenant desservi par le réseau, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités qui lui est attribué, suivant le tableau présenté au point ii) du sous-titre a) du paragraphe A. ci-dessus, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- v. Chaque portion de terrain vacant de moins d'une acre des nouveaux projets en développement vendue ou transférée à une tierce partie devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités qui lui est attribué, suivant le tableau présenté au point ii) du sous-titre a) du paragraphe A. ci-dessus, par la valeur attribuée à chaque unité tel que défini au sous-titre d) du présent paragraphe.
- vi. Chaque portion de terrain vacant de plus d'une acre des nouveaux projets en développement vendue ou transférée à une tierce partie devra payer une compensation calculée en multipliant le nombre d'unités établies préalablement selon l'entente conclue avec la Municipalité au prorata de la grandeur du terrain par rapport à la grandeur total du terrain du projet en développement initial établi, par la valeur attribuée à chaque unité selon le sous-titre d) du présent paragraphe.
- vii. Aucun nouveau projet en développement qui est maintenant desservi par le réseau, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, ne peut dépasser le nombre d'unités établies préalablement selon l'entente conclue avec la Municipalité sans avoir conclu, au préalable, une nouvelle entente avec la

Municipalité relativement à la contribution de croissance pour l'agrandissement des usines de traitement des eaux usées et de l'eau potable du centre-village de Chelsea ou pour toutes autres modifications ou ajouts nécessaires au réseau pour permettre à la Municipalité de desservir un plus grand nombre d'unités équivalentes, tel que défini au RÈGLEMENT RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE NUMÉRO 1162-20 -PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE POUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE DU CENTRE VIILAGE LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE LOTISSEMENT, DE L'ÉMISSION **D'UN D'OCCUPATION D'AUTORISATION** OU **POUR** CHANGEMENT D'USAGE OU LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX NON PRÉVU DANS LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS INITIAUX et ses amendements.

viii. Chaque nouvel immeuble imposable, situé à l'intérieur du secteur C décrit à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, qui demande à être desservi devra payer une contribution de croissance pour l'agrandissement des usines de traitement des eaux usées et de l'eau potable du centre-village de Chelsea ou pour toutes autres modifications ou ajouts nécessaires au réseau pour permettre à la Municipalité de desservir de nouveaux développements ou de nouvelles constructions, tel que défini au RÈGLEMENT NUMÉRO 1162-20 -RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE POUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE DU CENTRE VIILAGE LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE LOTISSEMENT, DE L'ÉMISSION **D'UN D'AUTORISATION** OU D'OCCUPATION CHANGEMENT D'USAGE OU LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX NON PRÉVU DANS LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS INITIAUX et ses amendements.

d) Valeur unitaire

La valeur attribuée à chaque unité est déterminée annuellement, par le RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET LES TARIFICATIONS DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER, en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles des emprunts énoncés dans le préambule, par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur des secteurs A et B ainsi que celles du secteur C qui serait maintenant desservis.

B. Pour acquitter 20% de la quote-part des dépenses engagées à l'égard des secteurs A, B et C décrits à l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 8

L'annexe B, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, identifie les trois groupes visés par l'article 7 du présent règlement et le territoire desservi ou à être desservi.

ARTICLE 9

L'annexe C, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, identifie le nombre d'unités équivalentes, établi selon le débit théorique et calculé pour chaque projet en développement.

ARTICLE 10

Le présent règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2022.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 7e jour du mois de décembre 2021.

Me John-David McFaul Pierre Guénard

Directeur général et Secrétaire-trésorier Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 7 décembre 2021

DATE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT : XX décembre 2021

NUMÉRO DE RÉSOLUTION : XX-21

APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABILES À VOTER :

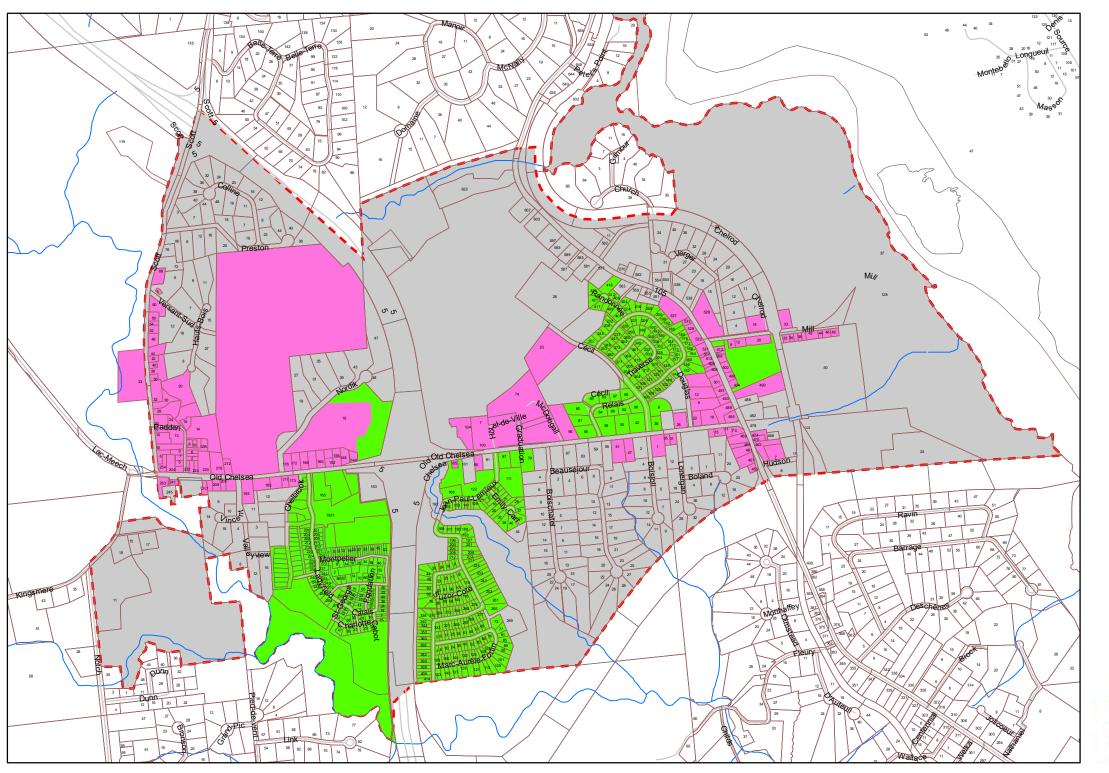
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION :





ANNEXE A MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DU CENTRE-VILLAGE

ART	. DESCRITPION DES TRAVAUX	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1.	Services professionnels			
1.1	Études, rapports et plans & devis	forfaitaire	160 000.00 \$	160 000.00 \$
1.2	Surveillance travaux	forfaitaire	50 000.00 \$	50 000.00 \$
		Sous-total, 1. Servic	es professionnels:	210 000.00 \$
2.	Réalisation des travaux			
2.1	Ajout d'un système de déshydratation	1	1 477 000.00 \$	1 477 000.00 \$
2.2	Ajout d'une pompe dans la station pompage	1	75 000.00 \$	75 000.00 \$
		Sous-total, 2. Réalis	sation des travaux:	1 552 000.00 \$
3.	Contrôle qualité	forfaitaire	10 000.00 \$	10 000.00 \$
		Sous-total, 3	. Contrôle qualité :	10 000.00 \$
		Sous total a	avant contingence:	1 772 000.00 \$
		Continge	ence travaux (20%):	310 400.00 \$
			Total avant taxes:	2 082 400.00 \$
			TPS 5 %:	104 120.00 \$
			TVQ 9.975 %:	207 719.40 \$
	Coût des travaux pour la mise à niveau de l'usine d'épu	uration du centre-villaç	ge (incluant taxes):	2 394 239.40 \$
4.	Remboursement TPS et TVQ (50%)		_	(207 979.70) \$
	Coût des travaux pour la mise à niveau de l'usine d'é	puration du centre-vill	age (taxes nettes):	2 186 259.70 \$
5.	Frais d'escompte et de financement		-	33 640.30 \$
	Coût travaux pour la mise à niveau de l'usine d'épuration du centre-village, frais	d'escompte et de financ	ement (taxes nettes):	2 219 900.00 \$







Annexe B Eaux usées

Secteur



C (Périmètre d'urbanisation)

1:14 000

0 50100 200 300 Mètres



Date: 2021-03-18



RÈGLEMENT D'EMPRUNT UNITÉS ÉQUIVALENTES POUR CHACUN DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

		DÉBITS CACULÉS PHASE 1						Total		
PROPRIÉTÉ TAXABLE	SURFACE Ha	%	Surface en ha tel que calculs pour usines et conduites	Débit calculé débit réduit de 75% M 1 et M 2	débit réduit de 20%	Débit pa ha	Zone	%	No unités Équivalentes	par projet No unités Équivalentes
Ferme Hendrick	31,1704	40,4%						38,8%		
Mixte M2		-, -	4,7234	118,68	94,944	20,10077487	M2	/ -	141,71	
Résidentiel			26,447	218,91	175,128	6,621847469	RÉS		261,39	403,09
Ruisseau Chelsea	24,8917	32,2%						31,4%		
Mixte M2	,	,	3,9896	100,24	80,192	20,10026068	M2	,	119,69	
Résidentiel			20,9021	173,03	138,424	6,622492477	RÉS		206,60	326,29
Quartier Meredith	16,0601	20,8%						21,1%		
M 1			3,4968	65,89	52,712	15,07435369	M1		78,67	
Mixte M2			0,8125	20,41	16,328	20,096	M2		24,37	
Résidentiel			11,7508	97,27	77,816	6,622187426	RÉS		116,14	219,19
Projet Lots 2924027-P01 et 2635995	2,6335	3,4%						3,2%		
M 2			2,6335	28,21	22,568	8,569584204	M2		33,68	33,68
Nordik non-construit M 1	2,487	3,2%						5,4%		
M 1		·	2,487	46,86	37,488	15,07358263	M1		55,95	55,95
TOTAL	77,2427	100,0%	77,2427	869,5000	695,6000			100,0%	1038,21	1038,21

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1234-21 ET AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET LA TARIFICATION DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

La conseillère/le conseiller présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement portant le numéro 1234-21 intitulé « Règlement établissant les taux de taxe foncière et la tarification des divers services pour l'exercice financier 2022 » sera présenté pour adoption.
Le but de ce règlement est de fixer les modalités à l'égard des taux de taxe foncière et de la tarification de divers services pour 2022.
(conseillère/conseiller)

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1234-21

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET LES TARIFICATIONS DES DIVERS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 244.29 de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1)*, la Municipalité peut fixer plusieurs taux de la taxe foncière en fonction des catégories d'immeubles auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1)*, la Municipalité peut fixer le nombre de versement supérieur à ceux que peut faire le débiteur de la taxe foncière;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 décembre 2022 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1: PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2: TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Que les taux de taxe foncière pour l'exercice financier 2022 soient établis selon les données suivantes :

Taxe foncière générale	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière spéciale - Service de la dette 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière spéciale – Barrage Hollow Glen (dette) 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière spéciale – Centre-Village (dette à l'ensemble) 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière spéciale – Ruisseau Chelsea (dette à l'ensemble) 	0,XXXX \$/100\$ d'évaluation
 Taxe foncière spéciale – Centre-Village (fonctionnement à l'ensemble) 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
Taxe foncière - MRC des Collines	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière - MRC des Collines (service de police) 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
Taxe foncière – TransCollines	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
 Taxe foncière - MRC des Collines (dette équipements radiocommunication) 	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation
Taxe distincte immeuble non résidentiel	0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation

• Taxe distincte immeuble industriel

0,XXXX \$/100 \$ d'évaluation

Que le total pour chaque taux de taxe foncière par catégorie d'immeubles pour l'exercice financier 2022 soit donc établi ainsi :

- X,XXXX \$ par tranche de cent dollars d'évaluation pour la catégorie résiduelle
- X,XXXX \$ par tranche de cent dollars d'évaluation pour la catégorie des immeubles non résidentiels
- X,XXXX \$ par tranche de cent dollars d'évaluation pour la catégorie des immeubles de six logements et plus
- X,XXXX \$ par tranche de cent dollars d'évaluation pour la catégorie exploitation agricole enregistrée
- X,XXXX \$ par tranche de cent dollars d'évaluation pour la catégorie industrielle

Ces taxes ont pour objet de pourvoir aux dépenses du budget non pourvues autrement ainsi qu'au service de la dette des règlements qui bénéficient à l'ensemble des citoyens.

ARTICLE 3: TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE - SECTEUR

Que le taux de la taxe foncière pour le service de la dette des secteurs pour l'exercice financier 2022 soit établi selon les données suivantes :

 Taxe foncière spéciale - Service de la dette secteur Ruisseau Chelsea X,XXXX \$/100 \$ d'évaluation

ARTICLE 4: TARIFICATION - SERVICE DE LA DETTE

a) Tarification pour le service de la dette pour le pavage des chemins Patrick, Wright et de la Vallée – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour le pavage des chemins Patrick, Wright et de la Vallée (règlement numéro 694-07) au montant de :

- XXX,XX \$ par unité
- b) Tarification pour le service de la dette pour le réseau des eaux usées du secteur Mill Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour le réseau des eaux usées du secteur Mill (règlement numéro 589-03 et ses amendements) au montant de :

- XXX,XX \$ par unité
- c) Tarification pour le service de la dette pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Farm Point (honoraires professionnels et construction) Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Farm Point (699-07 et ses amendements / règlement numéro 721-08 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par unité

d) Tarification pour le service de la dette pour les honoraires professionnels pour le réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur construit – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour les honoraires professionnels pour le réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur construit (règlement numéro 700-07 et ses amendements) au montant de :

- XX,XX \$ par unité
- e) Tarification pour le service de la dette pour les honoraires professionnels pour le réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteurs construit et non-construit – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour les honoraires professionnels pour le réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteurs construit et non-construit (règlement numéro 780-11 et ses amendements) au montant de :

- XX,XX \$ par unité, pour le secteur construit
- XX,XX \$ par unité, pour le secteur non-construit
- f) Tarification pour le service de la dette pour les honoraires professionnels pour le réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur non-construit Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour les honoraires professionnels pour le réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur non-construit (règlement numéro 781-11 et ses amendements) au montant de :

- XX,XX \$ par unité
- g) Tarification pour le service de la dette pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur construit – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur construit (règlement numéro 823-12 et ses amendements) au montant de :

- XXX,XX \$ par unité
- h) Tarification pour le service de la dette pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur non-construit Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour la construction du réseau des eaux usées du secteur Centre-Village, secteur non-construit (règlement numéro 824-12 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par unité

i) Tarification pour le service de la dette pour la construction du réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur non-construit – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour la construction du réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur non-construit (règlement numéro 825-12 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par unité

Tarification pour le service de la dette pour la construction du réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur construit – Tarification du secteur

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts, aux frais d'escomptes et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt pour la construction du réseau d'eau potable du secteur Centre-Village, secteur construit (règlement numéro 835-12 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par unité

ARTICLE 5: TARIFICATION - SERVICES MUNICIPAUX

Les frais exigibles pour les biens et services énumérés ci-dessous seront chargés pour l'année 2022.

5.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE	COÛT
Utilisation du photocopieur	<mark>0,15 \$ / page</mark>
Utilisation du télécopieur (réception de pages)	<mark>0,30 \$ / page</mark>
Utilisation du télécopieur (envoi de pages - locale)	<mark>0,30 \$ / page</mark>
Utilisation du télécopieur (envoi de pages - interurbain)	1,00 \$ / page
Documents municipaux	Selon le règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
Frais pour chèque retourné par la banque (provision insuffisante, compte fermé, etc.)	25,00 \$

5.2 HYGIÈNE DU MILIEU

a) Tarification pour l'entretien et l'opération du réseau de distribution et de traitement de l'eau potable et du réseau d'égouts et de traitement des eaux usées pour les secteurs Centre-Village et Mill

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses reliées à l'entretien et l'opération du réseau de distribution et de traitement de l'eau potable et du réseau d'égouts et de traitement des eaux usées pour les secteurs Centre-Village et Mill (règlement numéro 1000-16 et ses amendements, article 4) au montant de :

	IMMEUBLES IMPOSABLES RACCORDÉS :					
	DESCRIPTION	COMPENSATION POUR LE SERVICE DE DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE / UNITÉ	COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉGOUTS ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES / UNITÉ	TOTAL		
1	Chaque unité de logement ou unité équivalente des immeubles raccordés établis à l'article 3 du règlement numéro 1110-18, a une consommation annuelle maximale attribuée de 260 mètres cubes	XXX,XX \$	XXX,XX \$	XXX,XX \$		
2	Tout excédent du maximum de consommation attribuée au total des unités selon la section 1 du présent tableau est calculé au taux suivant : Consommation excédentaire totale: Comprise entre 260 mètres cubes et 520 mètres cubes Plus de 520 mètres cubes	1,0577 \$/m.cu 1,1635 \$/m.cu	0,XXXX \$/m.cu 0,XXXX \$/m.cu			

	IMMEUBLES IMPOSABLES NON RACCORDÉS :						
	DESCRIPTION	COMPENSATION POUR LE SERVICE DE DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE / UNITÉ	COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉGOUTS ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES / UNITÉ	TOTAL			
1	Chaque unité de logement ou unité équivalente des immeubles non raccordés établis à l'article 3 du règlement numéro 1110-18	XXX,XX \$	XXX,XX \$	XXX,XX \$			

b) Tarification pour l'entretien et l'opération du réseau d'égouts et de traitement des eaux usées pour le secteur Farm Point

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses reliées à l'entretien et l'opération du réseau d'égouts et de traitement des eaux usées pour le secteur Farm Point (règlement numéro 846-12 et ses amendements) au montant de :

 XXX,XX \$ par unité (immeuble imposable construit raccordé ou devant être raccordé)

c) Tarification pour l'achat d'un compteur d'eau et pièces nécessaires ainsi que les services relatifs à ces derniers

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, un tarif pour l'achat des compteurs d'eau et pièces nécessaires, aux réparations ou remplacements et aux services relatifs à ces derniers (règlement numéro 1006-16 et ses amendements, article 6) au montant de :

	DESCRIPTION	COÛT
1	Compteur d'eau incluant adapteur, lecteur, scellé et cadenassage (selon le diamètre du tuyau de service d'eau)	Coûts payés par la Municipalité et majorés de 15 %, plus les taxes de vente applicables

	DESCRIPTION	COÛT
2	Vérification, demandée par le propriétaire, d'un compteur d'eau ou de tout autre équipement	100,00 \$ (aucun frais applicable, si l'équipement est sous garantie)
3	Lecture du compteur d'eau sur demande	75,00 \$
4	Remplacement d'un scellé	75,00 \$
	DESCRIPTION	COÛT
5	Bris ou avarie du compteur d'eau et de ses composantes	Coûts des pièces et services payés par la Municipalité et majorés de 15 %, plus les taxes de vente applicables. Les frais d'installation sont aux frais des propriétaires.
6	Ouverture ou fermeture de l'entrée principale de l'eau Ouverture et fermeture de l'entrée d'eau principale dans un délai de 30 minutes Entretien du poteau de service et du regard d'inspection Localisation du poteau de service et du regard d'inspection Remplacement de pièces Urgence (appel moins de 48 h à l'avance)	75,00 \$ 75,00 \$ 75,00 \$ 75,00 \$ 75,00 \$ 150,00 \$
7	Tout appel de service autres que ceux énumérés précédemment	75,00 \$
8	Calibration du compteur	Coûts des services payés par la Municipalité et majorés de 15 %, plus les taxes de vente applicables

d) Tarification pour le service de vidange des fosses septiques et de rétention

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses reliées au service de vidange des fosses septiques et/ou de rétention et des stations de pompage (règlement numéro 361-91 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par fosse septique et/ou rétention

e) Tarification pour le suivi environnemental applicable aux systèmes septiques avec traitement tertiaire comportant un rejet dans l'environnement

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses reliées au suivi environnemental applicable aux systèmes septiques avec traitement tertiaire comportant un rejet dans l'environnement (règlement numéro 680-06 et ses amendements) au montant de :

XXX,XX \$ par échantillonnage

f) Tarification pour le fonds des municipalités pour la biodiversité

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour pourvoir aux dépenses reliées aux projets pour la protection et la réhabilitation des milieux naturels (règlement numéro 1177-21) au montant de :

X,XX \$ par unité d'évaluation

g) Tarification pour l'achat de bacs de déchet, recyclage ou compostage

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 (règlement numéro 1104-18), une tarification pour l'achat de bacs de déchets, recyclage ou compostage au montant de :

BAC	COÛT (plus les taxes applicables)
Bac roulant vert déchets – 360 litres	XX,XX \$
Bac roulant bleu recyclage – 240 litres	XX,XX \$
Bac roulant bleu recyclage – 360 litres	XX,XX \$
Bac roulant brun compostage – 120 litres	XX,XX \$
Bac roulant brun compostage – 360 litres	XX,XX \$

h) Tarification pour l'achat de tests d'eau

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour l'achat de tests d'eau au montant de :

TEST D'EAU	COÛT
Trousse 1 – Bactéries	XXX,XX \$
Trousse 2 – Santé	XXX,XX \$
Trousse 3 – Esthétique	XXX,XX \$
Trousse A – Nitrites/Nitrates	XXX,XX \$
Trousse B – Uranium	XXX,XX \$
Trousse C – THM	XXX,XX \$
Trousse D – Turbidité	XXX,XX \$
Trousse E – Cuivre/Plomb	XXX,XX \$

i) Tarification pour l'achat de tests de radon

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour l'achat de tests de radon au montant de :

TEST D'EAU	COÛT
Radon dans l'air	XXX,XX \$
Radon dans l'eau	XXX,XX \$

5.3 TRANSPORT

a) Location de machineries

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour la location de machineries au montant de :

ÉQUIPEMENTS	TAUX HORAIRE	
Niveleuse (incluant opérateur)	XXX,XX \$	
Pelle sur pneus (incluant opérateur)	XXX,XX \$	

ÉQUIPEMENTS	TAUX HORAIRE
Pelle sur chenilles (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Rétrocaveuse (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Tracteur (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Camion-citerne (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Dégeleuse à ponceau	XXX,XX \$
Remorque pour asphalte chaude	XXX,XX \$
Camion 6 roues (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Camion 10 roues (incluant opérateur)	XXX,XX \$
Camionnette	XXX,XX \$

b) Coût de la main-d'œuvre des employés des travaux publics

Il est par le présent règlement imposé et il sera facturé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification pour les coûts de la maind'œuvre des employés des travaux publics au montant de :

	TAUX HORAIRE
Temps simple	Selon la convention collective en vigueur (on
	doit ajouter les bénéfices marginaux et des frais
	d'administration de 5 %)
Temps supplémentaire	Selon la convention collective en vigueur (on
	doit ajouter les bénéfices marginaux et des frais
	d'administration de 5 %)

5.4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tarification des licences de chien

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, une tarification au montant de 25,00 \$ par licence de chien (règlement numéro 779-11 et ses amendements).

ARTICLE 6: TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de dix-huit pour cent (18 %).

<u>ARTICLE 7</u>: TAUX DE PÉNALITÉS

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, une pénalité de 0,05 % par mois complet ou un maximum cinq pour cent (5 %) par année est calculée sur les soldes impayés.

ARTICLE 8: PAIEMENT PAR VERSEMENTS

Les taxes municipales doivent être payées en un versement. Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à trois cents dollars (300,00 \$), elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement ou en quatre versements égaux.

ARTICLE 9: DATE DES VERSEMENTS

La date ultime où peut-être fait le versement unique ou le premier versement des taxes municipales est le trentième jour qui suit la date de facture du compte. Les versements subséquents doivent être effectués dans les délais suivants:

- → 2^e versement 60 jours après l'échéance du premier
- > 3e versement 60 jours après l'échéance du deuxième
- ➤ 4^e versement 60 jours après l'échéance du troisième

ARTICLE 10: PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

<u>ARTICLE 11</u>: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 7e jour de décembre 2021.

Pierre Guénard Me John-David McFaul

Directeur général et secrétaire-trésorier Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 7 décembre 2021

DATE DE L'ADOPTION : XX décembre 2021

RÉSOLUTION NUMÉRO: XXX-21

DATE DE PUBLICATION:

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION ET L'ENTRETIEN D'UN APPAREIL DE PLIAGE ET D'INSERTION

ATTENDU QUE les besoins sont de plus en plus grandissants pour l'envoi de divers documents et ce, pour tous les services de la Municipalité (facturation complémentaire, annonce des travaux, feuillets pour les événements, etc.);

ATTENDU QUE la location d'un appareil de pliage et d'insertion permettra une économie de temps pour les employés qui doivent l'effectuer manuellement;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à une demande de prix auprès de la compagnie Pitney Bowes inc. pour un contrat de location d'un appareil de pliage et d'insertion pour une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la compagnie Pitney Bowes inc. a soumis un prix de location et d'entretien annuel de 4 070,12 \$, incluant les taxes, et ce, pour la durée du contrat:

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE le prix soumis par Pitney Bowes inc. est conforme et recommandée par le Service des finances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat de location de l'appareil de pliage et d'insertion pour une période de cinq (5) ans, au montant annuel de 4 070,12 \$, incluant les taxes, à Pitney Bowes inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-517 (Location / Ameublement et équipement bureau) pour l'année 2021 et seront budgétés annuellement pour la durée du contrat.

OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DU SECTEUR CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2022, des travaux pour la mise à niveau de la station d'épuration du secteur centre-village ont été approuvés et des services professionnels d'ingénierie sont nécessaires;

ATTENDU QU'UN montant de 2 187 275,00 \$ a été prévu pour l'ensemble du projet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour ces services professionnels;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, soumission(s) a(ont) été reçue(s) dans les délais prescrits, soit le 2 décembre 2021:

SOUMISSIONNAIRES			

ATTENDU QU'UN comité de sélection a été créé par la Municipalité et a procédé à l'analyse de la(des) soumission(s) reçue(s);

ATTENDU QUE suite à cette analyse, soumission(s) s'est (se sont) avérée(s) conforme(s) et ont obtenu le pointage suivant :

SOUMISSIONNAIRES	POINTAGE	PRIX (taxes incluses)

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme est conforme et recommandée par le comité de sélection;

ATTENDU QUE les services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau de la station d'épuration du secteur centre-village seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1233-21;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau de la station d'épuration du secteur centre-village au montant de \$\ \text{\$, incluant les taxes, à la firme } \ \text{\$, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1233-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.}

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-050-00-721 (Infrastructures / Hygiène du milieu), règlement d'emprunt numéro 1233-21.

ENTÉRINEMENT DES DÉPENSES OCTROYÉES POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AU CENTRE MEREDITH ET PAYÉ À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une inspection d'une partie de la toiture du Centre Meredith:

ATTENDU QUE suite à cette inspection, la Municipalité a octroyé un mandat à la firme d'architectes FCSD architecture + design afin d'évaluer et de recommander les travaux d'entretien à réaliser;

ATTENDU QUE suite à la recommandation de la firme d'architectes, des travaux de nature urgente sont requis afin de préserver l'intégrité de la toiture et du plafond;

ATTENDU QUE la Municipalité étant en période électorale et que le conseil municipal n'a pas pu siéger, une décision a dû être prise pour aller de l'avant avec ces travaux;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) entrepreneurs pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 29 octobre 2021:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)	
Les Toitures Raymond et associés inc.	68 076,70 \$	59 210,00 \$	

ATTENDU QUE la firme d'architectes FCSD architecture + design a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Les Toitures Raymond et associés inc. est conforme et recommandée par la firme d'architectes FCSD architecture + design et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE ces dépenses non prévues totalisant 68 076,70 \$, incluant les taxes, ont été approuvées par la Mairesse en vertu de son pouvoir d'autoriser des dépenses et/ou d'attribuer des contrats jugés nécessaires pour remédier à une situation d'urgence;

ATTENDU QUE ces dépenses ont aussi été entérinées par le Directeur général et Secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien au Centre Meredith seront payés par l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux d'entretien au Centre Meredith, au montant de 68 076,70 \$, incluant les taxes, à la compagnie Les Toitures Raymond et associés inc.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 59 210,00 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-27-523 (Entretien et réparation – Travaux correctifs).

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

AUTORISATION DE DÉPENSER ET PAYER LES ACHATS DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

ATTENDU QUE la résolution numéro 161-18 confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées nécessaire aux activités de la Municipalité pour une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE le 15 avril 2021, la Municipalité a confirmé à l'UMQ qu'elle achèterait une quantité maximale de 2 000 tonnes métriques de sel de déglaçage des chaussées pour la saison hivernale 2021-2022;

ATTENDU QUE le 18 juin 2021, l'UMQ a procédé à l'adjudication du contrat d'achat de sel de déglaçage des chaussées à Compass Minerals Canada Corp. pour la région de l'Outaouais au coût de 97,61 \$/tonne métrique, incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise l'achat et le paiement de 2 000 tonnes de sel de déglaçage des chaussées au montant de 97,61 \$/tonne métrique, incluant les taxes, pour un montant total de 195 220,00 \$, incluant les taxes, pour la saison hivernale 2021-2022.

IL EST ÉGALEMNT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-635 (Produits chimiques) pour l'année 2021 et le solde de cet engagement sera budgété en 2022.

AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU AU 1290 ROUTE 105

ATTENDU QUE par la résolution numéro 200-21, le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Jupiter Construction inc. au montant de 196 894,50 \$, incluant les taxes, pour des travaux de remplacement du ponceau au 1290 Route 105;

ATTENDU QU'À ce jour, aucun montant n'a été autorisé pour des travaux supplémentaires pour ce projet;

ATTENDU QUE des travaux additionnels ont été nécessaires suite à la découverte d'un vieux ponceau existant non répertorié lors de la conception des plans et devis;

ATTENDU QUE les travaux supplémentaires suivants doivent être effectués:

	Description	Prix unitaire	Quantité	Coût total
	TRAVAUX	NON PRÉVUS		
ODC-01	Enlèvement d'un ponceau non répertorié nécessitant des travaux d'excavation et de remblai supplémentaires	18 062,29 \$	Global	18 062,29 \$
ODC-02	Ajout de 2 panneaux signalisation indiquant Route 105 fermé	234,90 \$	Global	234,90 \$
	Sous-to	otal travaux n	on prévus	18 297,19 \$
TPS (5 %)			914,86 \$	
TVQ (9,975 %)			1 825,14 \$	
TOTAL			21 037,19 \$	

ATTENDU QUE la compagnie Jupiter Construction inc. a soumis un prix de 21 037,19 \$, incluant les taxes, pour effectuer ces travaux (ODC-01 et ODC-02);

ATTENDU QUE la firme Stantec Experts-conseils Ltée a analysé le prix soumis par la compagnie Jupiter Construction inc. et recommande cette dépense supplémentaire;

ATTENDU QUE les travaux supplémentaires seront financés par le règlement d'emprunt numéro 956-16;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise la dépense supplémentaire à la compagnie Jupiter Construction inc. au montant de 21 037,19 \$, incluant les taxes, pour les ordres de changement numéro 01 et 02.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 956-16.

AUTORISATION DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LA ROUTE 105 AU NORD DU CHEMIN ENGLER

ATTENDU QUE par la résolution numéro 199-21, le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Construction FGK inc. au montant de 358 161,38 \$, incluant les taxes, pour des travaux de remplacement du ponceau sur la Route 105 au nord du chemin Engler;

ATTENDU QU'À ce jour, aucun montant n'a été autorisé pour des travaux supplémentaires pour ce projet;

ATTENDU QU'IL était prévu aux plans et devis de réutiliser les matériaux excavés pour le remblaiement du nouveau ponceau;

ATTENDU QUE lors des travaux d'excavation, les conditions des matériaux excavés étaient impropres au remblaiement (blocs de pierre et souches de bois), ce qui a entrainé une augmentation importante de la quantité du remblai granulaire à acheter;

ATTENDU QUE les conditions rencontrées en chantier ont différé des plans et devis, ce qui a entrainé une plus grande superficie pour la remise en état des pentes d'excavation et d'ensemencement;

ATTENDU QUE les travaux supplémentaires suivants doivent être effectués:

Description		Prix unitaire	Quantité	Coût total		
TRAVAUX NON PRÉVUS						
ODC-01 R1	Travaux d'excavation supplémentaires	80 918,55 \$	Global	80 918,55 \$		
ODC-02	Travaux d'ensemencement supplémentaires	3 341,50 \$	Global	3 341,50 \$		
	84 260,05 \$					
	4 213,00 \$					
	8 404,94 \$					
	96 877,99 \$					

ATTENDU QUE la compagnie Jupiter Construction inc. a soumis un prix de 96 877,99 \$, incluant les taxes, pour effectuer ces travaux (ODC-01 R1 et ODC-02):

ATTENDU QUE la firme 7518218 Canada inc. (HKE Consultation) a analysé le prix soumis par la compagnie Construction FGK inc. et recommande cette dépense supplémentaire;

ATTENDU QUE les travaux supplémentaires seront financés par les règlements d'emprunt numéros 1051-18 et 1172-20;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise la dépense supplémentaire à la compagnie Construction FGK inc. au montant de 96 877,99 \$, incluant les taxes, pour les ordres de changement numéro 01 R1 et 02.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlements d'emprunt numéros 1051-18 et 1172-20.

AUTORISATION DE SERVICES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES À LA FIRME BRODEUR FRENETTE S.A. POUR LA RÉVISION RÉGLEMENTAIRE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

ATTENDU QUE par la résolution numéro 67-20, le conseil a octroyé un contrat à la firme Brodeur Frenette S.A. au montant de 159 240,38 \$, incluant les taxes, pour des services professionnels pour la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme;

ATTENDU QU'À ce jour, l'avenant 1 au montant de 16 096,50 \$, incluant les taxes, a été autorisé pour des services professionnels supplémentaires;

ATTENDU QUE pour des raisons légales, le Service de l'urbanisme et du développement durable a demandé à la firme de transférer la procédure d'avant-projet de lotissement du règlement sur les permis et certificats au règlement PIIA (avenant 2), ce mandat ne faisait pas partie du contrat initial;

ATTENDU QUE le Service a également demandé une offre de services pour la création d'un tout nouveau règlement sur les usages conditionnels (avenant 3), ce mandat ne faisait pas partie du contrat initial;

ATTENDU QUE la firme Brodeur Frenette S.A. a soumis les honoraires professionnels supplémentaires suivants:

Description		Prix unitaire	Quantité	Coût total		
TRAVAUX NON PRÉVUS						
Avenant 2	Modification procédure d'avant-projet de lotissement	1 500,00 \$	Global	1 500,00 \$		
Avenant 3	Création d'un nouveau règlement sur les usages conditionnels	9 900,00 \$	Global	9 900,00 \$		
	11 400,00 \$					
	570,00 \$					
	1 137,15 \$					
	13 107,15 \$					

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable recommande ces honoraires professionnels supplémentaires qui s'élèvent à 13 107,15 \$, incluant les taxes, (avenants 2 et 3);

ATTENDU QUE les honoraires professionnels supplémentaires pour la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme seront financés par le règlement d'emprunt numéro 817-12;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise les services professionnels supplémentaires pour la révision réglementaire du plan et des règlements d'urbanisme à la firme Brodeur Frenette S.A. pour un montant de 13 107,15 \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-610-01-419 (Révision plan urbanisme / REG concordance), règlement d'emprunt numéro 817-12.

AUTORISATION DE DÉPENSER ET PAYER LES ACHATS 2022 DE DIFFÉRENTS BACS ROULANTS ET PIÈCES DE RECHANGE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la résolution numéro 248-21 confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de différents bacs roulants et pièces de rechange pour la collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le 6 juillet 2021, la Municipalité a confirmé à l'UMQ qu'elle achèterait 300 bacs roulants verts et 300 bacs roulants bleus de 360 litres chacun, 150 bacs roulants bruns de 120 litres ainsi que diverses pièces de rechange;

ATTENDU QUE le 24 septembre 2021, l'UMQ a procédé à l'adjudication du contrat d'achat de bacs roulants et pièces de rechange pour la collecte des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise l'achat de divers bacs roulants et pièces de rechange pour la collecte des matières résiduelles au montant de 69 181,61, incluant les taxes, pour 2022.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants en 2022 :

- 02-451-10-725 (Biens durables Machineries, outillage et équipements) pour les bacs roulants et pièces de rechange pour les déchets;
- 02-452-10-725 (Biens durables Machineries, outillage et équipements) pour les bacs roulants et pièces de rechange pour le recyclage;
- 02-452-35-725 (Biens durables Machineries, outillage et équipements) pour les bacs roulants et pièces de rechange pour le compostage.

ENTÉRINEMENT DU PAIEMENT DE LA FACTURE DE BELL CANADA POUR LE DÉPLACEMENT DU RÉSEAU DE COMMUNICATION AÉRIEN SUR LE CHEMIN DE LA MINE

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 227-19, le conseil a autorisé la signature d'une entente de services avec Bell Canada pour le déplacement du réseau de communication aérien sur le chemin de la Mine;

ATTENDU QUE suite à cette entente, un premier paiement au montant de 15 548,96 \$, incluant les taxes, avait été effectué à titre de dépôt;

ATTENDU QUE le déplacement du réseau de communication aérien a été effectué et le coût total des travaux s'élève à 90 101,40 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE la Municipalité était en période électorale et que le conseil municipal n'a pas pu siéger, une décision a dû être prise pour aller de l'avant avec le paiement du solde de la facture afin d'éviter des intérêts;

ATTENDU QUE cette dépense a été entérinée par le Directeur général et Secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE le coût de ces travaux sera payé par le règlement d'emprunt numéro 1114-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil entérine le paiement du solde de la facture de Bell Canada au montant de 74 552,44 \$ taxes incluses pour le déplacement du réseau de communication aérien sur le chemin de la Mine.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures – pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1114-19.

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

PROGRAMMATION DES TRAVAUX ASSOCIÉE À LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019-2023

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation:

conseiller

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu :

- QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX - TECQ 2019-2023

Version n°3

			COÛTS DES TRAVAUX PRÉVUS						
TITRE	LOCALISATION	CATÉGORIE D'INFRASTRUCTURES	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL	COMMENTAIRES
Réfection et pavage de la Route	Entre Scott et ch. Meredith	Voirie							
105	(600 mètres)			249 891 \$				249 891 \$	
Réfection et pavage chemin de la	Chemin de la Mine	Voirie							
Mine	Chemin de la Mine		750 500 \$					750 500 \$	
Réfection et pavage chemin du Lac-	Chemin du Lac-Meech	Voirie							
Meech (partie 1)				750 500 \$				750 500 \$	
Réfection et pavage chemin de la	Chemin de la Rivière	Voirie							
Rivière					750 500 \$			750 500 \$	
Réfection et pavage chemin du Lac-	Chemin du Lac-Meech	Voirie							
Meech (partie 2)							786 185 \$	786 185 \$	
TOTAL 750 500 \$ 1 000 391 \$ 750 500 \$ - \$ 786 185 \$ 3 287 576 \$									

6.5) MANDATS / MANDATES

MANDAT À LA FIRME D'AVOCATS RPGL AVOCATS, S.E.N.C.R.L. POUR ENTREPRENDRE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES SUR LE LOT 2 923 970P-01, PORTANT LE MATRICULE 6041-65-8603-0-000-0000

ATTENDU QUE suite à plusieurs demandes de paiement, le contribuable propriétaire de l'immeuble portant le numéro de matricule 6041-65-8603-0-000-0000 suivant le rôle d'évaluation en vigueur, tarde à acquitter les comptes de taxes et les montants de taxes dus pour la période du 1^{er} mars 2019 au 1^{er} septembre 2021;

ATTENDU QUE le conseil croit opportun de mandater la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l., aux fins de récupérer les montants dus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil mandate la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l., sise au 283, rue Notre-Dame, à Gatineau, province de Québec, J8P 1K6, aux fins d'entreprendre les procédures légales nécessaires afin de récupérer les taxes en arrérages pour la période du 1er mars 2019 au 1er septembre 2021, ainsi que les intérêts et les pénalités accumulés au 5 octobre 2021 et ce, pour la propriété portant le numéro de matricule 6041-65-8603-0-000-0000 suivant le rôle d'évaluation en vigueur.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-412 (Honoraires professionnels – Services juridiques)

MANDAT À LA FIRME D'AVOCATS RPGL AVOCATS, S.E.N.C.R.L. POUR ENTREPRENDRE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES SUR LE LOT 3 030 900, PORTANT LE MATRICULE 5745-77-5810-0-000-0000

ATTENDU QUE suite à plusieurs demandes de paiement, le contribuable propriétaire de l'immeuble portant le numéro de matricule 5745-77-5810-0-000-0000 suivant le rôle d'évaluation en vigueur, tarde à acquitter les comptes de taxes et les montants de taxes dus pour la période du 1^{er} mars 2019 au 1^{er} septembre 2021;

ATTENDU QUE le conseil croit opportun de mandater la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l., aux fins de récupérer les montants dus, ainsi que de prendre tous les recours afin d'acquérir le terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil mandate la firme d'avocats RPGL avocats, s.e.n.c.r.l., sise au 283, rue Notre-Dame, à Gatineau, province de Québec, J8P 1K6, aux fins d'entreprendre les procédures légales nécessaires afin de récupérer les taxes en arrérages pour la période du 1er mars 2019 au 1er septembre 2021, ainsi que les intérêts et les pénalités accumulés au 5 octobre 2021 et ce, pour la propriété portant le numéro de matricule 5745-77-5810-0-000-0000 suivant le rôle d'évaluation en vigueur.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-412 (Honoraires professionnels – Services juridiques)

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE D'EMPIÈTEMENT, D'USAGE ET DE DROIT DE PASSAGE DANS L'EMPRISE MUNICIPALE AU BÉNÉFICE DU TERRAIN DE GOLF LARRIMAC

ATTENDU QUE le propriétaire des immeubles désignés comme étant les lots 3 303 045, 5 073 244, et 5 418 613 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau, demande qu'un droit de passage permanent lui soit accordée sur la propriété de la Municipalité identifiée comme étant le lot 3 265 136 dans la circonscription de Gatineau, pour mettre en place une conduite d'approvisionnement en eau;

ATTENDU QUE ce droit de passage est situé approximativement à 50 mètres au sud du ponceau #48 indiqué sur le plan de signalisation d'Aquasphera en date du 19 mars 2019 et portant numéro de projet P0064 fig.;

ATTENDU QUE la largeur de la servitude sera de 6 mètres et que la conduite sera installée à environ 1,2 mètre sous la fondation du sentier actuel;

ATTENDU QUE la Municipalité sera responsable de l'installation de la conduite en PEHD et que les coûts encourus pour l'achat et l'installation de la conduite ainsi que le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation de l'acte officiel de servitude seront payés par le propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/ le conseiller , appuyé par la conseillère/ le conseiller et résolu que la Municipalité accorde une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement, d'usage et de droit de passage dans l'emprise municipale, avec d'autres conditions, au bénéfice du terrain de Golf Larrimac, le tout selon l'entente signée entre les parties à cet effet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge du propriétaire.

MANDAT POUR LA SIGNATURE D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE D'EMPIÈTEMENT, D'USAGE ET DE DROIT DE PASSAGE DANS L'EMPRISE MUNICIPALE AU BÉNÉFICE DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 154, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu et désigné comme étant les numéros de cadastre suivants 3 031 737 et 5 887 362 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Gatineau, demande qu'un droit de passage permanent lui soit accordé pour la mise en place d'un sentier privé, afin d'autoriser le passage de sa propriété (3 031 737) à son quai (5 887 362);

ATTENDU QUE la propriété de la Municipalité sur laquelle un droit de passage permanent sera accordé est identifiée comme étant le lot 3 264 957 du cadastre du Québec dans la circonscription de Gatineau;

ATTENDU QU'UN ponceau en PEHD de 450 mmm de diamètre sera également installé sous le sentier privé afin de permettre le drainage adéquat du sentier Voie Verte Chelsea (VVC) et que le propriétaire sera responsable de l'installation de la conduite en PEHD et du sentier privé ainsi que des coûts encourus pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE la largeur de la servitude sera de 6 mètres;

ATTENDU QUE le paiement des frais d'honoraires associés à la préparation de la description technique et de la préparation d'un acte officiel d'une servitude de droit de passage sera à la charge du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/ le conseiller , appuyé par la conseillère/ le conseiller et résolu que la Municipalité accorde une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement, d'usage et de droit de passage dans l'emprise municipale, avec d'autres conditions, au bénéfice de la propriété sise au 154, chemin de la Rivière, le tout selon l'entente signée entre les parties à cet effet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer ledit acte de servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les frais professionnels et tous autres frais inhérents à cette demande seront à la charge du propriétaire.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

MANDAT À ME MARC-OLIVIER BISSON, RPGL - PROCÉDURES JUDICIAIRES – 11, ROUTE 105

ATTENDU QU'EN date du 25 octobre 2021, la Municipalité a reçu une demande introductive d'instance des compagnies 3463192 Canada Inc et CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT PASARGAD en nullité d'une décision du conseil municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité doit prendre les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et fait partie intégrante de la présente résolution, et que la Municipalité mandate Me Marc-Olivier Bisson, avocat, RPGL, sis au 283, rue Notre Dame, Gatineau (Québec), J8P 1K6, aux fins de représenter la Municipalité dans le cadre du présent recours.

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2022;

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du Code municipal :

- > permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujetti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller

et résolu :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

MANDAT À DHC AVOCATS DE PRENDRE LES RECOURS JUDICIAIRES APPROPRIÉS DEVANT LA COUR FÉDÉRALE - COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE – PAIEMENTS SUITE À L'AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ASSOCIÉS AUX PAIEMENTS EN REMPLACEMENT D'IMPÔTS

ATTENDU QUE le 5 octobre 2021, par la résolution numéro 363-21, le conseil a unanimement mandaté Me Paul Wayland, avocat et associé directeur de la firme DHC Avocats, pour transmettre une mise en demeure à la CCN exigeant que celle-ci rende sa décision finale dans les dix (10) jours selon les paiements prévus dans l'Avis du Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts rendu le 16 février 2021 et à défaut, prendre tous les recours judiciaires appropriés devant la Cour fédérale;

ATTENDU QUE la CCN a rendu sa décision finale le 19 novembre 2021 et ce, après plusieurs mois d'attente;

ATTENDU QUE la Municipalité est très déçue de la décision rendue car elle ne tient aucunement compte des renseignements du Comité consultatif, alors que ce dernier, de façon unanime, a retenu presque la totalité de la position des autorités municipales dans le dossier de l'évaluation du Parc de la Gatineau, tant pour Chelsea que pour la Ville Gatineau;

ATTENDU QUE pour la Municipalité, cette décision de la CCN est inacceptable, manifestement déraisonnable et profondément irrespectueuse de la Municipalité et de ses citoyens de même que du processus prévu par la *Loi* pour le règlement de ce type de différends;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil mandate Me Paul Wayland, avocat et associé directeur de la firme DHC Avocats, pour prendre tous les recours judiciaires appropriés devant la Cour fédérale et représenter la Municipalité de Chelsea pour infirmer cette décision de la CCN et faire respecter les Avis émis unanimement par des experts pancanadiens membres du Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts concernant le Parc de la Gatineau.

6.6) DIVERS / VARIOUS

NOMINATIONS À DIVERS COMITÉS MUNICIPAUX, NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET SIGNATAIRES AUX COMPTES ET TRANSACTIONS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que les personnes suivantes soient nommées aux comités municipaux suivants à compter des présentes :

Comités :

Comité consultatif d'urbanisme et	*	Kimberly Chan
du développement durable (CCUDD)		Christopher Blais
Comité consultatif de loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC)	*	Cybèle Wilson Enrico Valente
Comité des Travaux Publics et infrastructures (CCTPI)	*	Enrico Valente Cybèle Wilson
Comité des Finances & suivi budgétaire (CCF)	*	Pierre Guénard Enrico Valente Christopher Blais
Comité des Communications (CCC)	*	Dominic Labrie Rita Jain Pierre Guénard
Comité consultatif sur la protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques (CCPEAC	* C)	Rita Jain Dominic Labrie
Comité de sécurité Publique (CSP)	*	Cybèle Wilson
Comité sur les demandes de démolition (CDD)	*	Kimberly Chan Dominic Labrie Pierre Guénard
Comité sur le transport actif et la mobilité durable (CTA	MD)	Christopher Blais Kimberly Chan Pierre Guénard

Comités de suivi :

Rues Principales	Dominic Labrie
MADA - Familles et Aînés	Dominic Labrie

Représentation :

Transcollines (RITC) Pierre Guénard (en remplacement, au besoin : Rita Jain)

Fondation Chelsea Foundation (FCF)

Cybèle Wilson Enrico Valente

Corporation d'habitation de Chelsea (CHC)

(en remplacement, au besoin : Enrico Valente)

Cimetières historiques

Cybèle Wilson

- IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les noms marqués d'un astérisque (*) sont nommés « président » du comité en question.
- IL EST DE PUS RÉSOLU de nommer Madame Kimberly Chan Maire suppléant.
- IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le Maire à signer toutes transactions bancaires, et en son absence, le Maire suppléant, ainsi que tous les autres documents liés aux finances au nom de la Municipalité de Chelsea.
- IL EST DE PLUS RÉSOLU de nommer Mme Kimberly Chan, conseillère, en tant que représentante pour la Municipalité de Chelsea au Conseil des Maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en l'absence du Maire.
- IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette résolution abroge et remplace à toute fin que de droit toute résolution précédente à ce sujet.

FÉLICITATIONS À MADAME MANUELA TEIXEIRA ÉLUE PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE LORS DE LA REMISE DES PRIX EXCELOR 2021 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

ATTENDU QUE Mme Manuela Teixeira est une femme d'affaires œuvrant à Chelsea depuis plusieurs années, propriétaire de plusieurs commerces:

ATTENDU QUE Mme Teixeira est au cœur de divers projets dont celui du projet de développement résidentiel, commercial, culturel et récréotouristique du Square Old Chelsea;

ATTENDU QUE lors de la 25^e édition des Prix Excelor, le prestigieux prix Personnalité de l'année a été décerné à la présidente-directrice générale du Square Old Chelsea, Mme Manuela Teixeira, lors de la remise des Prix Excelor de la Chambre de commerce de Gatineau le 27 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de reconnaître et féliciter Mme Manuela Teixeira pour ses nombreux accomplissements et pour avoir reçu le prestigieux prix Personnalité de l'année a 2021, lors de la remise des Prix Excelor de la Chambre de commerce de Gatineau le 27 novembre 2021.

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

PERMANENCE DE MONSIEUR FREDERICK WERRELL AU POSTE DE D'OPÉRATEUR CHAUFFEUR CLASSE B

ATTENDU QUE le 28 avril 2021, la Municipalité embauchait Monsieur Frederick Werrell au poste d'opérateur chauffeur classe B temporaire;

ATTENDU QUE le 1^{er} octobre 2021, la Municipalité affichait un poste permanent d'opérateur chauffeur B classe permanent pour lequel le comité de sélection a reçu la candidature interne de Monsieur Werrell;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Werrell:

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Chef de division Travaux Publics est favorable et qu'il recommande la permanence de Monsieur Werrell:

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employé permanent à Monsieur Werrell et ce en date du 15 octobre puisqu'il rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Werrell soit confirmé à titre d'employé permanent au poste d'opérateur chauffeur classe B et qu'il jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés Cols bleus de la Municipalité en date du 15 octobre 2021.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021 ordinary sitting

PERMANENCE DE MONSIEUR TROY CHAMBERLIN AU POSTE DE MÉCANICIEN

ATTENDU QUE le 17 mai 2021, par le biais de la résolution numéro 210-21, la Municipalité embauchait Monsieur Troy Chamberlin;

ATTENDU QUE l'évaluation déposée par le Chef de division Travaux Publics est favorable et qu'il recommande la permanence de Monsieur Chamberlin:

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employé permanent à Monsieur Chamberlin et ce en date du 15 octobre puisqu'il rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Chamberlin soit confirmé à titre d'employé permanent au poste de mécanicien et qu'il jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cols bleus de la Municipalité en date du 15 octobre 2021.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021 ordinary sitting

EMBAUCHE DE MADAME LAURA RENDLE HOBBS A TITRE DE COMMIS À LA COMPTABILITÉ

ATTENDU QUE le 20 septembre 2021, la Municipalité publiait une offre d'emploi pour le poste permanent de commis à la comptabilité;

ATTENDU QU'À la suite du processus d'entrevues, le comité de sélection a reçu la candidature de Madame Laura Rendle Hobbs;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Rendle Hobbs pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que Madame Laura Rendle Hobbs soit embauchée à titre d'employée permanente au poste de commis à la comptabilité à compter du 15 novembre 2021, rémunérée selon la grille salariale des employés cols blancs pour ce poste avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'AU terme de six (6) mois de service continu, Madame Rendle Hobbs jouira de tous les bénéfices consentis aux employés cols blancs de la Municipalité.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021 ordinary sitting

PAIEMENT DE L'ALLOCATION DE TRANSITION PAR SUITE DU DÉPART DE LA MAIRESSE

ATTENDU QUE le règlement numéro 516-99 adopté le 6 novembre 2000 prévoit les conditions du versement de l'allocation de transition en cas de départ de la mairesse ou du maire;

ATTENDU QUE ledit règlement prévoit que l'allocation soit payable en totalité au départ de la mairesse ou du maire ou étalé sur une période maximale de huit (8) mois;

ATTENDU QUE Madame Caryl Green a cessé ses fonctions à titre de Mairesse de la Municipalité de Chelsea en date du 6 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le versement de l'allocation de transition de Madame Caryl Green soit étalé sur une période maximale de six (6) mois débutant le 1er janvier 2022.

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

DÉROGATION MINEURE – NOMBRE D'ENSEIGNES SUR LE BÂTIMENT – 87, CHEMIN D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 357 710 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 87, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de deux enseignes rattachées sur un bâtiment pour le même commerce « La Lunetterie Locale », plutôt qu'une seule, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 357 710 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 87, chemin d'Old Chelsea, afin de permettre l'installation de deux enseignes rattachées sur un bâtiment pour le même commerce « La Lunetterie Locale », plutôt qu'une seule, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

DÉROGATION MINEURE – DISTANCES ENTRE DES CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES ET L'EMPRISE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE – 654, **ROUTE 105**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 057 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 654, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre les implantations proposées à moins de 10 mètres de l'emprise de l'ancienne voie ferrée:

- une piscine à 6,5 mètres de l'emprise;
- un spa situé à 6,5 mètres de celle-ci;
- l'aménagement autour du spa et de la piscine à 4,5 mètres de celle-ci;
- une galerie à 2,74 mètres et 0,20 m de celle-ci;
- un second spa situé à 2,33 mètres et 3,35 mètres de celle-ci;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 057 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 654, route 105, afin de permettre les implantations proposées à moins de 10 mètres de l'emprise de l'ancienne voie ferrée, alors que le règlement de zonage numéro 636-05 ne le permet pas:

- une piscine à 6,5 mètres de l'emprise;
- un spa situé à 6,5 mètres de celle-ci;
 l'aménagement autour du spa et de la piscine à 4,5 mètres de celle-ci;
- une galerie à 2,74 mètres et 0,20 m de celle-ci;
- un second spa situé à 2,33 mètres et 3,35 mètres de celle-ci.

DÉROGATION MINEURE – NOMBRE D'ENSEIGNES SUR LE BÂTIMENT – 7, CHEMIN ALONZO-WRIGHT

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 551 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 7, chemin Alonzo-Wright, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de deux enseignes rattachées sur un bâtiment pour le même commerce, plutôt qu'une seule, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 551 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 7, chemin Alonzo-Wright, afin de permettre l'installation de deux enseignes rattachées sur un bâtiment pour le même commerce, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MAXIMALE DE CONSTRUCTION ET MARGE ARRIÈRE – 36, CHEMIN DE LA CÔTE-D'UN-MILLE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 549 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 36, chemin de la Côte-d'un-Mille, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre :

- la construction d'un bâtiment de 1 030 m² (452 m² de bureaux et 578 m² de garages attenant), plutôt que 395,41 m², tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;
- la construction de bureaux d'une superficie de 452 m², plutôt que 278 m²;
- l'implantation d'une aire de stationnement à 4,5 m de la route 105, plutôt que de 10 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 549 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 36, chemin de la Côte-d'un-Mille, afin de permettre :

- la construction d'un bâtiment de 1 030 m² (452 m² de bureaux et 578 m² de garages attenant), plutôt que 395,41 m², tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;
- la construction de bureaux d'une superficie de 452 m², plutôt que 278 m²;
- l'implantation d'une aire de stationnement à 4,5 m de la route 105, plutôt que de 10 m.

DÉROGATION MINEURE – HAUTEUR MAXIMALE D'UN BÂTIMENT SECONDAIRE – 15, CHEMIN BIRCH

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 509 248 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Birch, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 7,47 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 5 509 248 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 15, chemin Birch, afin de permettre la construction d'un garage ayant une hauteur maximale de 7,47 mètres, plutôt que 6,5 mètres, tel que requis au règlement de zonage numéro 636-05.

DÉROGATION MINEURE – MARGES LATÉRALES ET ARRIÈRE – 149, CHEMIN MARC-AURÈLE-FORTIN

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 240 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 149, chemin Marc-Aurèle-Fortin, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement à 0,5 mètre de la ligne latérale de propriété, plutôt que 1,5 m et l'installation des dalles autour de la piscine à 0 mètre des lignes latérales de propriété au lieu de 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE la demande vise aussi à permettre l'installation des dalles autour de la piscine à 2 mètres de la ligne arrière de propriété au lieu de 4,5 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 240 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 149, chemin Marc-Aurèle-Fortin, afin d'autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement à 0,5 mètre de la ligne latérale de propriété, plutôt que 1,5 m et l'installation des dalles autour de la piscine à 0 mètre des lignes latérales de propriété au lieu de 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage 636-05, conditionnellement à ce que le matériaux utilisés soient perméables et qu'un rapport d'ingénieur atteste qu'il n'y aura pas d'impact sur le drainage des propriétés voisines.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde la demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation des dalles autour de la piscine à 2 mètres de la ligne arrière de propriété au lieu de 4,5 m.

DÉROGATION MINEURE – DISTANCE ENTRE UN BÂTIMENT SECONDAIRE ET L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE 5 – 372, CHEMIN JEAN-PAUL-LEMIEUX

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 321 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 372, chemin Jean-Paul-Lemieux, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une distance de 26 mètres entre un bâtiment secondaire et l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 321 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 372, chemin Jean-Paul-Lemieux, afin de permettre une distance de 26 mètres entre un bâtiment secondaire et l'emprise de l'autoroute 5, au lieu de 45 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

DÉROGATION MINEURE – DISTANCE D'UNE GALERIE ET SES MARCHES ET L'EMPRISE DE LA ROUTE 105 – 664, ROUTE 105

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 106 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 664, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre une distance de 4,1 mètres entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105, au lieu de 10 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 octobre 2021;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 17 novembre 2021, à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra par écrit les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 106 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 664, route 105, afin de permettre une distance de 4,1 mètres entre une galerie et ses marches et l'emprise de la route 105, au lieu de 10 mètres tel que stipulé au règlement de zonage numéro 636-05.

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNES – 87, CHEMIN D'OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 357 710 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 87, chemin d'Old Chelsea, a effectué une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne sur l'enseigne collective;

ATTENDU QUE les dimensions de l'enseigne en PVC seront de 0,61 m X 2,95 m pour le commerce « La Lunetterie Locale »;

ATTENDU QU'UNE demande a aussi été effectuée pour une enseigne en PVC de 0,61 m X 2,44 m pour ce même commerce et sera rattachée au bâtiment faisant face au chemin d'Old Chelsea et une dernière enseigne en PVC de 0,61 m X 0,61 m sera installée en potence face au stationnement;

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 6 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'enseignes sur le lot 6 357 710 au cadastre du Québec, connu comme le 87, chemin d'Old Chelsea, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2021-20120;
- aux documents transmis par courriel le 1er octobre 2021.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE – 31, CHEMIN NORDIK

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 352 393 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Nordik, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une résidence unifamiliale isolée:

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à ceux déjà approuvés;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE la résidence proposée est conforme aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 6 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour la construction d'une résidence sur le lot 3 352 393 au cadastre du Québec, connu comme le 31, chemin Nordik, conditionnellement à ce que la conservation des arbres sur le terrain soit maximisé et conformément :

- à la demande numéro 2021-20121;
- aux documents transmis par courriel le 1^{er} septembre 2021, préparés par Bone Structure et datés du 4 juin 2021.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – ENSEIGNES – 457, ROUTE 105

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'approuver une nouvelle structure d'enseigne collective et trois enseignes;

ATTENDU QUE l'enseigne de « Piscines et spas Outaouais » aura 1,22 m X 1,22 m, tout comme les enseignes de « Beauregard sur ma nature » et de « Gatineau Hills, massages thérapeutiques »;

ATTENDU QUE la superficie totale des enseignes sera de 4,47 m²;

ATTENDU QUE la structure de l'enseigne collective sera composée d'une base de béton à deux niveaux recouverte de maçonnerie, de deux poteaux de 6" X 6" de 16' de hauteur en bois traité, un support en haut des poteaux en acier peinturé noir avec l'adresse au centre;

ATTENDU QUE les trois enseignes individuelles seront composées de panneaux de bois / Xterra 48"x48" / 4 MM / Peinturé / Lettrage HDU 12MM – Peinturé:

ATTENDU QUE les enseignes proposées sont conformes aux critères du règlement numéro 681-06 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 6 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour l'installation d'enseignes sur le lot 2 636 008 au cadastre du Québec, connu comme le 457, route 105, conditionnellement à ce que l'enseigne de « Piscines et spas Outaouais » soit épurée et conformément :

- à la demande numéro 2021-20110;
- aux documents transmis par courriel le 7 septembre 2021 et le 31 mai 2021 (sample_1558.pdf).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

7.4) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21 – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D'Y RETIRER LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJ OUTER À CES ZONES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de retirer la dispositions particulière #16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer la nouvelle disposition particulière #55 à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'encourager la mixité des usages au centre-village;

ATTENDU QUE la disposition particulière #16 s'applique au total dans 13 zones au centre-village, mais son application est problématique uniquement dans les zones CA-204 et CA-209;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le premier projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

ATTENDU QUE le second projet a été présenté et déposé le 5 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Règlement numéro 1203-21 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions modifiant la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 afin d'y retirer la disposition particulière 16 et de créer la nouvelle disposition particulière 55 à ajouter à ces zones » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1203-21

RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES CA-204 ET CA-209 AFIN D'Y RETIRER LA DISPOSITION PARTICULIÈRE 16 ET DE CRÉER LA NOUVELLE DISPOSITION PARTICULIÈRE 55 À AJ OUTER À CES ZONES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QU'IL y a lieu de retirer la dispositions particulière #16 des zones CA-204 et CA-209 permettant une mixité des usages résidentiels et commerciaux uniquement sur des lots desservis et de créer la nouvelle disposition particulière #55 à ajouter à ces deux zones de façon à permettre une mixité des usages résidentiels et commerciaux sur des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'encourager la mixité des usages au centre-village;

ATTENDU QUE la disposition particulière #16 s'applique au total dans 13 zones au centre-village, mais son application est problématique uniquement dans les zones CA-204 et CA-209;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 7 juillet 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 août 2021 et que le premier projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été effectuée sur ce règlement le 28 septembre 2021;

ATTENDU QUE le second projet a été présenté et déposé le 5 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le Chapitre 9 intitulé « Grilles des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié de manière à retirer la disposition particulière numéro sseize (16) apparaissant à la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209.

ARTICLE 2

Le chapitre 9 intitulé « Grille des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié par l'ajout à la grille des spécifications des zones CA-204 et CA-209 de la nouvelle disposition particulière numéro cinquante-quatre (55).

ARTICLE 3

Le chapitre 9 intitulé « Grille des spécifications » du règlement de zonage numéro 636-05 est modifié par l'ajout à la page « Légende des dispositions particulières applicables à une zone » de la disposition numéro cinquante-cinq (55) qui doit se lire comme suit :

(55) Malgré les dispositions de la grille des spécifications, sur un lot partiellement desservi tel que défini dans le règlement de lotissement numéro 637-05, au plus quatre (4) logements sont autorisés en mixité avec un ou des usages principaux commerciaux dans un même bâtiment.

ARTICLE 4

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 7^e jour du mois de décembre 2021. Me John David McFaul Pierre Guénard Directeur général et Secrétaire-trésorier Maire DATE DE L'AVIS DE MOTION :.... 3 août 2021 DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT:.... 3 août 2021 DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :..... 28 septembre 2021 DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE 5 octobre 2021 **RÈGLEMENT:** 7 décembre 2021 DATE DE L'ADOPTION :..... NUMÉRO DE RÉSOLUTION :..... ...-21 DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ:..... DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN

VIGUEUR:.....

8) TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS

ACCEPTATION PROVISOIRE DU PROJET DOMICILIAIRE 9839593 CANADA INC. (PROJET CHEMIN SCOTT) - PHASE 1 ET CESSION DES CHEMINS DES GRANDS-DUCS ET DES BOIS-FRANCS ET DES SERVITUDES DE DRAINAGE

ATTENDU QUE par la résolution numéro 401-19 adoptée par le conseil lors d'une séance tenue le 5 novembre 2019, le conseil autorisait la signature du protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité de Chelsea et 9839593 Inc., représenté par M. Marc Dubé pour le projet domiciliaire 9839593 Canada Inc. (Projet du chemin Scott);

ATTENDU QUE suite à la signature du protocole d'entente du 31 août 2020, le promoteur était autorisé à entreprendre les travaux de construction des chemins;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une inspection provisoire partielle des travaux de la phase 1 en date du 10 décembre 2020 conjointement avec la firme de services professionnels attitrée au projet, WSP;

ATTENDU QUE le 11 décembre 2020, la Municipalité recevait une lettre d'attestation de conformité partielle des travaux de la part de M. Maxime Philibert, ingénieur, et ce, selon les exigences du règlement numéro 949-15;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une inspection provisoire des travaux de la phase 1 en date du 26 août 2021 conjointement avec la firme de services professionnels attitrée au projet, WSP;

ATTENDU QUE le 8 septembre 2021, la Municipalité recevait une lettre d'attestation de conformité des travaux de la part de M. Maxime Philibert, ingénieur, et ce, selon les exigences du règlement numéro 949-15;

ATTENDU QUE l'entrepreneur responsable des travaux, Vaillant Excavation, devra corriger les déficiences indiquées sur la liste de déficiences reçue de WSP en date du 8 septembre 2021 et que ces corrections devront être apportées d'ici l'inspection finale des travaux;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures recommande de procéder à la cession des chemins de la phase 1 à la Municipalité selon les exigences du règlement 949-15 tel que décrit par le projet de lotissement préparé par M. Hubert Carpentier (Dossier : 100745 minute : 12179);

ATTENDU QUE le promoteur devra fournir une description technique des servitudes de drainage requises au sein de la phase 1 du projet et ce, tel que convenu avec le Service des travaux publics et des infrastructures et la firme de services professionnels attitrée au projet, WSP selon les exigences du règlement 949-15;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil, sur recommandation de M. Frédéric Rioux, Directeur du Service travaux publics et des infrastructures, autorise l'acceptation provisoire du projet domiciliaire 9839593 Canada Inc. Phase 1 constituant l'emprise des chemins des Grands-Ducs (lot 6 416 656) et des Bois-Francs (lot 6 416 657) et de toutes servitudes requises au drainage du projet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil mandate Me Megan Throop, Notaire, à préparer tous les documents nécessaires à la cession des chemins et autres immeubles ci-avant mentionnés.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

10) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

EMBAUCHE DE PLUSIEURS POMPIERS À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QU'IL y avait lieu de procéder à l'embauche de nouveaux pompiers à temps partiel afin de répondre aux appels d'urgence et au programme de prévention;

ATTENDU QU'IL y avait lieu de remplacer les pompiers qui ont quitté le Service de sécurité incendie depuis les trois dernières années et nous permettre également d'atteindre certains objectifs du schéma de couverture de risque en matière d'incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a reçu 48 applications et qu'après étude des applications, 31 candidats ont fait l'examen physique et écrit et que 21 candidats ont été convoqués par la suite à l'entrevue;

ATTENDU QUE quatorze (14) des candidats ont réussi toutes les étapes du processus de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu qu'avec la recommandation du Directeur du service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, le conseil confirme par la présente l'embauche des personnes suivantes, à titre de pompier à temps partiel, et ce, à compter des dates inscrites entre parenthèses :

Christophe Lamontagne (8 décembre 2021)

Mathieu Hull (9 décembre 2021)

Vincent Vysniauskas (10 décembre 2021)

Charles-André Legault (11 décembre 2021)

Frank Swanson (12 décembre 2021)

Robin Gagné (13 décembre 2021)

Vincent Lareau (14 décembre 2021)

Olivier Thibault (15 décembre 2021)

Jean Cloutier (16 décembre 2021)

Jasmin Whissell (17 décembre 2021)

Thomas Markhauser (18 décembre 2021)

Philippe Bergeron (19 décembre 2021)

Austin Upper (20 décembre 2021)

Benjamin Ratté (21 décembre 2021)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

ADOPTION DES ANNEXES DU RÈGLEMENT NUMÉRO 21-RM-05

ATTENDU QUE le règlement numéro 21-RM-05 a été adopté par le conseil le 6 juillet 2021 par le biais de la résolution 235-21;

ATTENDU QU'IL y a lieu de confirmer certains renseignements mentionnés aux annexes;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a soumis les renseignements nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'adopter les annexes A & B, telles que présentées, jointes au règlement numéro 21-RM-05.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ANNEXE A

MUNICIPALITÉ	PÉRIODE AUTORISÉE POUR FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT	
Cantley	 Permis les jours de la semaine – De 18 h à 1 h Permis les fins de semaine et jours fériés – De 8 h à 1 h (Résolution no) 	
Chelsea	Aucune restriction si les conditions aux articles 11.2 à 11.5 et 11.8, 11.9 et 11.12 sont respectées (Résolution no)	
L'Ange-Gardien	 Entre le 1^{er} avril et le 31 octobre, feux de foyer seulement – De 18 h à 1 h Entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, en tout temps, permis requis (Résolution no) 	
La Pêche	 Permis les jours de la semaine – De 18 h à 1 h Permis les fins de semaine et jours fériés – De 8 h à 1 h (Résolution no) 	
Notre-Dame-de-la-Salette	 Permis les jours de la semaine – De 18 h à 1 h Permis les fins de semaine et jours fériés – De 8 h à 1 h (Résolution no) 	
Pontiac	 Permis les jours de la semaine – De 18 h à 1 h Permis les fins de semaine et jours fériés – De 8 h à 1 h (Résolution no) 	
Val-des-Monts	 Permis les jours de la semaine – De 18 h à 1 h Permis les fins de semaine et jours fériés – De 8 h à 1 h (Résolution no) 	

ANNEXE B

TABLEAU DES PARTICULARITÉS POUR L'ÉMISSION DE PERMIS DE BRÛLAGE SELON LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ	PÉRIODE AUTORISÉE POUR FAIRE DES FEUX NÉCESSITANT UN PERMIS	DURÉE MAXIMALE
Cantley	1 ^{er} novembre au 30 avril	30 jours
Chelsea	1 ^{er} novembre au 30 avril	30 jours
L'Ange-Gardien	1 ^{er} novembre au 31 mars	30 jours
La Pêche	1 ^{er} novembre au 31 mai	5 jours
Notre-Dame-de-la-Salette	12 mois par année	2 jours
Pontiac	12 mois par année	30 jours
Val-des-Monts	12 mois par année	7 jours

Session ordinaire du 7 décembre 2021 / December 7, 2021, ordinary sitting

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que cette session ordinaire soit levée.